BIBLIOTECA NAZ
149
F
48
NAPOLI

149. F. 48

1.02.0.603

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
149
F
48
NAPOLI

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE GENEVE.

PAR

JEAN SENEBIER,

Miniſtre du St. Évangile & Bibliothécaire
de la République.

TOME SECOND.

A GENEVE,

Chez BARDE, MANGET & COMPAGNIE,
Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXXVI.

ERRATA du Tôme second.

Pag. 3, ligne 1, *Molinei ;* liſez *Molinæi.*
Ibid. 2, *Parlementi ;* liſez *Parlamenti.*
Ibid. 28, *Rſponſio ;* liſez *Reſponſio.*
6, 9, *Baſiliorum ;* liſez *Baſilicorum.*
15, 6, *Varonem ;* liſez *Varronem.*
Ibid. 8, *Grece ;* liſez *Græce.*
Ibid. 22, *Verrium , Flaccum ;* liſez *Verrium Flaccum.*
16, 2, *Patavienſi ;* liſez *Pictavienſi.*
Ibid. 5, *Patavienſis ;* liſez *Pictavienſis.*
Ibid. 17, *Bulealdi ;* liſez *Bullialdi.*
18, 15, *tri hæreſi ;* liſez *trihæreſii.*
Ibid. 27, Sceoppius ; *liſez* Scioppius.
19, 4, *Marſilæ ;* liſez *Marſilii.*
20, 13, *Schutzfleiſchii ;* liſez *Schurtzfleiſchii.*
Ibid. 25, *Willbrodo ;* liſez *Willebrordo.*
22, 16, Vertunun ; *liſez* Vertunien.
29, 15, Uttembogaert ; *liſez* Vittembogaert.
41, 14, *de Quercatus ;* liſez *de Quercetus.*
Ibid. 15, *de Quercetanus ;* liſez *Quercetanus.*
42, 12, *athritis ;* liſez *arthritis.*
45, 12, *Beſeti ;* liſez *Biſeti.*
48, 10, *Colomie , ;* liſez *Colomiez ;*
56, 11, difficulés ; *liſez* difficultés.
60, 3, παλιγγενεσια ; liſez παλιγγενεσια.
64, 26, Peireſe ; *liſez* Peireſc.
66, 9, *officialialibus ;* liſez *officialibus.*
67, 6, *de tranſactionibus ;* liſez *C. de tranſactionibus.*
69, 5, Dupon ; *liſez* Du Pan.
73, 26, Louis Tronchin ; *liſez* Théodore Tronchin.
79, 1, Tranchin ; *liſez* Tronchin.
84, 12, Le Clerc ; *liſez* David Le Clerc.
85, 9, *Sanctâ Bibliâ ;* liſez *Sancta Biblia.*
86, 13, *Klofker ;* liſez *Kleſeker.*
96, 9, *Daccum ;* liſez *Duceum.*
99, 11, *ſomnis ;* liſez *ſomniis.*
Ibid. 22, *Torius ;* liſez *Thorius.*

P. 100, ligne 2, *Shelhorn* ; lisez *Schelhorn*.
106, 26, *Mornay* ; lisez *De Mornay*.
134, 21, docueur ; *lisez* douceur.
142, 10, *Epistolâ* ; lisez *Epistolam*.
144, 14, *Deventriæ* ; lisez *Daventriæ*.
145, 6, acquis ; *lisez* acquit.
151, 13, *Chist.* ; lisez *Christ.*
160, 17, αγαπεναγιπως ; lisez αναπεναγιπως.
173, 10, *eadem* ; lisez *eodem*.
181, 20, *di* ; lisez *da*.
184, 16, *Antonii* ; lisez *Antonini*.
188, 3. *structura* ; lisez *structura in*
Ibid. 5, *Monastirienfis* ; lisez *Monasterienfis*.
193, 1, une ; *lisez* à une.
Ibid. 19, *Kerkofen* ; lisez *Kerkhoven*.
199, 26, de ; *lisez* de le.
215, 2, femmes ; *lisez* femmelettes.
219, 7, CALENDRINI ; *lisez* CALANDRINI.
Ibid. 10, Zulechen ; *lisez* Zuilichem.
224, 16, *by* ; lisez *by the*.
227, 4, trouvé ; *lisez* trouvé de
228, 7, *Athritide* ; lisez *Arthritide*.
231, 4, *Ancillin* ; lisez *Ancillon*.
256, 25, *Shookio* ; lisez *Schookio*.
258, 13, *somno* ; lisez *somnus*.
271, 1, *Lugdano* ; lisez *Lugduno*.
Ibid. 9, *emendendis* ; lisez *emendandis*.
279, 10, *Economiæ* ; lisez *Æconomiæ*.
287, 1, connoisses ; *lisez* connoissances.
297, 26, *Sermens* ; lisez *Sermons*.
303, 11, *Pedo* ; lisez *Pedonis*.
Ibid. 13, *Lendenbrochii* ; lisez *Lindenbrochii*.
Ibid. 14, *Gorelli* ; lisez *Goralli*.
Ibid. 24, *Sermondi* ; lisez *Sirmondi*.
308, 20, *Mari* ; lisez *Marii*.
309, 19. *veteribus* ; lisez *ex veteribus*.
310, 24, *suite* ; lisez *siecle*.

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE GENEVE.

Continuation du Livre III.
Depuis la Réformation juſques à l'année 1605.

GODEFROY (Denis), né à Paris en 1549.

Voici un des noms les plus célebres parmi les Juriſconſultes & les Hiſtoriens : je ne parlerai que de Denis Godefroy & de Jacques ſon fils, parce que le fils de ce dernier renonça à la religion proteſtante, & par conſéquent à tous ſes droits ſur la bourgeoiſie de Geneve.

Denis Godefroy ſe voua de bonne heure à l'étude du droit ; il viſita, pour l'étudier, les univerſités de Louvain, de Cologne, de Heidelberg ; il revint à Paris ; mais il y chercha

vainement la tranquillité néceſſaire pour ſe livrer à ſon goût. Les guerres civiles répandoient partout le trouble & l'alarme ; il croit trouver un aſyle à Geneve ; mais, s'il y reçut pluſieurs marques d'honneur, il n'y trouva pas les douceurs de la paix qu'il ſouhaitoit. On lui donna la bourgeoiſie en 1580 avec la chaire de droit : en 1589, Henri IV le créa Bailli de quelques villages au pied du Mont Jura, & le fit Conſeiller ſurnuméraire du parlement de Paris.

Godefroy ne ſembloit pas né pour la tranquillité ; il fut bientôt dépouillé de ſes emplois & de ſa bibliotheque par une armée du Duc de Savoie, qui avoit déclaré la guerre à Henri IV & à la république de Geneve. Abîmé par ſes malheurs, Godefroy accepta la chaire de droit que la ville de Strasbourg lui offrit en 1594 ; il céda enſuite en 1604 aux invitations de Frédric IV, Electeur Palatin pour venir à l'univerſité d'Heidelberg. Dès que l'Electeur eut connu le mérite de ce Juriſconſulte fameux, il l'envoya en 1618 en ambaſſade auprès de Louis XIII. Enfin, Godefroy devoit encore être chaſſé de ſa retraite par les horreurs de la guerre ; les malheurs du Palatinat le forcerent en 1621 à quitter les lieux où il croyoit mourir en paix, & il revint à Straſbourg, où il mourut en 1622.

Voici les ouvrages que Denis Godefroy a publiés.

Caroli Molinei Commentarii in Parisiensis totius supremi Parlementi consuetudines ad novam consuetudinem redacta opera Dyonisii Gothofredi fol. Lausannæ, 1576, *& Bernæ, fol.* 1603.

Notæ in quatuor libros institutionum, 8°. *Genevæ* 1583.

Fontes juris canonici, 4°. *Lugduni* 1583.

Canones Apostolici, 4°. *Lugduni* 1583.

Corpus juris Civilis cum notis Dyonisii Gothofredi, 4°. *Lugduni* 1583. On a fait vingt-cinq éditions de cet ouvrage jusques en 1719, entre lesquelles il faut distinguer celle de 1663 faite à Amsterdam par les Elzévir.

Opuscula varia juris seu Epitome Feudorum Novellarum Institutionum Titulorum quæ sunt in Pandectis & in Codice, 8°. 1586.

Paratitla variæ lectiones & Nomenclator græcus ad Constantini Harmenopuli promptuarium juris, græce & latine, 4°. 1587.

Notæ in M. Tull. Ciceronem, 4°. *Lugd.* 1588.

Conjecturæ variæ lectiones & loci communes sive libri aureorum in Senecam, 8°. *Basileæ* 1590.

Antiquæ historiæ ex XXVII *Authoribus contextæ libri* VI, 8°. *Basileæ* 1590.

Praxis civilis ex antiquis & recentioribus Auctoribus qui de practicâ scripserunt, fol. Franc. 1591.

Pro conjecturis in Senecam brevis ad J. Gruterum Rrsponsio, 8°. *Francof.* 1591.

Disputatio ad lib. II Codicis de rescindendâ venditione, 4°. *Heidelbergæ* 1591.

Index Chronologicus legum & novellarum à Justiniano Imperatore compositarum, 4°. *Argentorati* 1592.

Dissertatio de nobilitate, 4°. *Argentorati* 1592.

Maintenue & défense des Empereurs, Roys, Princes, Etats & Républiques contre les censures, monitoires & excommunications des Papes, 8°. *Geneve* 1592.

Authores latinæ linguæ in unum redacti corpus cum notis Dyonisii Gothofredi, 4°. *Genevæ* 1595.

De interdictis, seu appellationibus extraordinariis, 4°. *Argentorati* 1596.

Consuetudines civitatum & provinciarum Galliæ cum notis, *fol. Francofurti* 1597.

Quæstiones politicæ ex jure communi & historiâ desumptæ, 4°. *Argentorati* 1598.

Synopsis Statutorum Municipalium Bituricensium Aurelianensium ad Pandectarum methodum & ordinem digesta, 4°. *Francofurti* 1598.

Centuriæ quæstionum ex materiâ contractuum, 4°. *Argentorati* 1599.

Problemata de obligationibus ex contractu & quasi contractu, 4°. *Argentorati*, 1601.

Conclusiones de emptione & venditione, 4°. *Argentorati*, 1601.

Notæ in Varronem, Festum & Nonnum, sub

titulo veterum Grammaticorum collectæ, Genevæ; 1602.

Dissertatio de novi operis nunciatione, 4°. 1602.

Dissertatio de jurisdictione, 4°. 1603.

Controversiæ de pactis & fœderibus, 4°. *Argentorati*, 1603.

Disputationes ad digestum Justiniani, 4°. *Argentorati*, 1604.

Quæstiones selectæ, 4°. 1604.

Cujacis Paratitla in aliquot libros Codicis, à Gothofredo aucta, 4°. *Francofurti*, 1605.

De Tutelis electoralibus testamentariis legitimas excludentibus Libri septem, 4°. *Heidelbergæ*, 1611.

Statuta regni Galliæ juxtà Francorum, Burgundorum, Gothorum, Anglorum, Gentium Germanicarum in eâ dominantium consuetudines cum jure communi collata & Commentariis illustrata, fol. Francofurti, 1611.

Avis pour réduire les monnoies à leur juste prix & valeur, & empêcher le surhaussement & empirance d'icelles, par Denis Godefroy, 8°. *Paris*, 1611.

Prodromi adversùs Zeschlini vindicias tutelares, 4°. *Heidelbergæ*, 1614.

Fragmenta Duodecim Tabularum, suis nunc primùm tabulis restituta, 4°. *Heidelbergæ*, 1616.

Calvini Lexicon juris, cum Præfatione, fol. 1619.

Voici encore une notice d'ouvrages publiés par Denis Godefroy, de la publication desquels je n'ai pu savoir les dates.

De Jure Paganorum.

De personis sui juris in tutorem potestate constitutis.

Libri octo Basiliorum, cum Præfatione.

Commentaria in Accursii corpus juris civilis.

Commentaria ad Alexandrum ab Alexandro, dies geniales, réimprimé 8°. *Lugduni Batavorum*, 1673.

Commentaria ad Constitutiones Normanniæ.

Compendia juris civilis.

Disputationes de Arbitris.

Disputationes de Dote.

Disputationes de Legibus & Consuetudinibus.

Diatyposes jurisprudentiæ.

Conciliatio legum.

Institutiones in Novellas.

Metator contrà Fridenreichium.

Prodromus Fridenreichio missus.

Disputatio de regalibus Imperatoriis.

Disputatio de Usurpationibus & Præscriptionibus.

[Voyez *Mathiæ Berneggeri Elogium funebre Gothofredi; Sebisii Catalogus Professorum Univer-*

ſtatis Argentoratenſis ; Witten , Memoriæ Jure-conſultorum noſtri ſæculi renovatæ ; Niceron , Tôm. XVII , Freheri Theatrum ; Henningius ; Opuſcules de Loyſel ; Lipenii Bibliotheca juridica ; Draudii Biblioth. claſſica.

BONNEFOY (Ennemond, ou Edmond), plus connu ſous le nom de *BONFIDIUS*, né à Chabeuil en 1536; il ſe diſtingua de bonne heure dans la juriſprudence, & il fut un des Profeſſeurs de droit qui a le plus illuſtré l'univerſité de Valence; il y courut le riſque d'augmenter le nombre des aſſaſſinats de la Saint-Barthelemy; mais ſon collegue, le célebre Cujas, l'arracha à la mort qu'on lui avoit préparée. Ce Juriſconſulte ſenſible & humain (car il faut quelquefois ſavoir gré aux hommes de ne pas étouffer les ſentimens de la nature), Cujas, ce Juriſconſulte ſi fameux, faiſoit un très-grand cas de Bonnefoy; il diſoit dans le Liv. V de ſes Obſervations, au Chap. VI, que *Bonnefoy étoit ſon très-ſavant Collegue, & qu'il ne connoiſſoit que lui qui pût le remplacer.*

François Hottoman, auſſi bon juge que Cujas du mérite de Bonnefoy, engagea ce dernier à venir à Geneve, où il fut fait Profeſſeur de droit en 1573 : on lui donna la bourgeoiſie, & il mourut en 1574.

Bonnefoy se distingua sur-tout par ses connoissances du droit oriental; il montra avec tous les Savans de ce siecle que l'étude des langues est le seul chemin qui mene à la science; il possédoit bien l'hébreu, le grec & le latin : il a publié *Juris orientalis Libri tres, ab Edmundo Bonfidio, Jureconsulto, notis illustrati, grecè cum latinâ interpretatione Henrici Stephani*, 8°. 1573.

On trouve encore une lettre de cet homme célebre dans les paradoxes de Laurent Joubert.

Voyez *Teissier, Eloge des hommes savans, Tôm. III; De Thou, Histor., Lib. LII; Chorier, Histoire du Dauphiné; Du Verdier, Tôm. IV; Draudii Bibliotheca classica; Lipenii Bibliotheca philosophica.*

TAGAUT (Jean), né à Amiens, Professeur de Philosophie à Geneve en 1559; il fut reçu bourgeois dans le même tems qu'il entra dans l'académie : il a fait imprimer *Carmen protrepticum ad S. P. Q. Genevensem, quod oppidi situm præterea describit*, 8°. *Genevæ*, 1559.

Voyez *Conradi Gesneri Bibliotheca.*

SCALIGER (Joseph-Juste) : ce nom imposant parmi les Savans fait un grand trait dans une histoire littéraire, où l'on juge les hommes par leurs travaux & non par leurs titres : j'ai cepen-

dant hésité long-tems avant de le placer entre les Littérateurs qui ont illustré la ville de Geneve, & je ne l'aurois pas joint au Catalogue des Savans Genevois s'il n'étoit pas placé dans les fastes de l'académie au rang de ses Professeurs, & s'il n'avoit pas honoré sa place pendant deux ans par ses leçons.

Joseph Scaliger naquit à Agen en 1540; il fut le fils de Jules-César Scaliger. Après avoir étudié à Bordeaux les élémens de la langue latine, il devint l'éleve de son pere, qui nourrit son goût pour la poésie en lui faisant copier ses vers. Joseph Scaliger, après la mort de son pere, vint à Paris en 1559 pour étudier la langue grecque sous Turnebe; mais il sentit bientôt que son génie étoit au-dessus des leçons ordinaires, toujours accommodées à la foible portée de ceux qui étudient: il suit la route qu'il se fraie; & au bout de vingt-un jours il avoit lu Homere, il s'étoit fait une grammaire grecque particuliere; ensuite il employa quatre mois à la lecture des autres Poëtes grecs: il devora de même les Historiens, & au bout de deux ans le grec lui fut parfaitement familier. Il s'appliqua à l'hébreu; & en suivant la même méthode, il eut les mêmes succès. Chandieu & Viret lui enseignerent à vingt-deux ans le catéchisme & la religion.

La mémoire de Scaliger étoit déjà ornée par

les richeſſes des langues ſavantes ; ſon imagination s'étoit embellie de toutes les beautés de la poéſie & de l'éloquence des anciens ; ſa raiſon s'étoit formée par les leçons de l'hiſtoire & de la religion. Que fera-t-il pour occuper ſon activité? Après avoir épuiſé dans les Auteurs anciens les rapports des idées pour amuſer l'eſprit & toucher le cœur, après avoir pénétré ſon ame des leçons de la révélation, il va interroger la Nature, chercher les rapports de l'homme avec les êtres qui exiſtent avec lui, & épier la liaiſon de tous les corps qui compoſent l'univers ; il ſe livre à la philoſophie ; ſon ame, exercée déjà ſur tant d'objets, en trouva de nouveaux pour développer ſon énergie ; la philoſophie perfectionna ſes connoiſſances & les mûrit ; mais, comme les bons eſprits ont des ſuccès dans tout ce qu'ils entreprennent, Scaliger mérite encore une place parmi les Philoſophes de ſon ſiecle.

Scaliger vint à Geneve en 1572 ; il y ſubit des examens pour la chaire de philoſophie, qu'on lui donna au mois d'Octobre de cette année, & il y fit ſes leçons juſques au mois d'Octobre de l'année 1574 : il obtint alors ſon congé, qu'il avoit ſollicité à l'occaſion de la mort de ſa mere. Je ne marrêterai point, comme Chauffepié, à conſtater le ſéjour de Scaliger à Geneve par des lettres écrites à ſes amis : ce que je viens de

dire eſt tiré des régiſtres de l'académie de Geneve : au reſte des lettres ſans date déterminent mal l'année qu'il vint à Geneve, & ne fixent pas mieux le tems qu'il y demeura. Ceci montre de même l'erreur de Burmann, qui n'eſt pas plus heureux dans ſes conjectures, puiſqu'il fixe le ſéjour de Scaliger dans Geneve à l'année 1578. Que devint Scaliger après ſon départ de Geneve ? Il paroît qu'il retourna dans ſa patrie, qu'il erra enſuite çà & là en ſaiſiſſant toutes les occaſions d'augmenter ſon ſavoir ; enfin, il fut appelé à Leyde en 1593, pour ſuccéder à Juſte Lipſe. Il ſe fit eſtimer des Hollandois par ſon ſavoir ; mais la rudeſſe de ſon caractere repouſſa leur attachement. Il mourut au mois de Janvier 1609.

Scaliger fut ferme dans ſes idées, dur dans ſes conteſtations, ſévere dans ſa critique, & plein d'amour-propre. Il eſt vrai que ſon ſiecle favoriſa ſes défauts en lui rendant les plus grands hommages : Du Perron le plaçoit au rang des premiers hommes de France ; De Thou en fait un très-grand éloge ; Saumaiſe, Lipſe, Caſaubon, lui donnerent les louanges les plus fortes, & dévancerent ſeulement Perraut, Balzac & Bayle, qui furent leurs échos.

J'avoue qu'on ne ſe fait pas aiſément une idée du ſavoir de Scaliger : il connoiſſoit à fond

toutes les langues orientales & la plupart de celles de l'Europe ; il avoit approfondi la théologie, la philoſophie, la médecine, la juriſprudence, les mathématiques, & il a donné des preuves de la ſolidité de ſon ſavoir à tous ces égards par les ouvrages importans qu'il a publiés ; l'hiſtoire de tous les tems, de tous les peuples, de tous les lieux, celle de tous les êtres connus de la nature lui étoient familiere, le génie de tous les Poëtes animoit le ſien, & les belles-lettres avec l'érudition la plus ſage donnerent des charmes à ſon ſtyle & du poids à ſes compoſitions. Voilà cependant ces hommes étonnans dont nous concevons à peine la poſſibilité, que nous nous vantons d'oublier pour lire avec ennui ceux qui ne donnent quelque prix à leur compoſition que par leur piraterie ſur ces Auteurs originaux, qu'on ne veut plus s'efforcer d'entendre ; voilà ces tréſors de ſavoir qu'on laiſſe dans l'obſcurité pour des phraſeurs inſipides, ou des épigrammes ſans ſel.

Je ſuis tonjours ſurpris de voir tous ces grands hommes faire par la conduite qu'ils ont tenue pour arriver à l'immortalité, la cenſure de ceux de notre ſiecle : toujours vraiment ſavans, ils puiſent aux ſources leur vrai ſavoir, ils réfléchiſſent long-tems ſur leurs idées avant

de les risquer au grand jour ; il ne parlent jamais que de ce qu'ils connoissent bien, & ils n'en parlent que pour être neufs. Leur grandeur repose sur l'importance de leurs services, & elle ne dépend point d'un stérile échaffaudage de phrases & de mots ; mais ce qui les distinguera sûrement de la foule des Savans d'aujourd'hui, c'est leur zele pour la religion, quils défendent avec courage, & qu'ils étudient toujours avec soin. Tel étoit Scaliger ; sa piété se fait connoître non-seulement dans ses écrits théologiques, mais encore dans ses lettres familieres, où l'on verse son cœur, & où l'on parle sans déguisement, parce qu'on parle le langage de l'amitié & de la confiance : ainsi, dans ses Epîtres L & XC, *il avoue sa pauvreté ; mais il publie qu'il est content de son sort, parce qu'il se confioit en Dieu, & il remercie Dieu d'avoir ce bonheur.*

Scaliger est trop grand pour dissimuler ses défauts ; il ne put supporter la critique, & il devenoit l'ennemi déclaré de tous ceux qui le critiquoient ; il se fit lui-même ainsi une foule d'ennemis furieux, que sa mort même ne put appaiser ; cependant son amour-propre ne lui cachoit pas toujours ses foiblesses ; il a publié que ses poésies étoient mauvaises.

J'ajouterai que l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres, qui reconnoît Scaliger

pour un prodige, dit auſſi qu'il avoit trop d'eſprit pour être un bon Commentateur, parce qu'il le prêtoit aux Auteurs qu'il vouloit expliquer; il ajoute cependant que ſes commentaires étoient excellens, & qu'ils brilloient par d'heureuſes conjectures. Je dois remarquer encore que le pere Petau a démontré pluſieurs fautes de Scaliger dans ſa Chronologie, & Huet prouve qu'il s'étoit trompé ſouvent dans ſon édition de Manilius.

L'ouvrage de Scaliger *de Emendatione temporum* eſt certainement ce qu'il a fait de plus beau pour ſa gloire; il fut le premier qui entreprit de donner une Chronologie complete fondée ſur des principes ſolides; il y a raſſemblé tout ce que les Auteurs d'Orient & d'Occident ont écrit ſur cette matiere ténébreuſe, & il a trouvé la Période Julienne, dont on ne peut ſe cacher la grande utilité dans diverſes circonſtances.

Niceron a voulu mettre en doute les idées de Scaliger ſur la religion réformée; il prétend qu'il étoit uni à regrêt avec l'égliſe proteſtante; mais ſur quel fondement appuie-t-il ſon opinion? ce ne peut être que ſur le tolérantiſme de Scaliger & ſes exhortations à la tolérance. Mais dans laquelle des deux communions a-t-on été le plus tolérant? Il eſt certain que Scaliger ſe retira à Geneve après le maſſacre de la Saint-

Barthelemi; qu'il a toujours vécu dans les lieux où la religion réformée étoit reçue; qu'il en a conſtamment rempli les devoirs, quoique rien ne l'empêchât d'embraſſer la religion romaine, s'il avoit cru devoir lui donner la préférence.

Conjectanea in M. Terentium Varonem de linguâ latinâ, 8°. *Pariſiis*, 1565.

Lycophronis Alexandra, ſivè Caſſandra, grecè cum verſione latinâ duplici, una ad verbum Guil. Canteri, altera metrica Joſephi Scaligeri, 4°. *Baſileæ*, 1566.

Notæ in carmina Empedoclis, 8°. 1573.

Virgilii Appendix cum ſupplemento multorum poematum veterum Poetarum, necnon caſtigationibus & Commentariis Joſephi Scaligeri, 8°. *Lugduni*, 1573.

Auſonianarum Lectionum Libri undecim, in-16. *Lugduni Batav.* 1574.

Sophoclis Ajax lorarius, ſtylo tragico à Joſ. Scaligero tranſlatus, necnon ipſius quædam Epigrammata, 8°. 1574.

Caſtigationes & Notæ in Marcum Verrium, Flaccum & Pompeium Feſtum, de verborum ſignificatione, 8°. *Pariſiis*, 1575; avec les notes d'Antoine Auguſtin.

Catulli, Tibulli & Propertii Poemata ex recenſione & caſtigationibus Joſ. Scaligeri, 8° *Pariſ.* 1577.

Hipocratis Coi, de capitis vulneribus Liber lati-

nitate donatus & Commentariis illuſtratus à Franciſco Vertuniano Patavienſi, addito greco textu à Joſ. Scaligero caſtigato, cum ipſius Scaligeri caſtigationum ſuarum explicatione, 8°. *Lutetiæ*, 1578.

Nicolai Vicentii Patavienſis Epiſtola ad Stephanum Naudæum Berſurienſem ad dictata Johannis Martini in librum Hippocratis de morbis capitis, 8°. *Coloniæ*, 1578. C'eſt une réponſe de Scaliger à Martin, Médecin de Paris, qui avoit repris quelque choſe dans l'ouvrage précédent.

M. Manilii Aſtronomicon, reſtitutum à Joſ. Scaligero, cum ipſius notis ampliſſimis, 8°. *Pariſiis*, 1579, *cum ſecundis Scaligeri curis*, 8°. *Lugduni Batavorum*, 1604, *cum iiſdem Scaligeri notis, ex Auctoris manuſcripto tertium, auctis & emendatis, adjectiſque etiam Thomæ Reineſii & Iſmaelis Bulealdi ad quædam loca animadverſionibus, curâ Johannis Bœcleri*, 4°. *Argentorati*, 1655. Cet Auteur eſt un préſent que Scaliger a fait au public; avant lui, on ne pouvoit lire ce Poëte, qu'il a éclairci en divers endroits, dont il a reſtitué pluſieurs paſſages, & auquel il a donné une nouvelle vie.

Epiſtola adversùs barbarum, ineptum & indoctum poema inſulani Patroni Clientis Lucani, 8°. *Pariſiis*, 1582. Scaliger y répond à François De l'Isle, qui avoit pris la défenſe de Lucain, accuſé par Scaliger d'ignorance en aſtronomie.

Opus

Opus de emendatione temporum, fol. Parisiis, 1583, *castigatius & auctius; accesserunt veterum Grecorum fragmenta selecta, cum ejusdem Scaligeri notis, fol. Lugd. Batav.* 1598. *Tertia editio auctior & castigatior, fol. Genevæ,* 1609; *auctior, ibid.* 1629.

Notæ in Lucani Eclogam ad Calpurnium Pisonem, 8°. *Lipsiæ,* 1584.

Scholia antiqua in Persium, à Petro Pithœo evulgata, 8°. *Parisiis,* 1584.

Yvonis Villiomari Aremorici in locos controversos Roberti Titii animadversionum Liber, 8°. 1586.

Astrampsychi oneirocriticon, à Jos. Scaligero digestum & castigatum, 8°. *Parisiis,* 1589; *editio auctior,* 1599.

Yvonis Villiomari Epistola in Fabium Paulinum, Utinensem, 8°. *Parisiis,* 1587.

Stromateus proverbiorum grecorum, 4°. *Parisiis,* 1593; avec une version latine, Paris, 1594.

Agathiæ Epigrammata, latinè versa à Josepho Scaligero & Jano Dousâ, 8°. *Lugduni Batav.* 1594.

Jos. Scaligeri Epistola de vetustate & splendore gentis Scaligeræ, & Vita Julii Cæsaris Scaligeri, 4°. *Lugd. Batav.* 1594.

Cyclometrica Elementa duo, necnon Mesolabium, fol. Lugduni Batav. 1594.

Hypoliti Epiſcopi Canon paſchalis grecè, cum Joſ. Scaligeri Commentariis, excerpta ex computo greco Iſaaci Argyrii, de correctione Paſchatis & Joſ. Scaligeri Elenchus & Caſtigatio anni Gregoriani, 4°. *Lugduni Batav.* 1595.

Emendationes ad Theocritum, Moſchum & Bionem, 8°. *Genevæ*, 1596.

Sententiæ Publii Syri totidem verſibus grecis conceptæ & Dyonifii Catonis Diſticha itidem grecè, cum notis, 8°. *Lugduni Batav.* 1598.

Verſio dorica decimæ Eclogæ Virgilii, 8°. 1603.

Expoſitio numiſmatis argentei Conſtantini Imperatoris, 8°. 1604.

Elenchus trihæreſi Nicolai Serarii, item Serarii Delirium fanaticum, quo Eſſenos Monachos chriſtianos fuiſſe contendit, 8°. *Franeckeræ*, 1606.

Julii Cæſaris Commentarii, ex recognitione Joſ. Scaligeri, 8°. *Lugduni Batav.* 1606.

Jambi Gnomici, 8°. *Lugduni Batav.* 1607.

Florilegium Martialis Epigrammatum, cum eorum verſione grecâ metricâ Joſephi Scaligeri, 8°. *Pariſiis*, 1607.

Confutatio ſtultiſſimæ Burdonum fabulæ, Auctore Johanne Rutgerſio, in-12. *Lugduni Batavorum*, 1608. C'eſt une réponſe à la violente critique que Scéoppius fit de la lettre de Scaliger ſur ſa famille.

Je vais rassembler les ouvrages publiés par Joseph Scaliger dont je n'ai pu savoir la date de l'édition originale.

Diatribe critica quâ Theodori Marsilæ Commentarius & Notæ in Martialis Epigrammata de Cæsaris amphitheatro & venatione, ordine expunguntur, 8°. *Lugd. Botav.* 1619.

Annotationes in Irenæum contrà hæreses, *fol. Oxoniæ*, 1702.

Emendationes in veteres glossas verborum juris, *fol. Ultrajecti*, 1733.

Notitia Galliæ & Notæ super appellationibus locorum & gentium aliquot apud Cæsarem, *fol. Parisiis*, 1636.

Prolegomena in Chronicâ Eusebii, *fol. Amstel.* 1658.

Isagogicorum Chronologiæ Canonum Libri tres, *fol. Amstel.* 1658.

De veteri anno Romanorum, *fol. Amst.* 1698.

Notæ in Euripidem, *fol. Cantabridgiæ*, 1694.

Notæ in Suetonium, 4°. *Ultrajecti*, 1703.

Notæ in Plinii Historiam naturalem, 8°. *Ultrajecti*, 1669.

Notæ in libros M. Terentii Varronis de re rusticâ, 4°. *Dodraci*, 1619.

Notæ in Senecæ tragedias, 8°. *Lugd. Bat.* 1611.

Conjectanea in Nonni Dyonisiaca, 8°. *Lugd. Batav.* 1611.

De arte criticâ Diatriba, ex Musæo Joachimi Morsi, 4°. *Lugd. Batav.* 1619.

Loci cujusdam Galeni difficillimi Explicatio, 4°. *Lugduni Batav.* 1619.

Proverbiorum arabicorum Centuriæ duæ arabicè & latinè, Interprete Josepho Scaligero, cum notis Thomæ Erpenii, 8°. *Lugd. Batav.* 1623.

Novum Testamentum græcè, cum Jos. Scaligeri notis in locos difficiliores, 4°. *Genevæ*, 1619, *& Londini, fol.* 1660.

Animadversiones in Bezæ Novum Testamentum: on les trouve dans les *Acta litteraria Henrici Leonardi Schutzfleischii*, 8°. *Wittembergæ*, 1714.

Notæ in Tertullianum de Pallio.

De equinoxiorum anticipatione Diatriba, cum Jani Rutgersii Præfatione, 4°. *Parisiis*, 1613.

Jos. Scaligeri Poemata omnia, è Musæo Petri Scriverii, 8°. *Lugd. Batav.* 1615.

Scazon in urbem Romam, 4°. *Francofurti*, 1609.

Scaligeri Indices, Notæ & Præfatio in Gruteri inscriptiones. Suivant la remarque de Le Clerc, cet ouvrage demandoit un homme savant.

De re nummariâ Dissertatio, Liber posthumus, editus à Willbrodo Snellio, 8°. *Lugduni Batav.* 1616.

Tumulus & Elogia Claudii Puteani, Auctore Papyrio Massone & Josepho Scaligero, 4°. 1607.

Opuſcula varia Scaligeri, antehac non edita, nunc verò multis partibus aucta, 4°. *Pariſiis*, 1610 : Iſaac Caſaubon en fut l'éditeur. On y trouve *Animadverſiones in Melchioris Guilandini Commentarium, in tria Plinii de Papyro capita, Libri tredecim.*

Diatriba de decimis in lege Dei.

Notitia Galliæ : je l'ai déjà fait connoître.

Diatribæ de Europæorum linguis, item de hodiernis Francorum necnon de variâ litterarum aliquot pronunciatione.

De Theſi quâdam chronologicâ Judicium, 1608.

Orphæi, Poetæ vetuſtiſſimi, Initia, ſeu Hymni ſacri ad muſicam verſibus antiquis latinè expreſſi à Joſ. Scaligero, cum ejuſdem annotationibus.

In Æſchyli Promethæum, à Q. S. Fl. chriſtiano converſum, Prologus.

Selecta Epigrammata è Grecorum Florilegio, à Joſ. Scaligero latinè verſa.

Poemata varia.

In Q. Annæi Senecæ tragedias Animadverſiones.

Aſinii Corn. Galli Elegia & Epigrammata tria, cum Animadverſionibus Joſ. Scaligeri.

Epiſtolæ ad varios.

Animadverſiones in Cyclopem Euripidis.

Diſcours de la jonction des mers, du deſſéchement des marais & de la réparation des rivieres pour les rendre naviguables.

Discours sur quelques particularités de la milice romaine.

Lettres touchant l'explication de quelques médailles.

On a fait encore une collection de toutes ses lettres.

Jos. Scaligeri Epistolæ omnes, 8°. *Lugduni Batav.* 1627.

Scaligerana, *Hagæ Comitum*, 8°. 1666. Ce recueil, fait par MM. De Vassan, fut publié par Isaac Vossius.

Prima Scaligerana, nusquàm antehac edita, cum Præfatione T. Fabri, quibus & adjuncta altera Scaligerana quàm antea emendatiora, cum notis cujusdam V. D. anonymi, in-12. *Groningæ*, 1669 : ils ont été recueillis par François Vertunun, de Poitiers, & publiés par Mr. De Sigogne.

Voyez *Oratio in funere Josephi Scaligeri à Dom. Baudio, Lugd. Batav.* 4°. 1609; *Danielis Heinsii in obitum Jos. Scaligeri Orationes duæ*, 4°. 1609; *Ejusdem Epistola de morte Scaligeri*; *Joh. Drusii Oratio in obitum Jos. Scaligeri*, 4°. 1609; *Niceron, Tôm. XXIII; Teissier, Eloges des Savans, Tôm. I; Hennengi; Witten, Memoriæ Philosophorum; Morhofii Polyhystor; Dict. de Morery, de Chauffepié.*

JACOMOT (Jean), fils de Claude, né à Barle-Duc.

Jacomot fut gratifié de la bourgeoiſie de Geneve en 1569; il exerça le ſaint miniſtere en 1576; il fut fait Recteur de l'académie en 1586: ſa réputation le fit déſirer par l'égliſe de Neuchâtel, où il alla avec la permiſſion du Conſeil en 1591, & où il ſéjourna pendant quelques mois; il fit une viſite ſemblable aux égliſes du Valais en 1603. Le Conſeil employa Jacomot auprès des cantons de Zurich & de Berne, afin de ſolliciter leur interceſſion auprès de la France pour obtenir du Duc de Savoie la liberté de conſcience des bailliages de Ternier, de Gaillard & de Thonon.

Jacomot mourut à Geneve en 1609, ou en 1615.

Scaliger donne à Jacomot le titre de grand Poëte; il s'occupa beaucoup de la poéſie latine, & il y eut des ſuccès.

Il a publié *Muſæ Neocomenſes*, 8°. *Genevæ*, 1597. C'eſt un recueil de poéſies latines de tout genre, compoſées à Neuchâtel; on y trouve les Lamentations de Jérémie traduites en vers latins.

Agrippa Eccleſiomaſtix, 8°. *Genevæ*, 1597.

Varia Poemata, 8°. *Genevæ*, 1601.

Ob liberatam Genevam Poema euchariſticum, 8°. 1603.

Il fit plusieurs pieces latines sur la mort de Théodore De Beze, & il traduisit en latin la tragédie du Sacrifice d'Abraham, que ce dernier avoit faite en françois.

LIGNARIDUS (Hermann), Professeur de théologie à Geneve en 1596 jusques en 1598; il alla à Berne, où il enseigna la théologie en 1612 : il y mourut en 1618.

Il a publié *Réponse à certaine lettre imprimée, en laquelle le N. d'Avully s'est essayé de représenter la dispute entre celui Hermann & Chérubin*, 1598.

De libero hominis Arbitrio Theses theologicæ, 4°. *Bernæ*, 1607.

De Jubilæo Tractatus, 8°. *Bernæ*, 1608.

Antidotum contrà scandalum apostasiæ, datum ab iis qui ab ecclesiis evangelicis ad papatum deficiunt, 8°. *Bernæ*, 1608.

Oblectamenta academica, 8°. *Oppenheim*, 1618.

Voyez *Leu*, *Lexicon*; *Bibliotheca classica Draudii*.

PORTUS (François), né à Candie, élevé chez Renée De France, Duchesse de Ferrare; il prit auprès de cette Princesse les idées de la réformation, & il vint à Geneve en 1561 pour vivre d'une maniere conforme à ses principes :

on lui donna la bourgeoiſie en 1562, avec la chaire de Profeſſeur en grec. Il mourut âgé de ſoixante & dix ans.

Annotationes in Aphtonium Hermogenem & Dyonifium Longinum, 8°. *Genevæ*, 1569.

Réponſe de François Portus Candiot aux Lettres diffamatoires de Pierre Charpentier, Avocat pour l'innocence des fidelles ſerviteurs de Dieu & obéiſſans ſujets du Roi maſſacrés le 24 Août 1572, *appelés* factieux *par ce plaidereau*, 8°. 1573. Pierre Charpentier lui avoit adreſſé la défenſe de la Saint-Barthelemi : Denis de Sainte-Marthe a inſéré cette lettre dans les Entretiens ſur l'entrepriſe du Prince d'Orange, 8°. Paris, 1689. La lettre de François Portus fut traduite en latin & imprimée à Geneve en 1582.

Commentaria in Pindari Olympica ; Pithia Nemea Iſthmica, 4°. 1583.

Prolegomena in Sophoclis tragœdias, 4°. *Morgiis*, 1584.

Pſalmi Davidis, greco carmine expreſſi, cum verſione latinâ, 8°. *Baſileæ*, 1581.

Hymni ſyneſii in latinam linguam verſi, 8°. 1583.

Annotationes in varia Xenophontis opuſcula & in Thucydidem, fol. 1594.

Notæ in Ariſtotelis artem rhetoricam, 8°. *Spiræ*, 1698.

Caſtigationes in Florilegium grecorum Epigrammatum.

Caſtigationes in Syntaxim Apollonii Alexandrini.

De tragediâ ejuſque origine.

Sophoclis & Euripidis Collatio.

Orationes, Epigrammata varia.

Roberti Conſtantini Lexicon, greco-latinum ſecundâ hac editione, partìm ipſius Auctoris, partìm Franciſci Porti & aliorum additionibus plurimùm auctum, fol. 1592.

Joſeph Scaliger diſoit que François Portus étoit très-ſavant. Jean Le Clerc poſſéda le Commentaire d'Euſtate ſur Homere, qui avoit appartenu à Portus, & il dit que les marges étoient remplies de notes faites par ce Savant, & qu'il y en avoit pluſieurs qui étoient fines & ingénieuſes.

Voyez *Thuani Hiſt.; Teiſſier, Eloges des Savans, Tôm. III; Draudii Biblioth. claſſica, Lipenii Biblioth. philoſoph.; Morhofii Polyhiſtor, Leu, Lexicon.*

LAURENT (Gaſpard), Profeſſeur de belles-lettres en 1597, gratifié de la bourgeoiſie en 1600, Recteur de l'académie en 1600 : on ſait qu'il a enſeigné juſques en 1632.

On connoît peu la vie de ce Profeſſeur; on

ſait ſeulement qu'il a publié *Oratio de clariſſimi Theologi De Bezæ obitu*, 8°. 1605. Il fit encore des vers grecs & latins ſur cette mort, qu'on a joints aux Oeuvres de Jacques Lect.

Catholicus veterum Patrum Conſenſus, 4°. *Aureliæ Allobrogum*, 1612.

Syntagma confeſſionum fidei in diverſis regnis editarum, 4°. *Aureliæ Allobrogum*, 1612.

De diſputationibus in controverſiis de religione Obſervatio, ex veterum ſcriptis potiſſimùm deſumpta, 8°. *Genevæ*, 1602 : il y en a une édition plus ample de 1618.

Cet ouvrage eſt diviſé en quatre parties : il examine, 1°. ſi l'on doit diſputer publiquement ſur la religion, & quel doit être le ſujet de ces diſputes; 2°. il recherche comment on doit diſputer; 3°. il indique les regles qu'on doit ſuivre pour juger ſainement les diſputes; 4°. il fait connoître la maniere d'interpréter l'Ecriture-Sainte pour abolir les controverſes & établir la vraie doctrine. Cet ouvrage, plein de modération & de ſageſſe, auroit pu rendre les controverſes utiles, ſi quelque choſe pouvoit en impoſer aux paſſions, qui jouent toujours le premier rôle dans toutes les diſputes.

Hermogenis Ars oratoria abſolutiſſima & Libri omnes cum verſione latinâ & Commentario, 8°. *Coloniæ Allobrogum*, 1614.

Queſtiones miſcellaneæ ethicæ, 4°. 1626.

De noſtrâ in ſacramentis cum Domino Jeſu Chriſto conjunctione Tractatus, 8°. *Genevæ.*

Voyez *Du Pin*, *Biblioth. des Auteurs ſéparés*; *Draudii Biblioth. claſſica.*

LERI (Jean De) Bourguignon, né à Lery, près de Margelle, il porte le titre de Miniſtre de Geneve, & il en faiſoit les fonctions en 1555. Il fut envoyé en 1556 par l'égliſe de Geneve à Villegagnon, qui lui avoit demandé un Eccléſiaſtique pour établir la religion réformée dans le Bréſil; il remplit les devoirs de Miniſtre à Sancerre pendant le ſiege en 1573. Il mourut en 1611. Il avoit publié l'hiſtoire de ces deux événemens, dont il avoit été le témoin.

Voyage d'Amérique par Jean De Lery, 8°. *La Rochelle*, 1578. La meilleure édition eſt celle qui parut en 1586. Scaliger a loué ce Voyage.

Diſcours du ſiege & de la famine de Sancerre, 8°. 1574.

Voyez *Biblioth. des Auteurs de Bourg*, *Tôm. I*; *La Croix Du Maine*, *Tôm. I*; *Biblioth. hiſtor. de la France*, *N°.* 1849; *Bayle*, *Dictionn. critique.*

PERROT (Charles); on lui donna la bourgeoiſie de Geneve en 1567 avec une place de Paſteur; il fut Recteur de l'académie en 1570 & en 1588,

Lecteur de theologie en 1572; on le chargea ſpecialement le 4 Mars 1586 de faire les leçons de Beze & de La Faye; pendant qu'ils étoient au Synode de Montbeillard pour y conférer avec Jacob Andrea de Tubingue. Il fut fait Profeſſeur de théologie en 1598, & il mourut en 1608.

Ce Théologien inſtruit & judicieux mérite ſur-tout le reſpect de la poſtérité par ſa tolérance; il ne s'occupoit qu'à faire voir que le chriſtianiſme, bien entendu, devoit néceſſairement rendre les hommes tolérans; il regardoit la tolérance comme une branche de la charité; il la prêchoit avec zele, & la recommanda ſur-tout fortement à Uttembogaert, ſon diſciple. Il ne craignoit pas de dire qu'il étoit impoſſible d'ôter le titre de chrétien à ceux qui reconnoiſſoient les points fondamentaux du chriſtianiſme; qu'on ne pouvoit les perſécuter pour des idées particulieres ſans devenir criminel, & qu'on devoit toujours voir dans l'homme errant un frere qu'on peut ramener par la douceur, & un être qui porte gravé ſur ſon front le caractere reſpectable de la Divinité, tant qu'il en remplit les commandemens.

Perrot écrivit ſur l'album d'Uttembogaert cette ſentence, oubliée par un ſi grand nombre de Théologiens, *Bienheureux ſont ceux qui pro-*

curent la paix, car ils ſeront appelés enfans de Dieu.

Perrot, plein de charité, ſe conſacra au ſervice des pauvres, qu'il conſoloit; il fut longtems leur Paſteur à l'hôpital-général, dont il eut la ſatisfaction de corriger pluſieurs abus.

Il avoit publié un livre *de Extremis in eccleſiâ vitandis;* ce livre fut ſupprimé après ſa mort: je crois bien que les principes de tolérance ſur leſquels il fut compoſé n'entrerent pas aiſément dans les têtes du ſeizieme ſiecle.

Perrot avoit laiſſé quelques manuſcrits.

Adagia ſacra.

Un Cathéchiſme.

Des Notes ſur la Bible grecque.

Un Traité ſur la Foi.

La Compagnie des Paſteurs de Geneve ne permit pas l'impreſſion de ce dernier ouvrage, parce qu'il y blâmoit les proteſtans de s'être ſéparés de l'égliſe romaine, & d'avoir fait une égliſe particuliere, quoiqu'il condamnât toutes les erreurs que la réformation avoit proſcrites. Il auroit ſouhaité qu'on évitât le ſchiſme, qui mettoit obſtacle à toute eſpece de réunion, & qui empêchoit la réforme de l'égliſe romaine. Il en coûte de paſſer d'une communion dans une autre, & l'amour-propre compte plus les pas qu'il faut faire que l'amour de la vérité ne donne de force pour les franchir.

Voyez *Spon, Hiſt. de Geneve, Tôm. I; Brandt, Hiſt. de la réform., Tôm. I; Popeblount; Caſauboni Epiſtolæ; Morery.*

CHABREY (Eſaïe), Syndic de la République. *Remarques ſur la guerre de Geneve en* 1589, *Mſſ.*

PORRAL (Aimé), mort premier Syndic en 1542.

Calvin parle d'Aimé Porral avec éloge dans quelques-unes de ſes lettres : ce Magiſtrat travailla à l'hiſtoire de Geneve par ordre du Conſeil; mais il ne reſte aucun de ſes écrits.

DU VILLARD ( ), fils de François, ennobli avec ſes trois freres par l'Empereur Ferdinand, le 19 Janvier 1563.

Il a fait une carte géographique du lac de Geneve, où il donne la deſcription & la figure des poiſſons qui y vivent : il y en a une édition de 1591; mais, comme on trouve cette carte dans le *Speculum orbis terrarum*, imprimé en 1578, il paroît vraiſemblable que cette carte parut alors pour la premiere fois : les armoiries de la famille Du Villard ſont gravées ſur ces deux cartes.

VARO (Michel), Secrétaire d'Etat, en 1573, Conseiller en 1577, Syndic en 1582, mourut en 1586.

L'amour de la patrie fit étudier la jurisprudence à Michel Varo, quoique son goût l'entraînât vers les mathématiques, & ces études, faites malgré lui, ne furent point inutiles à l'Etat, qu'il servit par ses conseils. Les bons esprits savent se distinguer dans tout ce qu'ils entreprennent, & les hommes instruits trouvent toujours dans leur savoir des ressources que n'auront jamais ceux qui n'ont que de l'esprit.

Michel Varo, comme il le dit dans la préface d'un de ses ouvrages, voyagea *in Sarmatiam*, en Pologne; il travailla, pendant les momens que lui laissoient la route & les séjours qu'il fut forcé de faire, à son Traité du mouvement, qu'il publia.

M. Varonis, Genevensis Jurisconsulti & Cos. ordinarii, de motu Tractatus, 4°. *Genevæ*, 1584. Ce livre est singuliérement rare; je ne le trouve cité nulle part, & je crois qu'il n'existe que dans la bibliotheque de Geneve & dans celle de M. le Conseiller Jallabert.

Michel Varo, dans la préface qu'il a mise à l'ouvrage que je viens d'indiquer, annonce divers ouvrages, qu'il avoit presque finis, & dont on n'a plus que les titres. Tels étoient ceux *de Jactu*,

Jactu, *de Contiuatione & Solutione*, *de Condensatione & Rarefactione earumque cauſis*; *item in mechanicis*, *Tractatus de variis machinis ad motus ciendos*, *ac de perfectiſſimâ cujuſque ad id quod propoſitum fuerit moliendum Inveſtigatione*; *nonnulla etiam de rerum publicarum motu*, *tùm externo*, *tùm interno* : mais tous ces ouvrages ſont perdus, & le ſeul qui reſte fait ſentir la grandeur de leur perte par l'importance & l'étendue des vues qu'il renferme. On voit Michel Varo devancer Galilée, Kepler, Newton, & ſi l'ouvrage dont je parle n'avoit pas été abſolument inconnu, on auroit pu ſoupçonner qu'il a été le germe des ſublimes découvertes de ces hommes ſublimes.

Michel Varo établit, par exemple, dans cet ouvrage que les parties ſimilaires tendent à s'approcher. *Singulæ autem partes ſuis totis adhærent*, *nec indè ſponte moventur*; *ſi verò indè motæ fuerint*, *eò redire nituntur. Quod enim in terrâ fieri videmus idem & in reliquis corporibus Univerſi fieri dicere poſſumus*, *ſcilicet quòd cuncta circà locum ſuum naturalem maneant*; *ſi enim eorum partes ſponte ſepararentur*, *& vi ab ipſis ſeparatis ad locum ſuum non redirent*, *ſtatìm tota diſſolverentur* : *vis igitur illa in loco ſuo quieſcendi* gravitas *dicitur*. Il ajoute plus bas : *ut igitur*

terræ partes in terrâ graves ſunt, ſic ſolis partes in ſole graves.

Michel Varo avoit eu de même l'idée d'un mouvement accéléré pour les graves ; mais, comme il ne fit point d'expériences, il ne put pas en donner les loix, qu'il avoit preſſenties auſſi fidellement que Galilée, qui les avoit lues dans la nature. Varo définit ce mouvement en ſuppoſant l'eſpace diviſé en parties égales & la vîteſſe croiſſant dans une proportion déterminée par les diviſions de l'eſpace, de maniere qu'elle ſeroit double dans la ſeconde diviſion, triple dans la troiſieme, &c. *Vis verò naturalis quâ res quælibet ad locum ſuum tendit, ſubjectum ſuum motu continuo & ordinatìm creſcente movet. Vis igitur eadem premens ſubjectum quod jam in motu eſt, illud magis movebit quàm ſi quieſcat, & magis motum, magis etiam movebit : ità eſt ut eadem vis motione major fiat quàm per ſe ſit, & hæc eſt cauſa cur citius quò magis ab alto venit, eò vehementior ſit. Motûs autem hujus ſpatia hanc celeritatis proportionem ſervant, ut quæ eſt ratio totius ſpatii per quod ſit ille motus, ad partem ipſius (utriuſque initio indè ſumpto ubi eſt motûs initium) eadem ſit celeritatis ad celeritatem. Cujus modi proportio obſervatur in parallelis triangulum ſecantibus, ex ſecundâ ſexti Libri Euclydis. Itaque, ſi in ſpatia aliquot æqualia dividatur totius motûs*

ſpatium, finis ſecundi duplò citius feretur quàm finis primi, finis verò tertii triplò citius quàm finis primi : hac autem ratione fit ut ſpatiorum illorum initio maxima ſit celeritatis differentia progreſſu, verò ſemper minuatur, ac tandem fermè eadem ſit, ut ſit in trianguli lateribus, quæ, longiſſimè producta, æquè diſtare videntur.

Voici les idées de ce grand homme ſur l'inertie de la matiere : *Illam autem reſiſtentiam vi moventi in eodem ſubjecto æqualem aut eamdem eſſe cum eâ eſſe conſtat; eſt enim reſiſtere non pati ſe moveri : quantùm autem vis quælibet ſubjectum ſuum nutu ſuo movet, tantùm illud contrà nutum ſuum moveri non patitur. Moveri igitur & moventi reſiſtendi potentia in eodem ſubjecto æquales ſunt. Quò major erit motus contrarius, eò magis reſiſtit & contrà.*

Varo établit ſur ce fondement une théorie de la réſiſtance des forces oppoſées, d'où il déduit ces deux théorêmes :

Premier théorême. *Duarum virium connexarum, quarum ſi moveantur motus, erunt ipſis ἀντιπεπονθὼς* reciprocè *proportionales, neutra alteram movebit.*

Second théorême. *Quarum verò ità connexarum ſi moveantur motus, ipſis proportionales non erunt; illa alteram movebit cujus ad alteram ratio major erit quàm hujus motûs ad illius motum.*

Après avoir posé ces principes, Varo s'occupe de la solution du problême suivant, qui paroît le but qu'il s'étoit proposé dans cet ouvrage : *Sit data vis, quantacunque illa fit, vel magna, vel parva; datum verò pondus, quantum illud fit, dico me vi pondus tollere posse.* La solution de ce problême lui fournit d'excellens principes pour la construction des machines, & il les présente avec beaucoup de clarté.

Roberval a eu les mêmes idées que Varo sur l'attraction réciproque des diverses parties de la matiere, comme on peut le voir dans son ouvrage intitulé, *l'Aristarque de Samos.*

On apprend par un article des régistres du Conseil qu'on avoit accordé à Michel Varo un privilege de dix ans pour l'impression d'une Bible polonaise.

Voyez *Bailly, Hist. de l'Astronomie moderne, Tom. II, pag.* 78 : il a fait usage de la notice que je lui envoyai sur Michel Varo.

ROSET (Michel), fils de Claude, né en 1533.

A ce nom, Geneve doit s'émouvoir; la reconnoissance la plus vive doit remplir tous les cœurs de ses habitans : nous tenons de ce vertueux citoyen les avantages dont nous jouissons. Que le patriotisme s'échauffe en pensant au meil-

leur patriote; que le goût excluſif pour le plaiſir & les bagatelles diſparoiſſe devant celui qui n'aima que la République ; que l'égoïſme du ſiecle s'anéantiſſe devant ce héros Magiſtrat, qui ſacrifia toujours ſes richeſſes & ſon repos pour ſa patrie, & qui étaya Geneve par ſes ſacrifices ! Roſet fut en quelque façon le fondateur de Geneve; il aſſura la ſtabilité de cette ville par les alliances qu'il eut l'habileté de faire, & par les funeſtes événemens qu'il en ſut écarter : nous jouiſſons preſque ſans y penſer du fruit de ſes travaux, & ſon nom eſt à peine connu de la plupart de ceux dont il a fait le bonheur.

Les qualités ſupérieures de Roſet lui firent bientôt dévancer ſon âge; dès l'année 1555, il entra dans les Conſeils, & il fut chargé des affaires les plus épineuſes.

Il paroît que Roſet a été quatre-vingt quatre fois en députation pour la République; il faut être bien digne de la confiance pour obtenir ainſi celle d'une nation libre, où il n'y a d'autre brigue que le mérite, ni d'autres recommandations que les belles actions & les grands talens. Déjà avant l'année 1564, Roſet fut envoyé en diverſes dietes auprès des cantons, pour y ſoutenir les droits de Geneve; c'eſt à lui qu'on doit ſurtout le *Mode de vivre*, qui fut conclu en 1570 entre le Duc de Savoie & les Bernois : il parvint

en 1579 à négocier le Traité de Soleure, qui importoit ſi fort pour la conſervation de Geneve; en 1584 il fit une alliance particuliere de Geneve avec Zurich & Berne ; en 1598 il fut un des Commiſſaires nommés pour les conférences d'Hermance, & en 1603 il conclut le Traité de Saint-Julien.

De Sancy faiſoit un ſi grand cas des lumieres de Roſet, qu'il le pria d'aſſiſter à la conférence qu'il devoit avoir à Avanches en 1580 avec Théodore de Beze ſur la guerre civile de France.

En 1581, après la mort d'Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, le Conſeil voulut envoyer une députation au nouveau Duc pour ſe plaindre de quelques infractions faites aux traités; il étoit habitué à choiſir Roſet quand il s'agiſſoit d'affaires délicates ; mais ce Magiſtrat pria le Conſeil de le diſpenſer de cette commiſſion, parce que la Cour de Savoie devoit haïr un homme qui lui avoit refuſé de la ſervir en abandonnant ſa patrie. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on faiſoit un ſi grand cas de Roſet à la Cour de Savoie; on y redoutoit ſi fort ſon habileté, qu'elle lui fit offrir 3000 écus de rentes, ou 50000 écus de capital pour entrer à ſon ſervice; mais Roſet ne connoiſſoit d'autres biens que la proſpérité de Geneve ; auſſi l'excuſe de Roſet ne fut

point trouvée ſuffiſante ; le Conſeil lui refuſa ſa demande, parce qu'il ſavoit bien qu'on ne peut haïr ceux qu'on eſt forcé d'eſtimer, & qu'on reſpecte toujours l'homme vertueux, quand il eſt accompagné de vertus auſſi éclatantes.

Roſet préſenta au Conſeil en 1562 les Chroniques de Geneve; elles en furent reçues avec les plus grands applaudiſſemens. Le Conſeil ordonna même qu'on en liroit tous les jours une partie dans ſes ſéances, & que chaque Conſeiller en feroit une copie pour s'inſtruire des droits de la ville.

Roſet, au milieu de ſes grandes occupations, trouvoit des momens pour ſe livrer à l'étude ; il avoit appris le latin, le grec & l'allemand, & il cultivoit ces langues; il déchiffroit les vieux actes des archives; il avoit approfondi l'hiſtoire romaine comme homme d'Etat & comme Littérateur. Les lettres qu'on a de ce grand homme plaiſent par les idées ſages, vives & originales qu'elles renferment; mais elles intéreſſeront ſurtout les cœurs religieux par la piété qui les anime.

Le ſtyle des Chroniques de Geneve eſt clair, le récit vrai; mais la prudence de Roſet lui fit omettre pluſieurs faits qu'il convenoit de cacher.

Roſet fut digne d'être l'ami de Bonnivard, de Calvin, de Beze & de Chandieu, & il con-

tribua à leur bonheur par ſon amitié. Les ames des grands hommes s'entendent bientôt ; elles ſont faites les unes pour les autres ; elles ſympatiſent naturellement enſemble.

On vit Roſet quatorze fois Syndic, douze fois premier Syndic & ſept fois Lieutenant de police : il mourut en 1613, âgé de quatre-vingt ans ; & les Genevois qui liront ceci feront sûrement des vœux afin qu'il ait toujours parmi nous un grand nombre d'imitateurs.

Voyez *Hiſt. de Geneve par Spon ; Berenger ; Morery, Dict.*

CHESNE (Joſeph Du), de l'Eſturre en Armagnac, Seigneur de la Violette, Baron de Morancé & d'Iſerable, premier Médecin de Henri IV, ſon Ambaſſadeur auprès d'Emmanuel Philibert, Duc de Savoie, & vers les cantons Suiſſes.

La république de Geneve donna à Du Cheſne la bourgeoiſie en 1584, auſſi-tôt qu'il ſe fut retiré dans cette ville ; il entra dans le Conſeil des Deux-Cent en 1587, & on l'envoya en 1589 auprès de MM. De Sillery & De Sancy, Ambaſſadeurs de France en Suiſſe, afin de leur demander des ſecours & d'empêcher la paix que les Bernois vouloient conclure ſéparément avec le Duc de Savoie ; en 1592 il contribua à la paix

que la République fit alors avec ſes voiſins. C'eſt ainſi que ce nouveau citoyen devenoit digne d'appartenir à un Etat libre en s'occupant du bonheur de ſa nouvelle patrie.

Au milieu de ces travaux politiques, Du Cheſne cultivoit les lettres avec ſuccès ; il publia divers ouvrages de Poéſie & de médecine ; il paroît avoir été le premier qui ait employé en médecine le mercure doux ſous le nom de *Panchimagogue*, contre les maladies vénériennes ; il en faiſoit des pillules, qui porterent le nom de *Pillules de M. de la Violette.*

Du Cheſne mourut en 1609.

Du Cheſne prenoit le nom *de Quercetus*, *de Quercu*, *de Quercetanus.*

Voici les titres des ouvrages qu'il a publiés.

Ad Jacobi Auberti Vendonis de ortu & cauſis metallorum contrà Chemicorum explicationem brevis Reſponſio, 8°. *Lugduni*, 1575.

Sclopetarius ſivè de curandis vulneribus quæ ſclopetorum ictibus acciderunt, 8°. *Lugd.* 1576.

La Morocoſmie, ou de la folie, vanité & inconſtance du monde, en cent octonaires avec deux chants doriques de l'amour céleſte & du ſouverain bien, 4°. *Lyon*, 1583.

L'ombre de Garnier Stauffacher, tragi-comédie ſur l'alliance perpétuelle entre Zurich, Berne & Geneve, 4°. 1584.

Le grand Mirouer du monde, 4°. *Lyon*, 1587; & en latin, *ibid.* 1587.

Larmes, ou Chants funebres sur les tombeaux de deux hommes illluſtres & très-puiſſans Princes du Saint-Empire & de trois fleurs rares de notre France, perles précieuſes de notre tems, 4°. *Geneve*, 1592.

Opera medica, 8°. 1600.

De priſcorum Philoſophorum veræ medicinæ materiâ, preparationis modo, atque in curandis morbis præſtantiâ, itemque Conſilia medica de athritide, de calculo, nephritide, lue venereâ, 8°. *Genevæ*, 1603.

Ad veritatem hermeticæ medicinæ ex Hippocratis veterumque decretis, ac therapeuſi necnon vivæ rerum anatomiæ exegeſi, ipſiuſque naturæ luce ſtabiliendam, adversùs cujuſdam anonymi phantaſmata, Reſponſio, 8°. *Lutetiæ*, 1603.

Ad brevem riolani excurſum brevis Incurſio, 8°. *Marburgi*, 1605.

Diætæticon polihiſtoricon, 8°. *Pariſ.* 1606.

Tetras graviſſimorum totius capitis affectuum, ex doctiſſimorum Medicorum vigiliis & obſervatione elucubrata, cum ingente medicamentorum numero, 8°. *Marburgi*, 1506.

Pharmacopœa dogmaticorum reſtituta, 8°. *Pariſiis*, 1607.

Peſtis Alexicacus, 4°. *Pariſ.* 1608.

On a fait un recueil de toutes les Oeuvres de Du Chesne sous ce titre :

Quercetanus redivivus, seu Ars medica hermetica, ex Quercetani scriptis digesta operá Johan. Schrodi, 4°. *Francof. III Vol.* 1648.

Le premier Volume renferme *Ars medica medicatrix, seu Isagoge pathologica & therapeutica*; on trouve dans le second Volume *Ars medica auxiliatrix, seu diætetica, pharmaceutica & chirurgica*; enfin, le troisieme contient *Ars medica practica, seu de undecim variis morbis.*

Voyez *La Croix Du Maine, Du Verdier; Goujet, Biblioth. françoise, Tôm. XIV*; *Lipenii Biblioth. philosoph.*; *Manget, Biblioth. medica*; *Draudii Biblioth. classica; Le Citadin Genevois; Baillet, Jugemens des Savans, Dict. de Morery & de Bayle.*

SARASIN (Jean-Antoine), fils de Philibert, né à Lyon en 1548.

Sarasin fut reçu Docteur en médecine en 1567; il vint à Geneve, & on le choisit en 1584 pour lire en médecine dans l'académie : le Conseil des Deux-Cent l'avoit déjà fait entrer dans son corps pour profiter de ses lumieres; il en étoit membre depuis 1574. Henri IV l'avoit fait aggréger au corps des Médecins de Paris à cause de son grand savoir. Il mourut en 1598.

Saraſin exerça courageuſement la médecine dans Geneve; il affronta les maladies contagieuſes qui affligerent cette ville, & il remplit ce devoir avec la charité du Chrétien qui ſait ſe dévouer pour ſes freres, & le ſang-froid du héros qui oublie la mort dont il eſt menacé, & qui épie au milieu du danger le moment d'être utile : ſes obſervations lui fournirent les matériaux d'un ouvrage précieux ſur la peſte; on y reconnoît le Philoſophe dans les faits qu'il rapporte & les réſultats qu'il en tire, on y découvre encore le bon Littérateur par l'érudition qu'il ſait y répandre & par l'élégance de ſes expreſſions.

Johannis Antonii Saraceni de peſte Commentarius, 8°. *Genevæ*, 1571.

Opera Dioſcoridis grecè & latinè, cum ſcholiis, folio Genevæ, 1598. Il dédia cet ouvrage à Henri IV.

Voyez *Colonia*, *Hiſt. littéraire de la ville de Lyon*; *Manget*, *Bibliotheca medica*, *Tôm. IV*; *Leu*, *Lexicon*.

PORTUS (Æmilius), fils de François, né en 1551 : il fut Régent de la ſeconde claſſe en 1574, de la premiere en 1575, Profeſſeur en grec à Lauſanne en 1581, & à Heidelberg en 1592.

Il a publié *Omnes Davidis Pſalmi in grecum*

carmine heroico conversi, grecè & latinè, 8°. *Basileæ*, 1581.

Notæ in Thucydidem, fol. Francof. 1594.

Dyonisii Halicarnassæi antiquitatum romanarum Libri undecim, latinè redditi, in-12. *Genevæ*, 1603.

De Compotatione Grecorum, Heidelbergæ, 8°. 1604.

Aristoteles, de Arte rhetoricâ, grecè & latinè, cum notis, fol. Heidelbergæ, 1604.

Aristophanis Comediæ undecim, cum scholiis antiquis, studio Odoardi Besseti & Æmilii Porti, fol. Genevæ, 1607.

Suidæ Lexicon, fol. Genevæ, 1619. La meilleure édition est celle de Geneve : Portus ne pouvoit faire un bon ouvrage sur cet Auteur; il n'eut que l'édition de Milan sans aucun manuscrit; desorte qu'il laissa les fautes de l'édition d'Aldus & de celle de Bâle; il ne pensa pas même à corriger les fautes des Auteurs cités, ni à comparer Suidas avec lui-même pour le rendre plus correct.

Notæ in Euripidis tragedias, réimprimées *in*-folio à Cambridge en 1694.

Æmilius Portus montra sur-tout sa connoissance de la langue grecque par la belle traduction qu'il a donnée de Thucydide & par son édition de Xénophon.

Voyez *Thuani Hiſt.*; *Teiſſier*, *Eloges des Savans*, *Tom. III*; *Morhofii*, *Polihyſt*; *Freytag Analecta*; *Draudii Biblioth. claſſica*; *Leu*, *Lexicon*; *Morery*, *Dictionn.*

CRISPIN, ou CRESPIN (Jean), né dans l'Artois; il embraſſa la réformation auſſi-tôt qu'il put la connoître, & il vint à Geneve avec Théodore De Beze en 1548, pour y diriger de concert avec ce dernier une imprimerie; mais De Beze ayant pu employer entiérement ſes talens aux lettres, il laiſſa Criſpin ſuivre ſeul la vocation qu'ils avoient embraſſée. Ce Libraire-Imprimeur n'étoit ni entiérement un Manœuvre, ni uniquement un Marchand; c'étoit un Savant qui préſidoit à une imprimerie, & qui faiſoit le commerce des livres; il ne négligeoit rien pour imprimer des livres importans, pour rendre plus correctes les éditions qu'il donnoit, pour les enrichir de notes précieuſes. Auſſi la ville de Geneve, pour le fixer dans ſon ſein, lui donna la bourgeoiſie en 1555. Il mourut de la peſte en 1572, & ſon gendre, Euſtache Vignon lui ſuccéda dans ſon imprimerie.

Il a publié divers ouvrages.

Le Marchand converti, tragédie nouvelle, en laquelle la vraye & fauſſe religion, au parangon l'une de l'autre, ſont auſſi vif repréſentées, pour

entendre leur vertu & effort au combat de la conſcience, traduit du latin de Thomas Nagiorgus, avec une Epiſtre de Jean Creſpin, in-12. 1561, & en 1582.

L'Eſtat de l'égliſe, avec les diſcours des tems, depuis les Apôtres juſques à préſent, 8°. Geneve, 1562.

Homeri Opera grecè & latinè, cum ſcholiis grecis, ex recenſione Johan. Criſpini, in-16. 1560 & 1567.

Hiſtoire des Martyrs, contenant pluſieurs vies d'hommes exécutés pour la religion réformée, enſemble leurs diſputes & confeſſions de foi, fol. 1570. Cette hiſtoire fut d'abord compoſée en latin; enſuite, comme on le lit dans la préface, *la verſion fut faite par Simon Goulart ſur le latin de Jean Criſpin.* Théodore Tronchin dit dans ſa harangue funebre de Simon Goulart, *Hiſtoriæ Martyrum primordia debentur Johanni Criſpino, noſtro Goulartio debemus colophonem.*

Voici quelques autres livres de Jean Criſpin, dont je n'ai pu découvrir les éditions originales.

Bibliotheca ſtudii theologici, ex Patribus collecta, fol. 1581.

Johan. Criſpini in Juſtiniani inſtitutionum Libri quatuor, 8°. Francof. 1591.

Tractatus de Apoſtatis. C'eſt un commentaire ſur la troiſieme loi du Code, relative aux apoſ-

tats; il composa cet ouvrage en faveur de Calvin, pour répondre au commentaire de Baudouin *De famosis Libellis.*

Voy. *La Caille, Hist. de l'imprimerie*; *Baillet, sur les Imprimeurs*; *Balduini Responsio ad Calvinum*; *Postera Scaligerana*, *La Croix Du Maine, Du Verdier*; *Le Long, Bibliotheque hist. de la France*; *Goujet, Bibliotheque françoise, Tom. XIII*; *Lipenii Bibliotheca theolog.*; *Draudii Bibliotheca classica*; *Colomie, Biblioth. belgica*; *Bayle, Dict. critique*; *Morery.*

TOURNES (Jean De), fils de Jean; il n'égala pas son pere par ses talens pour l'imprimerie; mais il le surpassa par son savoir & ses travaux littéraires; il s'établit à Geneve en 1584.

On attribue à Jean De Tournes des notes sur Pétrone, imprimées à Geneve.

Insignium aliquot virorum seu Philosophorum Icones, cum eorumdem vitâ, Tornæsio collectore, 8°. *Lugd.* 1559.

Le Capitaine de Jérôme Cataneo, ou Maniere de fortifier les places & de les défendre, traduit de l'italien, 4°. *fig. Lyon*, 1574.

Le dernier Volume des Nouvelles de Blandel, traduit de l'italien, 8°. *Lyon*, 1574.

Ecurie de Mario De Pavari, traduit de l'italien, fol. Lyon, 1581.

Chroniques

Chroniques de Savoie, extraites pour la plupart de M. Guillaume Paradin, troiſieme édition, enrichie & augmentée en divers endroits, & continuée juſques à la paix de 1601, *fol. Cologny*, 1601. De Tournes fut l'Auteur de ces changemens, & il dédia ſon ouvrage au Roi de France.

Voyez *Colonia, Hiſtoire littéraire de la ville de Lyon.*

BEAULIEU (Euſtorg, ou Hector De) vivoit en 1546; il naquit à Beaulieu dans le bas Limouſin. Il fut Prêtre, Muſicien, Organiſte : enfin, après avoir embraſſé la réformation, il exerça le ſaint miniſtere dans Geneve. Il eſt connu par quelques ouvrages.

Poéſies françoiſes, 8°. *Lyon*, 1537.

Chrétiennes Réjouiſſances, amas de pluſieurs chanſons, 8°. 1546.

Pater & Ave *des ſolliciteurs de procès*, 8°. 1546.

Il a mis en muſique trente-neuf chanſons.

Voyez *La Croix Du Maine & Du Verdier.*

BIENVENU (Jacques), citoyen de Geneve.

On ſait ſeulement que Jacques Bienvenu a fait une comédie, qui eſt une ſatyre dégoûtante des ſciences & de la médecine de ce tems-là.

Comédie du Monde malade & mal panſé, récitée à Geneve le 11 *Mai* 1568, *au renouvellement des alliances d'entre les nobles & illuſtres républiques de Berne & Geneve*, 8°. 1568.

LÉOPARD (Charles), Miniſtre de Geneve en 1559.

Cet homme eſt peu connu; il a publié *Le Glaive du Géant Goliath*, 8°. 1561.

Voyez *Hiſtoire des Egliſes de France par Beze, Tom. I, pag.* 199; *La Croix Du Maine, Tom, I.*

MARTIN (Arnoult), de Hautteville en Champagne, Bourgeois de Geneve en 1593. M. De Chambaud, Gouverneur d'Aubénas, le demanda au Conſeil en 1602, qui le lui accorda. Quand il fut en France, on découvrit ſon avarice; on lui offrit une ſomme d'argent pour abjurer la réformation; & il abjura en 1603, mais il renonça une ſeconde fois au papiſme, & il publia un livre intitulé, *Rétractation de la profeſſion de la foi romaine.*

BADIUS (Conrad), fils de Joſſe, célebre Imprimeur de Paris.

Conrad Badius ſurpaſſa ſon pere, comme Auteur, par ſon ſavoir, & comme Imprimeur par la beauté de ſes éditions. Après avoir em-

braſſé la réformation, Conrad Badius vint à Geneve, où il fut reçu Miniſtre de la parole de Dieu, & où on lui donna la bourgeoiſie en 1555. Malgré ſes nouvelles occupations, il ne négligea pas l'imprimerie, & il a paru divers livres auxquels il mit ſon nom comme celui de l'Imprimeur. Tels furent la Bible, le Nouveau Teſtament, mais ſur-tout la Vulgate, diviſée pour la premiere fois en verſets, qu'il imprima pour Robert Etienne & divers ouvrages de Calvin.

Il avoit mérité l'amitié de Calvin & de Beze, & il mourut, vraiſemblablement attaqué de la peſte, en 1562 : l'épitaphe qui lui fut faite par Henri Etienne laiſſe conjecturer qu'il étoit encore jeune.

Badius traduiſit le premier Alcoran des Cordeliers & il compila le ſecond, ajoutant à l'un & à l'autre de ſanglantes notes marginales.

La premiere édition de ce livre étoit ſous ce titre : *l'Alcoran des Cordeliers, tant en françois qu'en latin, c'eſt-à-dire, Recueil des plus notables bourdes & blaſphêmes impudens de ceux qui ont oſé comparer St. François à Jéſus-Chriſt, par Eraſme Albere du grand livre des Conformités, jadis par frere Barthelemi De Piſe, Cordelier en ſon vivant, & traduit du latin, accompagné d'annotations, par Conrad Badius, imprimé à Geneve chez Conrad Badius, in-12. 1556.*

L'Alcoran des Cordeliers, extrait mot à mot de ce malheureux livre des Conformités de St. François avec Jéſus-Chriſt, imprimé à Geneve par Conrad Badius, 8°. 1560.

Il fut réimprimé à Geneve en 1578.

Les Vertus de Noſtradamus, en rimes françoiſes, 8°. 1562.

Comédie contre Caſtalion.

Maittaire donne dans ſes *Annales typographicæ* un catalogue de tous les livres imprimés par Conrad Badius.

Voyez *Miræus De Scriptor, Sæc. XVI; Origine de l'Imprimerie; Baillet, Jugemens des Savans; Du Verdier; La Croix Du Maine; Vogt, Catalogus librorum rar.; Lipenii Biblioth. theologica; Placcius, de Anonym.; Journal des Savans, Janvier* 1684; *Morery, Bayle, Proſper Marchand.*

La Faye (Antoine), en latin *Fayus.*

La Faye fut Régent de la ſixieme claſſe dans le college de Geneve en 1561; enſuite il devint Principal en 1570, Profeſſeur de philoſophie en 1577, Recteur de l'académie & Paſteur en 1580, Profeſſeur de théologie en 1584: on lui donna la bourgeoiſie en 1568.

La Faye gagna l'attachement & l'eſtime de Calvin & de Beze par ſon mérite; il accompagna même ce dernier au colloque de Montbeillard.

Les connoiſſances de La Faye étoient non-ſeulement univerſelles; elles furent encore profondes; il ſe fit recevoir Docteur en médecine en 1574. La Compagnie des Paſteurs chargea La Faye en 1587 de compoſer la Préface de la verſion de la Bible avec Perrot, Goulart & Rotan : Beze la revit au mois de Janvier de 1588, & elle fut approuvée. La Faye mourut de la peſte en 1615.

Les ouvrages qu'il a publiés ſont les ſuivans :

Joſephe, Hiſtoire des Juifs, traduite en françois par Antoine La Faye, fol. Geneve, 1560.

De vernaculis Bibliorum Interpretationibus & ſacris vernaculâ linguâ peragendis Diſputatio, Genevæ, 4°. 1572.

L'Hiſtoire romaine de Tite-Live, aſſavoir, les trente-cinq Livres reſtans de tout l'œuvre contenue dès la fondation de Rome juſques au tems d'Auguſte, fol. 1582.

Diſputatio de verbo Dei, 4°. *Genevæ*, 1591.

Diſputatio de traditionibus adversùs Pontificios, 4°. 1592.

Diſputatio de Chriſto Mediatore, 4°. 1597.

Diſputatio de bonis operibus, 4°. 1601.

Antonii Fayi Geneva liberata, 8°. 1603.

Replique chrét. à la Réponſe de M. Fr. De Sales, ſe diſant Evêque de Geneve, *ſur le traité de l'adoration de la croix, par Ant. La Faye*, 8°. 1604.

Enchiridion disputationum theologicarum, 8°. 1605.

Υπομνηματα de vitâ & obitu Bezæ, 4°. 1606.

Commentarius in Epistolam ad Romanos, 8°. 1608.

Commentarius in Ecclesiasten & Psalm. XLIX, 8°. 1609.

Commentarius in Psalm. XLIX & LXXXVII, 8°. 1609.

Commentarius in priorem Epistolam ad Timotheum, 8°. 1609.

Emblemata & Epigrammata selecta ex stromatis peripateticis, 1610.

Jacobi Lectii Oratio funebris.

Voyez *Thevet*; *Le Long*, *Bibliotheca sacra*; *Lipenii Biblioth. theolog.*; *Du Verdier.*

LECT (Jacques), fils de Barthelemi, né à Geneve en 1560; il est connu des Jurisconsultes par le nom de *Lectius.*

L'amour de la patrie, l'étude des sciences utiles, un travail infatigable développerent le génie du seizieme siecle, & firent vivre les grands hommes de ce tems-là utilement pour le bonheur de leur pays, de leurs contemporains & des hommes. Si l'on trouve là quelques-unes des causes principales de la crise heureuse qui opéra les grands progrès qu'on fit alors dans les scien-

ces, on s'étonnera moins si notre siecle est plus oisif, & si ses travaux littéraires sont moins propres à l'honorer aux yeux de la postérité.

Jacques Lect fit ses études d'humanités & de philosophie à Geneve; il étudia le droit sous Cujas, & se distingua si fort dans cette étude, qu'il devint l'ami intime de son maître.

De Beze avoit apprécié le mérite de Lect: les grands hommes qui ont de belles ames s'empressent à s'aimer, & trouvent le bonheur lorsqu'ils peuvent se rendre service. De Beze engagea le Conseil de Geneve en 1583 à donner à Lect une chaire de droit: il fut fait Conseiller d'Etat en 1584, & quoique les fonctions de ce nouvel emploi fussent extrêmement penibles dans les circonstances fâcheuses où se trouvoit alors la République, son patriotisme fit trouver à Lect du tems & des forces pour continuer ses leçons de jurisprudence, & même pour faire en 1587 les leçons de belles lettres, lorsqu'on fut obligé de renvoyer le Professeur qui les enseignoit.

Lect parvint quatre fois aux premieres charges de l'Etat; mais il ne put obtenir qu'une fois la place de Lieutenant de police: sa sévérité & sa vigilance effrayoient ceux qui pouvoient en redouter les effets.

Les grands hommes sont grands dans tout ce qu'ils font; Lect se distingua dans l'administra-

tion des affaires publiques comme dans l'académie ; il eut le bonheur de ſe voir toujours rendre la juſtice qu'il méritoit ; l'envie ſemble avoir oublié de le perſécuter. Dans toutes les affaires épineuſes, la République chargeoit Lect des commiſſions les plus importantes ; ſa dextérité pour les manier en aſſuroit le ſuccès. La République, épuiſée par la guerre de 1589, envoya Lect en Angleterre auprès de la Reine Eliſabeth, pour lui demander des ſecours ; il eut l'adreſſe de ſurmonter les difficulés que cette Princeſſe mit à ſes demandes, & de réſiſter aux procédés honnêtes avec leſquels on vouloit le renvoyer : il obtint la permiſſion de faire une collecte en Angleterre ſous la direction de l'Archevêque de Cantorbéry, & il reçut par ce moyen 15000 livres.

Ces reſſources furent bientôt épuiſées ; la ſituation de Geneve devenoit toujours plus critique ; toutes ſes eſpérances s'évanouiſſoient ; mais elle s'appuie encore ſur ſes grands hommes ; elle jette les yeux ſur Lect, & elle le charge de faire de nouveaux efforts auprès de la Reine Eliſabeth pour l'intéreſſer au ſort de la République. La Reine témoigna à Lect la plus haute eſtime & le plus vif attachement pour Geneve ; mais elle lui déclara que l'état de ſes affaires ne lui permettoit pas de céder à ſon inclination.

Lect fut plus heureux auprès du Prince d'Orange & des Etats-Généraux, qui lui accordèrent 14000 livres, pourvu que la République les employât au rétabliſſement de l'académie, dont on avoit renvoyé les Profeſſeurs.

C'eſt au milieu de toutes ces négociations que Lect compoſa la plupart des ouvrages qu'il a laiſſés. Les éditions originales en ſont très-rares; mais on a fait une collection de tout ce qu'il a publié ſur le droit dans celle qui porte le titre de *Theſaurus juris romani, continens rariora meliorum Interpretum opuſcula, in quibus jus romanum explicatur, emendatur, illuſtratur, in-folio quinque Vol. Lugd. Batav.* 1725.

La paix de Vervins, ſignée le 12 Juin 1598, donna du repos à la République; mais elle ne la tranquilliſa pas parfaitement. Le Duc de Savoie continuoit à faire valoir les droits qu'il croyoit avoir ſur Geneve; il fit même propoſer la conférence d'Hermance pour les diſcuter; la République chargea Lect, Maillet, Dauphin, Roſet & Saraſin de ſoutenir les ſiens; mais Lect travailla preſque ſeul aux pieces qu'on y préſenta.

Cette conférence fut rompue, & Henri IV déclara la guerre au Duc de Savoie en 1600. Lect fut alors envoyé auprès du Roi de France pour obtenir de lui le pays de Gex & le mandement de Gaillard; mais la paix ſe fit; la Ré-

publique n'obtint rien, & Henri IV ſe contenta de faire comprendre tacitement la République dans ce traité.

Le duc de Savoie ayant fait une tentative inutile pour ſurprendre Geneve par eſcalade, le 12 Décembre 1602, voulut juſtifier ſa conduite aux yeux des cantons par le Comte De Tournon ſon Ambaſſadeur; mais Lect & la juſtice effacerent bientôt les impreſſions ſiniſtres que le Comte avoit ſemées, & il obtint tous les ſecours que la République l'avoit chargé de ſolliciter.

La religion proteſtante fut attaquée dans ce tems-là par le Préſident Favre dans un ouvrage rempli d'imputations calomnieuſes & de mauvais raiſonnemens : le Conſeil, protecteur de la patrie, regarde comme le premier de ſes devoirs de repouſſer les traits qu'on lance pour attaquer la religion, qui eſt la baſe de notre bonheur; il lui cherche un défenſeur; il le trouve dans ſon ſein. Je le répéterai toujours, la piété, la religion ſont les traits qui caractériſent les grands Magiſtrats, les profonds Juriſconſultes, les habiles Négociateurs de notre ville pendant le ſeizieme ſiecle. Lect compoſa un ouvrage excellent de controverſe.

Jacques Lect mourut au mois d'Août 1611 : ſes ouvrages littéraires illuſtreront toujours Geneve; ſes travaux politiques aſſurerent à la Ré-

publique sa liberté & son indépendance : la reconnoissance place avec enthousiasme son éloge sur les levres des Genevois que l'idée de la patrie peut encore émouvoir, & j'ose proposer ce vertueux patriote pour modele aux Magistrats, aux Gens de lettres & aux citoyens.

Voici les ouvrages publiés par Jacques Lect.

Q. Aurelii Symmachi Epistolarum Libri decem: Jacobus Lectius restituit, notis auxit, 8°. *Genev.* 1587, *novis epistolis adornavit*, 1590.

Ad Modestinum de pœnis Liber, 8°. *Genevæ*, 1592.

Ad Aemilium Macrum de publicis judiciis Liber, 8°. *Lugd.* 1597.

Jonach, seu poetica Paraphrasis ad eum Vatem, 4°. 1597.

Jacobi Lectii Modus, Carmen, 4°. *Genevæ*, 1602.

Adversùs Codicis Fabriani τα πρωτα πανοδ&x præscriptionum theologicarum Libri duo, 8°. *Genevæ*, 1607.

Orationes quatuordecim, *in*-12. *Genevæ*, 1615. On a joint à cette collection celle de ses épîtres dédicatoires; on y trouve *Oratio de studiis liberalibus publica ob mala non deserendis*, 8°. *Genevæ*, 1592.

Oratio de vitâ Antonii Sadeelis, 8°. 1593.

Oratio de vitâ Æmilii Papiniani & scriptis, 8°. 1594.

Orationes duæ de vitâ & ſcriptis Domitii Ulpiani, 8°. *Genevæ*, 1601.

Academiæ Genevenſis παλιγγενεσια, ſeu Panegyricus Chriſto Liberatori, *Genevæ*, 1603.

Μακαριτης, ſivè in ſuo bonorumque omnium luctu, ex Theodori Bezæ morte ſuſcepto, Conſolatio, *Genevæ*, 1606.

Lacrimæ Lectianæ, ſeu de Principis Friderici Anhaltini vitâ Jacobi Lectii Oratio, *Genevæ*, 1610.

Claudio Maſtyx, ſeu adversùs Scriptorem nuperum, de vitâ & miraculis Claudianis Oratio apologetica, 4°. *Genevæ*, 1610.

Pro Errico Quarto, cui Magno *cognomentum, επιταφιος λογος*, 4°. 1611.

De Memoriâ Oratio.

De officio Principis Orationes tres, publicè recitatæ à Principibus Anhaltinis in inclytâ academiâ Genevenſi.

Poematum Liber unus, 8°. *Lugduni*, 1595.

Eccleſiaſtes, heroico carmine expoſitus, 4°. *Genevæ*, 1588.

Hymnus περι ευχαριστιας, 4°. *Genevæ*, 1605.

Poemata varia, nempè Sylvæ, Elegiæ, Epigrammata, Epicedia, Eccleſiaſtes, Jonah, 8°. *Genevæ*, 1609.

Poetæ Greci veteres heroici, grecè & latinè, ex recenſione Jacobi Lectii, *fol. Genevæ*, 1606.

Certaminis Pigmæorum cum Gruibus Descriptio, opus posthumum Jacobi Lectii, 8°. *Genevæ*, 1613.

Franciſci Hottomanni Opera, curâ Jacobi Lectii edita, fol. Genevæ, tria Volum. 1599.

Jacques Lect fut chargé par le Conſeil avec Jean Saraſin de répondre à un livre publié ſous le titre du *Cavalier Savoyſien*, dans lequel on vouloit attaquer les droits de la République. Ce même homme qui écrivoit ſouvent avec l'éloquence d'un Orateur, avoit encore le courage d'un bon citoyen : il compoſa en 1586 un très-beau diſcours pour engager les Conſeils à déclarer la guerre au Duc de Savoie, & il préſenta en 1611 un Mémoire pour répondre à un Manifeſte dans lequel le Duc de Savoie vouloit établir les droits qu'il croyoit avoir ſur Geneve.

Jacques Lect a pris quelquefois le titre de *Civis Reipublicæ Venetæ.*

Voyez *Hiſt. de Geneve par Spon, Tôm. I ; par Berenger, Tôm. II, Niceron, Tôm. XXX ; Everardi Ottonis Theſaurus juris romani ; Draudii Bibliotheca claſſica ; Placcius, de Anonym. ; Leu, Dictionn.*

COLLADON (David), fils de Germain, Profeſſeur de droit en 1584, Conſeiller d'Etat en 1604.

Il a compoſé des *Mémoires ſur l'Hiſtoire de*

Geneve, qui ſont reſtés en manuſcrit, & ſon hiſtoire ne préſente rien à préſent qui puiſſe intéreſſer le public & les Littérateurs.

PACIUS (Jules à Bériga), né à Vicence en 1550; il reçut une bonne éducation & il en profita; à l'âge de treize ans, il compoſa un traité d'arithmétique; mais, quoique ſon goût l'entraînât vers les mathématiques, l'intérêt le décida vraiſemblablement pour la juriſprudence, qu'il étudia à Padoue, où il fut reçu Docteur.

Livré aux ſciences qu'il chériſſoit, il ne ſe borna pas à entaſſer uniquement les idées des autres dans ſon cerveau; mais il aimoit à penſer par lui-même, à eſtimer la valeur réelle des connoiſſances humaines par leur influence ſur le bonheur des hommes; il cherchoit les bornes des ſciences qu'on cultivoit pour les repouſſer; il auroit voulu trouver les rapports qui les uniſſent, & montrer la vraie ſcience comme le réſultat & l'enchaînement de toutes les idées poſſibles. Auſſi il n'eſt point reſſerré dans le dédale du droit; il n'eſt point arrêté par les queſtions oiſeuſes de ce qu'on appeloit dans ce ſiecle-là *Philoſophie*; il ſent que la théologie n'eſt point la ſomme de St. Thomas; il remonte aux principes généraux de toutes ces ſciences & il devient Juriſconſulte profond, Philoſophe raiſon-

nable & Théologien judicieux; il s'occupa en particulier des grandes queſtions ſur la religion qui occupoient alors l'Europe; il prend la réſolution d'embraſſer la religion réformée, & il vint à Geneve pour la profeſſer.

Le goût qu'on avoit dans Geneve pour la vraie ſcience & l'empreſſement avec lequel on recherchoit les vrais Savans firent bientôt connoître Pacius, & lui firent donner en 1576 la bourgeoiſie avec une chaire de philoſophie; il fut fait Profeſſeur de droit en 1582; &, en 1585, il fut forcé de quitter Geneve, parce que les malheurs de la République ne lui permirent plus de payer les Profeſſeurs de l'académie. Pacius alla à Heidelberg, où il enſeigna le droit pendant dix ans; mais il quitta cette univerſité à la ſollicitation du Duc de Bouillon, qui vouloit l'attirer à Sedan pour en illuſtrer l'académie.

Le penchant de Pacius pour Geneve le ramena dans cette ville en 1596, & le rendit à la chaire de droit qu'il avoit eue; mais il la quitta de nouveau pour aller à Nîmes, où il fut appelé. La pauvreté de Pacius & le nombre de ſes enfans le forçoient de calculer la grandeur des honoraires qu'on lui offroit & de choiſir les lieux où ils étoient les plus conſidérables: auſſi, comme ſon mérite le faiſoit ſouhaiter par-tout,

on le mit à l'enchere, & il quittoit l'académie où il étoit le moins payé pour aller illuſtrer celle qui lui promettoit le plus de profit. C'eſt ainſi qu'il quitta Nîmes pour Montpellier & Aix; c'eſt ainſi qu'il revint à Montpellier & qu'il alla à Valence en 1618. Le Grand Duc voulut le faire venir à Piſe, & Leyde lui offrit une chaire de droit dans ſon univerſité; mais il refuſa ces deux invitations pour retourner à Padoue; il n'y reſta que peu de tems, & il reprit ſa place à Valence, où il mourut en 1635.

Pacius ſe fit eſtimer & chérir dans tous les lieux où il enſeigna, & il n'y eut aucune académie qui ne fît des tentatives pour le mettre au rang de ſes Profeſſeurs. La République de Veniſe le créa Chevalier de St. Marc, parce qu'il avoit ſolidement établi ſes droits dans un traité intitulé, *De antiquo Jure Maris Adriatici.*

Le Pere Niceron & Comnenus ont prétendu que Pacius étoit mort catholique-romain : les converſions ſont auſſi difficiles à faire croire, quand elles ne coûtent qu'un trait de plume, qu'à produire réellement. Gaſſendi, qui pouvoit être mieux inſtruit que Niceron & Comnenus, ne permet pas d'imaginer le catholiciſme de Pacius : dans ſon Eloge de Peireſe, Gaſſendi peint les efforts de ce dernier; il raconte leurs controverſes religieuſes pour convertir Pacius;

il

il parle de la mort de Pacius, des regrets qu'elle causa à Peiresc ; mais il ne fait pas mention de ses succès pour la conversion de son ami ; & je ne crois pas qu'après tout ce que Gassendi avoit dit des disputes de ces deux Savans il eût négligé de couronner celui qu'il vouloit louer, en lui refusant une victoire glorieuse, s'il l'avoit réellement obtenue.

Voici les ouvrages que Pacius a publiés.

De rebus creditis Tractatus, fol. Spiræ, 1566.

In legem Frater à fratre, *de conditione indebiti Commentarius*, 8°. *Genevæ*, 1578.

Corpus juris civilis cum argumento, summis & notatis Julii Pacii, fol. Genevæ, 1580.

Consuetudines Feudorum, partim ex editione vulgatâ, partim & Cujatianæ vulgatæ appositâ, Constitutiones Frederici Secundi, Imperatoris, extravagantes, Liber de pace Constantiæ, fol. Genevæ, 1580.

Justiniani Imperatoris institutionum juris Libri quatuor, Collectanea legum duodecim Tabularum ex collectaneis Johan. Crispini ; Julii Pacii Tabulæ de ratione ordinis in Pandectis codice & institutionibus servati, fol. Genevæ, 1580.

Aristotelis Organum, hoc est, Libri omnes ad logicam pertinentes, græcè & latinè, cum notis perpetuis, 8°. *Morgiis*, 1581 : l'édition de 1598 est la meilleure.

De juris civilis difficultate ac docendi methodo Oratio, 8°. 1586.

J. Pacii J. C. ad novam Friderici Secundi, Imperatoris, institutionem, quæ est de Studiosorum privilegiis, Liber singularis; ejusdem Comentarius in Papinianum de fructibus inter virum & mulierem, soluto matrimonio, dividendis, 8°. *Spiræ*, 1587.

Sapientissimi Curopalatæ de officialialibus palatii Constantinopolitani & officiis magnæ ecclesiæ Libellus, grecè & latinè nunc primùm editus, ex bibliothecâ Jul. Pacii, 8°. 1588.

Synopsis juris civilis, fol. Lugd. 1588.

Argumenta in leges duodecim Tabularum, in Ulpiani & Caji titulos., 8°. 1589.

De honore Orationes duæ, 8°. *Spiræ*, 1591.

Epitome juris secundùm ordinem institutionum, in-12. *Spiræ*, 1593.

Institutiones logicæ, 8°. *Sedani*, 1595.

Commentar. ad quartum librum codicis de rebus abditis, seu de obligationibus, fol. Spiræ, 1596.

Aristotelis naturalis Auscultationis, Libri octo, cum Commentariis, 8°. *Francofurti*, 1596.

Aristotelis de animâ Libri tres, grecè & latinè, Jul. Pacio Interprete, 8°. *Francofurti*, 1596.

De juris methodo Libri duo, 8°. 1597.

Theses ex prioribus Pandectarum juris civilis libris confectæ, in-12. *Spiræ*, 1598.

Inſtitutiones logicæ, Bernæ, 1600.

Ariſtotelis de cælo Libri quatuor, de interitu Libri ambo, Meteorologicorum quatuor, de mundo, parva naturalia, grecè & latinè, cum recenſione textûs & notis, 8°. *Francofurti*, 1601.

Commentarius ad legem tranſigere, de tranſactionibus, in-12. *Lugd.* 1604.

Analyſis inſtitutionum Imperialium, 8°. *Lugd.* 1605.

Enantiophanon, ſeu legum conciliatarum Centuriæ ſeptem, 8°. *Hanoviæ*, 1605.

Doctrinæ peripateticæ Tomi tres, Aureliæ Allobrogum, 4°. 1606.

Iſagogici Libri in inſtitutiones imperiales Digeſta codicem decretales, fol. Lugd. 1606.

Methodicorum ad Juſtinianeum Codicem Libri tres, de Contractibus Libri ſex, 8°. *Pariſiis*, 1606.

Synopſis, ſeu Economia juris utriuſque, tabulis & annotationibus illuſtrata, fol. Lugd. 1616.

De dominio Maris Adriatici Diſceptatio inter Regem Hiſpaniæ & Regem Neapolitanum & Rempublicam Venetam, 8°. *Lugd.* 1619.

Selecta ex inſtitutionibus imperialibus, cum Anacephalæoſi, 8°. *Lugduni*, 1638.

Poſthumus Pacianus, ſeu Definitiones juris utriuſque poſthumæ, auctæ à Joh. Ant. Corvino, 8°. *Amſtelodami*, 1659.

Voyez *Lorenzo Craſſo*, *Elogia*; *Niceron*, *Tom. XXXIX*; *Nicolai Comneni Papadoli Hiſt. Gymnaſii Patavini*; *Freheri Theatrum*; *Bruckeri Hiſt. philoſophiæ*; *Dict. de Morery*, *de Chauffepié*; *Draudii Biblioth. claſſica*; *Lipenii Biblioth. juridica*, *Biblioth. philoſ.*

BOURGOING (François), né dans le Nivernois : il fut ſurnommé *D'Agnon.*

Bourgoing fut Chanoine de l'égliſe de Nevers; il ne ſe contenta pas de jouir des rentes de ſon canonicat; il étudioit encore la théologie : il entendit parler de la réformation; il en goûta les idées, il vint à Geneve les adopter. Bourgoing fut reçu Miniſtre de la parole de Dieu; il deſſervit d'abord une égliſe de campagne; enfin il fut appliqué au ſervice de la ville en 1545; on lui donna la bourgeoiſie en 1556; mais ces marques de conſidération ne purent le fixer à Geneve; il demanda un congé pour aller ſervir l'égliſe de Troyes, & on le lui accorda.

Il a traduit toutes les Oeuvres de Flavius Joſeph, dont on fit d'abord deux éditions à Lyon; mais le frere de Laval la corrigea ſur l'original grec, & elle fut imprimée à Paris en 1570.

Hiſtoire eccléſiaſtique, extraite en partie des Centuries de Magdebourg : le premier Volume parut in-fol. à Geneve en 1560, *& le ſecond Volume*

en 1563. Il a pouſſé cette hiſtoire juſques à Theodoſe le Grand.

Paraphraſe, ou brieve Explication ſur le Catéchiſme, in-16. Lyon, 1564.

Abraham Dupon, dans ſon Expoſition du catéchiſme, dit que Bourgoing avoit fait un Commentaire ſur le catéchiſme plus pour les Paſteurs que pour le troupeau.

Voyez *Du Verdier, La Croix Du Maine; Lipenius, Bibliotheca theolog.; Fabric. Bibliotheca greca.*

POLANUS (Amand), né à Troppau en Siléſie en 1561 : il fut Lecteur en théologie à Geneve en 1595; enſuite il fut fait Profeſſeur en théologie à Bâle en 1596, où il mourut en 1610. Il s'eſt diſtingué par ſon érudition, & ſur-tout par ſon jugement; il avoit approfondi les queſtions les plus difficiles de la théologie; il ſavoit très-bien le grec & l'hébreu; il a publié divers ouvrages.

Orationes quatuor de incarnatione Chriſti, crucis ejus ſcientiâ, & morte Ælocampadii, Baſileæ, 1597.

Analyſis Malachiæ Prophetæ, 8°. 1597.

De æternâ Dei Prædeſtinatione, 8°. *Baſileæ*, 1598.

Analyſis Libri Hoſeæ Prophetæ, 8°. *Baſileæ*, 1599.

Partitiones theologicæ juxtà naturalis methodi leges, circà fidem & bona opera, 8°. *Basileæ*, 1599.

Commentarius in Danielem contrà Bellarminum, 4°. *Basileæ*, 1599.

Erklarung etlicher ſtreitigen Puncten in religions Artikeln von Chriſto und der ewigea Gnaden Wahl Gottes, in frag und Antworten; 8°. *Baſel.*, 1600.

Oratio de quatuor monarchiis, 4°. *Basileæ*, 1601.

Polychronii Diac. Arg. in Ezechielem Prophetam, grecè, 1602.

Exegeſis in Threnos, 8°. *Basileæ*, 1603.

Inſtitutio de methodo ſacrarum concionum, 8°. *Basileæ*, 1604.

Prælectiones de nativitate Chriſti, 8°. *Basileæ*, 1605.

In Epiſtolâ ad Coloſſenſes, 8°. *Basileæ*, 1607.

Symphonici Catholica, ſeu dogmatum hodiernæ eccleſiæ, ex præſcripto Dei verbo reformatæ, 8°. *Basileæ*, 1607.

Exegeſis in aliquot vaticinia Veteris Teſtamenti circà Chriſtum, 8°. *Basileæ*, 1608.

Commentarius logicâ analyſi & theologica ἐνθεσει tradita, 8°. *Basileæ*, 1608.

Syntagma theologiæ chriſtianæ, fol. Basileæ, 1609.

Voici des ouvrages posthumes, ou qui ont été réimprimés après la mort de Polanus sur des éditions antérieures que je n'ai pas connues.

De ratione legendi cum fructu Auctores, imprimis sacros, & dignoscendi in illis proposita & argumenta tractata, 8°. *Basileæ*, 1611.

Collegium Anti-Bellarminum, 8°. *Basileæ*, 1613.

Mellificium, seu Expositio Symboli apostolici circà incarnationem, 8°. *Ambergæ*, 1613.

Exegesis in Psalmos XV--- XXII, 8°. *Basileæ*, 1614.

On a fait un recueil des principaux ouvrages théologiques d'Amand Polanus; il porte ce nom:

Amandi Polani Syntagma theologiæ christianæ, fol. Francofurti, 1653.

Voyez *Freheri Theatrum*; *Melchior Adams in Vitis Theologorum Germanorum; Athenæ Rauricæ; Lipenii Biblioth. theolog.; Crenii Animadversiones, Pars XIII.*

GOULART (Simon), né à Senlis en 1543 : il échappa heureusement aux bourreaux de la St. Barthelemi, & il se refugia à Geneve en 1566; il y fut accueilli comme il le méritoit; ses talens, ses vertus le rendirent cher à tous ceux qui le connurent. On lui donna la bourgeoisie en 1571, & il exerça depuis lors le saint mi-

niſtere dans Geneve d'une maniere diſtinguée, juſques en 1628 qu'il mourut, âgé de quatre-vingt-ſix ans. Goulart fut ſouvent refuſé par le Conſeil à diverſes égliſes, qui le demanderent pour leur Paſteur; mais on lui permit en 1576 d'aller édifier pendant quelque tems les égliſes du Forez; on lui accorda la même grace en 1582 pour les égliſes de la Champagne, & en 1600 pour celle de Grenoble. Il ſuccéda à Théodore De Beze dans la préſidence de la Compagnie des Paſteurs.

Cet homme laborieux avoit d'abord étudié le droit; mais il ſe conſacra bientôt à la théologie, ſans négliger les autres ſciences. Il étoit une bibliotheque vivante; il liſoit avec une rapidité prodigieuſe & une ſûreté incroyable : auſſi ſon érudition étoit très-vaſte ſur chaque objet, & elle s'étendoit à tout. Il ſembleroit que ce ſiecle inſpira le goût du travail & donna des forces pour travailler : les hommes n'étoient pourtant alors ni plus robuſtes ni plus intelligens qu'à-préſent; & quoiqu'ils euſſent moins de ſecours, ils s'occupoient avec plus d'utilité : je n'en ſais point trouver d'autre cauſe que celle-ci: ils connoiſſoient mieux que nous le prix du tems, & ils ſavoient mieux l'employer; peut-être penſoient-ils plus aux autres & moins à eux; peut-être étoient-ils moins ſubjugués par le monde,

par les plaiſirs de la ſociété, par les inconvéniens de la vie ſociale. Je ne ſais à quoi attribuer leur fécondité; mais on ſera étonné quand on verra la quantité prodigieuſe d'ouvrages que Simon Goulart a compoſés, quand on ſaura qu'il y en a pluſieurs qui ſont eſtimables, quand on apprendra qu'il fit trois voyages en France pour aider de ſes conſeils les égliſes réformées, qu'il prêchoit réguliérement deux ou trois fois dans la ſemaine, & qu'il prêcha encore quatorze jours avant ſa mort. Oh! que la vieilleſſe eſt heureuſe quand elle offre le tableau d'une vie pleine de jours utiles, & que la mort eſt douce quand on ſait qu'on a bien rempli la vocation impoſée par la Providence!

Joſeph Scaliger faiſoit un grand cas de Simon Goulart; il l'appeloit ſon ami. La réputation de ce grand homme avoit pénétré dans les Cours des Princes, où l'on s'informe peu des Savans. Henri III, Roi de France, s'adreſſa à lui pour ſavoir le nom de l'Auteur d'un ouvrage intitulé, *Stephanus Junius Brutus;* Goulart le dit ſous le ſceau du ſecret à des amis ſûrs; mais il le cacha au Roi; c'étoit Hubert Languet de Viteaux. Le Prince Maurice demanda des nouvelles de Goulart à Louis Tronchin, qui alla au Synode de Dordrecht. Lorſque Goulart ne mettoit pas ſon nom à un ouvrage, il le caractériſoit par ces

trois lettres S. G. S., *Simo Goulartius Sylvanectenſis ;* il datoit auſſi ſouvent ſes lettres de Saint-Gervais, parce qu'il habitoit cette paroiſſe de Geneve. Peut-être employoit-il ces dénominations pour ôter à ſes livres l'extérieur d'héréſie que le nom de Geneve auroit pu leur donner aux yeux des catholiques-romains.

Voici les ouvrages de cet homme ſavant & laborieux.

Imitations chrétiennes, douze Odes ; Suite des Imitations chretiennes, contenant deux livres de Sonnets, 8°. 1574.

Sonnets chrétiens, accommodés à la muſique d'Orlando Bony & Bertrand, en quatre Parties.

Dix Livres de Théodoric, Evêque de Cyr, touchant la Providence de Dieu, contre les Epicures & Athéiſtes, traduit en françois, 8°. *Lyon*, 1578.

Chronique & Hiſtoire univerſelle de Jean Carion depuis le commencement du monde juſques à l'Empereur Charles-Quint, augmentée par Philippe Mélanchton & Gaſpard Peucer, & traduite du latin, avec un ſupplément, juſques à la mort de Maximilien II, par S. G. S., deux Vol. 8°. *Geneve*, 1580.

Hiſtoire de Portugal, contenant les entrepriſes, navigations & geſtes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales qu'ès

guerres d'Afrique & autres exploits, depuis l'an 1496 juſques en 1578; compriſe en vingt livres, dont douze traduits du latin d'Oſorius, & les huit autres de Lopes De Caſtanede & d'autres Hiſtoriens, fol. Saint-Gervais, 1581.

Les Devins, ou Commentaires des principales ſortes de devinations, en quinze livres, traduits du latin de Gaſpard Peucer par S. G. S., 4°. *Lyon* 1584.

Les Vies des hommes illuſtres de Plutarque, tranſlatées par Amyot, avec les vies d'Hannibal & de Scipion, traduites du latin par Charles De Leſcluſe; plus, les vies d'Epaminondas, de Philippe de Macédoine, de Dyoniſius l'ainé, Tyran de Sicile, d'Auguſte, de Seneque; item, *les vies d'Emilius Probus, avec amples ſommaires, annotations, chronologies, indices & effigies; le tout recueilli par S. G. S.*, 4°. *Paris*, 1606. Cette édition avoit déjà paru chez François Etienne en 1582.

Hiſtoire de la guerre de Geneve avec le Duc de Savoye de l'an 1589, *revue par les ſieurs Varo, Roſet & Lect*, 8°. *Geneve*, 1580.

Recueil contenant les choſes les plus mémorables avenues ſous la Ligue, tant en France, Angleterre, qu'autres lieux, ſous les Roys Henri III & Henri IV, 8°. *Geneve, ſix Vol.* 1590.

Les deux Semaines de Guillaume De Salluſte,

Seigneur du Bartas, & ſa Judith, avec les annotations ſommaires & exhortatoires de S. G. S., 8°. *deux Vol. Anvers*, 1591.

Apophtegmatum ſacrorum Loci communes, ex ſacris & ſæcularibus libris collecti, 8°. *Genevæ*, 1592.

Obſervationes ad opera Sancti Cypriani, *fol. Genevæ*, 1593. Il reſtitua St. Cyprien, & il en effaça les leçons introduites par les catholiques-romains.

Le grand Miroir du Monde, par Joſeph Du Cheſne, Sieur de La Violette, avec des annotations, par S. G. S., 8°. *Lyon*, 1593.

Tertullianus, cum notis Pamelii & Simonis Goulartii, fol. Genevæ, 1593.

Zanchius, du mariage ſpirituel de J. C. avec ſon égliſe, par S. Goulart, 8°. 1594.

Philoſophia morum hiſtorica, 8°. *Genevæ*, 1594.

Traité théologique & ſcholaſtique de l'unique ſacrificature & ſacrifice de J. C., contre le controuvé ſacrifice de la meſſe, écrit en latin par Antoine De Chandieu, & mis en françois par S. G. S., 8°. *Geneve*, 1595.

Matthæi Flacci Illyrici Catalogus teſtium veritatis qui, ante noſtram ætatem, Romanorum Pontificum Primatui, variiſque papiſmi ſuperſtitionibus, erroribus ac impiis fraudibus reclamarunt,

ex veterum ſcriptis hiſtoricis & dogmaticis collectus; auctior edente Simone Goulartio, duo Vol., 4°. Lugduni, 1597.

Recueil des choſes mémorables ſous le regne des Roys Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV, depuis l'an 1547 ---- 1591, 8°. 1598.

Relation de l'Eſcalade, 8°. Geneve, 1603.

Le ſage Vieillard, in-12. Lyon, 1605.

Hiſtoire des Martyrs proteſtans, donnée d'abord par Jean Criſpin, augmentée par Simon Goulart, fol. 1607.

Quarante Tableaux de la mort repréſentés, in-12. Lyon, 1606.

Conſidérations de la conſcience humaine; 8°. Geneve, 1607.

Conſidérations ſur divers articles de la doctrine chrétienne, 8°. Saumur, 1608.

Le Caton Cenſeur Chrétien, poëme françois plus imité que traduit du latin de Beze, 8°. Geneve, 1608.

Les Heures dérobées, ou Méditations hiſtoriques de Philipppe Camerarius, traduites par S. G. S. & F. D. R.; trois Vol. 8°. Paris, 1608.

Traité de l'aſſurance chretienne & profane, 8°. Geneve, 1609.

Vingt-cinq Méditations chrétiennes de Dieu, 8°. 1610.

Anthologie chrétienne, contenant divers opuſcules, diſcours & traités, recueillis de divers Auteurs anciens & modernes, pour l'inſtruction des ames fidelles, par S. G. S., 8°. *Geneve*, 1618.

Thréſor d'hiſtoires admirables & mémorables de notre tems, recueilli par Simon Goulart, in-12. *Paris*, 1614.

Conſidération de la mort & de la vie heureuſes, 8°. *Geneve*, 1621.

Conſidération de la ſageſſe de Dieu au gouvernement du monde, 8°. *Geneve*, 1623.

On trouve encore *Brieve & chrétienne Remontrance aux François, par Simon Goulart.* Cette piece eſt imprimée dans le premier volume des Mémoires de l'Etat de France, 8°. Middelbourg, 1579.

Bayle parle des *Oeuvres de Séneque, traduites par Goulart & imprimées à Paris, fol. deux Vol.* 1590.

Le Pere Labbe attribue à notre Auteur les notes marginales & les ſommaires de *Nicetæ, Achominatis Choniatæ Imperii greci, Hiſtoria, à Johanne Comneno, anno Chriſti* 1117, *ad Henricum, Balduini fratrem, anno* 1206, *grecè & latinè, Interprete Wolfio*, 4°. *Genevæ*. 1593.

Il y a quelques lettres de Simon Goulart avec celles qui ont été adreſſées à Juſte-Joſeph Scaliger, 8°. Harderwick, 1624.

Voyez *Théod. Tranchin, Oratio funeb. Simonis Goulartii; Niceron, Tôm. XXIX, Brandt, Hiſt. of reformation; Baillet, Jugement des Savans, Tôm. VI; Moller, de Goulartio, Flacci depravatore; Fabric. de veritate religionis chriſt.; Du Verdier; La Croix Du Maine; Goujet, Bibl. franc., Tomi VII, XIII, XIV, XV; Lipenii Biblioth. theol., philoſ.; Draudii Biblioth. claſſ.; Dict. de Morery, de Bayle.*

DIODATI (Jean), fils de Charles, né à Geneve en 1576.

Les progrès de Diodati dans les ſciences furent ſi rapides, que Théodore De Beze lui fit donner à vingt-un ans la chaire de Profeſſeur en hébreu; il en remplit alors les devoirs avec diſtinction. Il fut fait Paſteur de l'égliſe en 1608, & nommé Profeſſeur de théologie en 1609. Son avancement fut le prix de ſon ſavoir; depuis l'année 1599, il avoit fait des lecons de theologie alternativement avec La Faye pour ſoulager De Beze, & comme on ne calcule pas la peine qu'on prend quand on penſe au bien qu'on peut faire, il joignit gratuitement ce travail à celui que lui impoſoit ſa charge.

On peut conſidérer la vie de Diodati ſous deux points de vue généraux : il fut ſouvent chargé des affaires de l'égliſe de Geneve auprès des

égliſes étrangeres, & il devint un Savant célebre.

En 1608, Diodati voyageoit en Italie; il ſe lia à Veniſe avec Fra Paolo Sarpi & le Pere Fulgentio; il s'occupa même avec eux de la réformation de la religion dans Veniſe & dans l'Italie; mais les glaces de Fra Paolo arrêterent l'impétuoſité du zele de Fulgentio & de Diodati, & leur projet ne ſubſiſta plus que dans quelques lettres écrites par ces grands hommes.

La réputation que Diodati s'étoit acquiſe le fit demander par diverſes égliſes au Conſeil & à la Compagnie des Paſteurs en 1612 & en 1613. Les raiſons qui le faiſoient rechercher par les étrangers le firent retenir par les Genevois: un bon Paſteur eſt un citoyen bien précieux à l'Etat & à l'égliſe; enfin on le céda pour quelque tems à l'égliſe de Nîmes en 1614, qui le fit demander de nouveau en 1617. Diodati avoit gagné l'eſtime des égliſes de France dans un voyage qu'il fit auprès d'elles en 1611 : la Compagnie des Paſteurs l'avoit chargé de la commiſſion de les viſiter, de les aider de ſes conſeils & de fortifier les liens d'amitié qui uniſſoient ces égliſes à celle de Geneve. Diodati remplit les vues de ceux qui l'envoyoient; il fit plus; il les intéreſſa au ſort de la République, qui ſembloit alors menacée, & il obtint des ſecours d'argent pour ſa défenſe.

Les

Les égliſes des Pays-Bas ſouhaiterent d'avoir des Théologiens de Geneve au Synode de Dordrecht, qu'elles alloient tenir; elles prierent la Compagnie des Paſteurs de leur envoyer deux de ſes membres pour y aſſiſter. Les talens de Diodati le firent choiſir avec Théodore Tronchin, & ils partirent le 7 Octobre 1618. Diodati ſe fit bientôt connoître; ſon ame bouillante, ſes connoiſſances profondes, ſes talens naturels entraînoient tous ces Théologiens raſſemblés, & quoiqu'il fût étranger, il fut un des Théologiens nommés pour dreſſer les articles du Synode. Je ne m'en laiſſe point impoſer par ce tribut de louange, qu'on lui devoit & qu'on lui paya; mais, comme le défaut de tolérance ne peut être effacé à mes yeux, ni par de beaux talens, ni par une vaſte ſcience, je dois dire auſſi qu'il montra de la violence contre les Remontrans, & qu'il manifeſta trop qu'il ne croyoit pas poſſible de bien penſer lorſqu'on penſoit autrement que Calvin.

Diodati fut non-ſeulement Négociateur habile; il étoit encore un Prédicateur éloquent; la chaleur de ſon ame animoit ſes diſcours; il ne craignoit pas même de dire toute la vérité, & il la diſoit ſouvent ſans circonſpection; ce qui lui attira diverſes réprimandes de la part du Conſeil, qu'il cenſuroit ſans aucun ménagement.

Quoique Diodati fût répréhenſible à cet égard, on ne peut ſe diſſimuler les fruits de ſes prédications : ſon zele paſſoit dans le cœur de ſes auditeurs, & ſa piété ſe reproduiſoit dans les actions de ceux qui ſortoient de l'entendre. Rien ne prouve mieux l'excellence & l'utilité de l'éloquence chrétienne : une nation rendue plus vertueuſe, plus patriote; les familles dont la piété fait le bonheur; les particuliers qui connoiſſent leurs vrais intérêts, & qui ſont toujours dirigés par eux; la proſpérité de l'Etat & des individus; tel a été pendant deux ſiecles l'effet touchant de la prédication dans Geneve; telle fut la récompenſe flatteuſe de ſes Prédicateurs. Mais les ſuccès de Diodati ne ſe bornerent pas à Geneve; ſes ſermons troublerent la conſcience de Sa Sainteté Innocent X. Le Secrétaire du Nonce en France retournoit à Rome; en paſſant à Geneve, il entendit prêcher Diodati : le Pape queſtiona le voyageur ſur la ville rebelle; ce dernier peignit la ſituation de la petite République; il lui fit connoître ſon gouvernement, ſes mœurs; il ajouta qu'ayant aſſiſté au ſermon de l'éloquent Jean Diodati, noble Luquois, ſur ces paroles de St. Paul à Timothée, *Mulieri docere non permitto, neque dominari in virum*, il avoit entendu dire au Prédicateur que l'égliſe romaine étoit ſcandaleuſement gouvernée par Donna

Olympia, maîtreſſe du Saint-Pere. Innocent fut ſi touché de ce récit, qu'il renvoya ſur-le-champ Donna Olympia, & il apprit aux Grands comment ils devoient entendre la vérité, lors même qu'elle étoit déchirante, & la maniere noble dont ils devoient en profiter.

Quand Diodati n'étoit pas diſtrait par les affaires publiques de l'égliſe, il s'occupoit utilement dans ſon cabinet; il donna la premiere traduction de l'*Hiſtoire du Concile de Trente*, compoſée par Fra Paolo, de même que celle de l'*Etat de la Religion*, écrite en anglois par le Chevalier Sandys.

Il préſenta la traduction *in*-fol. de la Bible en italien à la Compagnie des Paſteurs en 1603, & il la publia de nouveau avec des notes, *in*-4°. en 1607.

Enfin, Diodati s'occupoit à faire une traduction françoiſe de la Bible; il en propoſa l'examen aux Paſteurs en 1635; mais ce travail important fut traverſé par mille obſtacles; il eut à lutter contre les efforts du clergé de Geneve, qui vouloit en empêcher la publication.

Je n'entrerai point dans le détail des débats des Paſteurs de Geneve avec Diodati: les petites reſſources de l'envie pour accabler les grands hommes ſont le refrein de toutes les hiſtoires. Je dirai donc ſeulement que Diodati fit imprimer

en 1638 sa version françoise des livres de Job, de l'Ecclésiaste & du Cantique des Cantiques; qu'il publia de cette maniere la traduction des Pseaumes & des Proverbes en 1640; enfin, que toute la Bible parut en 1644; qu'il l'envoya au Cardinal de Richelieu, qui le remercia de son présent & le félicita de ses succès.

Ancillon & Cocceius faisoient un très-grand cas de cette version & de ses notes, qui sont toujours courtes, sages & lumineuses. Simon reconnoît qu'il éclairoit les obscurités de l'Ecriture; Le Clerc en fit la critique dans ses Questions sacrées; mais on voit la passion dicter ses jugemens. Buxtorf le fils, dans son *Anticritica*, opposée à la Critique sacrée de Louis Cappel, s'appuie de l'autorité de Diodati; Fredric Spanheim prit sa défense, & Pierre Dumoulin auroit préféré que Diodati eût seulement publié ses notes avec l'ancienne version de Geneve, comme Des Marets l'a fait ensuite. Cette version a été revue par Jean-David Muller, & réimprimée *in*-8°. à Leipsic en 1744.

Diodati fut chargé en 1633 avec Le Clerc de faire la Préface de la Confession de foi de Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, en grec & en latin.

Enfin, en 1645, Diodati obtint sa décharge de Professeur & de Pasteur, & il mourut en 1649.

Outre les ouvrages que j'ai déjà nommés, Diodati publia *Annotationes in Bibliâ, fol. Genevæ*, 1607.

Pſeaumes mis en rimes françoiſes, in-12 Geneve, 1646.

Cento Salmi di Davide, tradotti in rime volgare italiane, in-12. Genevra, 1683. Je ne ſais pas le tems de l'édition originale.

Gloſſæ in Sanctâ Bibliâ, italicè, fol. Genevæ, 1641.

Gloſſæ in Sanctâ Bibliâ; en françois, *fol.* Geneve, 1644; Amſtelod. 1644.

Je dois encore faire connoître les ſujets de pluſieurs diſſertations que Diodati publioit pour ſervir de ſujets de diſputes aux Etudians.

Mortis Meditatio theologica, ſeu Diſputatio de miſeriâ peccatum conſequente, 4°. 1619.

De fictitio Pontificiorum Purgatorio, 4°. 1619.

De Eccleſiâ ejuſque notis; 4°. 1620.

De Verbo Dei, 4°. 1620.

De Peccato in genere & in ſpecie, 4°. 1620.

De Chriſto Mediatore, 4°. 1620.

De Exaltatione Chriſti, 4°. 1621.

De Lege Dei, 4°. 1521.

De Vocatione Miniſtrorum, 4°. 1621.

De Perſeverantiâ Sanctorum in fide, 4°. 1622.

De hominis Miſeriâ, ſeu Peccato in genere, 4°. 1622.

De Vocatione hominis ad salutem, 4°. 1622.

De Anti-Christo, 4°. 1624.

De Notitiâ ecclesiasticâ in genere 4°. 1626.

De justâ Secessione reformatorum ab ecclesiâ romanâ, 4°. 1628.

De Justificatione nostrâ coràm Deo, 4°. 1628.

De Ecclesiâ, 4°. 1628.

De Domini Cœnâ, 4°. 1631.

De Universitate mortis Dominicæ, 4°. 1632.

Voyez *Ancillon, Mêlanges de littérat. Tôm. II; Brandt, Hist. de la réformation; Pictet, Théol. Chrét., Tôm. III; Blumœi Jubil. theol. Emerit; Klofker, Bibliotheca Eruditorum præc.; Gerdes, Italia reformata; Witten, Diarium; Meyeri Bibliotheca; Hist. des Papes, Tôm. V; Des Marets, Tableau des Papes; Heidegger, Histor. papatûs; Freheri Theatrum; Lipenii Bibliotheca theolog.; Colomesius, Gallia orientalis; Le Long, Biblioth. sacra; Simon; Histoire critique du Vieux & du Nouveau Testament; Dictionnaire de Morery.*

CASAUBON (Isaac), fils d'Arnaud Casaubon, né à Geneve au mois de Février de 1559 : son pere fut reçu bourgeois de Geneve pendant cette année. Isaac Casaubon reçut sa premiere éducation à Crest en Dauphiné ; son pere, Pasteur de cette église, fut son premier Instituteur : dès l'âge de neuf ans, le jeune Casaubon écrivoit &

parloit correctement en latin; en 1578 il vint à Geneve étudier la langue grecque ſous François Portus; il fit de ſi grands progrès, que ce Profeſſeur jugea Caſaubon digne de le remplacer pour le grec en 1582, & que l'académie approuva ſes vues. Il fut renvoyé avec l'académie, parce que la République ne pouvoit plus payer les émolumens des Profeſſeurs; mais il fut rétabli avec elle en 1587.

Henri Etienne faiſoit un ſi grand cas de Caſaubon, qu'il lui fit épouſer ſa fille en 1586, & Caſaubon répondit à l'idée d'Etienne par ſes ſuccès dans la littérature, comme par le bonheur qu'il fit goûter à ſon épouſe.

Les bons eſprits ont bientôt apperçu qu'on n'eſt pas ſavant quand on a ſeulement aprofondi une ſcience, ou plutôt ils voient d'abord que la ſcience eſt une, qu'elle embraſſe toutes les connoiſſances poſſibles, & que celui-là ſeulement eſt le plus ſavant qui en a embraſſé un plus grand nombre. Caſaubon ſentit de même qu'on n'eſt pas Littérateur quand on ſait parfaitement le grec & le latin; il découvre l'importance des langues orientales pour pénétrer les ſecrets des autres langues, & il les étudie ſous Pierre Chevalier; il comprend que l'homme le plus érudit peut être l'homme le plus abſurde s'il n'eſt pas éclairé du flambeau de la philoſophie;

qu'il ne pourra même entendre les anciens Philoſophes s'il n'a pas appris à connoître les modernes, & il s'applique à la philoſophie; il voit encore une liaiſon indiſpenſable entre la juriſprudence & les belles-lettres, & il étudie la juriſprudence pendant trois ans avec Jules Pacius; il y fit aſſez de progrès pour publier des ouvrages de droit qui ne ſont pas ſans mérite. C'eſt ainſi qu'il ſcrute l'hiſtoire dans toute ſon étendue, qu'il pénetre les profondeurs de la théologie, & qu'il offre le ſpectacle de ces grands hommes qui traitent toutes les queſtions avec grandeur, & qui ſuivent les ſujets qui ſe préſentent à eux ſous tous leurs rapports.

Mais, il faut le dire, le ſavoir & le génie ne rendent pas toujours heureux : Caſaubon nourriſſoit une inquiétude d'eſprit qui l'empêchoit de trouver du plaiſir dans tous les lieux où il étoit; en 1596 il quitta Geneve, peut-être pour fuir ſon beau-pere, qui avoit auſſi ſes biſarreries, peut-être pour obtenir de meilleurs appointemens : quoi qu'il en ſoit, il accepta avec empreſſement la place de Profeſſeur aux belles-lettres que lui offrit la ville de Montpellier, & il y alla en 1597; mais bientôt après il regretta Geneve, où il n'étoit plus; il étoit ſur le point d'y revenir; lorſqu'en veillant à Lyon ſur l'édition qu'il donnoit d'Athénée, il ſe lia avec M. De

Vicq, & il partit avec lui pour Paris, où il reçut toutes les marques d'eſtime dues à ſon mérie par ceux qui étoient le plus en état de le juger; il compta parmi ſes admirateurs les Préſidens Du Harlay & De Thou, Nicolas Lefevre: Henri IV même voulut le retenir à Paris; mais Caſaubon avoit appris à aimer Montpellier par ſon abſence; il y retourna reprendre ſes fonctions, qu'il quitta pour obéir au Roi de France, qui lui fit offrir, dans le mois de Janvier 1599, une place de Profeſſeur de belles-lettres à Paris, où ſes collegues, ſa religion, & ſur-tout ſa ſupériorité, lui firent eſſuyer pluſieurs déſagrémens.

On faiſoit néanmoins un ſi grand cas du génie & du ſavoir de Caſaubon, qu'il fut choiſi avec Canaye pour être un des Juges proteſtans qui devoient aſſiſter à la conférence tenue à Fontainebleau le 4 Mai 1600, entre le Cardinal Du Perron & Du Pleſſis-Mornay; il fut le témoin de la mauvaiſe défenſe du Guerrier théologien; mais il ne crut pas, comme Canaye, la religion proteſtante terraſſée parce que ſon champion n'avoit pas ſu la défendre, & il ne changea pas comme lui de croyance; il réſiſta noblement aux ſollicitations de tous ſes amis catholiques, aux vives inſtances du Roi & de Du Perron, avec qui il eut en 1604 une conférence ſur les matieres controverſées, & il reſta courageuſe-

ment proteſtant, parce qu'il oppoſa toujours le ſentiment intime qu'il avoit de la vérité de ſes idées aux appas de l'opulence, des diſtinctions & de la flatterie. Les Savans n'ont pas toujours les ames les plus fortes, & ils ne ſont pas les moins acceſſibles aux careſſes faites à leur amour-propre ni les moins aiſément ſéduits par les eſpérances d'une grande fortune. Caſaubon mérite d'être diſtingué à tous ces égards, & j'ai cru devoir le remarquer pour honorer les ſciences par le mérite d'un homme ; il y a aſſez d'hommes honorés par les ſciences qu'ils ont cultivées.

Caſaubon n'a pas encore acquis toutes les connoiſſances qu'il vouloit réunir ; à la fin de l'année 1600, il étudia l'Arabe, & il y fit de ſi grands progrès, qu'il compoſoit un dictionnaire de cette langue. Henri IV connoiſſoit les vrais talens, & il croyoit qu'ils pouvoient contribuer à rendre plus célebre ſon regne, ſi célebre déjà par ſes belles actions : plus ce Prince voyoit Caſaubon, plus il étoit frappé de ſon mérite, & il voulut le fixer à Paris ; il augmenta ſa penſion & lui donna la ſurvivance de la place de ſon Bibliothécaire : ce fut en 1603 qu'il commença d'en remplir les fonctions.

Caſaubon, touché des bontés de ſon Roi, déſirant de s'en rendre digne, réſiſta aux invitations du Duc de Bouillon, qui vouloit l'attirer

à Sedan; il refusa plusieurs places en Allemagne; il remercia même Clément VIII, qui lui offroit neuf cent écus d'or.

L'année 1610, qui fit verser les larmes de tous les François, déchira sur-tout le cœur de Casaubon : Henri IV, son Roi & son protecteur, fut assassiné; Jean Casaubon, son fils, changea de religion; le séjour de la France lui devint insupportable; il écouta les propositions que lui fit faire Jacques I, Roi d'Angleterre, & après avoir demandé son congé, il partit au mois d'Octobre 1610 avec Henri Wotton, Ambassadeur d'Angleterre à Paris. Les François furent si irrités du départ de Casaubon, qu'on ne lui permit pas de retirer sa bibliotheque, cachée dans des tonneaux chez le Président De Thou.

L'Angleterre fut toujours la patrie des sciences & des arts; elle devint aussi souvent l'asyle des Savans persécutés; Casaubon y fut distingué du Roi, estimé des Savans, & encouragé par de fortes pensions; mais il ne jouit pas long-tems du bonheur qu'il avoit cherché pendant toute sa vie, & qu'il paroissoit avoir trouvé. Il mourut en 1614.

Casaubon n'eut qu'un seul de ses fils qui marchât sur ses traces; ce fut Meric. Du Pin dit qu'Augustin Casaubon, qui est le même que Jean, changea de religion & se fit capucin. L'Historien

apprend une anecdote propre à faire connoître la tolérance d'Iſaac Caſaubon: lorſqu'Auguſtin fut ſur le point de prononcer ſes vœux, les ſupérieurs de l'ordre religieux où il entroit l'envoyerent demander la bénédiction de ſon pere; Caſaubon la donna de bon cœur, en lui diſant: *Mon fils, je ne te condamne pas, ne me condamnes pas non plus; nous comparoîtrons tous deux au tribunal de Chriſt.*

Cet homme illuſtre par ſes travaux reçut les éloges de ſon ſiecle & de la poſtérité; il les mérita par ſon ſavoir & par ſon érudition; mais, comme il eſt encore plus beau d'être vertueux que d'être ſavant; il ſe rendit digne de cette approbation par ſa ſincérité, ſa droiture, ſa modération & ſa modeſtie, qui ne ſont pas communément les vertus des gens de lettres, & ſurtout des Théologiens. Baillet dit que *peu de Critiques ont fait autant d'honneur que lui à leur profeſſion*; Scaliger l'appelle le *Phénix des beaux eſprits*; Gronovius avoue qu'*il eſt un aſtre pour éclairer les doctes par ſa rare érudition, & les ignorans par ſa modeſtie, qui étoit encore plus rare*: De Thou & Pithou le regarderent comme le premier de la république des lettres.

Je dois dire qu'on a remarqué pluſieurs galliciſmes dans les écrits latins d'Iſaac Caſaubon; qu'il n'eſt pas toujours aſſez exact dans ſes ou-

vrages hiſtoriques; mais on s'accorde à voir en lui un très-bon Traducteur & un très-grand Critique.

Caſaubon prit ſouvent différens noms, tels que *Jacobus Rex*, *Junius Brutus*, *Polonus*, *Conſtantinus*, *M. Miſoponerus*, *Iſaacus Hortibonus*, *Jo. a Wowerin*, *Q. Septimius*, *Florens*.

Voici les ouvrages que Caſaubon a publiés.

In Diogenem Laertium Notæ Iſaaci Hortiboni, 8°. *Morgiis*, 1583.

Iſaaci Hortiboni Lectiones Theocriticæ, *in*-12. *Genevæ*, 1584.

Strabonis geographiæ Libri ſeptemdecim, *grecè & latinè*, *ex Gulielm. Xylandri interpretatione*, *cum commentariis*, *Iſaaco Caſaubone edente*, *fol. Genevæ*, 1587.

Novum Teſtamentum grecum, *cum notis Iſaaci Caſauboni in quatuor Evangelia & Actus Apoſtolorum*, *in*-16. *Genevæ*, 1587.

Animadverſiones in Dyoniſium Halicarnaſſeum, *cum verſione Emilii Porti*, *fol.* 1588.

Polyæni ſtratagematum Libri octo, *grecè & latinè*, *cum notis Iſ. Caſauboni & Henr. Stephani*, *in*-16. *Lugd.* 1589. Caſaubon a publié le premier le texte de cet Auteur.

Dicearchi geographica quædam, *cum notis Iſ. Caſauboni & Henr. Stephani*, 8°. *Genevæ*, 1589.

Ariſtotelis Opera, *grecè & latinè*, *cum vario-*

rum interpretatione latinâ necnon variis lectionibus & castigationibus Is. Casauboni, fol. Lugd. 1590--- 1605.

Plinii Epistolarum Libri novem, & ejusdem Pacati, Mamertini, Nazarii, Eumenii, Ausonii ac Claudiani Panegyrici, cum Is. Casauboni notis in Epistolas, in-12. Genevæ, 1591.

Theophrasti Caracteres ethici, græcè & latinè, cum versione & commentariis Is. Casauboni, in-12. Lugd. 1592. Cet ouvrage est l'un des meilleurs que Casaubon ait publié : la meilleure édition est de 1622.

L. Apuleii Apologia, cum notis & castigationibus, 4°. *Genevæ*, 1594 : il est dédié à Joseph Scaliger.

C. Suetonii Tranquilli Opera, cum animadversionibus, 4°. *Genevæ*, 1595.

P. Syri Mimi, sivè Sententiæ selectæ, græcè versæ & notis illustratæ à Josepho Scaligero, cum præfatione Is. Casauboni, 8°. *Lugd. Batav.* 1598.

Athenæi Dypnosophistarum Libri quindecim, græcè & latinè, Interprete Jacobo Dalecampio, cum animadversionibus Is. Casauboni, fol. deux Vol. Lugd. 1600 & 1612.

Historiæ augustæ Scriptores, cum commentariis, 4°. *Parisiis*, 1603.

Diatriba ad Dionis Chrysostomi Orationes; fol. Paris. 1604.

Perſii Satyræ, ex recenſione & cum notis Iſaaci Caſauboni, 8°. *Pariſ.* 1605.

De ſatyricâ Grecorum poeſi & Romanorum ſatyrâ Libri duo, 8°. *Pariſ.* 1605.

Cyclops Euripidis, à Q. Septimio Florente latinitate donatus.

Gregorii Nyſſeni Epiſtola ad Euſtatiam Ambroſiam & Baſiliſſam, grecè & latinè, cum notis, 8°. *Pariſ.* 1601. Caſaubon eſt le premier qui a publié cet ouvrage.

De Libertate eccleſiaſticâ Liber, 8°. 1607. Cet ouvrage fut compoſé pendant les différens de Paul V avec la république de Veniſe : Caſaubon y défend les droits des Souverains ; mais Paul V s'étant arrangé avec les Vénitiens pendant l'impreſſion du livre, Henri IV en arrêta la publication : il y en avoit deux cent ſoixante-quatre pages imprimées, & il y en a quelques exemplaires, parce que Caſaubon envoyoit les feuilles à ſes amis à meſure qu'elles ſortoient de la preſſe. Goldaſt a inſéré cet ouvrage dans ſes *Collectanea de Monarchiâ S. Imperii, Tom. I ;* Almeloven l'a joint aux lettres de Caſaubon.

Inſcriptio vetus, dedicationem fundi continens, ab Herode Rege facta, cum notis Iſ. Caſauboni, 1607. *Vide Crenii Muſæum philoſ.*

Polybii Opera omnia, grecè & latinè, ex verſione Iſ. Caſauboni ; accedit Æneas Tacticus de

tolerandâ obſidione, *fol. Pariſ.* 1609. L'épître dédicatoire eſt une des trois célebres préfaces qu'on cite.

Joſ. Scaligeri Opuſcula varia, cum præfatione Caſauboni, 4°. *Pariſ.* 1610.

Scipionis Gentilis & Iſ. Caſaub. Elogia Henrici Quarti, & in ejuſdem obitum Carmina, 4°. *Pariſ.* 1610.

Ad Frontonem Dacœum Epiſtola de apologiâ Jeſuitarum nomine editâ, *Pariſ.* Cet ouvrage fut fait en Angleterre pour y combattre les principes des Jéſuites ſur l'autorité des Rois.

Epiſtola ad Georgium Michaelem Lingelsheimium de quodam libro Scioppii, 4°. 1612.

Epiſtola ad Cardinalem Perronium, 4°. *Lond.* 1612.

Exercitationes contrà Baronium, *fol. Lond.* 1614. Caſaubon, en voulant corriger Baronius, a fait de grandes fautes; il n'entendoit pas aſſez la théologie & la chronologie pour entreprendre cet ouvrage.

Epiſtola de πυρϵτιας, vel rationes ſignificandi per ignem modo antiquo, 4°. *Roſtoch.*

Voici quelques ouvrages de Caſaubon dont j'ignore les éditions originales, ou qui ſont peut-être des Oeuvres poſthumes.

Corona regia, *in*-12. 1615. Ce livre eſt très-rare. Voyez *Shellhornii Amœnitates*, *Tôm. V.*

In

In Plauti Comedias Notæ, 8°. *Lugd. Batav.* 1664.

Chronologia Hiſtoriæ Polybianæ, 8°. *Amſtel.* 1670.

Notæ integræ in Hiſtoriæ auguſtæ Scriptores, 8°. 1671.

Notæ in Ciceronis Epiſtolas ad Atticum, 8°. *Amſtel.* 1684.

Notæ in Euripidem, *fol. Cantabridgiæ*, 1694.

Notæ in Cornelium-Nepotem, 8°. *Amſtelod.* 1707.

Notæ in Ariſtophanis Equites, *fol. Amſtelod.* 1710.

Epiſtolæ Carpii & Caſauboni, *editæ à Gottlieb Mollero*, *Roſtochii*, 1694.

Variæ clariſſimorum Virorum Epiſtolæ, *inter quas ſexdecim priores Iſ. Caſauboni ad Johannem Bongarſium*, *è quibus nona ſola inter editas legitur.*

Iſ. Caſauboni Epiſtolæ, 4°. *Hagæ Comitum*, 1638. Cette collection fut faite par Jean Frédric Gronovius, qui en donna une ſeconde plus complette en 1656 à Magdebourg : enfin, Almeloven a donné la plus conſidérable, *fol.* Rotterd. en 1709; il y a joint la vie de Caſaubon, ſes préfaces, ſes poéſies, avec quelques ouvrages rares de Méric Caſaubon.

Dans la collection intitulée *Virorum clarorum Epiſtolæ centum ineditæ*, *ex Muſæo Joh. Brandt*,

8°. *Amſtelodami*, 1702, on en trouve d'Iſaac Caſaubon.

Caſauboniana, ſivè Iſ. Caſauboni varia de Scriptoribus librisque Judicia; Obſervationes ſacræ in utriuſque Fœderis loca, philologicæ item & eccleſiaſticæ, ut & Animadverſiones in Annales Baronii eccleſiaſticos ineditæ, ex variis manuſcriptis codicibus in Bibliothecâ Bodleyanâ reconditis, necnon nunc primùm erutæ, à Joh. Chriſt. Wolfio, 8°. *Hamburg.* 1710.

Plus on travaille, plus on fait des projets de travaux: Caſaubon vouloit encore publier *Celſus ad Vertunianum ſcribens.*

Biblia greca.

Arrianus.

Simplicius.

Stephanus, de urbibus.

Æſchylus.

Notæ in Homerum.

Commentarii in Polybium.

Commentarii in Diogenem Laertium.

De Criticâ, de Lectis & Stragulâ veterum Scriptum adversùs Fr. Patricium.

Arriani Tactica.

Notæ in Theophraſti Libros de cauſis plantarum.

Commentarius de venatione amphitheatrali & ludis circenſibus.

Liber de proverbiis.

Commentarius de coloribus.

Synesius.

Arnaldi Casauboni Vita.

Libellus de Magistratibus Romanis.

Observationes ad Libros sacros.

Pars geographiæ Nubiensis, latinè versa.

Concio de necessitate & laudibus philologiæ.

Diatriba de vocibus animalium.

Commentarius de re vestiariâ.

Prolegomena in Athenæum.

Artemidorus de somnis.

Observationes in Pindarum.

Liber de linguâ grecâ ex hebræâ origine.

Diatriba de optimo genere interpretandi.

Disputationes duæ, una de transubstantiatione, altera de sacrificio christiani.

Adversaria in Baronium.

Voyez *Casauboni Epistolæ, cum ipsius vitâ ab Almeloven scriptâ; Niceron, Tom. XVIII; Raphael Torius, Epistola de Isaac. Casauboni morbi mortisque causâ; Oratio anniversaria dicta honori litterarum Principis, Is. Casauboni*, 4°. *Giessæ*, 1615; *Defensio Casauboni per Mericum Casaubonum*; *Popeblount, Censura; Ancillon, Mélanges de littérature*; *Teissier, Eloges des Savans; Thuani Hist.*; *Du Pin, Bibl. des Auteurs séparés; Grotii Epistolæ*; *Vitæ Stephanorum; Colomesiius, Gallia Orientalis*; *Scaligerana; Placcius,*

de Anonym. ; *Baillet*, *Jugemens des Savans*, *Tôm. II, III, VII* ; *Shelhorn. Amœnitates litter. Tom. I* ; *Fabricius*, *Bibl. greca* ; *Lipenii Bibl. theolog.* ; *Freytag Analecta.*

Bibliotheque choiſie, *Tôm. VIII*, *XIX*, *XXV* ; *Journal de Trevoux*, 1711 ; *Républ. des Lettres*, *Tôm. XXIV* ; *Bibl. univerſelle*, *Tôm. I*, *XXIV* ; *Journal littér.*, *Tôm. II.*

Dict. de Morery, *de Bayle*, *de Chauffepié.*

MERLIN (Jean-Raymond), dit *Macroy*, de Romans en Dauphiné : il paroît qu'il commença de ſe faire connoître à Geneve en 1552. Il avoit été Profeſſeur d'hébreu à Lauſanne en 1548. Il vint à Geneve en 1558 pour y exercer la charge de Paſteur ; il y enſeigna l'hébreu en 1560, on lui donna la bourgeoiſie en 1559 ; mais on lui ôta ſes places en 1564, parce qu'il prétendoit que la puiſſance civile ne devoit pas ſe mêler des affaires eccléſiaſtiques.

On ne peut douter que Merlin n'ait été au Colloque de Poiſſy ; Pierre Martyr en parle comme de ſon collegue dans une lettre datée de Zurich, du 25 Novembre 1561.

Il a publié en françois les *Commentaires d'Ecolampade ſur Job & Daniel*, *en* 1552.

Traduction & Expoſition des dix Commandemens de la loi de Dieu, 8°. *Geneve*, 1561.

Voyez *Fayus*, *de vitâ & obitu Bezæ.*

SERRES (Jean De), en latin *SERRANUS*.

On diroit qu'un voile épais cache tout ce qui eſt arrivé à cet homme inquiet & ſans principes déterminés, qui ne fut jamais d'accord avec lui, ni avec les autres, ni avec les circonſtances. On ignore le lieu de ſa naiſſance; on ſoupçonne qu'il naquit dans le Dauphiné, parce qu'il appelle Caſaubon ſon compatriote.

On ſait encore que De Serres étudia à Lauſanne, & qu'il s'y retira pour échapper à la perſécution excitée contre les proteſtans de France ſous Charles IX; il le dit dans la dédicace du troiſieme volume de ſon Platon, adreſſée à Leurs Excellences de Berne.

Il eſt encore certain que De Serres a exercé le ſaint miniſtere à Geneve en 1572, dans une égliſe de la campagne; qu'on lui avoit donné la bourgeoiſie de cette République; qu'il fut dépoſé du ſaint miniſtere à la requiſition de la Compagnie des Paſteurs, le 26 Août 1572, pour avoir uſé de diſſimulation & voulu quitter ſa place ſans congé. Il paroît que De Serres alla à Nîmes; Meſnard dit au moins qu'il fut Recteur du college de cette ville en 1578, & qu'en 1587 il fut envoyé comme Miniſtre de cette égliſe aux Etats du Languedoc.

De Serres, en 1580, ſoutint une diſpute avec L. Joubert ſur l'Enteléchie d'Ariſtote : ce ſujet

eſt ſi ténébreux, qu'il ſeroit curieux qu'il n'y eût pas eu des hommes ſavans qui euſſent voulu l'entendre & le faire entendre aux autres à leur maniere. De Serres prétendoit que le Philoſophe Grec, qui ne ſavoit pas sûrement ce qu'il vouloit dire, avoit déſigné *perennis Efficacia*, une efficace continuelle, tandis que ſon adverſaire prétendoit qu'Ariſtote avoit indiqué *Perfectio* & *Abſolutio*. Il eſt peut-être inoui qu'une diſpute pareille ſur les mots n'ait pas produit la haine & les injures; il faut le remarquer comme un phénomene bien rare dans la littérature; mais toutes les diſputes que De Serres eut à ſoutenir ne furent pas auſſi pacifiques; il eut à lutter contre les Jéſuites de Tournon, & ſur-tout contre le Pere Hay, qui avoient attaqué l'académie réformée de Nîmes, & il ſemble que De Serres a égalé, s'il n'a pas ſurpaſſé les Paſquier & les Arnaud par ſes peintures violentes des Jéſuites: il les repréſenta toujours comme les ennemis de l'égliſe, de la religion & de l'Etat.

De Serres eſtimoit les Paſteurs de Geneve, & il vouloit regagner leur confiance : c'eſt pour cela que les Synodes d'Anduſe & d'Orange écrivirent en 1595 à la Compagnie des Paſteurs, pour lui apprendre qu'ils étoient ſatisfaits de la conduite & des idées de De Serres, & pour lui envoyer le livre qu'il venoit de publier, intitulé *de l'Harmonie*.

Divers Auteurs disent que De Serres fut Ministre à Orange, à Montelimar; mais je n'en ai vu aucune preuve.

De Serres a eu des ennemis; je ne sais s'il les a mérités; mais il me semble que plusieurs lui ont imputé diverses fautes qu'il ne me paroît pas avoir commises : D'Aubigné, par exemple, l'accuse avec d'autres d'avoir prévariqué dans l'exercice de son ministere, d'avoir contribué au changement de religion de Henri IV, d'avoir favorisé les desseins de la cour de France au préjudice des réformés de ce royaume, & même d'avoir abandonné la religion réformée; mais on sait que D'Aubigné étoit l'ennemi de De Serres, & les accusations d'un ennemi perdent bien de leur poids.

Sans entrer dans la justification de De Serres, que je ne pourrois faire, je dirai seulement qu'il est certain que De Serres fut traité honorablement par les Synodes des églises réformées de France, & qu'on parla de lui avec éloge après sa mort. Enfin, De Serres écrivoit en 1597, c'est-à-dire, peu avant sa mort, à Casaubon qu'*il se réjouissoit de consacrer ses vieux ans au service de l'église qu'il avoit conduite pendant sa jeunesse; que, comme il étoit ami de la paix, il cherchoit à réunir les deux églises; qu'il vouloit qu'elles fissent des sacrifices réciproques, qui déplaisent toujours*

aux violens, & qui font paſſer pour apoſtats ceux qui les propoſent. De Serres nous apprend ici la vraie cauſe qui lui fit des ennemis & le ſujet de leurs inculpations : on ne ſauroit le juſtifier d'une maniere plus honorable.

En 1597, De Serres eut le titre d'*Hiſtoriographe de France*, & il mourut en 1598. De Serres avoit compoſé un ouvrage intitulé, *Deſcription & Théatre du Languedoc, avec un recueil de ce qu'il y avoit de plus curieux, de même que de ſes privileges :* l'aſſemblée des Etats l'encouragea à continuer cet ouvrage en 1597 ; elle lui donna même cent écus pour l'aider à le faire imprimer ; mais il n'a pas paru.

De Serres a publié *Commentariorum de ſtatu religionis & rei publicæ in regno Franciæ Libri tres, Regibus Henrico II, Franciſco II & Carolo IX, ab anno* 1557--- 1561, 8°. 1570, 1571, 1572.

Secundæ Partis Commentariorum Libri tres, Carolo IX Rege, 8°. 1572, 1574, 1577.

Tertiæ Partis Commentariorum Lib. ſeptem, octo, novem, ad tertii belli gallici finem, poſtremo pacis edicto concluſum, Carolo IX Rege, 8°. 1575 & 1577.

Quartæ Partis Commentariorum Libri decem, duodecim, à Carolo Rege ad illius obitum, 8°. 1575 --- 1577.

Quintæ Partis Commentariorum Lib. tredecim, quindecim, Henrico Rege, uſque ad annum 1576, 8°. *Lugd. Batav.* 1580.

Mémoire de la troiſieme guerre civile & des derniers troubles de France ſous Charles IX, depuis l'édit de pacification du 3 *Mars* 1568 *juſques au mois de Décembre* 1569, 8°. 1570.

*Pſalmorum Davidis aliquot Metaphraſis greca, adjecta è regione paraphraſis latinâ Buchanani; in-*16. 1575, *apud Henr. Stephanum.*

Gaſparis Colinæi Caſtilionæi Vita, 8°. 1575.

Platonis Opera, grecè & latinè, ex verſione Joh. Serrani, cum ejus annotationibus, edente Henr. Stephano, fol. tria Vol. 1578. C'eſt la meilleure édition du Philoſophe Grec.

Commentarius in Salomonis Eccleſiaſten, 8°. *Genevæ;* 1579.

Doctrinæ Jeſuitarum præcipua Capita retexta, ubi errores, hypocriſis, fraudes & multiplicia mendacia novæ iſtius Anti Chriſti ſectæ, quæ ſacroſanctum nomen ſibi arroganter & falsò tribuit, ſolidis rationibus Scripturæque & eccleſiæ Doctorum teſtimoniis manifeſtè deteguntur, 8°. *ſex Vol. Rupellæ*, 1584 --- 1588.

De Serres fit de toutes ces pieces de ſa diſpute avec les Jéſuites un nouvel ouvrage ſous ce titre: *Joh. Serrani pro verâ eccleſiæ catholicæ autoritate Defenſio, adversùs Joh. Hayi Jeſuitæ diſputationes,*

ſacræ antiquitatis judicio ſimpliciſſimè explicata, 8°. *Genevæ & Nemauſii*, 1594.

Diſcours de l'immortalité de l'ame, 8°. *Lyon*, 1590.

De l'Uſage de l'immortalité de l'ame pour bien vivre, *in*-12. *Rouen*, 1597.

Vœu pour la proſpérité du Roy & du royaume, avec exhortation pour la paix de l'égliſe, 8°. *Rouen*, 1579. Cet ouvrage paroît le même que celui-ci : *Apparatus ad fidem catholicam, ſeu de fide catholicâ, ſivè de principiis religionis chriſt., communi omnium conſenſu ſemper & ubique ratis*, 8°. *Pariſ.* 1607.

Inventaire général de l'hiſtoire de France, illuſtré par la conférence de l'égliſe & de l'empire, *in*-16. *deux Vol.* 1597, *traduit en latin à Saint-Gervais*, 8°. *deux Vol.* 1603.

Voyez *Bibl. du Dauphiné; Du Cheſne, Bibl. des Hiſt. de France; Teiſſier, Eloges des hommes ſavans; Thuani Hiſtor.; Spon, Hiſt. de Geneve; Niceron, Tom. IV; Shellorn, Amœnit., Tom. IV; Meſnard, Hiſt. de Nîmes; Caſauboni Epiſtolæ; Lettres de Bayle; Bongarſii Epiſtolæ; Placcius, de Anonym.; Baillet, Jugemens des Savans; Confeſſion de Sancy; Synodes des égliſes réformées; Mém. de Philippe Mornay; Bibl. franç.; Draudii Bibl. claſſica; Lipenii Bibl. theolog. & philoſoph. Le Long, Bibl. des Hiſt. de France; Bibl. Thuana; Dict. de Proſper Marchand.*

SIMONIUS (Simon), né à Luques, fut Profeſſeur de philoſophie & de médecine à Geneve en 1565.

Quelques idées particulieres de Simonius ſur la religion le firent empriſonner; car on vouloit toujours ſubjuguer les eſprits par la violence, comme on plie un arbre en le garottant, ſans penſer que ce moyen n'a jamais fait que des parjures ou des martyrs. Eh! pourquoi ſe refuſer à la voix de la perſuaſion? pourquoi ſe défier de la bonté de ſa cauſe? pourquoi repouſſer ainſi ceux qui voudroient adopter notre croyance? Pour moi, ſi l'on vouloit me forcer par la violence d'adopter une idée qui me répugneroit, je trouverois dans cette violence même un nouveau motif pour la rejeter; il me ſembleroit qu'on n'a recours à ce moyen de la faire recevoir que parce qu'elle ne peut ſoutenir l'examen. Oh! que la vérité, enſeignée avec charité, eſt propre à faire impreſſion! les Apôtres ne convertirent l'Univers qu'en prêchant l'Evangile avec charité. Simonius fut puni par les cenſures eccléſiaſtiques, & il quitta l'académie de Geneve, où l'on vouloit ordonner à ſon eſprit les penſées qu'il devoit avoir; il porta ſes lumieres dans des lieux où il crut qu'il lui ſeroit permis de réfléchir ſur ſes idées. Il fut profeſſeur de philoſophie à Heidelberg en 1568; il enſeigna

enſuite la médecine à Leipſic ; enfin il ſe retira en Pologne, où il monrut.

Il a publié *Commentarius in Ariſtotelem de ſenſu & ſenſili, fol. Genevæ*, 1566.

Interpretatio præfationis ſuæ, cuidam libello affixæ, ſeu Refutatio argumentorum quibus Sheikius ubiquitatem carnis Chriſti ex phyſicis adſtruere conatus eſt, 8°. *Genevæ*, 1567.

Examen à Brunone Sidelio de iis quæ Joubertus diſputavit de febre, 4°. *Lipſiæ*, 1575.

Methodus artificioſa curandæ peſtis, 4°. *Lipſiæ*, 1576.

De febrium naturâ, & curationis Synopſis, Lipſiæ, 1577.

Diſputatio de putredine, 4°. *Cracoviæ*, 1584.

Simonius ſupplex, 4°. *Cracoviæ*, 1585.

Reſponſum de obitu Stephani, Polonorum Regis, 4°. *Olmutz*, 1588.

Scopæ quibus verritur confutatio Advocati Nicolai Buccelli, Itali Chirurgi, Anabaptiſtæ, innumeris mendaciis inſerta, 4°. *Olmutz*, 1589.

De verâ nobilitate.

Voyez *Baillet, Jugemens des Savans ; Storia litteraria Tiraboſchi, Tom. VII, pag.* 1 ; *Mangeti Bibliotheca med. ; Adami Vitæ Theologorum exterorum ; Lettres de Bayle ; Dict. de Morery, de Bayle.*

LA FAYE (Michel).

Préface ſur le Traité des ſcandales, fait par Jehan Calvin, Geneve, 1565.

Voyez *La Croix Du Maine.*

CHANORRIER (Antoine), dit *De Meranges.*

Chanorrier fut envoyé par l'égliſe de Geneve à celle de Blois en 1558; pendant l'année ſuivante il fut fait Paſteur à Orléans. Ménage raconte qu'il vomit un jour en prêchant, & qu'on fit le proverbe *faire des meranges*, pour dire qu'on faiſoit *rendre gorge.*

Il a publié *la Légende des Prêtres & des Moines, compoſée en rimes & diviſée en Chapitres, in*-16. *Geneve*, 1556.

Voyez *Du Verdier; Beze, Hiſt. eccléſ. Tom. I; Ménage, Origines françoiſes.*

GROS (Jean), fils d'Etienne, Miniſtre de Geneve en 1598.

Il a publié *Ouverture des ſecrets de l'Apocalypſe de St. Jean*, 4°. *Geneve*, 1642. Je n'ai pas vu l'édition originale de ce Commentaire qui eſt eſtimé. L'Auteur ne mit pas ſon nom à la tête du livre; mais il y plaça ces mots, *Organum Jeſu*, parce qu'il diſoit que ces mots faiſoient l'anagramme de ſon nom.

Voyez *Ancillon, Mém. de littérat., Tom. I.*

GALÉSIUS (Pierre), Eſpagnol.

Ce Savant a été pendant toute ſa vie la victime de l'intolérance & l'objet de la barbarie des intolérans : il fut mis à la queſtion à Rome, parce qu'il y fut ſoupçonné d'héréſie, & il y perdit un œil pour amuſer la rage oiſive des Inquiſiteurs. Il vint à Geneve, où il fut fait Profeſſeur de Philoſophie en 1583 ; il alla enſuite à Bordeaux, où il fut Recteur du college ; enfin, il voyagea en Flandre, où quelques-uns diſent qu'il fut brûlé par ordre de l'inquiſition. Schott apprend qu'il fut pillé & tué par des ſoldats dans les Pyrénées : j'aime à le croire, parce que j'aime à voir diminuer le nombre ſi grand des forfaits de l'intolérance.

Caſaubon parle avec éloge de divers ouvrages manuſcrits de cet Auteur, qu'il avoit vus.

Voyez *Meurſii Athenæ Bataviæ* ; *Schottus*, *Biblioth. Hiſpana*, *pag.* 612 ; *Caſauboni Epiſt.*

PERIL (Du), Miniſtre à Vandouvres, paroiſſe de la campagne près de Geneve, depuis 1583 --- 1598.

Il a publié *Relation de la guerre faite autour de Geneve en* 1589.

PONCET (Pierre), Avocat à Geneve.

Il a publié *De jure municipali Libellus*, 8°. 1594.

Poncet dédia ſon ouvrage au Duc de Savoie; mais la haine nationale étoit alors ſi abſurde à Geneve, que le Conſeil défendit l'ouvrage & le confiſqua; il chaſſa même l'Auteur & ſa femme hors de la ville.

SAVYON (Jean), Conſeiller d'Etat en 1594, Syndic de la République en 1608, mourut en 1630.

Ce Magiſtrat montra du courage & de l'habileté dans une négociation dont il fut chargé par la République auprès du Duc de Savoie en 1601.

Savyon a compoſé des *Annales de la République de Geneve*. Cet ouvrage manuſcrit renferme l'hiſtoire de Geneve juſques en 1603. J'obſerverai qu'il n'eſt pas démontré que ce manuſcrit ait été véritablement compoſé par Savyon; il y a quelques perſonnes inſtruites qui en doutent, & leurs doutes ne ſont pas ſans fondement.

Voyez *Catalogue raiſonné des manuſcrits de la Bibliotheq. de Geneve; Dict. de Leu; Spon, Hiſt. de Geneve.*

MAYERNE (Théodore Turquet De), fils de Louis, naquit à Geneve en 1572. Il fut appelé Turquet dans ſon enfance, parce que ſa mere étoit Turque.

Théodore De Beze fut parain de Mayerne, qui se distingua bientôt dans ses études, & qui profita de tous les conseils & de tous les secours que lui fournirent ceux qui s'intéressoient à lui.

Mayerne étudia la médecine à Montpellier, où il fut reçu Docteur en 1597; il vint ensuite à Paris, où il travailla avec Du Chesne pour la défense de la médecine chymique, qu'on cherchoit à introduire; mais, comme ses principes détruisoient la médecine pratiquée à Paris, les Médecins de la Faculté conclurent que Mayerne & Du Chesne avoient tort, & qu'il falloit par conséquent les persécuter. Riolan écrivit contr'eux avec violence; mais Mayerne lui répondit avec tant de force & de solidité, que la Faculté, qui ne vouloit pas convenir de son erreur, crut n'avoir plus rien à faire que de le mettre hors de son corps.

L'honneur du combat étoit resté à Mayerne; tous les spectateurs désintéressés lui donnerent la victoire, & la réputation qu'il se fit alors contribua à son avancement: Henri IV en fit son Médecin ordinaire; il le donna en 1600 à Henri, Duc de Rohan, qui alloit en ambassade auprès de quelques Princes d'Italie; mais, à la mort du Roi de France, Mayerne se vit sans appui, & il se retira en Angleterre, où son mérite lui fit bientôt donner la place de premier Médecin de Jacques I;

Jacques I ; il fut enſuite celui de Charles I. Les univerſités de Cambridge & d'Oxford ſe l'aſſocierent. Il mourut à Chelſéa, âgé de quatre-vingt-deux ans : ſon portrait eſt dans la bibliotheque de Geneve, & quelques perſonnes croient qu'il a été peint par Rubens.

Mayerne eſt le Médecin de ſon tems qui a eu la pratique la plus étendue & la confiance la plus générale ; il croyoit que l'on ne devoit tirer les remedes que du regne végétal ; c'étoit avec peine qu'il recouroit aux remedes tirés du regne minéral : comme ces derniers ſont plus actifs, il les ſuppoſoit plus dangereux ; mais il ne penſoit pas qu'avec un puiſſant levier on peut remuer les petites maſſes comme les grandes, pourvu qu'une main habile ſache s'en ſervir.

On peut regarder Mayerne comme le Créateur de la peinture en émail ; ſes connoiſſances chymiques lui firent trouver la belle couleur pourpre, néceſſaire pour les carnations ; il parvint même à préparer le cuivre d'une maniere plus propre à l'application de l'émail. Il connut Petitot à Londres, & il lui communiqua ſes ſecrets.

Mayerne eſt encore l'inventeur de l'eau cordiale, dont il donna la compoſition à Madame De Windſor, qui vint à Geneve, & qui l'enſeigna à Mlle. Colladon, niece de ce Médecin.

La mappemonde qu'on voit ſur le plancher de la tour orientale de l'obſervatoire de Paris eſt faite ſur un deſſin de Mayerne, qui fut préſenté au Roi de France en 1648.

Mayerne avoit compoſé la préface ou l'épître dédicatoire du *Theatrum inſectorum & minimorum animalium Mouſeti.*

Theod. Turqueti Mayernii, Equitis aurati, Opera medica, curâ Joſ. Brown, fol. Lond. 1701. on y trouve *Conſilia, Epiſtolæ, Obſervationes. Pharmacopeia.*

Deſcriptions de quelques maladies des chiens, avec des remedes contre la rage.

Mayern's Obſervations on ſeveral poiſons, Tranſ. pphical, N°. II & XI.

Voyez *Tranſactions pphical, N° CXCI*; *Journal helvét., Août* 1752; *Merklin, Londinus renovatus; Mangeti Bibl. medica; Lettres de Guy Patin; Birch, Hiſt. of Royal Society, Tom. II.*

MALLET (Jacob).

Il écrivoit en 1562 une hiſtoire de Geneve, à laquelle on a joint quelques faits ſubſéquens.

ALCIAT (Jean-Paul), né à Milan.

Alciat goûta les idées de la réformation, qui ſe répandirent en Italie pendant le ſeizieme ſiecle, & il vint à Geneve ſe réunir à l'égliſe

italienne réformée qui s'y établiſſoit. Il fut reçu bourgeois en 1555.

Les idées du ſocinianiſme plurent à Alciat, & il les publia avec Blandrata; ce qui lui attira des déſagrémens. Il refuſa encore de faire la confeſſion de foi qu'on exigea de l'égliſe italienne, ſoupçonnée d'héréſie : il eſt vrai qu'il envoya une confeſſion qu'il avoit compoſée ; mais, quoiqu'elle fut trouvée orthodoxe, on ne voulut s'en contenter qu'avec la condition qu'il la prononceroit lui-même & s'engageroit à la ſoutenir; il le refuſa, & on lui ôta en 1559 la bourgeoiſie, qu'on lui avoit donnée quatre ans auparavant.

Alciat ſe retira à Dantzic, où il mourut dans les ſentimens de Socin.

Il a publié *Lettres à Gregoire Pauli*, miſes au jour en 1564 & 1565, où il ſoutient que Jéſus-Chriſt n'a commencé d'être qu'au moment de ſa naiſſance.

Voyez *Aretius*, *Hiſtor. Gentilis; Vita Bezæ & Calvini; Hiſt. Reformat. Polonicæ; Bibl. Anti-Trinit.*; *Hiſt. de Geneve par Spon; Dictionnaire de Bayle.*

BALBANI (Nicolas), Miniſtre de l'égliſe italienne de Geneve en 1559, mort en 1587.

On a de lui *Storia della vita di Galeaſſo Ca-*

raccioli, chiamato il Signor Marcheſe nella quale ſi contiene un raro e ſingolare eſempio di coſtanza e di perſeverenza nella pietà e nella vera religione, *in*-16. *Ginevra*, 1587. Ce livre eſt très-rare.

Voyez *Muſæum helvet.*, *Tom. VIII*; *Gerdes*, *Italia reformata*; *Freytag Analecta litter.*; *Des Maiſeaux*, *Remarques ſur les Lettres de Bayle.*

GENTILLET (Innocent), de Vienne en Dauphiné.

L'hiſtoire de cet homme de lettres eſt enveloppée des ténebres les plus épaiſſes; Les Hiſtoriens du Dauphiné n'en parlent preſque pas; ce qu'ils en diſent même paroît très-douteux; mais on ſait sûrement que Gentillet prenoit le titre de Préſident au Parlement de Grenoble. Quelques perſonnes ont cru que Gentillet avoit été Syndic de la République; mais ce fait me paroît entiérement faux. Le Citadin de Geneve parle de Gentillet, comme de l'oracle de la juriſprudence dans Geneve.

Ce Savant s'eſt fait connoître par des ouvrages de controverſe. Il prend le nom de *Joachimus Urſinus* & d'*Anti-Jeſuita*.

Il a publié *Apologia pro Gallis chriſtianis religionis reformatæ*, 8°. *Genevæ*, 1558. Il y établit 1°. que la religion la plus propre pour rendre à Dieu l'honneur qui lui eſt dû eſt la

meilleure; 2°. que la doctrine la plus conforme à l'Ecriture-Sainte eſt la plus ancienne & la plus vraie; 3°. que les ſentimens & les dogmes approuvés par les premiers chrétiens & les anciens canons ne peuvent & ne doivent pas être accuſés d'héréſie.

Diſcours contre Machiavel de regno rectè conſtituendo, 8°. 1578. Il a couru dans ce tems la même carriere que le Roi de Pruſſe dans le nôtre.

Examen Concilii Tridentini, *Genevæ*, 1586.

Bureau du Concile de Trente, où eſt montré qu'il eſt contraire aux anciens Conciles & à l'autorité du Roy, *Geneve*, 1587.

Speculum jeſuiticum, *Pontificum Romanorum ergà Imperatores Germanicos perfidiam, inſolentiam ac tyrannidem repreſentans, & Romam Babylonem, Papam Romanum Anti-Chriſtum eſſe demonſtrans, edente Joachimo Urſino*, 4°. *Ambergæ*, 1609.

Stupenda templi jeſuitici, 8°. *Francofurti*, 1610.

Hiſpanicæ Inquiſitionis & carnificinæ Secretiora, per Joachimum Urſinum Anti-Jeſuitam, 8°. *Ambergæ*, 1611.

Floſculi blaſphemiarum jeſuiticarum, ex tribus concionibus ſuper beatificatione Ignatii Loyolæ habitis decerpti, unà cum Sorbonæ Pariſienſis cenſurâ, 4°. 1612.

Concilii Tridentini hiſtorica Relatio, & nullitas ſolidè & ex fundamentis demonſtrata, 8°. *Ambergæ* 1615.

Voyez *Hiſt. du Dauphiné par Chorier; Baillet, Jugemens des Savans; Placcius, de Anonym.; Lipenii Bibl. theolog.; Draudii Bibl. claſſica; Dict. de Bayle, de Proſper Marchand.*

CANAL (Pierre).

Ce Canal fut vraiſemblablement Maître de langues.

Il a compoſé *Dictionnaire françois & italien, Geneve*, 1598.

Il y a eu un Pierre Canal, Sautier du Petit-Conſeil, qui inſtruiſoit le Duc de Savoie de toutes les délibérations priſes par les Conſeils; il fut condamné à la mort en 1609; mais j'ignore ſi c'eſt l'Auteur du Dictionnaire.

Voy. *Spon, Hiſt. de Geneve.*

D'AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa), fils de Jean.

La vertu ne fait entiérement le bonheur des hommes que lorſqu'elle eſt accompagnée de cette douceur & de cette modeſtie qui la font pardonner à ceux qui en manquent, ou qui en ont moins : telle eſt la cauſe de la vie toujours orageuſe du vertueux D'Aubigné; il ne ſut pas

rendre la vertu aimable; il força l'eſtime; il ne ſe gagna pas les cœurs.

Cet homme extraordinaire naquit dans le mois de Février de l'année 1550 : une belle-mere méchante le mit à l'âge de quatre ans hors de la maiſon paternelle; il reçut l'éducation de l'adverſité, & l'adverſité en fit un grand homme : ſes talens naturels, ſecondés par de ſavans Précepteurs, lui firent faire dans les ſciences les plus grands progrès; à huit ans il avoit traduit le Dialogue de Criton, & à neuf ans il étudioit à Paris ſous Beroalde. Après avoir échappé à la peſte dans Orléans, il s'abandonna à ſes paſſions; ſon pere ſe ſervit de ſon pouvoir pour le punir, & il l'envoya étudier à Geneve. D'Aubigné, âgé de quatorze ans, commençoit à ſe ſentir capable de grandes choſes & propre à mériter l'eſtime de ſon ſiecle; il travailla dans ce but & il gagna l'approbation de Théodore De Beze. Déjà il ſavoit le latin, le grec & l'hébreu; il ſavoit davantage; il ſavoit ſupporter la miſere avec nobleſſe & avec patience : mais enfin, après bien des aventures, plus ou moins pénibles, D'Aubigné prit en 1570 le parti des armes, & il ne tarda pas à montrer que ſon bras étoit auſſi valeureux que ſon eſprit étoit cultivé.

Après la paix, D'Aubigné déploya ſon élo-

quence à Orléans, pour réclamer la poſſeſſion de ſes biens, qu'on lui diſputoit. Pendant qu'il jouoit le rôle d'Avocat, l'amour lui faiſoit éprouver ſes rigueurs & le rendit Poëte pour les chanter; mais l'amour fut chez D'Aubigné une paſſion ſubordonnée à l'héroïque nobleſſe de ſon cœur. Il échappa aux poignards de la Saint-Barthelemi chez M. De Talcy, pere de ſa maîtreſſe; il ne craignoit pas de lui peindre ſa miſere; un jour qu'il lui en faiſoit le tableau, Talcy lui dit : « Mais les originaux de l'entrepriſe d'Amboiſe ſont chez vous; le ſeing de l'Hôpital eſt appoſé à une de ces pieces; le Chancelier a quitté la cour; ſi vous le voulez, je vous donnerai vingt mille écus de ce papier ». D'Aubigné va chercher avec empreſſement ces manuſcrits; il les apporte avec triomphe, & il les jette avec tranſport dans le feu, en diſant : *Je ſuis pauvre; je pourrois ſuccomber à la tentation; brûlons-les, de peur qu'ils ne me brûlent.* Talcy, étonné de cet héroïſme, dont il ne ſe faiſoit aucune idée, accorde, dans le moment de ſon admiration, ſa fille à D'Aubigné; mais le Chevalier Salviati, oncle de Diane De Talcy, réprime la réſolution vertueuſe de ſon frere, & rompt ce mariage formé par la vertu, à cauſe de la différence des religions.

D'Aubigné ſe conſole de la foibleſſe des

hommes & des tourmens d'une paſſion malheureuſe en ſervant ſa patrie; il eut l'adreſſe & le courage de tirer le Roi de Navarre hors de la priſon où il étoit à la cour de la Reine mere; il lui fut enſuite conſtamment attaché, & il lui fut toujours utile; mais les vers ſatyriques qu'il publia l'obligerent à quitter la cour. Le Roi, qui ne pouvoit quitter D'Aubigné, le rappelle cependant en 1583, & ſon exil ne le rendit pas plus ſage.

La guerre recommence en 1587; D'Aubigné rend de nouveaux ſervices à ſon Roi; il s'empare de l'iſle d'Oleron, dont il fut fait Gouverneur; mais le Roi de Navarre la vendit aux catholiques, & D'Aubigné, en quittant ſa conquête, qu'il croyoit importante, quitta ſon Prince, qui entendoit ſi peu ſes intérêts. Alors il ſe livra à l'étude pour ſe conſoler : les livres de controverſe, qu'il lut avec attention, l'affermirent dans la religion réformée, comme il le dit en mille endroits de ſes Oeuvres.

Henri rappelle encore D'Aubigné & le crée Maréchal-de-camp de ſes armées; mais D'Aubigné refuſe de ſuivre ſon Prince au ſiege de Paris : ce fut alors que Henri lui confia la garde du Cardinal de Bourbon, reconnu Roi de France par la Ligue. On fit bien remarquer à Henri que D'Aubigné avoit trop de ſujets de plaintes pour

mériter une telle confiance ; mais Henri répondit que *la parole de D'Aubigné mécontent valoit mieux que la reconnoiſſance des autres.* D'Aubigné juſtifia le jugement de Henri IV en réſiſtant aux offres brillantes que la Ducheſſe de Retz lui fit en 1590.

D'Aubigné étoit ferme dans ſes principes ; le changement de Religion du Roi ne changea point ſes ſentimens pour les proteſtans & ſa ténacité dans la profeſſion de la religion réformée ; il défendit les fondemens de ſa foi avec ſuccès & les droits de ceux qui la recevoient avec courage ; il ſe montra ſur-tout hardiment pendant qu'on travailloit à l'Edit de Nantes ; & en 1595 il affronta d'une maniere honorable le ſavoir du Cardinal Du Perron ; il fut plus habile que Mornay, qui n'avoit pas ſu le vaincre ; dans cette conférence, qui dura cinq heures, il répara la gloire des proteſtans ; du moins les deux partis s'attribuerent la victoire, & D'Aubigné compoſa un traité *de Diſſidiis Patrum*, auquel le Cardinal oublia de répondre, quoiqu'il eût promis à Henri IV de le réfuter victorieuſement.

D'Aubigné étoit bon chrétien & bon François ; il ſouffroit de voir les chrétiens abhorrés par les chrétiens & les François déſunis ; il s'occupa beaucoup du projet de réunir les catholiques aux proteſtans : ce projet eſt impraticable,

parce qu'il faudroit pouvoir anéantir de part & d'autre les préjugés & les paſſions. Il travailla avec plus de ſuccès, malgré les Jéſuites, à ſon hiſtoire univerſelle; il corrigeoit ſa Confeſſion de Sancy, qu'il avoit commencée en 1595, & il charmoit ſes chagrins en les exprimant dans des vers, qu'il appeloit *ſes Tragiques*.

Le Roi de France nomma en 1610 D'Aubigné ſon Ambaſſadeur en Allemagne, & il donna l'ordre aux autres Envoyés dans cette partie de l'Europe de lui rendre compte tous les trois mois de leurs négociations.

La mort de Henri lui cauſa une profonde affliction, & il déplut bientôt à la Cour, où ſa province l'avoit envoyé pour aſſurer la Reine Régente d'une parfaite ſoumiſſion : auſſi, craignant de perdre ſes deux places, Maillezais & Doigny, dont il étoit Gouverneur, il les remit au Duc de Rohan pour cent mille livres. Il vint à Saint-Jean d'Angely, où il publia quelques ouvrages; mais, toujours expoſé aux menées ſourdes de ſes ennemis, il ſe retira à Geneve au mois de Septembre 1621, emportant trente mille écus ſous les ſelles de ſes chevaux.

D'Aubigné reçut à Geneve & dans toute la Suiſſe les marques de conſidération que ſa patrie auroit dû rendre à ſes talens & à ſes vertus; il acheta la terre du Creſt près de Geneve; on lui

fit préſent des lods ; il s'amuſa à bâtir un château, & il reſta dans Geneve pour la défendre contre le Duc de Savoie, qui paroiſſoit la menacer.

D'Aubigné étoit fait pour une vie ſentimentale ; le ſentiment ſeul pouvoit charmer ſon loiſir ; il ſe maria à Renée Balbani, de la famille Burlamaqui de Luques. Les parens de D'Aubigné furent alarmés par ce mariage ; ils ne négligent rien pour l'arrêter : ils font condamner D'Aubigné à mort, parce qu'en 1572 il avoit employé les matériaux d'une égliſe à la conſtruction d'un baſtion ; mais il fut le premier porteur de ſa ſentence à ſon épouſe, qui lui répondit avec un air ſerein que *l'Amour étoit plus puiſſant que le Roi de France.*

La vie tranquille de D'Aubigné ne fut point une vie oiſive ; l'activité de ſon ame lui ordonnoit le travail ; il employa la fin de ſes jours à compoſer des Mémoires ſecrets pour l'inſtruction de ſa famille ſur ce qui lui étoit arrivé. Il mourut en Avril 1630, & il fut inhumé dans le cloître de Saint-Pierre : on lit encore dans cette cathédrale l'épitaphe qu'il s'étoit faite.

Voici les livres qu'il a compoſés.

Vers funebres de Théodore-Agrippa D'Aubigné, Gentilhomme Xaintongeois, ſur la mort d'Etienne Jodelle, Pariſien, Prince des Poëtes tragiques, 4°. *Paris*, 1574.

Les Tragiques, Poëme diviſé en ſept livres intitulés ; I. les Miſeres, II. les Princes, III. la Chambre dorée, IV. les Feux, V. les Fers, VI. les Vengeances, VII. le Jugement. Cet ouvrage fut compoſé pendant la guerre de 1577; on ignore le lieu & le tems de la premiere édition de cet ouvrage; on ſait ſeulement que Henri n'étoit encore que Roi de Navarre; au moins D'Aubigné en parle comme d'un ouvrage publié alors: c'eſt ce qu'on voit dans l'année 1593 de ſon Hiſtoire univerſelle. La ſeconde édition de cet ouvrage, qui eſt plus complette, parut *in*-4°. au Déſert en 1616.

La Confeſſion catholique du ſieur De Sancy, & déclaration des cauſes, tant d'état que de religion, qui l'ont mû à ſe remettre au giron de l'égliſe. Ce livre eſt le chef-d'œuvre de D'Aubigné par la chaleur & la préciſion qui y regnent. Toutes les éditions qu'on en a faites depuis 1663 portent les notes de Le Duchat, qui ſont curieuſes & utiles.

Les Aventures du Baron de Fœneſte, 8°. *Maillé*, 1617. L'édition la plus complette fut faite à Geneve en 1630 : Le Duchat en a donné une édition avec d'excellentes notes à Amſterdam en 1731. Le Grand Condé faiſoit beaucoup de cas de ces deux ouvrages. Je ne crois pas qu'on ait pénétré le vrai but de la Confeſſion de Sancy & des Aventures du Baron de Fœneſte; les expli-

cations qu'on en donne ne paroiſſent pas au moins cadrer avec l'hiſtoire des perſonnages qu'on y croit déſignés. Ces deux livres ſont très-ſatyriques, & ils ſont pleins d'anecdotes curieuſes.

Hiſtoire univerſelle du ſieur D'Aubigné, contenant ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1550 *juſques en* 1601, *imprimée d'abord à Maillé, fol. trois Vol.* le premier fut publié en 1616, le ſecond en 1618, le troiſieme en 1620 : la ſeconde édition fut faite à Geneve en 1626 ; elle porte le nom d'Amſterdam. Cette hiſtoire fut brûlée à Paris en 1620 : on y trouve un grand nombre d'anecdotes qu'on chercheroit vainement ailleurs ; mais le ſtyle en eſt quelquefois guindé, ſouvent trivial & toujours négligé. Cette hiſtoire eſt écrite avec liberté ; mais elle eſt pleine de traits ſatyriques : Simon Goulart fournit à D'Aubigné tout ce qu'on y trouve de relatif à l'hiſtoire de Geneve.

Lettre du ſieur D'Aubigné ſur quelques hiſtoires de France & ſur la ſienne, 8°. *Maillé*, 1620.

Petites Oeuvres mêlées de D'Aubigné, à Geneve, 8°. 1629 : elles renferment des poéſies pieuſes, quelques Tombeaux, & l'Eloge de Simon Goulart.

Hiſtoire ſecrette de Théodore-Agrippa D'Aubigné, écrite par lui-même, 8°. *Cologne*, 1729 &

1731. On trouve cette hiſtoire avec les Aventures du Baron de Fœneſte publiée par Le Duchat; mais on doute beaucoup de l'authenticité de cette piece, quoiqu'on diſe que l'original en ſoit conſervé à Paris.

Il faut enfin mettre au rang des Oeuvres de D'Aubigné les extraits de ſes objections & de ſes réponſes au Cardinal Du Perron dans la conférence qu'il eut avec lui devant le Roi. J'ignore ſi cette piece a été imprimée; mais il eſt certain que D'Aubigné en remit un exemplaire au Roi de France.

Voyez *Niceron, Tôm. XXVIII; Hiſt. de Mad. De Maintenon, Tôm. I; Thuani Hiſt., Lib. XCV; Le Long, Bibl. des Hiſt. de France; Du Cheſne, Bibl. des Hiſt. de France; Anſelmi, Bibl. général. de la France, Tôm IV, VII, IX; Spon., Hiſt. de Geneve; Catalogue de la Bibl. du Roi de France; Lipenii Bibl. philoſoph.; Sorel, Bibl. françoiſe; Vogt, Index librorum rarior.; Freytag, Analecta litterar.*

Biblioth. raiſon., Tôm. VII; Journ. litterary, Tom. II.

Dict. de Morery, Bayle, Proſper Marchand; Leu, Tôm. I.

ENOC (Pierre), fils de Louis; il prenoit ſouvent le nom de *La Meſchinerie*, & il ſe dit Genevois.

Il a publié *Céocyre*, *Poëme françois*, 4°. *Lyon*, 1578.

Opuſcules poétiques, 8°. *Geneve*, 1572.

Tableaux de la vie & de la mort, *par M. Pierre Enoc. Geneve.*

Voyez *Du Verdier; La Croix Du Maine; Goujet, Bibl. franç., Tôm. XIV.*

GAILLON (Antoine De).

Cet homme avoit des connoiſſances rares dans ſon ſiecle ſur les arts; il propoſa en 1584 de faire des fontaines dans toute la ville, & de porter l'eau du Rhône dans les quartiers les plus élevés. Il ſervoit comme Ingénieur au ſiege du fort de l'Ecluſe; mais s'étant conduit lâchement, il fut condamné à être pendu.

Voyez *divers Manuſcrits ſur l'hiſtoire de Geneve.*

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE GENEVE
Depuis l'année 1605 —— 1650.

LIVRE IV.

LE jour s'accroît; les préjugés ſe diſſipent; la philoſophie fait entendre ſes leçons : à ſa voix, la théologie s'épure; la critique devient plus lumineuſe; la juriſprudence plus raiſonnable; la nature s'offre à l'homme comme un livre qu'il avoit négligé; il y trouve la route des aſtres dans l'immenſité, l'hiſtoire des animaux & des plantes qui l'environnent, les effets continuels de l'air qu'il reſpire; une foule d'êtres inconnus dans les trois regnes, de nouveaux aſtres accroiſſent ſon admiration; des milliers de nouveaux animaux lui montrent la vie dans preſque tous les points de l'eſpace : il oſe balbutier quelques-unes des loix de l'Univers, qu'il croit avoir

lues ; & dans ſon enthouſiaſme il publie les louanges de l'Ancien des jours, dont il voit plus clairement le nom auguſte imprimé ſur toutes les parties du monde.

Déjà une foule d'inventions utiles concourent pour diminuer les maux des hommes, pour les ſoulager dans leurs travaux & augmenter leurs ſenſations agréables. Les Savans ſemblent ſentir davantage l'importance de leur vocation ; ils paroiſſent perdre un peu le goût de la diſpute, ou du moins on croiroit qu'ils veulent le juſtifier en devenant plus polis ; ils réuniſſent noblement leurs efforts pour être utiles, & ils ont la ſatisfaction de voir la plupart des hommes plus inſtruits par leurs leçons, & plus heureux par leurs découvertes.

LEGER (Antoine), de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, né à Villeſeche en 1594.

Leger ſervit ſa patrie en qualité de Paſteur pendant quelques années ; enſuite il ſe retira à Geneve, où ſes talens, ſa piété, ſa connoiſſance des langues orientales le firent choiſir par la Compagnie des Paſteurs pour le Chapelain de l'Ambaſſadeur des Provinces-Unies à la Porte, qui lui en avoient demandé un.

Le mérite de Leger fut bientôt ſenti par Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, qui

lui donna ſon eſtime & ſa confiance, & qui en parle avec éloge dans ſes lettres au Conſeil de Geneve & à la Compagnie des Paſteurs : on peut en lire les originaux dans la bibliotheque publique de Geneve, & en voir les copies imprimées dans un ouvrage intitulé, *Monumens de la religion grecque.*

Leger revint aux Vallées du Piémont en 1637, où il fut fait Paſteur de Saint-Jean ; il y eut pluſieurs diſputes à ſoutenir contre un Moine Miſſionnaire ; mais il fut ſur-tout perſécuté par ſes collegues, à qui ſon ſavoir déplaiſoit. Les intrigues des uns & des autres le firent condamner à mort par le Duc de Savoie ; mais il échappa au ſupplice ; il ſe retira à Geneve, où il fut fait, en 1645, Profeſſeur de théologie. Le Conſeil lui avoit donné la bourgeoiſie. Il mourut en 1661.

Il a publié *Novum Teſtamentum greco-barbarum, ſcilicet grecum authenticum, cum verſione in idioma vulgare*, 4°. *Genevæ*, 1638.

Theſes theologicæ de ſanctificatione hominis peccatoris, 4°. *Genevæ*, 1658.

Voyez *Monumens de la religion grecque ; Hiſt. eccléſiaſtique des égliſes réformées des Vallées du Piémont ; Hiſt. générale des égliſes du Piémont ; Catalogue raiſonné des manuſcrits de la bibliotheque de Geneve ; Dict. de Leu, de Morery.*

ALEXIUS (Gaſpard), Griſon d'origine, reçu bourgeois de Geneve gratuitement en 1598.

Alexius exerça le ſaint miniſtere dans Geneve juſques en 1608; il y fit des leçons de théologie en 1610, & on le choiſit alors pour être Profeſſeur de cette ſcience. Il ne ſe borna pas à remplir les devoirs pénibles de ſa charge; mais il fit encore en 1611 les leçons de philoſophie. Le Conſeil & l'académie refuſerent trois fois Alexius à ſa patrie; mais le bien de l'égliſe les força enfin à ce ſacrifice en 1614. Alexius partit & vivifia preſque ſes compatriotes; déjà il établit à Sondrio un college ſemblable à celui de Geneve; en 1619 il préſida un Synode des Eccléſiaſtiques du pays; enfin il partit dans le deſſein de faire une collecte pour aider les Griſons perſécutés de la Valteline; mais il fut empriſonné à Inſpruck au mois d'Août 1620, & il ne fut libéré qu'au mois de Décembre 1622. Après ce fâcheux événement, il ne retourna pas dans ſa patrie; mais il vint à Geneve, où on lui rendit ſa place de Profeſſeur de philoſophie au mois de Juillet 1623. Il mourut en 1626.

Il a publié *Diſſertatio phyſica de mixturâ*, 4°. *Genevæ*, 1625.

Voyez *De Porta*, *Hiſt. eccleſ.*, *Eccleſ. Rhetic. Tom. II*; *Lipenii Bibliotheca philoſophica*; *Leu*, *Dictionn.*

TRONCHIN (Théodore), fils de Remy, né en 1582, & préſenté au baptême par Théodore De Beze.

Après avoir fait de bonnes études à Geneve, Tronchin partit en 1600 pour viſiter les univerſités étrangeres; il revint dans ſa patrie en 1602; mais il repartit en 1604, & il ſoutint à Leyde en 1605 des theſes publiques *de Peccato originali* ſous le fameux Gomar; elles lui firent beaucoup d'honneur. Tronchin mérita en France, en Hollande & en Angleterre l'eſtime des grands hommes qu'il y vit.

Geneve profita bientôt des vaſtes connoiſſances que Tronchin avoit puiſées dans ſes voyages: en 1606, il fut fait Paſteur & Profeſſeur des langues orientales, & en 1615 on lui donna une chaire de théologie.

Le Conſeil, qui regardoit comme une partie de ſes devoirs de veiller à la défenſe de la religion & du clergé, chargea Tronchin de répondre au Pere Cotton, qui avoit attaqué la verſion françoiſe de la Bible dans un livre intitulé, *Geneve plagiaire*. Il fut auſſi nommé avec Jean Diodati pour aſſiſter en 1618 au Synode de Dordrecht.

Tronchin fut encore envoyé en 1632 au Duc de Rohan, qui commandoit une armée françoiſe dans le pays des Griſons: ce Général avoit de-

mandé au Conſeil de Geneve un Miniſtre qui pût lui donner des avis ſur le gouvernement des égliſes de ce pays. Tronchin gagna bientôt la confiance du Duc, qui le retint auprès de lui beaucoup au-delà du tems qui lui avoit été accordé.

Quand il y avoit une affaire difficile, Tronchin étoit employé; il fut choiſi pour travailler avec Duræus, Envoyé d'Angleterre, à la réunion des proteſtans & des luthériens.

Je ne ſuis point étonnné des diſtinctions flatteuſes que Tronchin reçut continuellement de ſa patrie; il s'étoit fait des idées de théologie beaucoup plus ſaines que celles qu'on avoit eues juſques à lui; il étoit ſavant en hiſtoire eccléſiaſtique & profane; il connoiſſoit la juriſprudence; il entendoit bien les langues ſavantes, & ſa tête lumineuſe rendoit d'abord clairement tout ce qu'il ſavoit à tous ceux qui venoient le conſulter; il ne fut pas ſeulement conſidéré par ſon ſavoir; ſa franchiſe, ſa docueur, ſes vertus le firent encore chérir de tous ſes concitoyens, & il mourut généralement regretté en 1657.

Il a publié *Cotton plagiaire, ou la Fidélité des Bibles de Geneve maintenue par Théodore Tronchin*, 8°. *Geneve*, 1620.

Diſputatio de baptiſmo, 4°. 1628.

Diſputatio de bonis operibus, 4°. 1628.

Oratio funebris Simonis Goulartii, 4°. 1628.

Oratio funebris, quâ Henrico, Duci Rohanio, publicè parentavit Theodorus Tronchin, 8°. *Genevæ*, 1638.

Théodore Tronchin composa pour son fils une petite piece de vers latins pleins d'esprit; elle fut prononcée aux promotions; son titre est *Nemo*, 4°. 1645.

Voy. *Brandt, Hist. de la réformation, Tom. II*; *Pictet, théolog. chrétienne, Tom. III*; *Ancillon, Mélanges, Tom. I*; *Burnet, Voyages, Tom. I*; *Journal helvét., Mars* 1755; *Bayle, Dictionn. critique.*

TURRETINI (Bénédict), fils de François, né à Zurich en 1588.

Les talens de Turretini lui firent donner la bourgeoisie en 1607; on le reçut Pasteur & Professeur de théologie en 1612. Il fut député en 1620 au Synode d'Alais, qui se tint à l'occasion des décisions du Synode de Dordrecht. Son génie & ses vertus annoncerent à la patrie un généreux patriote; le gouvernement mit en lui sa confiance pour solliciter les secours d'argent qui lui étoient nécessaires afin de défendre la République. Il partit en 1621; il s'adressa aux Etats-Généraux, aux villes Anséatiques, & il remplit heureusement le but de sa commission. Il mourut

en 1631; les regrets de ſes concitoyens firent long-tems ſon éloge, & la reconnoiſſance qu'on conſerva après ſa mort pour ſes ſervices atteſtent encore leur valeur. Le Conſeil des Deux-Cent n'accorda à ſon frere en 1632 l'inféodation d'une maiſon de campagne qu'en conſidération des ſervices que Bénédict Turretini avoit rendus à la République.

Turretini a publié une foule de diſſertations, entre leſquelles on en trouve pluſieurs qui ſont excellentes; & malgré toutes ſes occupations étrangeres à ſon état, il compoſa pluſieurs ouvrages, qui ſont toujours utiles.

Diſputatio de Chriſto Mediatore, 4°. 1614.

Diſputatio de Sanctorum defunctorum invocatione, 4°. 1615.

Défenſe de la fidélité des traductions de la Bible faites à Geneve, oppoſée au livre du Pere Cotton, intitulé Geneve plagiaire, 4°. *Geneve*, 3 *Vol.*, 1618. Ce livre fut fait à la requiſition de la Compagnie des Paſteurs.

Suite de la Fidélité des traductions de la Bible faites à Geneve, 4°. *Geneve*, 1626.

Rechûte du Jéſuite plagiaire, ou Examen du Dialogue du Pere Cotton, y jointe une brieve inſtruction touchant les traductions de la Bible, 4°. *Geneve*, 1629.

Bernardi de Sandoval Index expurgatorius li-

brorum prohibitorum, auctus, cum præfatione Benedicti Turretini, 4°. *Genevæ*, 1619.

Disputatio theologica de libero hominis arbitrio, 4°. *Genevæ*, 1619.

Disputatio theologica de eccleſiæ romanæ idololatriâ, 4°. 1619.

Disputatio theologica de fide agente, 1620.

Disputatio theologica de baptiſmo, 1620.

Diſput. theolog. de fide ſalvificâ, 1620.

Diſput. theolog. de juſtificatione peccatoris coràm Deo, 1620.

Diſput. theolog. de bono perſeverantiæ, 1621.

Diſput. theolog. de exinanitione Chriſti, 1621.

Diſput. theolog. de æternâ Dei electione, 1622.

Diſput. theolog. de eſſentiâ Dei, 1623.

Diſput. theolog. de vocatione ad ſalutem, 1623.

Diſput. theolog. de unione hypoſtaticâ naturarum in Chriſto, 1624.

Diſput. theolog. de imaginibus earumque veneratione, 1624.

Diſput. theolog. de fide in genere, 1625.

Diſput. theolog. de perſeverantiâ Sanctorum, 1625.

Diſput. theolog. de Chriſto θεανθρωπω, 1625.

Diſput. theolog. de miraculis, 1626.

Diſput. theolog. de deſcenſu Chriſti ad Inferos, 1626.

Diſput. theolog. de aſcenſione Chriſti in Cœlos, 1627.

Disput. theolog. de justificatione, 1627.

Disput. theolog. de ecclesiæ regimine, 4°. *Genevæ*, 1617.

Disput. theolog. de Anti-Christo, 1627.

Recueil de pieces concernant la doctrine & pratique de l'église romaine sur la dépositions des Rois & subversions de leurs vies & gouvernemens, 8°. *Geneve*, 1627.

Disput. theolog. de adoratione & invocatione Sanctorum, 4°. 1628.

Disput. theolog. de capite ecclesiæ, 1628.

Disput. theolog. de fide justificante, 1628.

Disput. theolog. de Ecclesiæ naturâ, 1628.

Disput. theolog. de fugâ in persecutione, 1629.

Disput. theolog. de naturâ ecclesiæ, 1630.

Disput. theolog. de operibus supererogatoriis, 1630.

Disput. theolog. de incarnatione filii Dei, 1630.

Recueil de sermons en italien.

Recueil de sermons françois sur le profit des châtimens.

La Santé des malades.

La Compagnie des Pasteurs avoit donné la commission à Bénédict Turretini de faire un recueil de l'histoire de Geneve; il soumit son travail à l'examen de la Compagnie au mois de Février 1618. L'ouvrage est resté manuscrit.

Hist. de la réformation de Geneve en manuscrit.

Voyez *Hiſt. de Geneve par Spon, Tôm. I; Brandt, Hiſt. de la réformation; Théologie de Pictet, Tôm. III; Benedicta Memoria Turretini; Dictionn. de Morery.*

MESTREZAT (Jean), fils d'Ami, premier Syndic de Geneve, né à Geneve en 1592.

Le génie rend remarquables les premiers momens de la vie de l'homme qui en eſt animé. Meſtrezat, après avoir fini ſes études à Saumur, fut ſollicité pour y accepter à dix-huit ans une chaire de philoſophie; mais il préféra les fonctions de Paſteur dans l'égliſe de Charenton; en 1631 il y préſida le Synode qui s'y tint.

Ce qu'on a pu ſavoir ſur la vie de Meſtrezat eſt parvenu malgré lui à la poſtérité : ſa modeſtie l'a empêché de faire des mémoires ſur ce qui lui arrivoit, elle lui faiſoit cacher avec autant de ſoin ce qui lui étoit honorable que la plupart des hommes en prennent pour le répandre. Quand Meſtrezat avoit fait le bien, il avoit ſatisfait ſa conſcience & ſon cœur; il en jouiſſoit purement parce qu'il voyoit ſes devoirs remplis & ſon exiſtence utile; mais il lui importoit peu que ſes bonnes actions retentiſſent dans les cercles, s'élançaſſent dans la poſtérité. Meſtrezat ne conſultoit jamais ſon amour-propre; il ne voyoit que ceux qui avoient beſoin de ſes talens, Dieu

qui lui ordonnoit de les employer pour l'avancement de ſon regne & le bonheur des hommes, ſa conſcience enfin qui le faiſoit jouïr de l'avantage précieux de plaire à Dieu & de ſervir ſes ſemblables.

Mais la renommée, comme une coquette, repouſſe ſouvent ceux qui la recherchent & vient quelquefois au-devant de ceux qui la fuient, elle fit bientôt connoître Meſtrezat à Paris & à la Cour par ſes conférences avec les catholiques-romains : on ſait bien qu'il triompha du Jéſuite Veron, & on peut s'aſſurer de ſa victoire par la diſpute, qui fut imprimée.

Le Cardinal de Retz raconte qu'il eut neuf conférences avec Meſtrezat ; que ce Miniſtre l'embarraſſa dans la ſixieme, où l'on traitoit de l'autorité du Pape, parce que le Nonce étoit préſent, & qu'il craignoit de le choquer en employant des principes qui ne ſont pas auſſi faciles à défendre que ceux de la Sorbonne ; il ajoute que le Miniſtre réformé s'apperçut de ſon embarras, & qu'il lui épargna les endroits où il ne pouvoit être libre dans ſes réponſes ; il dit encore qu'en ſortant il remercia M. Meſtrezat devant M. De Turenne, & que Meſtrezat lui répondit : *il n'eſt pas juſte d'empêcher l'Abbé de Retz d'être Cardinal* ; & le Cardinal de Retz remarque que *cette délicateſſe n'eſt pas d'un pédant de Geneve.*

La controverſe étoit une mode ; & quoique je la croie plus propre à empêcher les réunions qu'à les produire, on croyoit alors de part & d'autre que les diſputes devoient terminer le ſchiſme, comme ſi l'on pouvoit vaincre l'orgueil & l'intérêt. Meſtrezat eut encore une diſpute devant Anne d'Autriche avec le Jéſuite Regourd ; mais cette Princeſſe prudente exigea que la diſpute reſtât dans le ſecret. On dit que Regourd ſe fit attendre, & que la ſalle de l'aſſemblée étoit ſi remplie, que le Jéſuite ne put entrer par la porte, mais qu'il fut forcé de monter par la fenêtre. Meſtrezat profita de cet incident pour appliquer à ſon adverſaire ce paſſage de l'Evangile ſelon St. Jean, Chap. X, Verſ. 1 --- 2 : *En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais y monte par ailleurs, eſt un larron & un brigand ; mais celui qui y entre par la porte eſt le berger des brebis.* Regourd fut déconcerté par cette application.

Meſtrezat ſe fit eſtimer du Cardinal de Richelieu par ſa fermeté ; le Chancelier Seguier le reconnut pour ſon parent ; le Duc de Rohan traduiſit en italien les deux premiers livres de ſon traité ſur l'euchariſtie ; enfin il poſſéda l'eſtime des proteſtans au point qu'ils le nommerent preſque toujours pour préſider leurs ſynodes, & ils témoignerent les plus vifs & les plus juſtes

regrets de ſa mort, qui arriva au mois de Mai 1657. La modeſtie de Meſtrezat n'a pu l'empêcher de publier pluſieurs livres, qui ſont une ſource d'inſtructions pour ce ſiecle comme pour celui où il vécut.

Traité de la communion de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, 4°. *Sedan*, 1625.

Sermons ſur divers textes, *in*-12. *Sedan*, 1625.

Traité de l'Ecriture-Sainte, 8°. *Geneve*, 1632.

Commentatio in Epiſtolâ ad Hebræos, 8°. *ſex Vol. Charenton*, 1639.

Traité de l'Egliſe, 4°. *Geneve*, 1649.

Sermons ſur la premiere Epître de St. Jean, 8°. *Geneve*, 1651.

Sermons ſur l'Epître aux Hébreux, *cinq Vol.* 8°. *Geneve*, 1655.

Sermons ſur la naiſſance de Jéſus-Chriſt, 8°. *Geneve*, 1649.

Sermons ſur les huit premiers Chapitres de l'Epître aux Romains, 8°. 1702.

Voy. *Mémoires du Cardinal de Retz*, *Tôm. II*; *Quick Synodicon in Galliâ reformatâ*; *Diction. de Leu*, *de Morery*, *de Bayle*.

Bonæus, ou De Bons (François), Profeſſeur en droit à Geneve en 1606; il fit les leçons de logique & de phyſique en 1609, on le nomma Profeſſeur de Philoſophie en 1611; il mourut au mois de Décembre 1614.

Il a publié *Tractatus de ratione discendi & docendi*, 8°. *Argentorati*, 1615.

De naturâ ac jure bonorum Ecclesiasticorum, *in*-12.

Voyez *Lipenii Bibl. philos. & jurid.*; *Morhofii Polyhist.*, *Tôm. I.*

VEDEL (Nicolas), né dans le Palatinat, Professeur de philosophie à Geneve en 1618, gratifié de la bourgeoisie en 1620, Pasteur en 1621. Il céda aux invitations de la ville de Deventer en 1630, pour y aller enseigner la philosophie; il fut ensuite Professeur de théologie à Franecker en 1638, & il mourut en 1642.

Il a publié *Theses physicæ de intellectu*, 4°. *Genevæ*, 1622.

Disputatio philosophica de elementis, 4°. *Genevæ*, 1622.

Sancti Ignatii Antiocheni omnia quæ extant, *grecè & latinè*, *cum notis criticis*, 4°. *Genevæ*, 1623.

Commentarius de tempore utriusque Episcopatûs Sancti Petri Apostoli, *Antiocheni & Romani*, *adversùs Baronium & Bellarminum*, 4°. *Genevæ*, 1624.

Disputatio logica de methodo & ordine, 4°. *Genevæ*, 1624.

Rationale theologicum, *seu de necessitate & vero*

uſu principiorum rationis & philoſophiæ in controverſiis theologicis, 8°. *Genevæ*, 1628.

Remede contre l'apoſtaſie; en latin & en françois, *in*-12. 1628.

St. Hilaire, ou Antidote contre la triſteſſe, *in*-12. *Geneve*, 1630; *& en latin*, *Lugd. Batav.* 1632.

De Arcanis Arminianiſmi, 8°. *Lugd. Batav.* 1631. C'eſt une ſatyre de l'arminianiſme.

De prudentiâ veteris eccleſiæ Libri tres, 8°. *Amſtel.* 1633.

De Deo Synagogæ Libri duo contrà Barlæum & ejus vindicias, 8°. *Harderwich*, 1637.

Diſputatio theologica de Magiſtratu, adversùs Bellarmini librum de Laicis Diventriæ, 8°. 1638.

De Epiſcopatu Conſtantini Magni, ſeu de poteſtate Magiſtratuum reformatorum circà res eccleſiaſticas, Diſſertatio repetita, cum reſponſione ad interrogata quædam, 8°. *Franeckeræ* 1642. Vedel avoit d'abord publié cet ouvrage en 1624, & il lui attira une diſpute très-longue & très-faſtidieuſe.

Nicolai Vedelii Opuſcula theologica nova, 8°. *Franeckeræ*, 1641.

Voyez *Niceron*, *Tom. XXXIII*; *Jacobi Revii Deventria illuſtrata*, *Dictionn. de Bayle.*

GODEFROY (Jacques), né à Geneve le 13 Décembre 1587, fils de Denis.

Dès

Dès que Jacques Godefroy connut le mérite de son pere, il ne pensa qu'à lui ressembler; il profita bientôt des secours qu'il trouvoit dans sa famille, & il parvint à porter sans reproche le nom célebre que son pere lui avoit donné; il lui acquis même une nouvelle célébrité, qui fut plus grande & plus solide que celle qu'il devoit aux heureux travaux de Denis.

En 1619, Jacques Godefroy fut fait Professeur de droit à Geneve; en 1629 il entra dans le Conseil; il remplit avec distinction toutes les commissions qu'on lui donna; il fut toujours la lumiere de ce corps par ses avis, & son appui par ses travaux; il fut Secrétaire d'Etat, & on le choisit cinq fois pour être Syndic de la République.

Le goût pour le travail augmente les forces nécessaires pour travailler, & le désir d'être utile à sa patrie multiplie le patriote, & lui crée du tems pour satisfaire cette noble passion. Godefroy, accablé des affaires du Gouvernement, continue ses leçons publiques de jurisprudence. En vain il fut envoyé par la République en France, en Piémont, en Allemagne, en Suisse, pour négocier les affaires les plus importantes; en remplissant les devoirs nombreux du citoyen le plus zélé, du Négociateur le plus habile, il trouve encore les momens heureux du Savant. On a dit avec raison que ce n'est pas

le tems qui manque aux hommes, mais que ce ſont les hommes qui manquent au tems ; on pouvoit ajouter que le citoyen qui croit ſervir ſa patrie par ſes travaux politiques & littéraires, enchaîne encore le tems pour l'employer au profit de la patrie, qui l'occupe toujours.

Godefroy mourut en 1652, & il emporta les regrets du Conſeil, de l'Académie & de la patrie, qu'il avoit honorés par ſa réputation comme il les avoit fait proſpérer par ſes conſtans ſervices.

Je crois que ceux qui ont véritablement du génie peuvent réuſſir dans toutes les parties des ſciences ; il les dominent par ce coup-d'œil pénétrant qui leur fait ſonder les profondeurs de chacune, & ſaiſir tous les rapports des objets qu'ils conſiderent. C'eſt ainſi que Leibnitz & Haller ont fourni des chefs-d'œuvres dans tous les genres, & que toutes leurs productions ont fait une époque pour les ſciences qu'elles éclairoient. Tel étoit auſſi Godefroy : il ſavoit parfaitement le grec & le latin ; il avoit approfondi la chronologie, porté le flambeau d'une critique lumineuſe dans les ténebres de l'hiſtoire eccléſiaſtique, des Conciles & des Peres ; il avoit déblayé toutes les parties de la juriſprudence par des écrits ſolides & originaux, compoſés ſur le droit civil, le droit public & le droit canon : le

Code Théodosien est peut-être un des plus beaux livres de jurisprudence qui existe, & les fragmens de Godefroy sur les loix des douze Tables sont un chef-d'œuvre d'érudition, de critique & de philosophie.

La République de Geneve doit aux travaux de Godefroy les monumens anciens de son histoire, rédigés d'une maniere qui les rend utiles. Les recherches de cet homme infatigable sur les antiquités de Geneve forment trois vol. *in*-4°. On trouve encore diverses pieces qu'il avoit rassemblées sur notre histoire dans la bibliotheque de la Chambre-des-Comptes de Paris, au N°. 514 de la bibliotheque de M. Godefroy. Il avoit projeté d'écrire l'histoire de Geneve; on en a même trouvé un plan dans ses manuscrits.

Godefroy fut en correspondance avec les plus grands hommes de son siecle; il mérita leur amitié & leurs éloges : Thomasius fait un très-grand cas des ouvrages de Godefroy; l'Université de Leyde l'appela pour remplacer Cunæus; enfin il a conservé l'honneur d'être encore aujourd'hui un oracle de la jurisprudence.

Je n'oublierai point de remarquer que Godefroy fut un excellent Théologien; qu'il a donné de très-bons commentaires de divers passages de l'Ecriture-Sainte; mais, en montrant la fermeté de sa foi par sa piété & ses écrits, il faisoit voir

la solidité des fondemens sur lesquels elle repose, en repoussant tout ce qui pouvoit être l'ouvrage d'une artificieuse tradition : c'est ainsi qu'il fut le premier à découvrir la fausseté de la vision que Constantin eut d'une croix près d'Autun, l'an 312, lorsqu'il alloit combattre Maxence ; il rappelle dans l'édition de Philostorge les passages des Auteurs relatifs à ce fait prétendu, & il montre leurs contradictions. Hornbeck est le seul qui ait osé prendre le parti de la tradition ; Oisel & Tollius l'ont regardée comme une fraude pieuse ; Mosheim en parle comme d'une fable ; Basnage paroît en douter ; Chaufepié l'anéantit dans son Supplément au Dictionnaire de Bayle, & Fabricius représente le fait comme un halo solaire.

Voici les ouvrages publiés par Godefroy.

Fragmenta duodecim Tabularum, cum Gothofredi & aliorum notis, Heidelbergæ, 1616. Cet ouvrage parut ensuite à Geneve en 1653 sous ce titre : *Quatuor Fontes juris civilis in operibus minoribus.*

M. Tullii Ciceronis Opera, cum notis Lambini & Gothofredi, fol. Colon. Allobrogum, 1616.

Dissertatio de suburbicariis regionibus & ecclesiis, seu de præfectu & Episcopi urbis Romæ diœcesi, Francof. 1618.

Le Mercure Jésuite, ou Recueil de pieces concernant les progrès des Jésuites depuis 1620 ----

1626, 8°. *Geneve*, 1620---1626 : il y en eut à Geneve une autre édition, deux Vol. 1631.

Dissertatiunculæ duæ de tutelâ & curâ, 4°. *Genevæ*, 1625.

Notæ in Tertulliani ad nationes. libros duos ineditos, 4°. *Aurelianopoli*, 1625.

Animadversiones juris civilis, 4°. 1628.

Descriptio orbis, *grecè & latinè*, 4°. 1628. Il est le premier éditeur de cet ouvrage grec anonyme.

Quinque Orationes Libanii, *Sophistæ*, *primùm veste latinâ donatæ*, 4°. *Genevæ*, 1631.

Discursus historicus ad legem Quisquis, *C. ad legem Juliam Majestatis*, 4°. *Genevæ*, 1633.

Notæ in Libanii Orationes pro templis Gentilium non exscindendis, 4°. 1634.

Orationes politicæ tres, 4°. *Genevæ*, 1634.

Diatriba de Cenotaphio, *deque diversis super illius religione Marciani & Ulpiani sententiis*, 4°. *Genevæ*, 1634.

Opusculum de imperio maris & de jure naufragii colligendi lege Rhodiâ, 4°. *Genevæ*, 1637; on le trouve *in Operibus minoribus*.

Philostorgii Cappadocis historiæ ecclesiasticæ Libri duodecim, *primùm à J. Gothofredo editi*, 4°. 1642. Le manuscrit sur lequel fut faite cette édition venoit de la bibliotheque de Bongars.

De Teſtamento tempore peſtis condito, 4°. *Genevæ*, 1643.

Exercitationes duæ de eccleſiâ & incarnatione Chriſti, 8°. *Genevæ*, 1649. Ce livre eſt extrêmement rare ; il a été réimprimé dans la *Critica ſacra*, *Londini*, 1660.

Opuſcula varia juridico-politica, *hiſtorico-critica*, 4°. *Genevæ*, 1645 ; & à Leyde en 1733.

Commentarius de regulis juris, 4°. *Genevæ*, 1652. Il a été publié par Eſaïe Colladon *in Operibus minoribus*.

De fide juſſoribus & famoſis latronibus inveſtigandis, 4°. *Genevæ*, 1652, & *in Operibus minoribus*, 1668.

Quatuor Fontes juris civilis, 4°. *Genevæ*, 1653, avec une préface d'Eſaïe Colladon, *in Operibus minoribus*.

De mutatione & augmento monetæ, *de functione & æqualitate in mutuo Diſſertationes duæ*, 4°. *Genevæ*, 1653, *editore Saravio*, *Senatore Pariſienſi*, *in Operibus minoribus*.

Tous ces ouvrages depuis 1652 ont été publiés par les amis de Godefroy.

De Electione Magiſtratûs per errorem factâ, 4°. *Genevæ*, 1654.

Tractatus practicus de ſalario, *à Colladone editus*, 4°. *Genevæ*, 1656.

De interdictâ Chriſtianorum cum Paganis Com-

munione ; & de Pontificatu maximo, 4°. *Genevæ*, 1654.

Manuale juris, *in*-12. 1665.

Codex Theodoſianus, *cum perpetuis notis Jacobi Gothofredi*, *opus poſthumum à Johanne Marvilio editum*, *fol. Lugd.*, *ſex Tom. in quatuor Volum.* 1665.

Diatriba de jure præcedentiæ, *de notis*, *ſeu ſignis præcedentiæ*, *de euremáticis ſeu cautelis in Controverſiis præcedentiæ*, *edita à Colladone*, 4°. *Genevæ* 1664, *in Operibus minoribus.*

Opera juridica minora, *curâ & cum præfatione Chiſt. Henr. Trotz*, *fol. Lugd. Batav.* 1733.

Voici quelques ouvrages de Jacques Godefroy dont je n'ai pu recouvrer les dates des éditions originales.

Tres Orationes de ſtatu Germaniæ, *de cauſâ odii Juliani in Chriſtianos*, *de Achæorum optimâ republicâ.*

De velandis mulieribus.

De Nuptiis conſobrinorum.

De Statu Chriſtianorum ſub paganis Imperatoribus.

Diſputatio de armorum jure, *in Operibus minoribus.*

Le Gendre écrivit contre Jacques Godefroy un livre oublié dès ſa naiſſance intitulé *Epiſcopale Judicium adversùs calumnias Jacobi Gotho-*

fredi acerrimè defenſum, necnon ab omni falſi ſuſpicione pleniſſimè vindicatum, 4°. *Pariſ.* 1690.

Il faut conſulter ſur la vie & les écrits de Godefroy les ouvrages ſuivans.

Niceron, Tôm. XVII; Freheri Theatrum; Vie des Juriſconſultes modernes; Biblioth. hiſtor. des Auteurs de droit; Trotz, Vita Gothofredi, in præfatione Operum minorum; Baillet, Jugemens des Savans; Leti Stor. Genevr.; Spon, Hiſt. de Geneve; Morhof, Polyhiſt.; Lipenii Bibliotheca jurid.; Fabricii Bibl.; Placcius, de Anonym.; Dictionn. de Morery, de Leu.

Clerc (David Le), ou *Clericus*, fils de Nicolas, né à Geneve le 19 Février 1591. Il ſembleroit qu'il y a des familles pour leſquelles le génie, les talens, les ſuccès dans les lettres ont une propriété, qui ſe tranſmet comme un patrimoine de génération en génération : telle eſt celle, en particulier, des Bernouilli à Bâle; telle a été parmi nous celle des Etienne, des Godefroy, des Turretin & des Le Clerc. C'eſt dans le ſein des lettres qu'on apprend à les aimer, à les cultiver; c'eſt auprès de ceux qu'on voit paſſionnés pour elles qu'on s'enflamme de la même paſſion; c'eſt en fréquentant Miltiade & le bas-relief où l'on avoit gravé ſes exploits à la bataille de Marathon que Thémiſtocle fit à ſa

patrie le vœu d'être un grand homme, & qu'il acquit les forces néceſſaires pour vaincre les obſtacles qu'il eut à ſurmonter.

Le Clerc étudia avec ſuccès le latin & le grec à Geneve; il y fit un cours de philoſophie, & il partit en 1612 pour Strasbourg, où il eſpéroit perfectionner ſes études de belles-lettres & ſe livrer à ſon goût pour l'arithmétique & l'algebre; en 1614 il alla à Heidelberg, où il travailla avec Janus Gruter au recueil qu'il donna des Lettres de Ciceron à Atticus : Le Clerc joignit en particulier à cette édition les Leçons de Victorius Urſinus, Manuce, Malaſpina, Lambin, Boſius & Junius; mais, en étudiant ainſi Ciceron, il s'appliquoit ſur-tout à la théologie ſous Henri Alting & Abraham Scultet. En 1615 Le Clerc vint en Angleterre, & il étudioit l'hébreu quand la perte de ſon pere & de ſa mere, de pluſieurs freres & ſœurs, que la peſte lui enleva pendant un mois, le ramena à Geneve pour déplorer une famille entiere, qui lui fut arrachée dans un inſtant.

Le Clerc, abîmé dans ſa douleur, y ſuccomba preſque dans ſon voyage; il fut attaqué d'une maladie longue & violente, dont il ne guérit que difficilement; il n'avoit pas cependant encore épuiſé toutes les afflictions; ſa patience en eut d'autres bien plus terribles à ſurmonter : à

peine fut-il arrivé à Geneve, que l'injuſtice & la calomnie l'aſſaillent de toutes parts ; on lui diſpute les biens de ſa famille ; il les cede : on voulut lui enlever ſes vertus ; mais on ne réuſſit qu'à les faire éclater davantage ; on attaqua ſa religion, parce que l'intolérance eſt une arme dans la main des méchans, qui ne craint pas de bleſſer la piété la plus pure. Si Le Clerc perdit une partie de ſon patrimoine, qu'il crut devoir ſacrifier à la paix, il mérita l'eſtime générale par ſon intégrité, & la confiance publique par ſes connoiſſances : en 1618 il fut fait Profeſſeur en hébreu, & il exerça d'abord gratuitement cet emploi ; à l'âge de quarante ans il fut admis au ſaint miniſtere, & il donna généreuſement des leçons d'hiſtoire avec celles d'hébreu. Il mourut, regretté malgré l'envie, en 1655.

Le Clerc avoit acquis des connoiſſances profondes dans les langues chaldaïque & ſyriaque ; il ſe lia étroitement avec Jean Buxtorf, & il traduiſit en latin ſa Synagogue judaïque ; il eut une correſpondance ſoutenue avec lui, de même qu'avec Saumaiſe.

Le Littérateur devient aiſément Poëte : Le Clerc compoſa beaucoup de vers latins, dont quelques-uns ſont imprimés : tels ſont *Lacrymæ Heidelbergenſes, ſeu Haloſis Heidelbergæ verſibus expreſſa*, 4°. 1624.

Sancheribi Hiſtoria.

Laudes raparum Sabaudarum.

Laudes Mauricii Naſſavienſis.

Paraphraſis quorumdam Pſalmorum.

Carmen de Bibliothecâ theologicâ Ravanelli.

Carmina hebræa & latina de morte Buxtorfii Patris, 4°. 1630.

Carmina greca & latina in Commentarium Joh. Gros in Apocalypſim, 4°. *Genevæ*, 1666.

On trouve quelques-unes de ces pieces avec des élégies, des épigrammes, des épithalames, &c. dans les *Queſtiones ſacræ*, dont je vais parler.

Johannis Buxtorfii Synagoga judaica, ex germanico latina facta, 8°. & 4°. *Baſileæ*, 1641.

L'Armure complette de Guillaume Gouge, traduite de l'anglois, 4°. *Geneve*, 1643.

Le vrai Chrétien, ou Anatomie ſpirituelle, traduite de l'anglois de Guillaume Cowper, in-12. *Geneve*, 1647.

Syntagma ſcriptorum primi & ſecundi ſæculi, quos ſuis & variorum notis illuſtravit Dav. Clericus.

Davidis Clerici Queſtiones ſacræ, in quibus multa Scripturæ loca variaque linguæ ſacræ idiomata explicantur; acceſſerunt ſimiles argumenti Diatribæ Stephani Clerici, curâ Johan. Clerici, 8°. *Amſtel.* 1685 : on y trouve *Funambulus, ſeu de variis Funambulorum generibus, Computus eccleſiaſticus & varia Poemata.*

Voyez *Niceron*, *Tom. XL*; *Jean Le Clerc*, *Préface des Queſtions ſacrées*; *Colomeſius*, *Gallia orientalis*; *Præfatio Synagogæ judaicæ*, *à Buxtorfio facta*; *Epiſtolæ Ciceronis ad Atticum Jani Gruteri*; *Table univerſelle des Auteurs eccléſiaſt.*; *Lipenii Biblioth. théolog.*, *philoſoph.*; *Imbon*, *Bibl. latin. hebr.*; *Index expurg.*; *Dict. de commerce*; *Nouvelles de la Républ. des Lettres*, *Septembre* 1684, *Septembre*, 1701; *Bibl. raiſonnée*, *Tom. XX*; *Act. erud.*, 1685; *Journ. des Savans*, 1685.

CLERC (Etienne Le), frere de David, né le 13 Août 1599.

On croiroit que la vocation des hommes eſt déterminée, & qu'ils ont beau fuir celle qui les attend, qu'ils y ſont ramenés malgré eux, & qu'ils ſont forcés par leur goût naturel à la ſuivre: divers traits d'hiſtoire feroient ſoupçonner la vérité de cette idée, & Le Clerc la confirmeroit, ſi l'on ne ſavoit pas que les circonſtances déterminent les hommes, développent leurs talens, électriſent leurs volontés, les dirigent peu-à-peu, & quelquefois bruſquement, vers des projets oppoſés à ceux qu'ils paroiſſoient d'abord deſtinés à réaliſer.

Le Clerc ſembloit fuir les ſciences; en 1617 il les avoit abſolument quittées; il prit même le

parti des armes, qu'il ſuivit pendant cinq ans; mais il l'abandonna pour revenir à Geneve, où il s'appliqua à la médecine & ſe fit recevoir Docteur en cette ſcience. Ce nouveau Savant parcourt avec diſcernement les ouvrages de ſes maîtres; il a déjà apprécié l'ineſtimable valeur d'Hipocrate & des Auteurs Grecs : au travers des mauvaiſes éditions qu'on en avoit alors, il y découvre les grands Obſervateurs, les Médecins Philoſophes; mais il veut leur rendre leur pureté originelle : il approfondit l'étude de la langue grecque, pour donner des éditions plus correctes de ces peres de la médecine.

Les progrès de Le Clerc dans la langue grecque furent ſi rapides, qu'il diſputa en 1639 la chaire de belles-lettres avec Alexandre Morus; il offrit alors de réciter ſur-le-champ un diſcours ſur un ſujet tiré de trente Auteurs Grecs, ſoit Hiſtoriens, ſoit Philoſophes, ſoit Poëtes, & de faire une diſſertation ſur chacun d'eux; mais on n'accepta point ſa propoſition : il ſe diſtingua dans ſes examens; cependant l'éloquence de Morus l'emporta ſur le ſavoir de Le Clerc.

Jacques Godefroy avoit publié en grec & en latin l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Philoſtorge; Le Clerc l'examina avec ſoin, & ſon œil critique y découvrit de grandes fautes, qu'il corrigea dans des notes; ce travail paſſa dans les mains de Jean

Le Clerc, & l'on auroit pu avoir peut-être par ce moyen une édition de Philoſtorge plus exacte encore que celle de Henri de Valois; mais on ignore le ſort de cet ouvrage précieux. Le Clerc étudia avec le même ſoin quelques harangues de Libanius, publiées par Godefroy & Morus, & il en réſulta des notes critiques ſavantes & curieuſes, qui ont diſparu comme les premieres.

Malgré la cenſure que Le Clerc avoit faite des ouvrages de Godefroy & de Morus, ces deux Savans cenſurés le firent choiſir pour ſuccéder à Morus, lorſqu'il fut fait Profeſſeur de théologie. Les grands hommes ſavent apprécier les talens de leurs rivaux & leur pardonner des torts en faveur de leur mérite. Le Clerc, touché de ce procédé, ſupprima les dernieres notes dont je viens de parler ſur les harangues de Libanius, & il vécut avec Godefroy & Morus comme avec des collegues & des amis; Morus avoua même dans cette occaſion qu'on avoit fait tort à Le Clerc, lorſqu'on l'avoit préféré à ce dernier pour la chaire de belles-lettres.

Le Clerc donna des leçons ſur les odes de Pindare, ſur les Olympiques & les Pythiques; il interpréta Héſiode, Théocrite, les Actes des Apôtres; il enſeigna la morale, les préceptes de l'éloquence; enfin en 1662 il entra dans le Petit-Conſeil, où il ſe diſtingua par ſon inté-

grité, ſa fermeté & ſa candeur. Il ne put jamais, à la vérité, voiler ſa franchiſe ſous le vernis de la politeſſe; mais il exprima toujours durement ce qu'il penſoit avec ſolidité. Le Clerc mourut en 1676.

On trouve dans les *Queſtiones ſacræ Davidis Clerici* ſept diſſertations d'Etienne Le Clerc.

Diſſertation ſur une Epigramme de l'Anthologie.

Diſſertat. ſur les Amazones.

Diſſertat. ſur les Fables d'Eſope & de Locman.

Diſſertat. ſur les Hyperborées.

Diſſertat. ſur les Alcyons.

Diſſertat. ſur les Pygmées.

Diſſertat. ſur les Remores.

Hippocratis Opera, fol. Genevæ, 1657.

Hippocratis Oeconomia, per Ameſium Fœſium, fol. Genevæ, 1667.

Voyez *Préface de Jean Le Clerc aux Queſtions ſacrées; Manget, Bibl. medica; Bibl. ancienne & mod., Tôm. XXVIII; Bibl. univerſ., Tôm. IV; Dict. de Morery.*

PAN (Abraham Du), Paſteur de Cartigny en 1617.

Il a publié *Expoſition de notre catéchiſme, dédiée au Duc de Rohan*, 8°. 1632.

Remarques ſur l'hiſtoire de Geneve, par Roſet; Mſſ.

Manuſcrit hiſtorique ſur l'hiſtoire de Geneve pendant une partie de ſa vie.

Voyez *Catalogue raiſonné des manuſcrits de la Bibl. de Geneve.*

FABRI (Jean-Rodolphe), fils de Gabriel, Profeſſeur de mathématiques en 1632.

Fabri expliquoit en 1612 les Inſtituts aux Etudians étrangers; outre ces connoiſſances de juriſprudence, il avoit approfondi la philoſophie de ſon ſiecle, & il a fait voir qu'il s'étoit hériſſé l'eſprit de tout le fatras de la logique de ce tems-là dans les ouvrages qu'il a publiés.

J. R. Fabri totius Logicæ peripateticæ Corpus, Aureliæ Allobr. 4°. 1623.

Curſus phyſicus, in quo totius philoſophiæ naturalis corpus aſſertionibus & queſtionibus κατασπευαστικως & αγασπευαστικως *breviter explicatur,* 8°. *Genevæ,* 1625.

Clavis juriſprudentiæ, ſeu Explicatio Inſtitutionum Juſtiniani, 4°. *Gratianopoli,* 1638.

Syſtema triplex juris civilis, criminalis, canonici & feudalis, fol. Genevæ, 1643.

COURCELLES, fils de Firmin, né à Geneve dans le mois de Mai 1586.

Courcelles fit de grands progrès dans ſes premieres études, & il acquis bientôt une vaſte érudition;

érudition; il s'appliqua enſuite à la philoſophie, & ſur-tout aux mathématiques; enfin, quand ſon eſprit ſe fut mûri par les connoiſſances qu'il venoit d'acquérir, il ſe livra à la théologie; il en ſentit l'importance; il l'étudia dans l'Ecriture-Sainte, comme elle doit être étudiée, & il y fit les plus grands progrès.

Les leçons publiques & particulieres de Théodore De Beze frayerent à Courcelles la nouvelle carriere qu'il alloit parcourir; il y joignit une méditation aſſidue des Oeuvres de Calvin : cependant, quoique l'autorité de ces deux Théologiens célebres imposât preſque à tous les réformés l'obligation de penſer comme eux, Courcelles ne ſuivit point leur exemple; il reſpecta avec eux ces grands hommes, qui étoient ſes maîtres; mais il refuſa d'embraſſer leur opinion ſur la prédeſtination. Courcelles fut bientôt connu à Geneve, & l'on chercha à le fixer dans la République; il paroît même qu'on fit quelques démarches auprès des égliſes de France dans ce but, puiſqu'on ſait qu'au mois de Novembre 1607, on apprit de Paris qu'on laiſſeroit Courcelles à Geneve; mais la ſoif de ſavoir fit ſouhaiter à Courcelles de voyager; il quitta ſa patrie en 1609 pour parcourir les académies de Suiſſe; il vint à Cologne & à Heidelberg, où il étudia le droit ſous Denis Godefroy;

enfin il fut admis au ſaint miniſtere en 1614, & il fut fait Paſteur de Fontainebleau, où il réuniſſoit parmi ſes auditeurs les courtiſans de Louis XIII. Mais, malgré ſa réputation, Courcelles préféra d'exercer ſon miniſtere à Amiens, où ſes parens habitoient; il s'y établit en 1621. Les hommes qui penſent ſolidement préferent l'avantage flatteur d'être utile, au plaiſir ſuperficiel de briller, & ils comptent plutôt les bonnes ames qu'ils peuvent inſtruire, que les beaux eſprits qu'ils pourroient amuſer.

Courcelles ne jouit pas long-tems du bonheur qu'il avoit eſpéré; il fut forcé de quitter ſa place; parce qu'il ne voulut pas ſigner le Synode de Dordrecht; il préféra la liberté & la paix de ſa conſcience aux agrémens temporels de ſa vie, & il aima mieux être dans l'indigence que de ſoumettre ſes idées, qu'il croyoit vraies, à la déciſion deſpotique de quelques hommes qui pouvoient ſe tromper. Il obtint cependant une égliſe à la campagne, en ſignant une formule preſcrite avec quelques reſtrictions; mais la ſincérité de ſon cœur, la droiture de ſes intentions & la fureur de ſes ennemis ne lui permirent pas même d'y reſter à ce prix : il fut encore forcé de ſe retirer en Hollande, & il trouva cette République diviſée par les mêmes diſputes qui avoient produit ſes malheurs.

Le mérite de Courcelles le devança dans les Sept Provinces ; Epiſcopius, qui le connoiſſoit déjà, l'accueillit avec toute l'honnêteté poſſible. Il n'eſt pas encore tranquille : comme il y a par-tout des hommes qui ſe plaiſent à cenſurer avec amertume la conduite quelconque des autres, on fit à Courcelles quelques reproches d'avoir ſouſcrit juſques à un certain point aux idées de ſes ennemis ; mais il faut voir de plus près le malheureux Courcelles ; il faut le conſidérer comme le martyr de ſes idées ; il faut le ſuivre dans le pays de la liberté, traduiſant quelques ouvrages de mathématiques, corrigeant ce que Blaw imprimoit, & donnant continuellement des leçons ſur toutes les parties des ſciences ; alors on renouvellera ſes plaintes contre l'intolérance, & l'on ſe conſolera par les douceurs précieuſes d'une vie obſcure de n'avoir jamais prétendu aux plaiſirs paſſagers & ſouvent amers de la célébrité.

Courcelles ne pouvoit pas reſter oiſif ; tous ſes travaux ſurchargeoient ſon tems ſans occuper ſon eſprit : il apperçoit avec les yeux de la pénétration la diſpute qui s'éleva entre Amyrault & Dumoulin ſur la prédeſtination ; quand elle ſe fut bien échauffée, quand elle eut produit bien des volumes, ou plutôt un grand nombre de faux raiſonnemens & d'outrages ré-

ciproques, Courcelles ſe préſenta comme le Rapporteur de ce procès humiliant pour la théologie & les Théologiens; il fit connoître les raiſons de chacun des diſputans; il apprécia leur valeur, découvrit leurs défauts, & montra que le Théologien Philoſophe eſt ſans ſyſtême; qu'il peſe avec ſcrupule toutes ſes idées avant de les admettre ou de les rejeter; qu'il les compare avec l'Ecriture-Sainte, leur regle naturelle; qu'il explique l'Ecriture-Sainte par elle-même; enfin qu'il propoſe toujours ſes opinions avec modeſtie, en uniſſant conſtamment dans ſa conduite *la vérité & la charité, & en faiſant tout ce qui dépend de lui pour avoir la paix avec tous les hommes.*

Courcelles ne ſe borna pas à cet ouvrage; il donna une nouvelle édition du Nouveau Teſtament; il publia la diſſertation de Blondel, dans laquelle ce ſavant Théologien proteſtant prouve que l'hiſtoire de la Papeſſe Jeanne eſt un conte ridicule.

Epiſcopius mourut; perſonne ne pouvoit le remplacer comme Courcelles; les Remontrans lui donnerent ſa place de Profeſſeur en théologie en 1634. Il ſe diſtingua par d'excellentes leçons de théologie, dans leſquelles on admira ſa profondeur, ſa clarté, ſa préciſion, ſes connoiſſances, ſon jugement, mais ſur-tout ſa douceur & ſa modération.

Courcelles fut étroitement lié avec Van Til, Utembogaert, Epiſcopius & Corvinus, ces hommes auſſi reſpectables par leur charité & leurs vertus, que célebres par leur ſcience; il conſerva pendant ſa vie l'amitié de Rivet & de Blondel; il mérita les éloges des Petit, Voſſius & Cocceius.

Cet homme excellent à tant de titres mourut en 1659, regretté par ſes amis, reſpecté de ſes ennemis & pleuré par ſon égliſe, comme un pere par ſes enfans.

Courcelles a publié.

Opera Curcellæi, fol. Amſtelod., apud Elzevirios, 1675.

Inſtitutio religionis chriſtianæ, Libri ſeptem, opus poſthumum, 4°. *duo Vol., Lugd. Bat.* 1678.

Tractatus de eccleſiâ Jeſu Chriſti, cui adjuncta eſt Diatriba in locum Pauli, 1 *Tim. III*, 14, 15.

Vindiciæ quibus Sententia D. Arminii de jure Dei in creaturas innocentes defenditur adversùs Moſem Amyraldum, 8°. 1645.

Præfatio in opera M. Simonis Epiſcopii.

Quaternio Diſſertationum theologicarum adversùs Samuelem Mareſium; 1°. *de vocibus Trinitatis hypoſtaſeos, perſonæ, eſſentiæ;* 2°. *de peccato originis;* 3°. *de neceſſitate cognitionis Chriſti;* 4°. *de hominis per fidem & per opera juſtificatione*, 8°. *Amſtel.* 1659.

Diatriba de esu sanguinis inter Christianos, Amst. 1659.

Synopsis Ethices.

Variæ Epistolæ inter virorum protestantium Epistolas ecclesiasticas, fol. Amst. 1684.

Epistola ad Martinum Ruarum, de libris Racovienſibus Leovardiæ combustis, scripta Amstelodami, 1641.

Epistolæ ad eumdem, in quibus Amstelodami idem factum dolet, 8°. 1642. Ces trois lettres se trouvent dans la premiere Centurie des Lettres choisies de Ruarus, imprimées en 1678.

Advis d'un personnage désintéressé relativement à la dispute d'Amirault & de Dumoulin sur la prédestination, 8°. 1638.

Novum Testamentum grecum, cum variantibus lectionibus, tàm ex manuscriptis quàm ex impressis codicibus collectis, Amstel. apud Elzevirios, in-12. 1658 & 1675.

Defensio Davidis Blondelli adversùs Maresii criminationes : præfixa est Defensio hæc præfationis vice D. Blondelli dissertationi, quâ vulgatam de Papissâ Johannâ historiam, ut fabulosam rejici debere demonstrat, Amst. 1657.

Voici quelques ouvrages dont je n'ai pas découvert les dates de leur édition.

Cartesii Principia philosophica transtulit ex gallicâ in linguam latinam Curcellæus.

Comenii Januam linguarum vertit in grecam.
Introductio ad Chronologiam.
Notæ in Burgersdicii Metaphyficam.
Aſtronomiæ & Geographiæ Encomium.
Traité ſur la queſtion de la prédeſtination.

Voyez *Oratio funebris*, *dicta ab Arnoldo Poelembourg* (elle ſert de préface aux Oeuvres de Courcelles); *Bibliotheca Remonſtrantium*; *Sandii Bibliotheca Anti-Trinitariorum* (Courcelles a été mis mal-à-propos dans la Bibliotheque des Anti-Trinitaires).

GOULART (Simon), fils de Simon, né à Geneve.

Goulart fut Miniſtre d'une égliſe Vallone à Amſterdam; en 1615 il tint une conduite très-repréhenſible, qui l'a rendu fameux. Tandis qu'on cherchoit à calmer les têtes théologiques, échauffées par des diſputes interminables ſur la prédeſtination & la grace, Goulart entendit prêcher Maurois ſur ces matieres; le dernier ſoutint dans un ſermon des opinions oppoſées à celles de Goulart; celui-ci n'imaginoit pas qu'on pût ſainement penſer autrement que lui: il monte inconſidérément en chaire l'après-midi pour combattre ſon Prédicateur; mais, quoiqu'il ménageât Maurois, Maurois (peut-être vaincu) interpréta mal ſon diſcours, qui occaſiona bien des

débats, & qui fournit aux ennemis de Goulart un moyen de lui faire ôter ſa place. En 1619 il fut dépoſé & banni des terres des Etats-Généraux, parce qu'il refuſa de ſigner le Synode de Dordrecht; il ſe retira à Anvers, & il eut la ſatisfaction de voir ſon pere applaudir à ſa conduite généreuſe, quoiqu'il n'approuvât pas ſes opinions.

Le malheur ne touche pas l'intolérance; elle ne peut ſe repoſer que lorſqu'elle ne peut plus nuire à ceux ſur qui elle s'acharne. Goulart vient à Calais; mais ſes ennemis le pourſuivirent & l'accuſerent en 1623 auprès du Gouvernement d'avoir trempé dans un complot contre le Prince d'Orange: quoique Goulart ſe fût juſtifié de cette accuſation, il crut convenable de quitter un lieu ſi dangereux pour ſon repos; il déclara cependant que, s'il ſavoit parler la langue hollandoiſe, il retourneroit en Hollande confondre ſes accuſateurs, & que, s'il y avoit eu aſſez de François Remontrans, il leur auroit offert ſes ſervices pour être leur Miniſtre. Goulart partit pour le Holſtein, & il s'établit à Fréderikſtadt.

Il a publié *Traité de la Grace de Dieu*, 8°. 1616.

Epiſtre aux Remontrans Wallons, 8°. 1620.

Traité de la Providence de Dieu & autres points en dépendans, avec une réfutation du ſermon de Joſeph Pouyade contre les cinq articles des Remontrans, 8°. 1627.

Voyez *Niceron*, *Tom. XXIX*; *Brandt*, *Hiſtory of reform.*, *Tom. II*, *III*, *IV*; *Bibl. Remonſtrantium*; *Dict. de Bayle.*

SARASIN (Jean), fils de Jean-Antoine, entra dans le Conſeil des Deux-Cent en 1600, fut Secrétaire d'Etat en 1605, & mourut en 1632 âgé de cinquante-un ans.

Les talens de Saraſin le rendirent précieux à la République, qui l'employa dans diverſes députations importantes auprès du Roi de France & des Princes proteſtans, pour ſolliciter leur protection; il eut le bonheur des hommes habiles; il réuſſit dans la plupart de ſes commiſſions, & il obtint toujours pour Geneve de la protection, des promeſſes & de l'argent.

Saraſin fut un des Négociateurs du traité de Saint-Julien pour la République de Geneve; à la requiſition du Conſeil, il compoſa, avec Michel Roſet, *le Citadin Genevois, pour ſervir de réponſe au Cavalier Savoyſien*, 8°. Geneve, 1606. On ne peut ſe diſſimuler que le ſtyle de cet ouvrage ne ſoit bourſoufflé, que les penſées n'en ſoient exagérées, qu'il n'y ait des injures répréhenſibles; mais Saraſin défendoit ſa patrie attaquée; il ſe livroit à l'enthouſiaſme du Patriote: auſſi, quand on aura retranché ces défauts à cet ouvrage, on y retrouvera le bon Politique, qui

raiſonne avec juſteſſe, & qui ſait tirer habilement parti de toutes les reſſources que lui offroit la bonté de ſa cauſe.

Saraſin avoit fait *Diſcours d'un bon Patriote ſur l'établiſſement d'un Conſeil commun & plus étroit entre les cantons évangéliques de Suiſſe & leurs Alliés;* on le trouve dans les *Miſcell. Tigur., Tom. II.*

Il publia avec Jacques Godefroy les Oeuvres de Jacques Lect.

Il a compoſé l'Epître dédicatoire qui eſt à la tête des *Orationes Libanii.*

Oratio funebris pro venerando Johanne Franc. Mermillod, Eccleſiaſte Genevenſi ac philoſophiæ Profeſſore, 4°. 1627.

Voyez *Spon, Hiſtoire de Geneve; Miſcellan. Tig., Tom. II, Dict. de Leu, de Morery.*

SARASIN (Philibert), fils de Jean-Antoine.

Tandis que Jean Saraſin, ſon frere, ſervoit la patrie par ſes conſeils, celui-ci en conſervoit les individus comme Médecin.

Il a publié *De latis lumbricis Hiſtoria, cum Gulielmi Hildani Obſervationibus chirurgicis*, 1611.

De Notis Bezaur, 1619.

Lettres médicinales, 1633.

De Vomitu quotidiano, cum aliis graviſſimis

ſymptomatibus, qui duravit ultrà annos trigenta.
Voy. *Mangeti Bibl. med., Tom. IV; Leu, Dict.*

SARASIN (Louiſe), fille de Jean-Antoine.

Cette fille, célebre par ſes connoiſſances prématurées, parloit, à l'âge de huit ans, le latin, le grec & l'hébreu, comme Louis Enoch le rapporte; elle épouſa le Médecin Offredi & mourut en 1623.

Si les ſciences rendoient les femmes plus aimables, je me plaindrois qu'elles les cultivaſſent auſſi peu; ſi elles étoient moins heureuſes parce qu'elles ſont peu ſavantes, je ne craindrois pas de dire que c'eſt une injuſtice de les écarter des études; mais je ſuis convaincu que, quoique pluſieurs femmes aient eu des ſuccès brillans dans les lettres, le plus grand nombre d'entre elles ne les cultiveroit qu'à leur préjudice. Les femmes ont, pour l'ordinaire, plus de vivacité dans l'imagination que de ſolidité dans le raiſonnement; elles apperçoivent avec une pénétration ſinguliere les rapports qui s'offrent à elles; mais elles n'auroient pas le courage de les chercher & encore moins la perſévérance néceſſaire pour les pourſuivre: auſſi elles brilleront plus dans la ſociété que dans le cabinet, & comme elles veulent plaire aux préſents, elles ſeront peu touchées d'enchanter quelque Littérateur à Paris &

à Londres, qui ne pourra leur faire part de ſon enchantement; d'ailleurs l'idée d'amuſer des petits-maîtres dans quelques ſiecles entreroit-elle jamais dans leur eſprit? Qui doutera que les traces de la méditation ne dérangeaſſent la légéreté & les graces de leurs traits? comme une voix mâle, une taille haute, des formes largement prononcées diminueroient leurs agrémens; il eſt certain qu'une logique un peu ſévere, l'habitude d'approfondir leurs penſées, peut-être le déſir de ſe parer de leur ſavoir ôteroient à leur converſation cette fraîcheur, ce coloris, je dirai preſque quelquefois cette fleur de déraiſon qui leur permet de tout dire, & qui fait une partie de leurs agrémens. S'il étoit poſſible que les femmes d'eſprit puſſent devenir ſavantes ſans le ſavoir, & orner leur eſprit de tous les rapports que les ſciences & les arts fourniſſent à une belle imagination, ſi elles y puiſoient le goût qui leur feroit exprimer ces idées de la maniere la plus agréable, on auroit, je crois, la femme, je puis dire, l'être de l'eſpece humaine le plus aimable : mais comment le former? il n'y aura que la femme ſpirituelle du Philoſophe vivant dans le monde qui pourra prétendre à cet avantage, pourvu qu'elle ait aſſez peu d'amour-propre pour croire à la poſſibilité d'ajouter de nouveaux agrémens à ceux qu'elle tient de la nature.

Voyez *Colomeſius*, *Gallia orientalis ; Colonia*, *Hiſt. littér. de la ville de Lyon.*

BUTINI (Iſaac), fils de Siméon.

Il a publié *Hippocratis Aphoriſmi, grecè & latinè, ità digeſti in ordinem, ut mutuò ſeſe explicare & ad morborum curationem ſinguli ſuo è loco prodire videantur, cum brevi expoſitione ex Galeni Commentariis deſumptâ.*

Ejuſdem Hippocratis Prænotationum Libri tres, cum explicatione ex eadem fonte hauſtâ.

Inſigniores aliquot Sententiæ ex libris Aurelii Cornel. Celſi, Medici inter Latinos eloquentiſſimi, in-12. *Lugd.* 1580.

Voyez *Manget*, *Biblioth. med.* ; *Leu*, *Dict.*

D'AUBIGNÉ (Nathan), fils de Théodore-Agrippa, ſouvent appelé *Albineus*, dit *La Foſſe.*

D'Aubigné exerça la médecine dans Geneve; on lui donna la bourgeoiſie en 1627.

Il a publié *Bibliotheca chemica, contracta ex delectu & emendatione Nathanis Albinæi, Doctoris Medici, in gratiam & commodum artis chemicæ ſtudioſorum*, 8°. *Genevæ*, 1654 & 1673.

Manget attribue mal-à-propos deux autres ouvrages à Nathan D'Aubigné, *Novum Lumen chemicum* & *Arcanum Philoſophiæ hermeticæ* : ces deux pieces entrent dans la Bibliotheque

chymique ; la premiere fut compoſée par Michel Sendigovius, Polonois ; elle parut en 1608. Voyez la liſte des Chymiſtes anonymes & la Bibliotheque de Manget, Tôm. I, p. 145, 149 & 243. La ſeconde piece eſt de D'Eſpagnet. Voyez les mêmes citations.

On trouve encore dans ce recueil un poëme de *Johannis Aurelii Augurelli Petri Ariminenſis Chryſopœia & Vellus aureum*, auquel l'Editeur a ajouté un ouvrage de ſa façon ſous le titre de *Carmen aureum ad Janum Cuſinam*. Manget a fait réimprimer tout cela dans ſa Bibliotheque chymique qui parut en 1702, *Libro III.*

D'Aubigné (Tite), fils de Nathan, né à Geneve en 1634.

Tite D'Aubigné fut Docteur en médecine en 1660, & Ingénieur ordinaire des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Il a publié *la Défenſe droite, qui eſt la fortification défenſive, eſtablie ſur les principes fixes & nouveaux de M. De Cœhorn*, 8°. *Breda*, 1705.

Goulart (Jean), fils de Simon.

Cet homme ſtudieux n'eſt connu que par des manuſcrits précieux qui portent ſon nom, & par les notes qu'on en a tirées pour l'hiſtoire de Geneve, qu'il paroît avoir ſoigneuſement étu-

diées. Goulart a même eu l'avantage d'avoir raſſemblé des faits qui ſeroient reſtés inconnus ſans lui.

Le plan de Geneve ancienne, qu'on trouve dans l'Hiſtoire de Spon a été fait par Goulart; il dit avoir vu dans l'excavation qu'on fit pour bâtir la maiſon de M. De Tournes à la Taconnerie pluſieurs morceaux de colonnes, de pilaſtres, de chapiteaux & de moulures de marbre, qui annonçoient des ouvrages romains; il ajoute même que, dans des plans plus anciens, on voyoit des ruines d'amphithéâtre & d'une maiſon de Flamine.

A la fin des Chroniques de Roſet, il y a quelquefois un petit traité de Goulart, intitulé *Antiquitates Genevenſes;* il fut copié en 1626 par Godefroy, & il paroît par cet ouvrage qu'on a perdu pluſieurs inſcriptions qui exiſtoient de ſon tems.

Goulart donne auſſi des extraits de la *Chronique du Pays-de-Vaud;* il ſe nomme à la page 243 de cet ouvrage par les lettres initiales de ſon nom; il écrivoit en 1608. Enfin, il ajoute à tout cela un plan pour écrire l'hiſtoire de Geneve.

Il recommande la lecture du Citadin de Geneve, des Chroniques de Bonnivard, des Annales de Geneve, de l'Hiſtoire de Bourgogne, de la Chronique de Savoie, de l'Hiſtoire ro-

maine & de deux Lettres de St. Bernard à Ardutius.

GOULART (Jacques).

Il a publié *le Lac de Geneve, par Jacques Goulart, Genevois, Amſterdam, chez Ondt*, 1609; & cette carte fut enſuite gravée en 1619 par Le Clerc; on la trouve dans l'Atlas de Blaw.

Cette carte donne au lac une grandeur qui paroît trop grande d'un tiers.

GRINGALET (Jean).

Il compoſa un petit livre latin en forme de theſes ſur la maniere de fortifier les places; il le dédia au Conſeil, qui lui fit donner ſix ducats, & qui lui aſſigna en 1621 trente florins de gages pour avoir ſoin des fortifications de la ville.

GRINGALET (François).

Kepler parle avec éloge de François Gringalet dans ſes lettres; il dit que ce Genevois lui avoit aidé à faire ſes obſervations. Gringalet avoit vu Copernic à Thorn; ce Gringalet fut non-ſeulement Aſtronome; il étoit encore Poëte; il compoſa au moins des vers latins ſur la mort de Jacques Lect.

Voyez *Epiſtolæ Kepleri.*

CHATEAUNEUF,

CHATEAUNEUF, Conſeiller d'Etat.

Chateauneuf eſt l'Auteur de la premiere & de la meilleure chanſon qu'on ait faite ſur l'hiſtoire de l'Eſcalade; elle commence ainſi, *Sus, qu'on chante, Genevois* : c'eſt un cantique religieux & patriotique, dont pluſieurs ſtrophes ſont inſpirées par la plus belle poéſie; on l'attribua d'abord à Théodore De Beze, qui étoit trop vieux pour l'avoir faite, à Simon Goulart, qui n'eut jamais la verve qu'elle ſuppoſe. Au reſte, Bayle a fait l'éloge de cette chanſon, comme on peut le voir au mot *Sainte Aldegonde.*

On ſait que Chateauneuf étoit Conſeiller d'Etat en 1631; il eſt au moins parlé de lui dans notre hiſtoire à cette date.

Voy. *Spon, Hiſt. de Geneve, Tom. I.*

FAVRE (Ami).

Favre entra dans le Conſeil des Deux-Cent en 1615, & en Petit Conſeil en 1623. Il eſt l'Auteur d'un manuſcrit hiſtorique ſur l'hiſtoire de Geneve, qui conduit les événemens juſques à l'an 1571 : ce manuſcrit eſt précieux par ſon exactitude & ſa naïveté; il ſemble que l'Hiſtorien dit toute la verité, comme il la ſait, & qu'il eſt moins l'eſclave des préjugés du ſiecle & du pays que le plus grand nombre de ſes contemporains.

Il apprend que les anciennes armoiries de Ge-

neve étoient un ſoleil, qu'on en voyoit aux anciens vitraux des bâtimens publics avec cette déviſe, *Poſt tenebras ſpero Lucem*; il rapporte qu'en 1523 on donna des fêtes à Béatrix de Portugal, où l'on expliquoit cette déviſe d'une maniere galante.

On a prétendu qu'après la réformation on avoit changé cette déviſe d'une maniere qui faiſoit connoître qu'on jouiſſoit de cette lumiere qu'on eſpéroit; mais je ne vois pas ſur quel fondement on appuie cette idée : on ignore dans quel tems on a commencé de ſe ſervir de la déviſe *Poſt tenebras Lux*. Il eſt certain que la réformation arriva en 1535, & le Conſeil écrivit à Calvin une lettre datée de 1541, dont le ſceau porte *Poſt tenebras ſpero Lucem*. On trouve le même ſceau dans un acte expédié à la chancellerie en 1552. Il y a des monnoies de 1561 qui portent pour déviſe *Poſt tenebras Lucem*. Il eſt vrai qu'Antoine Froment, dans une épître au peuple, imprimée en 1554, dit, après avoir peint les maux qu'il attribue au papiſme : *Qui eſt-ce de vous qui eût cru que la prophétie contenue dans vos armoiries eût été ſi vîte accomplie? laquelle étoit* Poſt tenebras ſpero Lucem, & *maintenant vous y avez mis* Poſt tenebras Lux. Mais ceci me paroît une alluſion oratoire plutôt que le récit d'un fait.

Voyez *Catalogue raiſonné des manuſcrits de la Bibliotheque de Geneve.*

OFFREDI (Paul), Médecin.

Il a publié *Commentarii in librum Aphoriſmorum Hippocratis*, *in*-16. *Aureliæ Allobrog.* 1606.

PERROT (François).

Il a publié *Pſalmi in rithmos etruſcos converſi*, *in*-12. *Genevæ*, 1603.

PERRIN (Pierre).

Il a publié *Hiſtoire de Geneve*, 8°. 1633. Cette hiſtoire fut ſupprimée par arrêt du Conſeil, parce que l'Auteur avoit injuſtement blâmé quelques particuliers & avancé pluſieurs choſes fauſſes & méchantes.

SCARRON (Matthieu) fut Paſteur d'une égliſe de campagne près de Geneve en 1595; enſuite il devint celui d'une égliſe de la ville en 1607.

Scarron avoit fait un traité ſur le pain de la communion, où il recherchoit quand on avoit introduit le pain commun pour la célébration du ſacrement, & quand il avoit été adopté dans la Suiſſe. Cette queſtion de pure curioſité pou-

voit devenir dangereuſe dans un moment où l'on aimoit les diſputes ſur ces matieres, où les plus petites choſes les faiſoient naître, & où l'on venoit d'en ſoutenir ſur ce ſujet avec les égliſes de Suiſſe : auſſi l'on pria prudemment Scarron de ne point faire imprimer ſon ouvrage à Geneve, afin qu'il ne parût point avec l'approbation de la République. Scarron garda ſagement cet ouvrage dans ſon porte-feuille. Il eſt beau de voir un Auteur ſacrifier ſon amour-propre au bien public ; car, quoi qu'on en puiſſe dire, ce ſacrifice eſt un des plus grands qu'on puiſſe faire.

CERTON (Salomon), fils de François, Conſeiller & Secrétaire du Roi de France.

Certon aima Geneve ; il a chanté ma patrie avec plaiſir : j'aime à lui témoigner ma reconnoiſſance en faiſant connoître ſes ouvrages.

Il a publié *Poema cui titulus* Geneva, 4°. *Genevæ*, 1618. Il y loue Geneve avec les Savans qui s'y diſtinguoient.

L'Odyſſée d'Homere en vers françois, 8°. *Paris*, 1604 : Certon la préſenta à Henri IV, & cet ouvrage fut eſtimé dans ſon tems.

Recueil de vers, 8°. *Paris*, 1620.

Certon publia encore des vers léipogrammes, qui ſont morts avec lui.

Voy. *Lipenii Bibl. philoſ.* ; *Goujet, Bibl. franç.*, *Tom. IV & XIV.*

CARDOINI (André, ou Andronic), fils de Camille, né en Octobre 1595, reçu bourgeois de Geneve avec ſon pere en 1596.

André Cardoini, plein d'ambition, quitta Geneve pour rentrer dans les biens de ſa famille illuſtre & riche; il retourne à Naples, d'où il étoit originaire; il obtint même le Gouvernement de la Calabre, après avoir abjuré la religion proteſtante : il a prétendu que les Oeuvres de Bellarmin le convertirent; mais il ne cache pas que les honneurs & les richeſſes qu'il reçut maſquerent un peu les défauts de logique du ſavant Cardinal.

On trouve dans la bibliotheque du Roi de France, N°. 10091, un manuſcrit compoſé par ce Cardoini, qui eſt intitulé, *Relazione di Genevra nella quale compendioſamente ſi ragiona dello ſtato di quella Città, particolarmente dell' anno* 1535, *che vi fu introdotto il Calviniſmo, e mutato il Governo fin' al giorno preſente di Andrea Cardoini.*

Ce manuſcrit eſt dédié à Philippe II, Roi d'Eſpagne; il y invite ce Prince à détruire Geneve.

Cet ouvrage eſt plein d'eſprit; mais il eſt dicté par la ſuperſtition la plus groſſiere, s'il n'a pas été ourdi par la méchanceté la plus noire; il paroît avoir copié l'hiſtoire de Calvin par Bolſec quand il parle de Calvin, ſans omettre aucune desabſurdités de ce Moine calomniateur.

CASAUBON (Méric), fils d'Iſaac, né à Geneve dans le mois d'Août 1599.

Méric Caſaubon fut emmené par ſon pere en Angleterre; il entra en 1616 dans l'Univerſité d'Oxford, au college de Chriſt; il y fit les plus grands progrès dans la philoſophie, & en 1621 on le reçut Maître-ès-arts.

Caſaubon ne tarda pas à ſe faire connoître comme un fils ſenſible & un ſavant judicieux par une défenſe de la mémoire de ſon pere contre quelques catholiques-romains, qui l'avoient lâchement attaquée; il plaida une ſeconde fois la même cauſe, avec le même ſuccès, par l'ordre du Roi d'Angleterre, & il s'attira ſi fort par ſes ouvrages l'eſtime des étrangers, qu'on lui offrit des places lucratives & honorables en diverſes Univerſités; mais il regarda l'Angleterre comme ſa patrie, & il voulut la ſervir en bon citoyen.

Après avoir été pourvu de quelques bénéfices eccléſiaſtiques, il obtint une prébende à Cantorbéry & le Rectorat d'Ickam; enfin en 1636 il fut fait Docteur en théologie à Oxford, après l'invitation de Charles Premier.

Caſaubon fut toujours attaché à ce Prince & à ſa famille; & quoiqu'il eût perdu tous ſes bénéfices pendant les guerres civiles, il refuſa à Cromwell d'écrire l'hiſtoire de la révolution, que le protecteur d'Angleterre avoit opérée: Cromwel pour

le gagner, offrit de lui rendre la bibliotheque de ſon pere, placée dans celle de Saint-James; mais il perſiſta dans ſon refus : on ne peut engager un homme vertueux à faire quelqu'acte contraire à la vertu ; il peut ſouffrir par ſa perſévérance à être vertueux; mais ſa conſcience le dédommage amplement de ſes maux : il voit la poſtérité applaudir à ſes ſacrifices, & Dieu qui lui préſente l'Eternité. Caſaubon fut pourtant rétabli dans ſa place à l'avénement de Charles II, & il mourut en 1671.

Caſaubon étoit ſavant pour les autres; il ſe faiſoit un plaiſir de communiquer le fruit de ſes travaux; il partageoit les ſuccès des Savans qu'il avoit éclairés, & il jouiſſoit des progrès qu'il faiſoit faire aux ſciences : c'eſt ainſi qu'il aida Stanley pour ſon édition d'Eſchyle & Selden dans ſon explication des Marbres d'Arundel.

Caſaubon avoit fait un indice curieux de tous les mots grecs philoſophiques qu'on trouve dans Marc-Antonin, avec le mot corrélatif latin de Séneque & de Ciceron. Il avoit noté plus de mille fautes dans la verſion latine de Platon par De Serres, & il avoit voulu écrire pour prouver que Gaſſendi n'entendoit pas bien Epicure; il avoit promis des notes ſur Plaute, ſur Philoſtrate & des Commentaires ſur les langues en général.

Quoique Méric Casaubon ne fût pas aussi profondément savant que son pere, il fut un bon Critique; il avoit étudié avec soin la philosophie; mais, s'il se fit remarquer par son savoir, il se distingua sur-tout par sa piété, sa modestie, son affabilité & sa complaisance.

Casaubon a publié *Pietas contrà inimicos patris, nominis & religionis hostes*, 8°. *Lond.* 1621.

Vindicatio patris adversùs impostorem qui librum ineptum, impium de origine idololatriæ sub nomine Is. Casauboni publicavit, 4°. *Londini*, 1624.

A Treatise of uses and customs, 8°. *London*, 1631.

L'utilité des prieres publiques de chaque jour, en anglois, 8°. *Londini*, 1641.

Notæ & Emendationes in Marci Antonnii Imperatoris de se-ipso & ad se-ipsum Libros duodecim, 8°. *Londini*, 1641.

La Cause premiere des biens & des maux qui arrivent en ce monde; les Sentimens des plus anciens payens sur ce sujet, examinés par l'Ecriture-Sainte, & rapportés à ce livre divin, comme à la source où ils ont été puisés, 4°. *Londres*, 1645.

Discours sur l'incarnation & l'abaissement de Jésus-Christ, 4°. *Londres*, 1646.

De verborum usu & eorum accuratæ cognitionis utilitate Diatriba, in-12. *Londini*, 1647.

Perſii Satyræ, cum notis Iſaaci Caſauboni, 8°. *Lond.* 1647.

De quatuor linguis Comment. 8°. *Lond.* 1650.

Terentius cum notis Farnabii in quatuor priores Comœdias, Merici Caſauboni in Phormionem & Hecyram, in-12. *Lond.* 1651.

Hierocles de Providentiâ & fato, & Fragmenta ejuſdem Grece, & latinè, cum Lylii Gyraldi interpretatione Symbolorum Pytagoræ; accedunt aurea Pytagoreorum carmina, & in ea Hieroclis Commentarius, cum notis Merici Caſauboni, 8°. *duo Vol.* 1655.

Traité de l'enthouſiaſme, en tant que c'eſt un effet naturel, pris mal-à-propos pour une inſpiration divine par bien des gens, ou pour une inſpiration du Diable, en anglois, 8°. *Londres*, 1655.

De nuperâ Homeri editione, Lugduno Batavâ Hackianâ, item ſuper loco Homerico dubiæ apud Antiquos Interpretationis, quo Dii in hominum tùm mentes tùm fortunas imperium aſſeritur; binæ Diſſertationes, 8°. *Lond.* 1659.

Epicteti Enchiridion, grecè & latinè, cum notis 8°. *Lond.* 1659.

Florus, traduit en anglois, 8°. *Londres*, 1559.

Véritable & fidelle Relation de ce qui s'eſt paſſé il y a quelques années entre Jean Dee & certains eſprits, &c., en anglois, fol. 1659. Leibnitz faiſoit un grand cas de cet ouvrage.

Défenſe de l'Oraiſon dominicale, en tant que formulaire, dont les Chrétiens ſe ſervent en vertu de l'ordre de Jéſus-Chriſt, en anglois, 8°. 1660.

Un Roi & ſes Sujets malheureuſement diviſés, & heureuſement reconciliés, Sermon, 4°. *Londres*, 1660.

Notæ & Emendationes in Diogenem Laertium de vitis Philoſophorum, fol. Lond. 1664.

De la Néceſſité de la réformation avant Luther & de ſon tems, & de ce qui en a le plus viſiblement retardé les progrès, 4°. 1664.

De la crédulité & de l'incrédulité dans les choſes naturelles, civiles & divines, où l'on réfute le ſadducéiſme du tems, 8°. *Londres*, 1668.

Lettres de Méric Caſaubon à Pierre Dumoulin ſur la Phyſique expérimentale & naturelle, 4°. *Cambridge*, 1669.

Notæ in Polybium, 8°. 1670.

Notæ integræ in Terentium, Amſtelodami, 8°. 1686.

Notæ integræ in S. A. Victoris, excerptum de vitâ & moribus Imperatorum, 8°. *Ultrajecti*, 1696.

Notæ criticæ in Optatum Milevitanum, de ſchiſmate Donatiſtarum, fol. Antuerpiæ, 1702.

Remarques ſur les Pſeaumes & les Proverbes.

Epiſtolæ, Dedicationes, Prolegomena, Præfationes & Tractatus quidam rariores Merici Ca-

ſauboni : on les trouve à la fin des *Epiſtolæ Iſ. Caſauboni, fol. Rotterd.* 1709.

Voy. *Athenæ Oxonienſes ; Niceron, T. XVIII ; Hiſtory of reform., Tom. II ; Vogt, Catal. ; Lipenii Bibl. theolog. ; Nouvelles de la Républ. des Lettres, Juillet* 1710 ; *Freytag, Analecta litter. ; Dict. de Chauffepié.*

BACUET (Paul), Profeſſeur de philoſophie en 1632, Paſteur en 1641 ; on l'envoya à Grenoble en 1654 pour remplir une place de Paſteur dans cette ville.

Il a publié *Diſputatio logica de cauſis*, 4°. *Genevæ*, 1634.

Hoſéas, ou l'Apothicaire charitable, 8°. 1670.

Diſputatio phyſica de materiâ, 4°. *Genevæ.*

Diſputatio phyſica de mundo, 4°. *Genevæ.*

Voy. *Leu, Lexicon.*

OLDEMBURGER (Philippe-André).

Oldemburger fut diſciple du célebre Conringius ; il s'établit à Geneve, où il enſeigna l'hiſtoire & le droit aux étrangers : il y mourut en 1678.

Il aimoit à ſe cacher ſous des noms empruntés ; il a pris ceux de *Ph. A. Burgoldenſis, Conſtantinus, Germanicus, Warmund von Friedlerg, Franciſcus, Irenicus, Pacificus à lapide.*

Il a publié *Itinerarium Germaniæ*, *in*-12. 1668.

Structura Menzembanum, 8°. *Genev.* 1668.

Notitia Imperii, *sivè Discursus ad instrumenta pacis Osnabrugo-Monastirienſis*, *Freystadt*, 1669.

Limneus enucleatus, *fol.* 1670.

Itinerarium juridicum, 8°. *Genevæ*, 1672.

Casus juridici, *tùm veri*, *tùm ficti*, *ad seriem institutionum Justiniani juris*, 8°. 1672.

Tractatus juridico-politicus de quatuor elementis, *juridicè consideratis*, 8°. *Genevæ*, 1672.

Manuale Principum christianorum, *de verâ eorum felicitate*, 8°. *Lugd.* 1672.

Thesaurus rerum publicarum, 8°. *quatuor Vol. Genevæ*, 1675.

Tractatus juridico-politicus de rebus publicis turbidis in tranquillum statum reducendis, *in eoque conservandis*, 8°. *Genevæ*, 1677.

Tractatus juridico-politicus de securitate juris publici ac privati : il a été réimprimé en 1687.

De Pœnitentiâ legali.

De Origine & Progressu juris romani.

Voyez *Zedler*, *Tôm. XXV*; *Witten Diar.*; *Basel*, *Universal. Lexicon*; *Leu*, *Lexicon.*

COLLADON (Esaïe).

Il fut d'abord Professeur de philosophie à Lausanne, & ensuite à Geneve en 1694.

Colladon a publié divers ouvrages de Godefroy, auxquels il a joint des préfaces.

PUÉRARI (Daniel).

Puérari fut Profeſſeur de philoſophie en 1650; il mourut en 1692.

Il a publié divers ouvrages.

Liber de Attritu, 8°.

Diſſertatio phyſica de formis, 4°. *Genev.* 1662. Cette diſſertation, ignorée de tout le monde, eſt sûrement inconnue au Pline François; elle renferme cependant en partie l'idée des Molécules organiques de M. De Buffon. Il s'en falloit bien, cependant, que Puérari eût le génie de l'éloquent Naturaliſte de ce ſiecle; mais il n'y a point de combinaiſons d'idées que la plupart des cerveaux ne puiſſent faire quand ils ont les idées qui peuvent en former les rapports.

Voici comment Puérary s'exprime à la pag. 15 de ſa Diſſertation : *Quænam ſint rationum ſeminalium vires ſatis liquet; ſed inſuper ſcitu digna petitur ratio, cur ex ſemine animalis unius fiet animal aliud ejuſdem ſpeciei, quod eaſdem figuras, partes proportionesque obtineat ? Quià, ſcilicet ab omnibus corporis partibus deciduum eſſe debet, omniumque partium caracteres & figilla retinenda, poſteà, dùm virtutes ſuas explicat in delineatione partium geniti, eosque habuit caracteres impreſſos,*

poſteà exprimit & delineat. Il eſt vrai que, ſi cet exemple montre que pluſieurs têtes peuvent penſer de même, il prouve auſſi que pluſieurs têtes peuvent ſe tromper. Knelmus Dygbi, Secrétaire de Charles Premier, publia en 1644, dans un traité intitulé *De Naturâ corporum*, Chapitre XXIV, pag. 208, une opinion preſque ſemblable à celle de Piérari & de Buffon : il ſembleroit que c'eſt ce germe que tous les deux ont couvé & ont développé à leur maniere.

Certum eſt animantem ex ſuperfluo hoc parentis humore procreari, qui cum (juxtà quorumdam opinionem) ex variis partibus, à variis item parentis membris derivatis, componatur, partes iſtæ ibi convenienti calore & humore fermentatæ fuerint, habitum ſitumque ſortiuntur, ſimilia iis quæ animantis undè decidebantur membra ſortita ſunt, ac deindè creſcentes magnitudine & ſoliditate, quæ caloris cum humore operantis effectus ſunt, in perfectum demùm animal evadunt; ſimile illi à quo originem traxere. Digby prouve cette opinion par l'exemple d'une chatte à queue coupée, qui faiſoit autant de chats avec une queue que ſans queue, & par celui d'une famille dont les enfans avoient deux pouces à la main gauche.

De modis ſciendi in ſpecie, 4°. *Genevæ*, 1650.

Diſſertatio de prædicabilibus & prædicamentis, 4°. 1655.

Dissertatio de formis, 4°. 1662.

Dissertatio de generatione, 4°. 1669.

Dissertatio de luce & coloribus, 4°. 1674.

Dissertatio de animâ rationali, 4°. 1676.

Dissertatio totius logices synopsim exhibens, 4°. 1686.

Oratio academica de terræ motibus eorumque causis & effectibus, 4°. 1651.

Oratio academica de stigmatibus quæ in corporibus Solitariorum inuri dicuntur, 4°. 1653.

Oratio academ. de luce agninâ quæ in ovibus aliquandò accedit, 4°. 1654.

Oratio academ. de personis quæ diù vixerunt absque alimentis, 4°. 1656.

Oratio academica de grandine, 4°. 1658.

Oratio academica de Phantasiæ effectibus, 4°. 1660.

Oratio academ. de lacûs Lemanni origine, & de quodam fluxu observato anno præterito, 4°. 1662.

Voyez *Leu*, *Dict.*

SPANHEIM (Frédric), né à Amberg dans le Palatinat le 1 Janvier 1600, fils de Wigand Spanheim, Docteur en théologie.

Spanheim fit ses premieres études à Amberg jusques en 1613 ; il quitta sa patrie pour chercher des maîtres plus habiles à Heidelberg, où

il fut reçu maître-ès-arts en 1619 ; il vint alors à Geneve, où il apprit la langue françoiſe, & où il étudia la théologie : après avoir voyagé en France & en Angleterre, il revint à Geneve diſputer une chaire de philoſophie en 1626 ; il l'obtint ; il fut reçu Miniſtre en 1628, & on lui donna la bourgeoiſie en 1629 ; il ſuccéda en 1631 à Bénédict Turretini dans la place de Profeſſeur en théologie.

La réputation de Spanheim ſortit bientôt de Geneve : pluſieurs académies chercherent à l'attirer dans leur ſein ; il céda en 1642 aux invitations de l'Univerſité de Leyde, préſentées deux fois au Conſeil par la Reine de Bohême. On a prétendu que l'éloquence & les talens de Morus exciterent ſa jalouſie : je ne cacherai pas que ce ſoupçon a quelque fondement, & il n'eſt malheureuſement que trop commun de voir les grands hommes abaiſſés au niveau des hommes ordinaires par cette paſſion aviliſſante. Mais, quoi qu'il en ſoit, Spanheim fut injuſte envers Geneve, où il jouiſſoit de la plus haute conſidération : il y étoit eſtimé comme un grand Prédicateur ; on le chériſſoit comme un excellent Paſteur ; on le regardoit comme une des lumieres de l'académie. Le Conſeil donna à Spanheim, avant ſon départ, une médaille d'or ; une foule de perſonnes accompagnerent ce Savant reſpectable

juſques

une lieue de la ville ; il alla à Bâle prendre le degré de Docteur.

Spanheim voulut illuſtrer ſon ſéjour à Leyde par des ouvrages propres à juſtifier le choix qu'on avoit fait de lui ; mais ſes travaux continuels altérerent bientôt ſa ſanté, & il mourut en 1649.

Spanheim écrivoit ſi bien en françois, que ſon Mercure Suiſſe fut attribué à Balzac.

Il a publié *Diſputatio logica de prædicamentis*, 4°. 1628.

Le Mercure Suiſſe, contenant les mouvemens de ces derniers tems juſques en 1634, 8°. *Geneve*, 1634.

Geneva reſtituta, ſeu admiranda reformationis Genevenſis Hiſtoria, oratione ſæculari explicata, 4°. 1635.

Le Soldat Suédois, ou Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en Suede depuis l'entrée du Roi de Suede en Allemagne juſques à ſa mort, 8°. *Geneve*, 1638.

Dubia evangelica diſcuſſa & vindicata, 4°. *Genevæ, tria Vol.* Le premier Volume parut en 1634 ; le ſecond & le troiſieme furent publiés en 1639. Cet ouvrage, qui eſt excellent, renferme l'explication judicieuſe & ſavante de divers paſſages difficiles du Nouveau Teſtament : on fait toujours un grand uſage de ce livre dans les défenſes du chriſtianiſme, qui paroiſſent fréquemment, quoiqu'on cache pour l'ordinaire la ſource

où l'on puiſe le ſavoir & le jugement qui y brillent.

Commentaire hiſtorique de la vie & de la mort de Chriſtophle, Vicomte de Dohna, 4°. 1639.

Chamierus Contractus, fol. Genevæ, 1644 & 1643.

Diſputationes Anabaptiſticæ, 4°. *Lugd. Batav.* 1643.

Mémoires ſur la vie & la mort de Louiſe Juliane, Electrice Palatine, 4°. 1645.

Epiſtola ad David Buchananum ſuper controverſiis quibuſdam quæ in eccleſiis anglicanis agitantur, 8°. *Lugd. Batav.*, 1645.

Diatriba hiſtorica de origine, progreſſu & ſectâ Anabaptiſtarum, in-12. Franekeræ, 1645.

Exercitatio de gratiâ univerſali, 8°. *tria Vol. Lugd. Batav.* 1646.

Oratio funebris in exceſſum Johannis Polyandri à Kerkoſen, 4°. *Lugd. Batav.* 1646.

Laudatio funebris Frederici Henrici, Arauſonenſium Principis, Naſſoviæ Comitis, 4°. 1647.

Epiſtola ad Mattheum Cottierium ſuper conciliatione de gratiâ univerſali, 8°. *Lugd. Batav.* 1648.

Vindiciæ exercitationum de gratiâ univerſali, adversùs Moyſem Amyraldum, 4°. *Amſtelod.* 1649.

Les Thrônes de grace, de jugement & de gloire,

ou trois Sermons ſur ces matieres, 8°. *Geneve*, 1649.

Diſputationum theologicarum Syntagma, 4°. *Genevæ*, 1652.

Spanheim avoit fait un commentaire ſur les trois premiers Chapitres de la Geneſe dont on parle avec éloge; mais il n'a pas été imprimé.

Voyez *Heidan*, *Oratio funebris Spanheimii*; *Niceron*, *Tôm. XXIX*; *Panegyricus à Toſſano editus*; *Du Pin*, *Auteurs ſéparés*, *Tôm. II*; *Freheri Theatrum*; *Popeblount*, *Cenſura*; *Stoll in Heumann.*; *Witen.*, *Diar.*; *Ancillon*, *Mélanges de littérature*; *Gundlingii*, *Hiſt. litterar.*; *Dict. de Bayle & de Morery.*

MORUS (Alexandre), né à Caſtres en 1616. Il fit ſes premieres études en France avec ſuccès; il les acheva à Geneve; en 1639 il diſputa une chaire de belles-lettres contre des Genevois ſavans & célebres; il l'emporta, quoiqu'il fût étranger; mais il ne conſerva pas toujours le même aſcendant ſur les Eccléſiaſtiques de Geneve, quand il fut devenu leur collegue.

Je touche à des momens délicats de notre hiſtoire; il ſemble que l'intolérance a pénétré dans notre clergé; qu'elle a voilé ſes diſpoſitions toujours charitables; qu'elle a ſuſpendu ſa modération, ſon ſupport & ſa douceur; qu'elle lui

a ôté cette prudence & cette ſageſſe qui l'ont conſtamment rendu ſi reſpectable : je ne craindrai pas de raconter ſes perſécutions contre quelques hommes vertueux & ſavans, ſes réſolutions tyranniques ſur les opinions de ſes membres ; je ne peindrai que l'erreur d'un moment, & j'apprendrai à l'Europe que, ſi le clergé de Geneve a été le jouet de l'intolérance pendant quelques années, il peut ſe parer de deux ſiecles & demi de tolérance & de charité chrétienne.

Morus vouloit ſe faire recevoir Miniſtre, afin de pouvoir employer les talens qu'il ſe ſentoit pour l'éloquence de la chaire ; mais on lui refuſa ſa demande, parce qu'on lui attribua des idées particulieres ſur la prédeſtination, la grace, le péché originel & la ſatisfaction de Jéſus-Chriſt. Le Conſeil demanda qu'il fût examiné & interrogé ſur ſa doctrine, & on lui préſenta treize theſes ſur la prédeſtination, le péché d'Adam, la vocation, la loi, &c. afin qu'il donnât ſes réponſes par écrit & qu'il les ſignât. La Compagnie des Paſteurs fut contente de ſa doctrine ; mais comme il eſt impoſſible de ſatisfaire ceux qui ne veulent pas l'être, il y eut pluſieurs de ſes membres qui ſouhaiterent une condamnation explicite des opinions adoptées par les Théologiens de Saumur. Le Conſeil, qui ſe confioit aux lumieres du clergé, approuva ſa maniere de

procéder, & Morus consentit encore à déclarer qu'il rejetoit toute espece de *contrariété* avec la doctrine reçue, & sur-tout les nouvelles opinions condamnées par la Compagnie des Pasteurs dans sa lettre au Synode d'Alençon : cependant, malgré sa complaisance, la Compagnie renvoyoit toujours les examens de Morus, que le Conseil la força enfin de faire. Il fut reçu Ministre dans le mois d'Octobre 1641, Pasteur & Professeur de théologie au mois de Janvier 1642.

Morus avoit des qualités qui le firent admirer; mais on peut croire qu'il ne sut pas se concilier l'amour de ses collegues : ses talens purent éveiller l'envie; mais tous les hommes ne sont pas envieux : cependant il fut persécuté dans tous les lieux où il alla; sans-doute il ne sut pas se faire pardonner son mérite par sa douceur & sa modestie. Il y a lieu de croire que Spanheim vit en lui un rival pour la prédication; & l'envie est souvent la fille de la rivalité; celle-ci ne devroit produire que l'émulation, qui rendra toujours les bons citoyens plus utiles à l'église & à la patrie.

En 1646, la Compagnie des Pasteurs fit de nouvelles plaintes au Conseil contre la doctrine de Morus; on l'accusa d'avoir dit qu'il n'y avoit que des promesses temporelles sous la loi, & qu'on ne pouvoit imputer le péché d'Adam.

Le Conſeil fut toujours tolérant; mais il connoiſſoit l'intolérance théologique ; il évoqua l'affaire à lui, & après avoir examiné tous les griefs des Miniſtres contre Morus, il l'exhorta à la ſimplicité, & l'engagea à déclarer qu'il adhéroit purement & ſimplement à la doctrine de nos égliſes, telle qu'elle étoit énoncée dans la Confeſſion de foi.

L'intolérance n'exhale jamais toute ſa fureur; & lorſqu'elle eſt forcée de la comprimer, c'eſt pour lui donner une plus grande énergie. Morus ajouta en 1647 à des theſes de théologie un corollaire contre les Supralapſaires, *quod objectum prædeſtinationis non eſt homo ante lapſum ;* ce qui étoit contraire aux idées de Théodore De Beze; mais Morus prévint cette querelle en témoignant ſon reſpect pour cet ancien Profeſſeur, & en ſignant des theſes qui furent les baſes de ce trop fameux *Conſenſus* qu'on forçoit tous les Miniſtres de ſigner, quand ils étoient reçus au ſaint miniſtere. La Compagnie des Paſteurs ne vouloit pas qu'on traitât ces matières épineuſes; elle avoit ſans-doute raiſon; mais elle ſuſcitoit les diſputes en ſe faiſant Juge de tout ce qu'elle pouvoit imaginer contraire aux idées qu'elle croyoit devoir adopter; elle ne penſoit pas que la diſpute crée les ſchiſmes, favoriſe la diverſité des opinions, enracine celles qu'on ſoupçonne

dangereuſes ; une foule d'idées qui ont troublé la ſociété civile & les Eccléſiaſtiques, auroient péri dans les cerveaux de ceux qui les ont produites, ſi on ne leur avoit pas donné une certaine importance en les critiquant, en les cenſurant, en les perſécutant. Il eſt vrai que l'hiſtoire des hommes, & ſur-tout celle des Savans, ſeroit la moitié plus courte, ſi l'on avoit pu en retrancher leurs débats ſur des queſtions indéfiniſſables, avec les diſputes produites par l'amour-propre & ſoutenues par l'obſtination. Mais l'hiſtoire des hommes ne ſeroit-elle pas plus intéreſſante, s'ils avoient été aſſez ſages pour éviter ces controverſes, qui ſont les triſtes monumens de leurs erreurs ?

Après bien des combats, Morus comprit que le ſéjour de Geneve ſeroit pour lui inſupportable, & qu'il ne pouvoit y eſpérer aucun repos ; il céda donc à l'intolérance, & il ſe rendit aux invitations de la ville de Middelbourg & de la Reine de Bohême, qui le demanderent au Conſeil en 1648, pour remplir une place de Paſteur & une chaire de Profeſſeur en théologie. Il partit au mois de Juillet 1649 avec un certificat d'orthodoxie, qu'il eut autant de tort de demander qu'on eut tort de lui donner.

Sans prononcer ſur la conduite du Conſeil, de la Compagnie des Paſteurs de Geneve & de

Morus, j'obſerverai ſeulement qu'on ſait que ce Profeſſeur répétoit ſans ceſſe aux Etudians de théologie qu'il y avoit pluſieurs matieres ſur leſquelles il falloit garder un ſilence profond, parce qu'on ne pouvoit en parler d'une maniere propre à les éclaircir; que, comme ces matieres étoient inutiles au ſalut, on devoit reſpecter leur obſcurité & frémir en cherchant à les ſonder; que ceux-là ſeulement étoient abſurdes qui vouloient avoir porté la lumiere dans ces ténebres invincibles à l'eſpece humaine, & qui prétendoient encore que chacun vît préciſément au milieu de cette nuit obſcure tout ce qu'ils voyoient, ou plutôt tout ce qu'ils croyoient voir.

Morus fut admiré à Middelbourg comme à Geneve; mais il quitta cette ville en 1652 pour aller ſuccéder à Voſſius, qui laiſſoit une chaire d'hiſtoire vacante à Amſterdam.

Il voyagea en Italie, où il chanta en vers latins les victoires des Vénitiens ſur les Turcs; il en fut récompenſé par une chaîne d'or, dont le Sénat lui fit préſent.

Ses ſuccès furent traverſés par la jalouſie des Synodes Wallons, qui lui occaſionnerent mille tracaſſeries, & qui le forcerent en 1659 d'aller en France, où il étoit appelé; mais la haine & l'envie voyagerent avec Morus; il fut toujours occupé à faire ſon apologie devant les Synodes;

enfin il eut l'habileté de triompher de tous ſes ennemis, & il fut élu, par le crédit de Daillé, Paſteur de l'égliſe de Paris. On croiroit qu'il va jouir de la tranquillité; mais il ſe brouilla avec Daillé lui-même, parce qu'il attiroit la foule à ſes ſermons. On comprend déjà qu'on va le voir comparoître devant les Synodes, entendre des accuſateurs, faire des apologies; ce fut encore ſon hiſtoire; il n'échappa qu'au travers de mille peines aux efforts de ſes ennemis, & il mourut d'une maniere très-édifiante en 1670.

Morus eut de l'eſprit avec les vices qui l'accompagnent quand la raiſon ne ſait pas le régler; il fut léger, imprudent, orgueilleux; s'il excita l'envie par ſes talens, il appela la haine par ſa hauteur; ſon ſavoir étoit vaſte, mais ſuperficiel; il croyoit avoir tout fait quand il avoit montré de l'adreſſe ou tiſſu des phraſes ſonores. Spanheim ne lui reproche que de l'orgueil; Saumaiſe diſoit *nullum ſe cognoviſſe nobiliorem, ſeu capaciorem omnium rerum quibus ſe applicaret, ſi laboris tolerantior fuiſſet, quod in eo deſiderabat.*

Il a publié *Calvinianus, Oratio hiſtorica & apologetica pro Johanne Calvino contrà Grotium*, 4°. 1648.

De gratiâ & libero arbitrio, 4°. *Mediob.* 1652.

Oratio de pace, 4°. 1652 : il y attaque tacitement Spanheim & Amirault.

De duobus Genevæ Miraculis, ſole & ſcuto, 4°. 1652.

Victoria Gratiæ adversùs Petavium, 4°. *Medioburgi*, 1652.

De Scripturâ Sacrâ, ſivè de causâ Dei, 4°. *Mediob.* 1653.

Commentarius in Caput LIII Eſaiæ, 4°. *Mediob.* 1653.

Fides publica contrà calumnias Johannis Miltoni, *in*-12. *Hagæ Comitum*, 1654. Cette réponſe fut ſollicitée par une diſpute très-vive de Morus avec Milton, qui avoit publié un livre de Dumoulin le fils, intitulé *Regii ſanguinis Clamor adversùs parricidas Anglos.*

La naiſſance de Jean-Baptiſte, *Sermon*, 8°. *Geneve*, 1659.

Ad quædam loca Novi Teſtamenti Notæ, *fol. Lond.* 1661. On trouve ces notes avec des axiômes de théologie dans le *Myrothecium* de Caméron, imprimé à Saumur en 1677.

Soteria Laus Chriſti naſcentis, *ex voto*, 4°. *Pariſ.* 1663.

Epinicia de inſigni Venetorum Victoriâ anno 1656 *de Turcis reportata*, 4°. *Pariſ.* 1673.

Alexandri Mori Poemata, 8°. *Pariſ.* 1669.

Les dernieres Heures d'Alexandre Morus, *in*-12. *Geneve*, 1670.

Voici quelques Oeuvres poſthumes.

Sermons & Fragmens de Sermons, 8°. *Geneve*, 1686.

Sermons choiſis ſur divers textes, 8°. *Geneve*, 1694.

Sermons ſur le Catéchiſme des égliſes réformées de France, 8°. *Geneve*, 1695.

Morus avoit compoſé une hiſtoire de Geneve, dont le Conſeil fit retirer le manuſcrit en 1648.

Voyez *Panégyrique d'Alexandre Morus*, *Amſt.* 1695; *Pictet*, *Theolog. Chrétienne*, *Tom. III*; *Spon*, *Hiſt. de Geneve*, *Tom. I*; *Leti Storia Genevrina*; *Synodes nationaux des égliſes réformées de France*, *Tom. II*; *Hiſt. de l'Edit de Nantes*, *Tom. III*; *Ephem. Hamburg. Tom. III*; *Nouv. de la Répub. des Lettres*, *Tom. II & III*; *Lipenii Bibl. theolog.*; *Vogt*, *Catal.*; *Klefker*, *de Erud. præcoc.*; *Morery*; *Bayle*; *Joly*, *Remarques ſur Bayle.*

MUSSARD (Pierre).

Muſſard deſſervit pendant ſeize ans l'égliſe de Lyon d'une maniere ſi diſtinguée, que pluſieurs Genevois prierent le Conſeil de lui adreſſer une vocation pour venir exercer ſon miniſtere dans ſa patrie; le Conſeil le ſouhaitoit avec le peuple; il le demanda à la Compagnie des Paſteurs; mais, comme elle crut que cette inſinuation

étoit une atteinte portée à ſon droit d'élire les Paſteurs, elle multiplia les difficultés pour élire Muſſard ; elle voulut l'obliger de ſigner les réglemens qu'elle avoit fait en 1649 à l'occaſion de Morus ſur les matieres controverſées : Muſſard refuſa cette ſignature, en déclarant que ſa doctrine étoit conforme à l'Ecriture-Sainte, à la doctrine reçue dans Geneve où on l'avoit admis au ſaint miniſtere, qu'il étoit éloigné de toute hétérodoxie, qu'il garderoit un profond ſilence ſur toutes les queſtions dont il étoit parlé dans le réglement, qu'il ſigneroit la parole de Dieu, la Confeſſion de foi des égliſes réformées de France & de Suiſſe, le Synode de Dordrecht, la Liturgie & le Catéchiſme ; mais qu'il ſe croyoit libre de penſer ſur les points qui ne ſont pas fondamentaux, ce qu'il pourroit préſumer être le plus conforme à la vérité. Quand le préjugé aveugle, quand la jalouſie inſpire, on n'écoute pas la raiſon : la Compagnie des Paſteurs voulut abſolument que Muſſard ſignât *la formule du conſentement*. Muſſard refuſa cette ſignature ; il ne fut pas aggrégé dans la Compagnie des Paſteurs dont le Conſeil lui avoit donné l'entrée en 1671. Enfin, après bien des débats inutiles, il demanda ſon congé, & il alla porter ſes talens & ſes lumieres à Londres en 1678. Muſſard y

ſervit avec édification une égliſe françoiſe ; il fut regretté par ſes compatriotes qui regretterent le bien qu'il auroit pu faire à la Patrie par ſes talens & ſes vertus : car, dans ce tems d'aveuglement, il y eut des hommes aſſez ſages pour laiſſer la liberté de penſer ſur les points qui ne ſont pas fondamentaux, & qui croyoient que l'héréſie la plus redoutable étoit l'hypocriſie, ou la fourberie que produiſent l'intolérance & ſes formulaires.

Muſſard a publié *les Conformités des cérémonies anciennes avec les modernes*, 8°. *Leyde* 1667.

Middleton a fait réimprimer cet ouvrage avec une lettre qu'il écrivoit de Rome.

Sermons ſur divers Textes, 8°. 1674.

Hiſtoria Deorum fatidicorum vatum ſybillarum Phœbadum, apud priſcos illuſtrium cum eorum iconibus præpoſita eſt Diſſertatio de divinatione & oraculis, 4°. *Colonia Allobrogum*, 1675.

Voyez *Pictet*, *Théol. chrét.*, *Tôm. III*; *Leu*, *Dict.*

J'ai trop parlé de nos querelles théologiques pour faire attendre plus long-tems l'hiſtoire de leur fin, & cette époque eſt trop glorieuſe au Conſeil de Geneve pour la laiſſer dans l'obſcurité. Le Conſeil fut toujours tolérant par principes, & ſa tolérance a paru conſtamment dans toute ſa conduite : il montra dans cette occaſion au

Clergé la route qu'il devoit ſuivre; & il paroît, juſques à un certain point, qu'il le força à y entrer.

Le Conſeil qui prévoyoit les ſuites des diſputes théologiques avoit eu la ſageſſe de défendre de nouveau, en 1668, toute eſpece de conteſtations ſur les matieres controverſées alors entre les Théologiens; mais la Compagnie des Paſteurs ſe plaignit de ce qu'on lui ôtoit la honte de diſputer, & quoique le 21 Juin 1669 le Conſeil eût défendu d'enſeigner publiquement & dans les auditoires la doctrine de la grace autrement qu'elle avoit été enſeignée, il s'éleva une diſpute entre les Profeſſeurs de théologie: cette étincelle ralluma le feu qui étoit plutôt couvert qu'éteint; on invita tous les Paſteurs qui n'avoient pas ſigné le Réglement du premier Juin 1649 à le ſigner avec cette clauſe: *Sic ſentio ſic docebo & nihil contrarium hiſce docebo vel publice vel privatim*; mais il fut ajouté que ſi quelqu'un refuſoit de s'y ſoumettre, on ſe plaindroit de ſon indocilité. Telle fut l'origine du premier formulaire de confeſſion de foi ſur ce ſujet; il a mal-à-propos porté le nom de *Conſenſus*, car pluſieurs de ceux qui le ſignerent y apporterent des conditions & des reſtrictions qui étoient les reſſources de leur adreſſe & une proteſtation contre leur conſentement.

Chouet refuſa le premier cette ſignature ; on conſentit à lui permettre de ne point ſigner les fameuſes theſes compoſées pour Morus, & on ſe contenta de la déclaration qu'il fit de ne point adhérer aux nouveaux ſentimens rejetés par la Compagnie des Paſteurs, notamment à la doctrine de l'univerſalité de la grace & de la non-imputation du premier péché d'Adam, & de ne les point enſeigner dans aucune occaſion.

Enfin en 1706 la Compagnie des Paſteurs, à la ſollicitation des Petit & Grand Conſeils, prit la réſolution de ne plus faire ſigner les theſes ; mais elle déclara en même tems qu'elle ne portoit par-là aucune atteinte à la doctrine contenue dans les Réglemens de 1649 & dans le Conſenſus ; elle ſe réſerva cependant d'exhorter les Miniſtres qu'elle recevroit à ne rien enſeigner contre ſes Réglemens, & à conſerver toujours l'uniformité & la paix.

Je finirai cet hors-d'œuvre, que j'ai cru néceſſaire, par l'expoſition du ſentiment de Burnet ſur ces controverſes tel qu'on le lit dans la deſcription du voyage qu'il fit en Suiſſe en 1687 ; il parle des diſputes qui s'éleverent entre les Théologiens Suiſſes ſur l'univerſalité de la grace & du mérite de Jéſus-Chriſt, de même que ſur mille autres matieres de ce genre : le ſavant & judicieux Théologien anglois regarde ces queſtions

comme *purement ſpéculatives & ſans aucune liaiſon avec les points fondamentaux de la Religion.* Il ajoute *que les Zuricois, les Bernois & enſuite les Genevois forcerent tous ceux qui embraſſoient l'état eccléſiaſtique, ou qui vouloient enſeigner, à ſouſcrire une formule qui rejetoit la façon de penſer d'Amirault & de Cappel.* Il les blâme fortement *d'uſurper ainſi le droit de Dieu ſur les conſciences;* & il regarde comme *une invention fatale toutes ces formules de foi qu'on a voulu introduire.* Je pourrois peut-être avoir excité l'indignation de quelques Théologiens par mes principes ſur la tolérance; mais je me fais gloire de la partager avec Burnet & les vrais Chrétiens qui ſont tous charitables comme Jéſus-Chriſt.

LABADIE, né à Bourg en Guienne au mois de Février 1610.

L'hiſtoire du fanatiſme devroit être ſéparée de celle de la raiſon & des lettres; mais il peut être important de juger l'influence de cette paſſion violente ſur des hommes inſtruits: on y apprendra à ſe prémunir contre les dangers d'une imagination exaltée, & d'une dévotion ſuperſtitieuſe: on ſentira la néceſſité de diſcerner les eſprits; on y découvrira la marque de ceux qui méritent la confiance & la caractériſtique des hommes qui peuvent devenir nuiſibles par la fauſſeté

fauſſeté de leurs opinions, leur tenacité pour les faire prévaloir & la corruption de leurs principes.

Labadie fixa d'abord, par ſa piété & ſes talens, les regards des Jéſuites qui furent ſes maîtres; mais ils chercherent inutilement à l'engager dans leur ſociété; il réſiſta à leurs efforts, & il n'adopta point leurs principes. A l'âge de vingt ans Labadie compoſa chez ces Religieux un ouvrage ſur la grace entiérement oppoſé à leurs idées: il fut cependant ordonné Prêtre chez eux, & il les quitta en 1639 pour prêcher ſans vocation dans la Guienne, & ſur-tout à Bordeaux où il ſe fit des admirateurs & des patrons. Ses ſuccès lui en firent deſirer de plus grands: il partit pour Paris où il les trouva. M. Caumartin, Evêque d'Amiens, fut ſi content de ſes ſermons, qu'il lui donna un canonicat dans ſa cathédrale pour l'engager à édifier ſon dioceſe par ſes prédications.

Les Jéſuites craignirent Labadie quand ils perdirent l'eſpérance de l'enrôler: ils penſerent alors à lui nuire dans l'eſprit de ſes protecteurs; mais il gagna malgré eux les applaudiſſemens de la Cour de Louis XIII, les bonnes graces du Cardinal de Richelieu & la protection du Chancelier Seguier.

En 1643 Labadie ſe lia avec l'Abbé de Saint-Cyran, avec Arnaud & Le Maître. En 1645

on lui défendit la chaire, & il compoſa un livre intitulé *de la Solitude chrétienne.*

Les perſécutions accompagnerent Labadie en Languedoc où il ſe retira; mais on peut dire qu'il portoit le trouble par-tout avec lui. Il dérangea, par ſon fanatiſme, un hermitage de Carmes qui s'étoient ſéparés des autres pour ſe purifier davantage. Enfin, après avoir excité long-tems la rage & les inquiétudes des Evêques moliniſtes, il abjura la Religion Romaine en 1650 à Montauban.

Dès l'année 1652 il fut le Paſteur de la ville dont il étoit le converti, & il en remplit les fonctions pendant cinq ans; mais il fut obligé de quitter Montauban, parce qu'il ne montra pas la prudence d'un Miniſtre de Jéſus-Chriſt dans une diſpute qui s'éleva entre les Catholiques Romains & les Proteſtans. Labadie, forcé de fuir, ſe retire à Orange où on lui donna vainement la place de Paſteur extraordinaire : on fit des efforts pour le ramener dans le ſein de l'égliſe romaine; il réſiſta courageuſement; &, comme il parut que ſa retraite alloit paſſer ſous la domination de la France, il ſe détermina d'aller deſſervir une égliſe françoiſe à Londres.

Pour remplir cette nouvelle vocation, Labadie paſſe à Genève en Juin 1659 : il y prêcha, & l'édification qu'il produiſit fut ſi grande qu'a-

près une seule conférence qu'on eut avec lui, on l'engagea pour y être Pasteur; on l'arracha presque à l'église de Westminster qui ne vouloit pas le céder: enfin, quand on l'eut obtenu, on lui donna la bourgeoisie pendant la même année. Il falloit que son éloquence fût bien séduisante pour en imposer à un Conseil sage & grave, à un Clergé savant & judicieux. Peut-on croire que des Corps, dont la maturité est si connue, se précipitent si fort pour un choix si important & qui ne pressoit pas. La réputation morale de Labadie pouvoit-elle être assez bonne pour faire croire que son cœur & son jugement étoient aussi estimables que son esprit? J'avoue que je ne puis expliquer ce phénomene que par un enthousiasme qui exclut la réflexion, & cet enthousiasme est souvent le fruit de l'éloquence.

Quand l'enthousiasme des Genevois eut cessé, ils furent bien étonnés de voir Labadie tel qu'il étoit: le déréglement de son imagination perçoit par-tout; sous prétexte de rigorisme il attaquoit, dans ses prédications, les Magistrats; il noirciſſoit la réputation des Etudians; il vouloit qu'on ôtât les peintures des vitres de la cathédrale; il faisoit des sermons si longs qu'on lui ordonna plusieurs fois de les abréger; il osa même assurer qu'on pouvoit fixer le jour du juge-

ment. Cette idée fut condamnée par la Compagnie des Paſteurs dans l'année 1662.

Enfin, Mauduit ayant publié divers ouvrages en 1663 où il prétendoit montrer que les mœurs de Labadie étoient vicieuſes & ſa doctrine erronée, on pria Labadie pluſieurs fois de ſe juſtifier; mais il le refuſa conſtamment. On peut ſans-doute mépriſer la calomnie lorſqu'on eſt un particulier, & ſe défendre par une conduite vertueuſe; mais quand on appartient à un Corps dont la premiere qualité de ſes membres eſt d'être irréprochable; quand ce Corps impoſe l'obligation de repouſſer la calomnie, il faut ſe réſoudre ou à reſter dans la fange, ou à montrer la fauſſeté de ſes calomniateurs.

L'égliſe de Middelbourg vint au ſecours de Labadie; elle le demanda en 1665, & à la ſeconde inſtance on le lui accorda: il partit en Juin 1666.

Labadie, pendant ſon ſéjour à Geneve, avoit connu Du Lignon, Pierre Yvon & le frere de la fameuſe Anne Schurman. Cette derniere avec quelques Miniſtres d'Utrecht l'attirerent en Hollande; mais il ne tarda pas à s'y faire connoître: il prêchoit *que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes; que l'Ecriture-Sainte étoit inſuffiſante pour inſtruire, qu'il falloit y joindre les révélations & les illuminations particulieres; qu'on*

pouvoit renvoyer le baptême juſques à l'âge de raiſon ; que l'Evangile, étant une loi de liberté, permettoit tout ce qu'on vouloit : il regardoit l'obſervation du jour du repos comme indifférente ; il exigeoit la communauté des biens ; il n'admettoit que les ordres eccléſiaſtiques dont il étoit parlé dans l'Ecriture-Sainte ; il enſeignoit le regne de mille ans ; il ſoutenoit que la vie contemplative étoit un état de grace ; parce qu'on voyoit tout en Dieu, puiſqu'on ne pouvoit jouïr de cet avantage ſans une abnégation entiere de ſoi-même, la mortification de ſes ſens & l'oraiſon mentale.

Labadie donna du crédit à ſes opinions par une piété extérieure ; mais comme il étoit inquiet il s'attira des diſputes avec le Synode Wallon qui ne s'accommoderent qu'au Synode de Fleſſingue en 1668. La tranquillité ſembloit fuir Labadie : il attaqua, au Synode de Naerden, un livre de M. de Volzogen, Paſteur d'Utrecht, intitulé l'*Interprete de l'Ecriture* ; il en demanda même la condamnation : mais il fut condamné à faire une réparation à celui qu'il vouloit faire cenſurer. Labadie refuſe de ſe ſoumettre ; il eſt ſuſpendu de ſon emploi juſques au Synode ſuivant qui ſe tint à Middelbourg. Quoiqu'il fût ſoutenu par les Magiſtrats de cette ville, le Synode confirma la ſentence précédente. Labadie croit pouvoir encore braver le Synode ; mais les

Etats-Généraux ratifierent l'arrêt du Synode, & en 1669 le Synode de Dordrecht le dépoſa du ſaint miniſtere & lui interdit la communion.

Labadie ſe croyoit ſupérieur aux ordres du Souverain ; il prêcha & diſtribua la communion quoiqu'il eût été dépoſé. Alors les Magiſtrats de Middelbourg le chaſſerent de la ville ; mais, ayant recommencé de prêcher à Vére, ils lui ſignifierent l'ordre de quitter la Zélande. Il vint alors à Amſterdam avec Du Lignon, Yvon & Mlle. Schurman. Les déſordres occaſionnés par la foule des auditeurs qu'il attiroit lui firent ordonner de ne recevoir que les perſonnes de ſa ſuite. Au milieu de ſes traverſes, la Princeſſe Eliſabeth, fille du Roi de Bohême, Abbeſſe à Erfurt, lui offrit une retraite de même qu'à ſes adhérens : ils y arriverent en 1670. Au bout d'une année de proſpérité il fut forcé de quitter cet aſyle. Labadie alla à Altona où il mourut en 1674.

Labadie étoit éloquent, mais il cherchoit à intriguer ; il fut fier, ambitieux, fanatique, ou plutôt ſon fanatiſme développa toutes ces paſſions. Je crois qu'on l'accuſe ſans preuves d'avoir mené une vie déréglée : je ne le juſtifie pas, mais je ne ſuis pas du nombre de ſes accuſateurs ; je dirai ſeulement qu'il eut une tête foible, une imagination ardente, beaucoup d'audace ; avec

cela on peut toujours réuſſir auprès du peuple, des ignorans & des femmes.

Voici la notice des livres publiés par Labadie.

La pratique des deux Oraiſons mentale & vocale, en trois livres, 8°. *Montauban* 1656.

Le bon uſage de l'Euchariſtie, 8°. *Montauban* 1656.

Recueil de quelques Maximes importantes de Doctrine, Conduite & Piété de Jean Labadie, 2 *vol.* 12°. *Montauban* 1657.

Les Saintes Décades des quatrains de piété chrétienne, 8°. *Orange* 1658 & *Amſterdam* 1671.

Lettres d'adieu à l'Egliſe d'Orange, avec les Réponſes, 8°. *Geneve* 1659.

Tractatus de Sabato, 12°. 1661.

Jugement charitable ſur l'état préſent des Juifs, 12°. *Amſterdam* 1666.

Déclaration de Jean Labadie, ou raiſons qui l'ont obligé de quitter la Communion de l'Egliſe Romaine pour ſe ranger à celle des Réformés, 2 *vol.* 12°. *Geneve* 1666.

Triomphe de l'Euchariſtie, ou la vraie Doctrine du Saint-Sacrement, 4°. *Amſterdam* 1667.

Les divins Héraults de la pénitence du Monde, 12°. *Amſterdam* 1667.

L'Idée d'un bon Paſteur, 12°. *Amſterd.* 1667.

La Réformation de l'Egliſe par le Paſtorat;

en deux Lettres paſtorales, 12°. *Middelbourg* 1667.

Le Hérault du Grand Roy, 8°. *Amſt.* 1667.

L'Arrivée apoſtolique aux Egliſes, *ſermons*, 8°. 1667.

L'Idée d'une bonne Egliſe, 8°. *Amſt.* 1667.

Cenſura libri de interprete ſacræ ſcripturæ, 12°. 1668.

Manuel de Piété, 12°. *Middelbourg* 1668.

Le diſcernement d'une véritable Egliſe ſuivant l'Ecriture-Sainte, 8°. *Amſterdam* 1668.

La puiſſance eccléſiaſtique bornée à l'Ecriture & par elle, 8°. *Amſterdam* 1668.

Traité eccléſiaſtique, ſelon les ſentimens de Jean Labadie, de l'exercice prophétique, 8°. *Amſterd.* 1668.

Points fondamentaux de la vie vraiment chrétienne, 12°. *Amſterdam* 1670.

Le Chant royal du Roy Jéſus-Chriſt, 12°. *Amſterdam* 1670.

Abrégé du véritable Chriſtianiſme théorique & pratique, 12°. 1670.

Les Entretiens d'eſprit du jour chrétien, 12°. 1671.

L'empire du Saint-Eſprit ſur les ames, 8°. 1671.

Apologie pour les égliſes Wallonnes de Middelbourg & de Rotterdam, 12°. 1672.

Le renoncement à ſoi-même pour ſe donner entiérement à Dieu, 12°. 1672.

Traité du ſoi, ou le renoncement à ſoi-même pour la petite égliſe d'Erfurt, 8°. 1672.

Veritas ſui vindex ſeu ſolemnis declaratio fidei Johannis Labadie, Petri Yvon & Petri Du Lignon, & ſuo integræ eccleſiæ cui miniſtrant nomine jam antea inedita nunc vero aucta, 12°. *Hervordiæ* 1672.

Juſtum judicium de juſtâ bonorum a malis quod ad Communionem eccleſiaſticam attinet ſeceſſione authore Daniele-Jona Beda ſeparato Gall. Berg. Germ. Anglico, 8°. *Neapoli* 1673.

Fragmens de quelques poéſies & ſentimens d'eſprit de Labadie, 8°. *Amſterdam* 1678.

Voyez *Avis charitable à MM. de Geneve touchant la vie de Jean Labadie, ci-devant Jéſuite en Guienne, Chanoine à Amiens, Janſéniſte à Paris, illuminé & Adamite à Toulouſe, Carme & Hermite à la Gréville, Miniſtre à Geneve*, 8°. *Lyon* 1664.

Hiſtoire de Jean Labadie, par Mauduit, 8°.

Hiſtoire de l'Archi-Quaker Jean Labadie, 8°. 1668.

Hiſtoire curieuſe de la vie & conduite de Jean Labadie, par Samuel Maretz, Profeſſeur de Groningue, 8°. *La Haye* 1670.

Lettre du R. P. Antoine Sabré au Sr. Labadie,

ſur la profeſſion de la religion prétendue réformée, 8°. 1651.

Défenſe de la piété & de la foi contre les menſonges, blaſphémes & impiétés du Sr. Jean Labadie, Apoſtat, par le Sr. St.-Julien Godefroi Hermant, 8°. 1651.

Voyez *Niceron*, *Tôm. XVIII & XX*, *Abrégé ſincere de la Vie de Labadie; Walchius*, *Biblioth. théol.*; *Molleri*, *Cimbria litterata*; *Baſnage*, *Annales des Provinces-Unies*; *Synodes nationaux de France*, *Tôm. I*; *Biblioth. Fabrici*; *Dict. de Leu*, *de Bayle*; *l'Europe ſavante*.

BADOLET (Jean), Miniſtre du Saint-Evangile & Régent de la ſeconde claſſe.

Il a publié *Conſcientiæ humanæ Anatomia*, 4°. *Geneve* 1659.

L'Excellence de l'Horlogerie, 12°.

La Harangue de Frederic Spanheim; Geneva reſtituta, *traduite en françois*, 4°.

Secrets curieux ſur diverſes choſes de la Nature & de l'Art, 8°.

Voyez *Leu*, *Dict.*

GAUTIER (Jaques), Miniſtre & Paſteur d'une égliſe aux vallées du Piémont en 1637.

Il a publié *Traduction en hébreu de la Confeſſion de Foi des égliſes françoiſes.*

Sermons ſur I Theſſal. I. v. 1, 8°. *Geneve* 1659.

Expoſition de la ſeconde Epître de St. Jean, en neuf Sermons, 8°. *Geneve* 1669.

LA FAYE (Jean).

Il a publié douze Queſtions Capucines répondues par Jean La Faye, 8°. Geneve 1648.

CALENDRINI ( ).

Il a publié *une Deſcription en vers latins d'un Orage arrivé à Geneve le* 19 *Janvier* 1645. On la trouve dans les œuvres du Baron de Zulichen.

HUMBERT (Samuel), Conſeiller d'Etat en 1669.

Il avoit compoſé un *Journal de ce qui ſe paſſa à Geneve pendant ce tems-là*. Manuſcrit.

Voyez *Berenger*, *Hiſt. de Geneve*, *Tôme II.*

LAURENT (Jacob), fils de Gaſpard, Membre du Conſeil des Deux-Cent en 1631, Conſeiller d'Etat en 1649, mort en 1665.

Il a publié *le Genevois jubilant*, 4°. 1635.

Laurent ſaiſit l'occaſion du Jubilé de la réformation pour peindre avec joie toutes les graces que Dieu faiſoit à la République de Geneve, tous les biens dont elle jouiſſoit: il y indique tous les moyens de témoigner la ſatisfaction que le ſpectacle d'une République auſſi heureuſe doit

inſpirer, avec les motifs propres à l'entretenir.

LEGER (Jean), fils de Jaques, né à Villeſeche en 1615.

Leger fit ſes études à Geneve, & il fut admis au ſaint miniſtere en 1639. Toute la vie de Leger fut dévouée au ſervice des égliſes réformées du Piémont; il fut leur conſeil & leur appui : en vain les bourreaux le pourſuivent; ils ne peuvent lui ôter le plaiſir de faire du bien à ſon pays au péril même de ſes jours. Il courut diverſes fois le riſque d'être tué, en plaidant la cauſe de ſes compatriotes, par ſes diſcours & ſes écrits : il n'échappa que par haſard au maſſacre des Vaudois ordonné par le Marquis de Pianeſe en 1655; mais tous les chemins qu'il parcourt ont beau être couverts des cadavres de ſes frères; les villages qu'il traverſe ont beau ruiſſeler du ſang de ſes amis & de ſes compatriotes; tout ce qu'on lui raconte eſt en vain le tableau de ce que l'intolérance furieuſe peut imaginer de plus effrayant; en vain il eſt déſigné comme l'objet réſervé à toutes les horreurs de la barbarie qui a le plus profondément médité ſes abominables atrocités, Leger cede aux ſollicitations des malheureux que le glaive laſſé n'a pu faire périr; il ſe charge de faire entendre leurs plaintes à l'Europe, de

montrer leurs montagnes dégouttant du ſang des femmes, des enfans, des vieillards, des hommes de tout âge & de tout état; d'intéreſſer les Princes au triſte ſort de leur malheureux reſte, & de les juſtifier des horreurs qu'on leur imputoit pour couvrir celles dont on s'étoit rendu coupable à leur égard. Cromwel, touché, députa Samuel Morland au Duc de Savoie. Le Roi de France déſavoua les cruautés de ſes troupes; il permit même aux François réformés de faire une collecte en leur faveur. Leger jouit du fruit de ſes peines & de ſon patriotiſme; il eut le bonheur d'aſſiſter au Traité de Pignerol, fait en 1655, où le ſort des Vaudois fut fixé, où l'intolérance des Prêtres perdit l'eſpoir de renouveller contr'eux ſes horreurs, & où l'on accorda à ceux qui échapperent à la mort l'état heureux dont ils jouiſſent ſous un Prince qui connoît le prix des hommes, & qui regne pour faire des heureux.

Mais ce Traité ne fut pas d'abord rigoureuſement exécuté, & les Vaudois crurent devoir peindre encore leur infortune aux Princes à qui ils devoient l'adouciſſement de leur ſort. Leger fut encore chargé de cette commiſſion; mais Leger fut proſcrit comme coupable du crime de leſe-majeſté. Leger ne travailloit pourtant pas moins utilement pour ſes compatriotes par les collectes conſidérables qu'il fit pour eux.

On ne croira pas qu'une nation auſſi malheureuſe que les Vaudois, & auſſi couverte des bienfaits de Leger, pût nourrir des envieux & des ingrats; c'eſt cependant ce que l'hiſtoire de Leger apprendra douloureuſement aux cœurs ſenſibles : mais comme les grands hommes ſont auſſi conſtans à faire le bien, que l'envie eſt acharnée à les perſécuter, ils ſauront auſſi avec plaiſir que Leger ſe vengea de ſes ennemis en leur rendant toujours les plus grands ſervices. Les Ariſtides naiſſent dans nos Alpes comme dans les beaux bâtimens du Pirée.

Leger a publié : *Hiſtoire générale des égliſes évangéliques du Piémont, ou Vaudoiſes, diviſées en deux Livres, dont le premier fait voir inconteſtablement quelle a été de tout tems leur diſcipline, que ſur-tout leur doctrine, juſques à-préſent ſans interruption & néceſſité de réformation, a été la même. Le ſecond traite généralement de toutes les plus conſidérables perſécutions juſques à l'an* 1664, *fol. Leyde* 1669.

Voyez *Hiſt. de l'Edit de Nantes, Tom. III.*

JACOMOT (Théodore) fils de Jean.

Jacomot n'eſt connu que par les Traductions françoiſes qu'il a faites des ouvrages anglois de Hall, dont voici la notice :

Apologie commune de l'égliſe d'Angleterre contre les Browniſtes, 12°. *Geneve* 1662.

Les Penſées choiſies de l'Ame dévote, 12°. 1662.

Le Chriſt myſtique, ou la bienheureuſe union de Chriſt avec ſes membres, 12°. 1663.

Le Pacificateur repréſentant la droite voie d'entretenir la paix en matiere de religion, 12°. 1663.

Remede contre la profanité, 12°. 1663.

L'Ame dévote, ou regle de la Dévotion céleſte, 12°. 1663.

Le-Beaume de Galaad, ou le Conſolateur, 12°. 1663.

Dix Sermons de Joſeph Hall, 12°. 1663.

La Voie moyenne, ou la Voie de paix aux cinq articles controverſés ſous le nom d'Arminius, 12°. 1664.

Le Saint Ordre des Menant-deuil en Sion, 12°. 1664.

Réſolution de divers Cas de Conſcience, 12°. 1664.

L'Extinction des dards enflammés de Satan, 12°. 1664.

Apologie pour l'honneur des Mariages des perſonnes eccléſiaſtiques, 12°. 1665.

Divers Traités & Lettres de Joſeph Hall, 12°. 1668.

CHABREY (Dominique).

Chabrey fut Médecin : il exerça la médecine

à Yverdon ; mais il ſe livra ſur-tout à la botanique.

Il a publié *Hiſtoria Plantarum univerſalis auctoribus Johanne Bauhino, Johanne & Henrico Gherlero, Doctoribus Baſilienſibus, quam recenſuit & auxit Dominicus Chabræus, Doctor Genevenſis, juris vero publici fecit Fridericus Ludovicus a Graffenried, fol. 3 vol. Ebroduni.* Le premier volume parut en 1650 ; le ſecond & le troiſieme en 1651 : il y a beaucoup de figures.

Stirpium icones & ſciagraphia auctior, fol. Geneve 1666 & 1677.

Traduction de l'hiſtoire de la Société Royale de Londres, par Thomas Sprat, fol. Geneve 1667.

A Catalogue of Plants found on the mountains about Geneva obſerved, by moſt celebrated botaniſts viz, by Gaſpard & John Bauhin, Chabreus, Geſner, &c. fol. London 1707. Scheuchzer croit que Pettiver eſt l'Auteur de ce Catalogue.

Voyez *Halleri, Biblioth. Botan. ; Stirpes Helv. Journ Helvét.* 1742.

BONET (Jean), fils d'André, né à Geneve en 1615.

Cette famille, illuſtre par ſa nobleſſe & les grandes places qui ont été confiées à quelques-uns de ſes membres, devient ſur-tout intéreſſante pour cette hiſtoire par pluſieurs Médecins célebres

célebres qu'elle fournit au dix-ſeptieme ſiecle ; entre leſquels on compte Pierre, aïeul de Jean, Médecin de Charles Emanuel, Duc de Savoie. Ceux qui voudront s'arrêter ſur les illuſtrations extérieures des Bonet pourront conſulter *Bibl. ficula*, *Tom. II* ; *Eggs. ſupplementum*, *lib. I* ; *Oldoini Atheneum Liguſticum*. Mais comme je ne conſidere dans les hommes dont je parle que leurs qualités littéraires, je ne dis rien ici ni de leurs quartiers ni de leur blaſon.

Jean Bonet s'acquit une ſi grande réputation dans la pratique de la Médecine, qu'il étoit conſulté de toutes parts. Guy Patin diſoit de lui : *c'eſt un homme fort ſavant ; il ne tient guere du Suiſſe ni de l'Allemand ; mais il a bien de l'eſprit, & il vaut mieux qu'un Italien.*

Bonet mourut à Geneve en 1688.

Il a publié *Traité de la circulation des eſprits animaux*, 8°. *Paris* 1682. Ce livre eſt fait ſur les principes de Deſcartes.

Bonet avoit entrepris un ouvrage *de Catarhis*, & il l'avoit beaucoup avancé ; mais ayant vu celui de Schneider ſur le même ſujet, il abandonna le ſien. Que d'Auteurs ſeroient réduits au ſilence s'ils avoient le même courage & s'ils ſe rendoient la même juſtice.

Voyez *Biblioth. de Médecine*, *Tôme II* ; *Lettres de Guy Patin* ; *Dict. de Morery*.

BONET (Théophile) , fils d'André , né à Geneve en Mars 1620.

Bonet fut reçu Docteur en Médecine en 1643; mais il ne finit pas ſes études avec ſes examens: il exerça ſon art comme un Philoſophe qui obſerve avec diſcernement ; comme un Savant qui déſire d'augmenter ce qu'il ſait , parce qu'il ſait beaucoup ; & comme un homme ſenſible qui trouve ſon bonheur à ſoulager les malheureux. On jugera ſes principes en Médecine quand on ſaura qu'il ſe borna à étudier les Médecins obſervateurs , comptant pour rien le bavardage des hypotheſes & les ordonnances homicides des Médecins ſyſtématiques. Mais comme les Médecins obſervateurs pouvoient avoir mal obſervé , il faiſoit juger par la Nature elle-même la ſolidité de leurs obſervations.

Bonet ramaſſa autant qu'il put toutes les obſervations qu'il pouvoit faire , & il ne prit le parti d'écrire que lorſque ſa ſurdité l'empêcha de pratiquer la médecine: il ſe renferme alors dans ſon cabinet avec ſes livres , ſa ſcience & ſes obſervations , & il compoſa les livres profonds & importans qu'il a publié pendant l'eſpace de douze ans. Il mourut au mois de Mars 1689.

Bonet a publié divers ouvrages auxquels il a donné des noms bizarres plus propres à nuire à ſes productions qu'à les faire valoir ; mais elles ſont

aſſez bonnes pour ſupporter cette eſpèce de tort.

Pharos Medicorum, 12°. *Genevæ* 1668. Bonet rédige dans ce Livre, ſous des chefs généraux, ce qu'il avoit trouvé bon dans les livres & ce qu'il avoit obſervé de plus ſûrement : il tire ſes préceptes de Ballonius & de Septalius.

Cautiones & animadverſiones practicæ ex operibus Jul. Ballonii erutæ, 12°. *Genevæ* 1668.

Labyrinthus Medicus extricatus, ſive methodus vitandorum errorum qui in praxi occurrunt, 4°. *Genevæ* 1687. C'eſt la ſeconde édition de cet Ouvrage, qui fut recherché.

Prodromus Anatomiæ practicæ, ſive de abditis morborum cauſis ex Cadaverum diſſectione revelatis, 8°. 1675.

Sepulchretum, ſive Anatomia practica ex Cadaveribus morbo donatis proponens hiſtorias & obſervationes omnium pæne humani corporis affectionum ipſarumque cauſas reconditas, fol. 2 *vol. Genevæ* 1679. Manget en a donné une édition plus ample en trois vol. Boerhave faiſoit un très-grand cas de cet Ouvrage. Voyez *Methodus diſcendi Medicinam.*

Mercurius compitalitius, ſive Index medico practicus cui acceſſit Appendix de Medici munere, fol. 1682. C'eſt une 2de. édit. du *Pharos Medicorum.*

Medicina Septentrionalis collatitia, fol. 2 *vol. Genevæ* 1684 & 1686.

Polyalthes, ſive Theſaurus medico practicus ex quibus libet rei medicæ ſcriptoribus congeſtus pathologicam novam & veterem exhibens una cum remediis uſu & experientiâ compertis, fol. 3 *vol. Genevæ* 1691. La Préface a été faite par Benedict Pictet.

De Athritide Turquetus de Mayerne, conſiliis diverſis latine, 12°. *Genevæ* 1674.

Rohaulti Tractatus phyſicus, 1672.

Voyez *Niceron, Tôm. V; Boerhave, Méthod. diſc. medic; Bibl. de Médec., Tôm. II; Morery; Chauffepied; Journal des Savans*, 1679, 1683, 1684, 1688 & 1689; *Nouv. de la Répub. des Lett.*, 1687; *Act. erud.*, 1684 & 1686; *Bibl. univ., Tôm. XXIII.*

COLLADON (Théodore).

Colladon a publié *Adverſaria ſeu Commentarii medicinalis critici dialytici, epanorthotici, exegematici ac didactici ubi varii & multiplices neotericorum qui centum abhinc annis ſcripſerunt & medicinam fecerunt errores aperiuntur excutiuntur refelluntur & ex familiâ medicâ, eliminantur ac priſtina genuinaque doctrina antiquorum a ζιζaniis ac ſordibus perpurgata ſuo nitore ac puritate reſtituitur*, 8°. 2 *vol.* 1615 & 1617.

Il a paru une nouvelle édition de ce Livre ſous ce titre:

Sphalmata medica adnotata & correcta tam in theoriâ quam in praxi, 8°. 1680.

Voyez *Biblioth. Med., Tom. II.*

CANDAULE (Pyramus De), Imprimeur-Libraire.

Comme les Libraires de ſon tems, De Candaule avoit des connaiſſances. Caſaubon en parle dans la Lettre 165e. du Recueil de ſes Epîtres: il dit que Candaule avoit imprimé des Harangues militaires pour la Ligue.

Candaule, mécontent, quitta Geneve en 1617: il établit à Yverdon ſon imprimerie, un college & une forge.

Il a publié une Traduction françoiſe des Economiques de Xénophon, & de la Retraite des Dix-Mille; elle mérite d'être lue.

CHAPPUSEAU (Samuel).

Chappuſeau avoit été Précepteur de Guillaume III, Roi d'Angleterre: il fut reçu Bourgeois de Geneve en 1661, & il vécut quelque tems dans nos murs: enfin il devint Gouverneur des Pages du Duc de Brunſwick-Lunebourg. Il mourut à Zell en 1701.

Chappuſeau fut vieux, infirme, aveugle & pauvre: il réunit toutes les miſeres des mauvais Poëtes.

Il a publié *Geneve délivrée, poëme en V Chants*

ſur l'eſcalade ; compoſé en 1662, & imprimé à Zell *in*-4°. en 1702.

Oratio in Dei Creatoris laudes, 4°. 1663.

L'Europe ſavante, 4°. *Geneve* 1667.

L'Allemagne proteſtante, 4°. *Geneve* 1672.

Les ſix Voyages de J. B. Tavernier en Turquie, en Perſe & aux Indes, avec un Recueil de pluſieurs Traités & Rélations, & le Traité de l'intérieur du Serrail, 3 *vol.* 4°. *Paris* 1679. Chappuſeau eut occaſion de voir Tavernier à Geneve & ſur-tout à Aubonne ; il écrivit ſous ſa dictée ces voyages, dont la premiere édition parut en 1675.

Théatre françois, 8°. *Lyon* 1674. Chappuſeau y prend la défenſe de la Comédie & des Comédiens. Cet ouvrage eſt très-rare.

Lexicon de Hoffmann, trad. en françois, fol. 1689. Cet ouvrage fit le troiſieme volume du Dictionnaire de Morery.

Deſſein d'un nouveau Dictionnaire hiſtorique, chronologique & géographique, fol. Zell. L'ouvrage n'a pas été exécuté.

Défenſe de Samuel Chappuſeau, contre une Satyre intitulée : l'Eſprit de M. Arnaud, par Jurieu. Tavernier étoit attaqué dans cette piece ſur ce qu'il dit des Hollandois ; mais la défenſe ſemble prouver que Jurieu ne les ménageoit pas plus que celui qu'il veut accuſer.

La Muſe enjouée, ou Théatre comique ; contenant pluſieurs Comédies.

Hiſtoire de la Royale Maiſon de Savoie, 2 *vol.* 8°. 1702.

L'Orateur Chrétien.

Voyez *Ancillin*, *Mélanges*, *Tom. I.*; *Lipenii Bibl. philoſ. théol.*; *Bibl. Fabricii*, *Tom. VI*; *Gouget*, *Biblioth. franç.*, *Tom. VIII*; *Dict. de Bayle*, *Préface de la ſeconde édition*; *Proſper Marchand*, *Tom. II*, *pag.* 238; *Journ. des Sav.* 1667, 1677 & 1747.

FAVRE (Daniel), Membre du Deux-Cent en 1647.

Favre avoit publié *Geneve impénitente*. Cette piece étoit une ſatyre amere de la République & de ſes Membres; elle fut proſcrite.

MAILLET ( ) Secretaire d'Etat.

Il avoit fait une Hiſtoire de Geneve; mais on ne lui permit pas de la publier.

Voyez *Mſſ. de Du Pan.*

PARET (Antoine De).

Paret a publié *la Voix des Mouſquetaires de Geneve remerciant les très-Illuſtres Rois & Nobles Chevaliers de l'Arquebuſade du Pays-de-Vaud qui ont honoré de leur préſence & tirage cette très-Illuſtre République*, *& ſa dite Majeſté qui a rempli de joie & d'allégreſſe toute cette Cité*, 4°. 1646.

PEAGET ( ).

Peaget avoit composé une Histoire de Geneve en deux volumes. Alexandre Morus possédoit ce manuscrit que le Conseil lui ordonna de remettre aux Seigneurs Scholarques.

ROBILLARD ( ), Chamoiseur.

Robillard a publié *Vers sur l'Incendie du Pont du Rhône*, 4°. *Geneve* 1670.

BONNET (Abraham), Potier d'étain.

Bonnet a publié *Poëme sur l'Embrasement arrivé à Geneve sur le Pont du Rhône la nuit du lundi* 17 *jusques au mardi* 18 *Janvier* 1670, *avec deux figures ; l'une représentant le Pont & les quartiers voisins tels qu'ils étoient avant l'embrasement, l'autre comme il étoit embrasé*, 12°. *Geneve, chez l'Auteur.*

D'AMBOISE (Pierre).

Il semble que cet Artiste avoit trouvé, comme Réaumur, le secret de changer le Fer en acier. Le Conseil en paroît persuadé, puisque en 1601 il lui permit de faire usage de son secret.

GRUET ( ).

On attribue communément à cet Artiste Genevois l'heureuse invention de la chaînette d'a-

cier qui ſert à communiquer le mouvement du grand reſſort à la fuſée dans les montres : on employoit auparavant les cordes de boyau qui étoient ſujettes aux plus grands inconvéniens par la facilité qu'elles ont de s'allonger, & même quelquefois de ſe raccourcir dans de certaines circonſtances.

PETITOT (Jean), né à Geneve en 1607.

Petitot eut pour pere un Architecte qui avoit appris l'architecture en Italie, & qui, après en avoir rapporté du goût pour les beaux arts, deſtina ſon fils à l'orfévrerie. Dès que Jean Petitot eut apperçu dans les bijoux qu'il travailloit l'émail qui en faiſoit une partie, il preſſentit que l'émail ſeroit déſormais l'objet de ſes travaux : il continuoit cependant à travailler ; mais il apprit auſſi à peindre, & il quitta le burin pour le pinceau.

Petitot fut ſoutenu dans ſon changement d'état par ſon ami Bordier qui étoit Peintre : les encouragemens qu'il en reçut, les bons avis qu'il lui demandoit hâterent ſes progrès. Déjà il découvre de nouvelles couleurs pour la peinture en émail, & il apprend à ſe paſſer de celles qu'il n'avoit pas.

Bordier & Petitot ſe trouverent bientôt deux rivaux, faits pour ſe redouter ou ſe haïr, s'ils

n'avoient pas eu tous les deux un cœur d'une trempe auſſi bonne que leurs talens furent ſupérieurs ; ils reſterent toujours amis & toujours aſſociés depuis le moment où ils ſe connurent aſſez pour évaluer leur mérite d'homme & d'Artiſte ; ils voyagerent enſemble en Italie pour voir les grands Peintres & les beaux tableaux ; ils perfectionnerent de concert en Angleterre, avec Turquet de Mayerne, la peinture en émail en découvrant de nouvelles couleurs, en rendant meilleures celles qu'on avoit, en déterminant les préparations de l'émail qu'il falloit employer & en trouvant la maniere de graduer le feu pour préſerver les peintures qu'on eſt forcé d'y expoſer.

Charles Premier, qui aimoit les arts & qui protegeoit les Artiſtes, connut bientôt le mérite de Petitot ; il lui donna un logement à Wittehall, & il le créa Chevalier.

Petitot a fait des portraits après nature ; mais il copioit pour l'ordinaire des portraits à l'huile. Les chefs-d'œuvres de Petitot ſont les copies qu'il a faites des portraits de Vandyck.

Petitot avoit l'ame noble & le cœur ſenſible ; il pleura les malheurs du Roi d'Angleterre, & il quitta un ſéjour qui lui rappeloit ſans ceſſe les infortunes de ſon ancien Protecteur. Il vint à Paris en 1649 avec la Famille Royale. Louis

XIV lui donna en 1651 un logement au Louvre, & lui aſſigna une penſion ; mais, comme il voulut le convertir, Petitot lui demanda ſon congé. Louis XIV, qui ne croyoit pas à la réſiſtance d'un protégé, fut fort ſurpris de celle de Petitot ; &, comme il craignoit de perdre un grand Artiſte qui préféroit ſa conſcience à de l'argent, il le fit mettre en priſon pour le retenir : mais les pinceaux tombent des mains du Peintre captif. Alors Louis XIV lui fit rendre la liberté, dont Petitot profita pour venir à Geneve : il ſe retira à Vevey, où il mourut en 1691.

Petitot peignoit les têtes & les mains de ſes portraits ; Bordier en faiſoit les draperies & les fonds. Ces deux amis travaillerent toujours ſans jalouſie, gagnerent de groſſes ſommes ſans orgueil & les partagerent ſans procès. Cette anecdote eſt peut-être unique dans l'hiſtoire des beaux arts.

Le chef-d'œuvre de Petitot eſt le portrait de Rachel de Rouvigny, Comteſſe de Southampton ; cet émail unique, copié ſur un portrait de Vandick, appartient au Duc de Devonshire ; il a neuf pouces & trois quarts de hauteur ſur cinq & trois quarts de largeur : il fut fait en 1642. Le coloris eſt de la plus grande beauté, & l'exécution en eſt très-hardie.

Vandick faiſoit un très-grand cas de Petitot.

Fueslin l'appelle un Raphaël. Perſonne n'a pu le ſurpaſſer, & à peine a-t-il eu des égaux. Zincke eſt le ſeul Peintre qui ait pu faire deux ou trois portraits comparables à ceux de Petitot. Je dirai que Geneve a, dans ce moment, deux Peintres en émail qui ſe feront une réputation auſſi brillante que le Peintre Genevois qui a créé cette peinture. M. Thouron & Mlle. Terroux, ſon éleve, ont fait des portraits en émail de la plus grande beauté; je dirai preſque dans un genre nouveau: la touche de Petitot tient un peu de celle du Peintre en mignature; celle de M. Thouron eſt la touche large & forte du grand Peintre à l'huile.

Les portraits de Petitot ſe vendent depuis ſoixante à deux cent louis.

Birch parle de Petitot dans l'hiſtoire de la Société royale de Londres, Tôm. II, pag. 3: il dit qu'on eſpéroit que Petitot lui communiqueroit ſes ſecrets.

Voyez *Fueſlin*, *Vie des Peintres Suiſſes*, *T. I*; *Abrégé de la Vie des Peintres*, *Tôm. III*; *Journ. helvét.* 1770; *Vertue anecdotes on Paintings*, *Tôm. II*, *Encyclopédie*, *au mot Email.*

BORDIER (Pierre).

Bordier fut le beau-frere de Petitot: j'ai héſité long-tems avant de faire un article parti-

culier pour ce Peintre ; je ne pouvois me réſoudre à ſéparer deux Artiſtes auſſi fameux par leurs talens que par leur union : on a vu leur vie, leurs ſuccès, leurs vertus marcher de front. Voici un inſtant où ils vécurent ſéparés, & où Bordier fut un Artiſte qui travailla ſeulement ſur ſes vues.

Petitot paſſa en France après la mort tragique de Charles premier ; mais Bordier reſta encore quelque tems en Angleterre. Le Parlement, qui connoiſſoit ſes talens, lui ordonna de peindre la bataille de Naſeby pour faire préſent du tableau à Fairfax.

Bordier peignit ſur une piece d'émail, qui avoit un pouce & demi en diametre, la Chambre des Communes qui ſiégeoit ; & ſur une autre piece d'émail ſemblable il fit le tableau de la bataille de Naſeby, où l'on diſtingue Fairfax à cheval : on lit ſous le cheval *P. B. fecit.* Ces deux peintures ſont les ſeules connues qu'on puiſſe entiérement attribuer à Bordier ; elles ſont de la plus grande beauté.

Voyez *Vertue anecdotes of Paintings in England, Tom. II.*

FUSY (Antoine), fils de Jean, né à Nancy.

Fuſy fut Gentilhomme & Jéſuite ; il eſt vrai qu'il quitta bientôt la Société pour ſe faire re-

cevoir Docteur de Sorbonne à Paris : il devint Protonotaire apostolique ; mais il est sur-tout connu sous le nom de Curé de Saint-Barthelemy, de Saint-Leu & Saint-Gilles. Les Marguilliers & les Ecclésiastiques de sa paroisse le tracasserent, réussirent à lui enlever ses emplois & le forcerent à venir s'établir à Geneve en 1619, où il embrassa la réformation, & où un mariage honorable lui fit obtenir la bourgeoisie gratuitement en 1620. Il sembleroit par un acte, que Fusy avoit été reçu au saint ministere, & qu'il en exerçoit les fonctions dans le Pays-de-Vaud en 1633.

Il a publié *Factum pour Mr. Antoine Fusy, contre Maître Nicolas Vivian & autres, Marguilliers de Saint-Leu & Saint-Gilles, & Marguerite Riblet*, 8°.

Le Mastigophore ou Précurseur du Zodiaque, auquel par maniere apologétique sont brisées les brides à veaux de Maître Juvain, Solanieque, pénitent repenti du Seigneur de Mordrecht & d'Amplademus en partie du côté de la Moue ; traduit du latin en françois par Maître Victor Grevé, Géographe microcosmique, 8°. 1609.

Le franc Archer de la vraie Eglise contre les abus & énormités de la fausse ; par Noble Antoine Fusy., jadis Protonotaire apostolique, Docteur sorboniste, Prédicateur & Confesseur de la Maison

du Roy, Curé des égliſes parrochiales St. Barthelemy, St. Leu & St. Gilles, 8°. *Paris* 1619.

Voyez *Niceron, Tom. XXXIV; Bayle, Dict. Crit.; Dict. de Proſper Marchand; Morery, Supplément.*

MONOD ( ), Jéſuite.

Il a publié *Hiſtoire de Geneve & de ſes Evêques.* Cette hiſtoire manuſcrite eſt dans les archives du Roi de Sardaigne.

Voyez *Guichenon, Préface de l'Hiſtoire de la Maiſon de Savoie; Le Long, Biblioth. des Hiſt. de France.*

TRONCHIN (Louis), fils de Théodore, né à Geneve en Décembre 1629.

Tronchin après avoir fait ſes études à Geneve voulut encore les perfectionner en allant à Saumur. Il fut reçu au ſaint miniſtere en 1651, & il partit pour ſes voyages en 1652. L'Egliſe de Lyon le demanda à la Compagnie des Paſteurs pour quelques mois. En 1657 l'Egliſe de Saumur lui offrit une place de Profeſſeur en théologie dans ſon Académie ; mais il la refuſa pour ſe conſacrer entiérement au ſervice de Geneve, qui rendit juſtice à ſon zele & à ſon mérite en lui donnant une place ſemblable en 1661.

Tronchin remplit cet emploi avec diſtinction;

on lui doit en particulier les idées ſages de théologie qui prévalurent bientôt dans notre Académie, & les Théologiens ſavans qu'il forma: il leur inſpira cette prudente défiance contre les idées tranchantes dans les matieres obſcures, cet éloignement circonſpect de tout ce qui porte l'empreinte d'un parti violent, un attachement vif pour la vérité, des précautions utiles pour la trouver; il répandit ſur-tout cet eſprit de tolérance qui ſupporte les foibleſſes humaines toujours ſubſiſtantes, & qui parvient ainſi à détruire les erreurs en ménageant ceux qui les ont: il ouvrit de cette maniere les moyens de ſupprimer la confeſſion de foi, appelée le Conſenſus, qu'on avoit tirée de l'oubli pour lui-même: il eut la ſatisfaction de voir Jean-Alphonſe Turretini ſe pénétrer de ſes idées, & ſe préparer, par ſon exemple, à les faire entrer dans tous les eſprits des Eccléſiaſtiques & de ſes compatriotes.

Tronchin montra le zele le plus vif pour ſa Patrie, une douceur évangélique pour tous ceux qui furent aſſez malheureux pour le combattre, une fermeté inébranlable dans la défenſe de la vérité, un jugement ſain, un ſavoir profond & une critique lumineuſe. Tronchin fut reçu Membre de la Société établie en Angleterre pour la propagation de la foi, avec ſon diſciple Turretini, en 1702: il mourut en 1705.

Les

Les principaux ouvrages de Tronchin ſont ſes éleves ; on le trouve dans leurs écrits ; on le reconnoît encore mieux dans notre Académie.

Il a publié *Diſputatio de Providentiâ Dei*, 4°. 1670.

Diſputatio de Auctoritate Scripturæ ſacræ, 4° 1677.

Sermons ſur le Pſeaume XV. v. 7, *Geneve* 1670.

Sermons ſur les Hebreux IV. v. 7, 8°.

Theſes theologicæ, 4°. *Genevæ* 1663.

Rélation de ce qui s'eſt paſſé en Décembre 1667 *à l'occaſion de Jean Saraſin.* C'eſt un manuſcrit.

Voyez *J. Alph. Turretini*, *Oratio inauguralis de theologo veritatis & pacis ſtudioſo ; Jacobi Boiſſerand*, *Lud. Tronchin*, *extremum vale ; Burnet*, *Voyages de la Suiſſe ; Journ. helvét.* 1756, *Octobre ; Nouv. de la Rép. des Lett.*, *Mai* 1706 ; *Dict. de Morery*, *de Chaufepié.*

TURRETINI (François), fils de Benedict, né à Geneve en 1623.

Turretini avoit un grand modele devant ſes yeux : ſon pere ſollicitoit ſes travaux, embraſoit ſon émulation, lui faiſoit eſpérer ſes ſuccès, il n'eut pas la ſatisfaction de voir un fils qui le ſurpaſſeroit.

Turretini ſe voua d'abord à la théologie : la religion étoit alors l'affaire capitale de chacun,

& la théologie étoit la ſcience qui fixoit heureuſement tous les regards ; mais Turretini avoit un eſprit trop judicieux pour eſpérer de réuſſir dans les recherches théologiques avant d'avoir fortifié ſa raiſon par les leçons d'une bonne philoſophie. Plus on raiſonne avec juſteſſe, plus on eſt en état d'être un bon Théologien ; on s'approche ainſi davantage de la ſouveraine raiſon & de la ſouveraine ſageſſe qui ont dicté nos ſaints Livres. Auſſi Turretini étudia la philoſophie à Paris ſous Gaſſendi. Newton, Bayle, Locke, Leibnitz, Haller & Bonnet, qui ont été ſans-doute de profonds Philoſophes, ont tous été en même tems de grands Théologiens.

C'eſt avec cet appareil de connoiſſances que Turretini ſe préſenta pour être admis au ſaint miniſtere en 1645 ; il fut reçu dans la Compagnie des Paſteurs en 1652. L'Egliſe de Lyon lui donna auſſi une place de Paſteur pendant cette année ; mais, en 1653, il fut rappelé à Geneve pour y remplir une chaire de Profeſſeur en théologie. Comme il croyoit qu'un homme ne pouvoit avoir qu'une vocation quand il la vouloit bien remplir, & qu'il devoit s'en occuper pendant toute ſa vie, pour en être toujours digne ; il refuſa en 1650 la chaire de philoſophie, parce qu'il n'avoit pas fait ſon étude unique de cette ſcience qu'il avoit cependant long-tems approfondie.

Les bons esprits réussissent dans tout ce qu'ils entreprennent; & les bons esprits perfectionnés par l'étude, & dévancés dans le monde par une grande réputation, y réussissent encore mieux que les autres : on avoit senti autrefois cette vérité. Les Ambassadeurs extraordinaires, les Négociateurs étoient pour l'ordinaire des Savans distingués. Geneve suivoit cette maxime. Ayant formé le projet de fortifier la Ville, elle manquoit d'argent pour l'exécuter; mais elle espéroit quelques secours de ses anciens amis : elle comptoit parmi eux les Hollandois, & elle leur envoya, en 1661, Turretini qui réussit comme son pere dans une commission semblable. La somme qu'il obtint fut consacrée à bâtir le bastion qu'on appelle *le bastion de Hollande.*

Turretini ne se fit connoître dans les sept Provinces que pour s'y faire désirer. Les églises de La Haye & de Leyde le sollicitèrent d'être leur Pasteur en 1666 & en 1672. L'Université de Leyde voulut lui donner une place de Professeur en théologie : les Etats-Généraux le demanderent au Conseil; mais l'amour de Turretini pour sa Patrie lui fit refuser toutes ces offres honorables. L'Université de Leyde, après son refus, lui donna une marque bien grande de la confiance qu'elle avoit dans son jugement; elle le pria de nommer le sujet qui devoit occu-

per la place qu'elle lui avoit deſtinée : il nomma M. Le Moyne qui fut fait Profeſſeur.

Turretini mourut en 1687 avec la ſatisfaction d'avoir fait le bien, & après avoir joui de l'eſtime de l'Europe & de ſes concitoyens.

Turretini publia *Theſes theologicæ de felicitate morali & politicâ*, 4°. 1640.

Theſes theologicæ de neceſſariâ Dei gratiâ, 4°. 1644.

Theſes theolog. de verbo Dei ſcripto, 4°. 1645.

Theſes theolog. de fidei & religionis veritate & neceſſitate, 4°. 1657.

Diſſertationes de ſatisfactionis Chriſti veritate, 4°. 1657.

Diſſert. de circulo Pontificio, 4°. 1660.

Diſſert. VIII de neceſſariâ ſeceſſione noſtrâ ab eccleſiâ romanâ, 4°. 1661.

Diſſertatio de Providentiâ Dei circa peccatum, 4°. 1663.

Diſſertatio de libro vitæ, 4°. 1667.

Diſſertatio de bonorum operum neceſſitate, 4°. 1673.

Diſſertatio de univerſâ theologiâ, 4°. 1673.

Diſſertatio de tribus teſtibus cœleſtibus, 4°. 1674.

Diſſertatio de ſpiritu, aquâ & ſanguine, 4°. 1676.

Diſſertatio de clavibus regni Dei Apoſtolis traditis, 4°. 1677.

Δυσνομια theologica theoretico-practica, 4°. 1674.

Inſtitutionum theologiæ elencticæ, partes tres, 1679---1685. Ce titre modeſte qui n'annonce qu'une notice des controverſes théologiques à l'uſage des jeunes-gens, comme Turretini le dit, eſt un excellent cours de théologie. Il a eu la ſageſſe de choiſir les argumens les plus forts, de négliger les autres, & il obſerve fidélement cette regle pour les deux parties controverſantes: dans la premiere partie de ſon ouvrage il fait voir le point principal des queſtions controverſées entre les différentes communions; la ſeconde partie traite de *Lege*, *de fœdere gratiæ*, *de Chriſti perſonâ & ſtatu ejus*, *officiis & beneficiis variis*: enfin dans la troiſieme partie il s'occupe *de Eccleſiâ*, *de ſacramentis*. On admire dans ce livre la charité de l'Auteur; pour la premiere fois, peut-être, on vit un Théologien qui ne diſputoit pas, qui étoit ſans parti & qui cherchoit uniquement la vérité pour la trouver.

Sermons ſur divers Textes, 8°. 1683.

Diſputationum miſcellanearum decas, 8°. 1687.

Réponſe à l'écrit d'un Chanoine d'Annecy pour rendre odieux le proteſtantiſme.

Réponſe à la lettre de l'Evêque de Luques aux familles originaires de ſon dioceſe pour les exhorter

à la profeſſion de la catholicité ſuivant la coutume de leurs ancêtres.

Voyez *Benedicti memoria Turretini ; Théologie de Pictet, Tôm. III ; Succincta formulæ conſenſus hiſtoria ; Burnet, Voyages d'Italie ; Act. Erudit., Tom. II & VI ; Dict. de Morery & de Bayle.*

TURRETINI (Michel), fils de Jean, né à Geneve en 1646, Profeſſeur des langues orientales en 1676, mort en 1721.

Turretini a publié *La Croix des jugemens de Dieu*, 8°.

Deux Sermons ſur l'utilité des afflictions, 8°.

Catéchiſme familier pour ceux qui commencent, 12°.

Turretini avoit fait le projet d'une nouvelle verſion de la Bible en françois avec des notes ; il devoit donner des corrections pour les Textes : il vouloit communiquer cet ouvrage à François Turretini, Fabrice Burlamaqui & Benedict Calendrini, & le publier ſous ſon nom.

Voyez *Défenſe des ſentimens de quelques Théologiens de Hollande*, *page* 52.

MESTREZAT (Philippe), fils de Domaine, Profeſſeur de philoſophie en 1641, Paſteur en 1644, Profeſſeur de théologie en 1649, mort en 1690.

Meſtrezat fut original dans ſes idées ; il avoit de l'eſprit : il eut la réputation de grand Prédicateur.

Il a publié *Theſes Phyſicæ de formâ*, 4°. 1643.

Theſes phyſicæ de naturâ loci, 4°. 1647.

Theſes phyſicæ de Cometâ, 4°. 1647.

Diſſertatio theologica de incarnatione filii Dei, 4°. 1661.

Diſſert. theol. de adoratione Hoſtiæ misſaticæ, 4°. 1661.

Diſſert. theol. de unione perſonali in Jeſu-Chriſto, 4°. 1663.

Diſſert. theol. de perſeverantiâ in fide, pars prior, 4°. 1659.

Diſſert. theol. de perſeverantiâ in fide, partis primæ, ſecunda pars, 4°. 1660.

Diſſert. theol. de perſeverantiâ in fide pars altera, ſecundæ partis, 4°. 1663.

Diſſert. theol. de tolerantiâ fratrum diſſidentium in præterfundamentalibus, 4°. 1663.

Diſſert. theol. pars prior de ſacramentorum novi fœderis fine oppoſita Lulii Socini de ſacramentis diſſertatione, 4°. 1673.

Diſſert. theol. pars poſterior de ſacramentorum novi fœderis fine, 4°. 1673.

Diſſert. theol. de perfectione Sacræ Scripturæ, 4°. 1677.

Dissertatio theologica de communicatione idiomatum toti Christo facta, 4°. 1675.

Quæstiones philosophico-theologicarum de libero arbitrio decas, 4°. 1655.

Oratio academica de Jubilæo, 4°. 1650.

Oratio academica de pace Germanicæ, 4°. 1651.

Oratio academica de pace inter fratres Augustanæ confessionis & orthodoxeos, 4°. 1652.

Oratio academica de litterarum præstantiâ, 4°. 1653.

Voyez *Leu*, *Lexicon*.

LEGER (Antoine), fils d'Antoine, né à Geneve en 1652.

Leger fit ses études avec succès; il exerça son ministere avec fruit dans une église de la Campagne pendant quelques années; il s'y prépara pour remplir ces fonctions à la Ville où il fut appelé en 1684. Leger fut fait Professeur de philosophie en 1686 & Professeur de théologie en 1713, après avoir fait les leçons de théologie depuis 1710 : il mourut en 1719.

On attribue à Leger diverses Dissertations publiées depuis 1705 jusques en 1715.

Dissertatio de saporibus.

Dissert. de origine fontium.

Dissert. de meteoris ignitis.

Dissert. de calore & frigore.

Dissert. de igne.

Dissert. de felicitate.

Dissert. de Deo.

Dissert. de Anathemate maranata.

Oratio academica de Wallensium ortu & progressu.

Sermons sur divers Textes, 8°. 5 *vol. Geneve* 1720. Ces Sermons furent imprimés après la mort de Leger ; ils n'avoient point été destinés à l'impression, & il y en a plusieurs qui sont seulement le canevas de ceux qu'il récitoit en chaire ; presque tous sont sans application, parce qu'il la faisoit en prêchant. Leger avoit composé divers Traités qui n'ont pas été publiés.

Traité sur l'Idolatrie.

Traité sur le Juste & l'Injuste.

Traité sur l'Eglise.

Commentaire sur l'Epître aux Romains.

On croit que Leger est l'Auteur du Roman intitulé *les Illustres Françoises*, en 2 vol. Il donne au moins à ses Héros les noms de diverses terres voisines de Chancy où il fut Pasteur.

Leger étoit un très-bon Dialecticien ; aussi il fut plus utile dans ce temps-là dans l'auditoire de philosophie que dans celui de théologie.

PICTET (Benedict), fils d'André, né à Geneve le 30 Mai 1655.

Pictet eut le bonheur d'étudier ſous François Turretini, & il profita de cet avantage ; à vingt ans il avoit fait avec ſuccès ſes études académiques : il partit alors pour les perfectionner par des voyages qui devoient lui faire connoître tous les grands hommes des différens lieux qu'il vouloit parcourir. Les voyages n'ont plus communément les mêmes vues ni les mêmes fruits ; le plaiſir les dirige ſouvent, & quand on voyage pour s'inſtruire on trouve rarement des Savans aſſez communicatifs pour favoriſer les jeunes gens qui les recherchent : une réſerve glaciale, ſouvent une morgue révoltante, quelquefois un ſilence abſolu ſont le ſpectacle fourni par la plupart des gens de lettres ; il eſt vrai que l'indiſcrétion de ceux qui les viſitent, les travaux qu'ils s'impoſent, les plaiſirs qu'ils veulent avoir le tems de goûter, ne leur permettent pas de ſe livrer à la curioſité du premier venu. Quoi qu'il en ſoit, les voyages étoient autrefois une ſource féconde d'inſtructions ; aujourd'hui ils amuſent l'imagination, & ne fourniſſent gueres à l'Obſervateur que les obſervations offertes par la foule des hommes différens qu'on voit au milieu du monde.

Pictet trouva en France dans les Daillé, les Claude, les Allix, les Du Boſc, des amis & des maîtres ; il ſoutint avec honneur en Hollande

des theſes ſous Frédric Spanheim, & en Angleterre il mérita l'eſtime de pluſieurs Prélats diſtingués.

Pictet rapporta dans Geneve le fruit de ſes voyages : on en connut le prix dès qu'il commença d'exercer ſon miniſtere en 1679. La Compagnie des Paſteurs lui donna l'entrée de ſon corps de la maniere la plus honorable en 1680. Il remplit les fonctions de Paſteur en 1686. Il fut fait Profeſſeur de théologie en 1702. L'Univerſité de Leyde le ſollicita de venir remplacer Spanheim ; mais il crut qu'un citoyen ſe devoit à ſa patrie, & la patrie le remercia de ſon dévouement patriotique par la bouche du Conſeil. Sa réputation le fit choiſir en 1716 pour être membre de la Société pour la propagation de la foi. En 1714 il fut aggrégé à l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Il mourut en 1724 pleuré par ſes concitoyens, regretté par l'Académie ; les Proteſtans de France demanderent qui lui ſuccéderoit pour les défendre & les édifier.

Malgré les fonctions nombreuſes & pénibles dont Pictet fut chargé, & qu'il rempliſſoit d'une maniere diſtinguée par ſon exactitude, ſa prudence & ſon habileté, je l'ai entendu peindre comme un Prédicateur éloquent, un Paſteur vigilant & un Profeſſeur dévoué à ſes éleves.

Pictet a compoſé une multitude d'ouvrages :

leur nombre a sûrement beaucoup nui à leur perfection, mais chacun annonce du savoir & du jugement; ils respirent tous au moins la piété la plus vive; on ne les lit point sans desirer de devenir meilleurs; ils rendent encore sa mémoire précieuse; ils font la consolation de plusieurs malheureux; ils rappellent toujours l'idée d'un homme juste qui a consacré ses talens & sa vie à avancer la gloire de Dieu & à faire le bonheur des hommes.

Quoique Pictet fût un Théologien profond, quoiqu'il ait écrit sur la théologie, il fut cependant un Théologien tolérant; & quoiqu'il se fût souvent occupé de controverse avec l'Eglise Romaine, il plaignoit les errans; en dévoilant leurs erreurs, il gémissoit sur le schisme qui sépare les Chrétiens, & il a fait les plus grands efforts pour le finir.

Pictet a publié.

Entretiens de Philandre & d'Evariste sur l'avertissement pastoral fait aux Eglises de France, 12°. *Geneve*, 1683.

Oratio funebris in obitum Fr. Turretini, 4°. *Genevæ*, 1687.

Quatuor dissertationes de magno pietatis mysterio, 4°. *Genevæ*, 1690.

Traité contre l'indifférence des Religions, 12°. 1692.

Morale chrétienne, 8°. *douze volumes*, *Lyon*,

1695. *Il s'en fit une ſeconde édition en* 1710.

Theologia Chriſtiana, 8°. 11 *vol. Genevæ* 1696.

De conſenſu ac diſſenſu inter Reformatos & Auguſtæ confeſſionis fratres diſſertatio, 8°. 1697.

Trois ſermons ſur divers ſujets, 8°. *Geneve*, 1697.

Huit Sermons ſur l'examen des Religions, 8°. *Geneve*, 1698.

Courte réponſe à un Livre intitulé: Remontrances aux nouveaux Convertis, 12°. 1699.

Neuf Lettres de Controverſes ſur divert ſujets, 12°. *Geneve* 1699.

Amica reſponſio amicæ reſponſioni Domini Sculteti, 12°. *Amſtelod.* 1700.

Græcorum recentiorum ſententiæ, cum Græcorum veterum placitis brevis collatio, 12°. 1700.

Vindiciæ Diſſertationis de conſenſu ac diſſenſu inter Proteſtantes, 12°. 1701.

Lettre contre les mariages bigarrés, 12°. *Geneve* 1701.

Lutheri & Calvini conſenſus de prædeſtinatione, 12°. *Genevæ* 1701.

Théologie chrétienne, 4°. 2 *vol. Amſt.* 1701. *Il y en eut une ſeconde édition* 4°. 3 *vol. Geneve* 1708.

Cinquante-quatre Cantiques ſacrés, 12°. *Geneve* 1705.

L'Art de bien vivre & de bien mourir, 12°. *Geneve* 1705.

Les Vérités de la Religion Chrétienne, tirées de paſſages exprès de l'Ecriture, 12°. *Geneve* 1705.

Entretiens pieux d'un Fidèle avec ſon Paſteur, 12°. *Geneve* 1710.

Medulla theologiæ, 12°. *Genevæ* 1711.

Medulla ethices, 12°. *Genevæ* 1711.

Syllabus controverſiarum, 12°. *Genevæ* 1711.

Prieres ſur chaque jour de la ſemaine & ſur divers ſujets, 12°. 1712.

Hiſtoire du onzieme ſiecle, 4°. *Geneve* 1714; elle ſert de ſuite à l'hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire, publiée par Le Sueur, dont Pictet donna une nouvelle édition avec cette addition.

Dialogue entre un Catholique & un Proteſtant, 12°. *Geneve* 1713.

Cathéchiſme familier, 12. 1713.

Les Devoirs des Chrétiens, tirés de paſſages formels, dont on donne l'explication, 12°. 1714.

La Religion des Proteſtans juſtifiée d'héréſie, & ſa vérité démontrée, contre Claude André, Eccléſiaſtique Romain, 12°. *Geneve* 1716.

Défenſe de la Religion des Proteſtans, contre le même, 2 *vol.* 12°. *Geneve* 1716.

Hiſtoire des Temples & de leurs Dédicaces, avec un Sermon, 12°. *Geneve* 1716.

Lettres à un Catholique Romain diſtingué, 12°. 1717.

Wiclefii Oratio, 4°. *Genevæ* 1718.

Sermons divers, 8°. *Geneve* 1718.

De præstantiâ ac divinitate religionis christianæ, cum oratione de Christi Trophæs, 4°. *Genevæ* 1721.

Quatorze Sermons sur divers sujets, 8°. *Geneve* 1721.

La Conduite du Chrétien dans ses maladies, 12°. *Geneve* 1721.

Orationes academicæ, 4°. 1721.

Réponse à l'Abbé Nogaret, 12°. 1721.

Lettre contre les faux Inspirés, 8°. *Geneve* 1721.

Réponse à Mgr. l'Evêque de Valence, 8°. *Geneve* 1721.

Lettre de consolation pour ces tems fâcheux, 12°. *Geneve* 1721.

Prieres sur les Pseaumes, 12°. *Geneve* 1722.

Consolations chrétiennes pour les affligés, 12°. *Geneve* 1722.

Réponse à M. Le Vasseur, Prêtre de Blois, 12°. *Geneve* 1722.

Elévations de l'ame fidelle à son Dieu, 12°. *Geneve* 1722.

Prieres sur tous les chapitres de l'Ecriture-Sainte, 8°. 1725.

Il faut ajouter à ce Catalogue, approuvé par l'Auteur lui-même,

Dissertatio de Ecclesiæ notis, 4°. 1690.

Dissertatio de Religionis indifferentiâ, 4°. 1691.

Dissertatio de Miraculis in genere, 4°. 1702.

Traité sur l'observation du Sabat, 8°. *Basle* 1712.

Voyez *Niceron*, *Tôm. I*; *Biblioth. german.*, *Tôm. IX & X*; *Walchii*, *Bibl. theol.*

MERMILLOD (Jean-François), Professeur de philosophie & Pasteur en 1649.

Il a publié *Disputationes de Universali*, 4°. *Genevæ* 1651.

Jean Sarasin, son disciple, a fait son Eloge funebre qui fut imprimé dans le tems de sa mort.

STEIMBERG (Jean-Melchior), né à Gœrlitz.

Steimberg fut Professeur de philosophie, de droit & de morale à Geneve en 1652; il fut reçu Ministre de l'Evangile en 1653. Le Prince de Nassau demanda Steimberg au Conseil en 1655 pour en faire un Professeur dans l'Université de Groeningue, & on lui accorda son congé.

Il a publié *Disputatio de substantiâ prædicamentali*, 4°. *Genevæ* 1653.

Disputatio theologica de Christo mediatore, *fol.* 1654.

Voyez *Oratio funebris a Shookio dicta*; *Freheri theatrum*; *Witten diarium*.

WISS

Wiss (Gaſpar), ou *Wissius*, de Zurich. Wiſs fut Profeſſeur de philoſophie à Geneve en 1656, Paſteur en 1659; il fut gratifié de la bourgeoiſie en 1630 : il mourut en 1668.

Gaſparis Wiſſii Curſus philoſophicus, 8°. *Genevæ* 1669. Cet ouvrage fut publié après ſa mort.

Constant (David), fils de Philibert, Bourgeois de Geneve, né à Lauſanne en 1638.

Le goût de Conſtant pour les lettres lui fit dévorer avec rapidité les premieres leçons qu'on lui donna. Après avoir fait ſes claſſes & ſa philoſophie avec diſtinction, il alla meurir ſes connoiſſances dans les Univerſités d'Allemagne & de Hollande, & il y emporta les regrets de Mareſius, Coccejus, Hornbeck & Herebord, dont il fut le diſciple; il ſe fit eſtimer en France par Daillé, Morus & Amyrault; il arriva à Lauſanne en 1658, & il ſe conſacra au ſervice des autels. Conſtant fut fait Paſteur de l'égliſe de Coppet en 1664.

Le voiſinage de Geneve lui fournit l'occaſion de connoître Meſtrezat, Turretini & Tronchin, qui devinrent bientôt ſes amis; il ſe lia auſſi avec Bayle, alors Précepteur des fils du Comte de Dohna, Baron de Coppet. Cette liaiſon

dura juſques à ſa mort, comme on le voit par leur correſpondance.

Conſtant fut fait, en 1674, Principal du college de Lauſanne; en 1684, Profeſſeur de grec, & en 1703 Profeſſeur de théologie: il mourut en 1733.

Ses ouvrages ſont *l'Ame du Monde, ou Traité de la Providence*, 12°. *Leyde* 1679.

Florus cum notis philologicis & hiſtoricis, 12°. *Genevæ* 1684.

Eraſmi colloquia cum notis ibid. & eod.

Abrégé de Politique, *Cologne* 1686.

Cicero de officiis, amicitiâ & paradoxa & ſomno Scipionis cum notis, 8°. *Genevæ* 1688.

Syſtema ethico theologicum, 8°. *Lauſ.* 1689.

Tranſitus per mare rubrum, 4°. *Genevæ* 1690.

Diſſertationes de uxore Lothi, Rubo Moſis & Serpente æneo, 4°. *Lauſ.* 1693.

Diſſertatio de Zelo, 4°.

Fabricius parle des notes de Conſtant ſur les Traités de Ciceron des offices & de l'amitié dans ſa bibliotheque latine. Bayle en fait l'éloge dans ſes lettres, mais il loue ſur-tout ſon Abrégé de Politique.

Voy. *Salchli, Oratio funebris Davidis Conſtant; Muſæum helvet., pars ſecunda; Leu, Dict.; Lettres de Bayle.*

CHOUET (Jean-Robert), fils de Pierre, né à Geneve en 1642.

Chouet annonça bientôt ſes talens ſupérieurs : il ſoutenoit des theſes de philoſophie ſous le Profeſſeur Wiſs, qui fut ſi content du ſavoir que ſon diſciple déploya, & de la ſageſſe de ſes réponſes, qu'il ne put s'empêcher de lui dire publiquement *qu'on le verroit bientôt un grand maître.*

Chouet travailla pour vérifier l'horoſcope ; il alla étudier à Nîmes la dialectique ſous le fameux De Rodon : il revint enſuite étudier la théologie à Geneve ; mais, ayant appris qu'une chaire de philoſophie étoit vacante à Saumur, il partit pour la diſputer, & il fut obligé de commencer ſes examens le lendemain de ſon arrivée. Ce fut un ſpectacle curieux de voir un jeune homme de Geneve de vingt-deux ans combattre l'âge & le crédit d'un Miniſtre de Saintonge dans une Académie de France ; mais le ſavoir de Chouet, ſa dialectique & ſa modeſtie combattoient pour lui. Le vieux Athlete ne fut point effrayé par les triomphes de ſon jeune Concurrent quoiqu'ils ſe ſoutinſſent pendant trois ſemaines ; malgré ſes défaites il propoſa au jeune Philoſophe Genevois un nouveau défi digne de l'abſurdité d'un Péripatéticien ignorant & vaincu : c'étoit de répondre ſur-le-champ à toutes les queſtions poſſibles. Chouet eſſaya

de lui faire comprendre toute l'imprudence d'une pareille propoſition ; mais quand on a eu aſſez de folie pour la faire on ne ſera pas aſſez ſage pour la retirer. Chouet, entraîné par ſes victoires, conſentit à ſubir cet examen ſurrérogatoire, & il s'en tira fort bien ; mais il fit à ſon tour deux ou trois queſtions au Miniſtre de Saintonge qui l'embarraſſerent & le réduiſirent au ſilence. Il lui demanda pourquoi l'on voit toujours la couleur rouge de l'arc-en-ciel dans ſa partie ſupérieure, tandis qu'on obſerve la couleur verte dans ſa partie inférieure ; le Théologien étonné avoua ſon ignorance, & Chouet expliqua ce phénomene à l'aſſemblée. Chouet arracha de cette maniere les ſuffrages à ſes Juges, & il fut élu Profeſſeur malgré ſon ſavoir & malgré l'ignorance, la cabale & l'envie liguées contre lui.

Un bon eſprit n'eſt d'aucun parti ; la vérité eſt le but de ſes recherches & l'objet de ſes deſirs. Dès que Chouet connut le cartéſianiſme il ſentit bientôt ſa ſupériorité ſur la philoſophie d'Ariſtote ; il ſe dépouilla de ce fatras ſcholaſtique, qui eſt ſouvent d'autant plus cher aux eſprits bornés qu'il eſt un fatras plus pompeuſement abſurde, & il adopta la philoſophie de Deſcartes ; Chouet eut la gloire de l'avoir fait recevoir dans l'Académie de Saumur, & quelque tems après dans celle

de Genève : les préjugés fuyoient devant ſon éloquence, & il proſcrivit l'erreur avec le ſuccès que devroit toujours avoir la vérité. Mais, ne craignons pas de le dire, la vérité toute nue eſt ſouvent dangereuſe ; il faut ſavoir la rendre aimable, lui attirer les regards, lui procurer l'attention : ce fut le talent de Chouet ; il eut la ſatisfaction de voir la raiſon ſe perfectionner par ſes ſoins : comme il ne bleſſa jamais perſonne, il ne ſe fit point d'ennemis & il n'en fit point à la vérité qu'il enſeignoit ; ſa réputation lui donna une foule d'étudians, & l'aménité de ſon caractere lui enchaîna tous les cœurs. Geneve applaudiſſoit au talent de ſon Citoyen, & attendoit le moment d'en profiter. En 1669, à la mort de Gaſpar Wiſs, le Conſeil & l'Académie rappellerent Chouet pour lui donner la place de Profeſſeur de philoſophie que la mort de ſon ancien maître avoit laiſſé vacante.

Chouet ne vint pas ſeul à Geneve ; il y fut accompagné par une foule d'étudians qui ne pouvoient ſe réſoudre à le quitter : ſa réputation en amena enſuite un très-grand nombre, & il eut la gloire, peut-être le malheur, d'avoir Bayle pour ſon diſciple. Cet homme, célebre par ſon talent de rendre plauſibles les paradoxes les plus étranges, & qui montre toujours plus de ſavoir & d'eſprit que de jugement & de ſolidité, ap-

prit certainement avec Chouet l'art de ſophiſtiquer que Chouet n'avoit pas, mais qu'il inſpiroit avec les reſtes de la logique péripatéticienne : il paroît que Bayle fut très-reconnoiſſant pour le Profeſſeur Genevois, dont il parle toujours avec les plus grands éloges. Chouet alla à Paris en 1672, & il y gagna l'eſtime de tous les Gens-de-Lettres.

Enfin en 1686 le Conſeil enleva Chouet à l'Académie : il fut fait Conſeiller d'Etat ; &, comme il porta dans ce genre de vie ſon eſprit philoſophique avec ſon cœur vertueux, il brilla à la tête des affaires comme dans ſes leçons. Il tourna vers ce nouveau genre d'objets toute ſon attention ; il commença à étudier à fond notre hiſtoire, il y répandit bientôt la lumiere & rendit utile une partie des archives, qu'il avoit parcourue pour faire connoître la nature de notre Gouvernement. Avec ces connoiſſances & ſon habileté il ſe diſtingua dans diverſes commiſſions importantes auprès des Cantons de Zurich & de Berne, auprès de l'Ambaſſadeur de France à Soleure & auprès de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne. M. le Comte de la Tour, avec lequel il négocia à Turin, dit qu'il étoit un Négociateur très-habile, & on lui rend cette juſtice quand on lit le Journal de ſa négociation.

Lorſqu'on aime les lettres & la philoſophie on s'en occupe toujours: auſſi Chouet ſe chargea de la partie de l'adminiſtration qui veille ſur l'académie & les ſciences; il anima de ſon génie tout ce qui tient à l'éducation de la jeuneſſe, & il contribua ſur-tout aux grands accroiſſemens que la bibliotheque publique reçut au commencement du dix-huitieme ſiecle par les réglemens qu'il fit faire & les encouragemens qu'il donna; s'il ne put faire de notre bibliotheque publique la plus belle bibliotheque de l'Europe, il réuſſit à en faire la plus utile; il ne voulut point qu'elle fût un de ces dépôts dangereux où le ſavoir & le génie des ſiecles ſont enchaînés, où les livres précieux ſont arrachés pour toujours au public, & condamnés à orner une tablette & à ſe couvrir de pouſſiere; mais il en fit un lieu où chacun pût trouver facilement des moyens pour s'inſtruire, où l'homme de lettres qui n'eſt pas riche pût ſe procurer ce qu'on ne peut avoir qu'avec beaucoup d'argent, où l'Artiſte vînt augmenter les reſſources de ſon art par les découvertes des Savans & où le peuple Genevois, qui ſe diſtingue de tous les autres peuples par ſon génie & ſes talens, pût encore obtenir l'avantage de les ſurpaſſer par ſes connoiſſances. Des vues ſi nobles & ſi ſages ont été remplies: la bibliotheque publique, au

lieu d'être un établiſſement de parade comme une ſalle de bal ou de comédie, eſt devenue le ſein qui a fécondé les beaux génies que Geneve compte parmi ſes Citoyens.

Chouet mourut en 1731, après avoir conſacré toute ſa vie à ſa patrie qu'il avoit inſtruite pendant ſa jeuneſſe, & gouvernée pendant ſes vieux jours.

Chouet a publié

Brevis & familiaris inſtitutio logica in uſum ſtudioſæ juventis imprimis inferioris eccleſiæ Genevenſis ordinibus ad primæ logicæ rudimenta initiandæ adornata, 8°. *Genevæ* 1672.

Theſes phyſicæ de variâ Aſtrorum luce, 4°. 1674.

Lettre ſur un phénomene céleſte. Nouv. de la Rép. des Lett., *Mars* 1685.

Mémoire ſuccinct ſur la réformation, fait en 1694.

Réponſes à des queſtions de Milord Townshend ſur Geneve ancienne, faites en 1696 *& publiées en* 1774.

Extrait d'une Hiſtoire de Geneve, faite par Chouet; Journ. helvét., Janvier 1755.

Diverſes Recherches ſur l'Hiſtoire de Geneve, ſur ſon Gouvernement & ſa Conſtitution, fol. 3 *vol. Mſſ.*

Chouet mit encore beaucoup d'ordre dans les

archives de la Ville & dans les régiſtres du Conſeil; il fut chargé, avec Jaques Flournois, de fournir à Spon les documens néceſſaires pour ſon hiſtoire de Geneve.

Voyez *Eloge de Chouet*, *Biblioth. raiſonnée*, *Tôm. VIII*; *Bibl. ital.*, *Tôm. XII*; *Lettres de Bayle*; *Leu*, *Dict.*

MINUTOLI (Vincent).

Minutoli exerça le ſaint miniſtere en Hollande pendant quelque tems; mais une intrigue galante le força de quitter ſa place. Il fut fait Profeſſeur de belles-lettres à Geneve en 1675 malgré la Compagnie des Paſteurs, & à condition qu'il n'exerceroit pas les fonctions de ſon miniſtere; mais la ſageſſe ſoutenue de ſa conduite le fit réintégrer dans ſon caractere de Paſteur en 1679; il fut Bibliothécaire en 1700; & il mourut en 1710.

Bayle fut fort lié avec Minutoli; il lui adreſſa pluſieurs lettres, & il en parle comme d'un homme *qui avoit l'eſprit juſte & délicat.*

Minutoli a publié

Hiſtoire de l'embraſement du pont du Rhône, 12°. *Geneve* 1670.

Rélation du naufrage d'un vaiſſeau hollandois ſur la Côte de l'Iſle Quelpaitz, *avec la Deſcription du Royaume de Circé*, 12°. *Geneve* 1670.

Le Journal du voyage & de l'entrée de M. Colier, Réſidant pour Meſſieurs les Etats Généraux, à la Porte Ottomane, traduit de l'allemand, 12°. 1672.

La Vie de Galeas Caraccioli, traduite de l'ital. 12°. 1681.

Diſſertation ſur une petite Statue de bronze trouvée à Geneve en 1690; elle repréſente vraiſemblablement un Druide: on la voit à la bibliotheque publique.

Il paroît, par la quatorzieme des Lettres mêlées de Bayle, que Minutoli avoit traduit de l'italien en françois un ouvrage de Léon de Modene, intitulé: *Storia de riti Ebraici vita & oſſervanze degli Ebrei di queſti tempi*, 12°. *Parigi* 1637: il avoit été déjà publié en françois par Richard Simon, ſous le nom de *Recarede Scimeon.*

Minutoli avoit publié des *Diſputes de Morales*, dont Bayle faiſoit cas. Il avoit eu quelque part à un ouvrage intitulé: *Le Moine ſéculariſé.* Il fut l'Auteur de pluſieurs pieces de vers, imprimées dans le Mercure de France. Il entreprit en 1693 un Journal, ſous le titre de *Dépêches du Parnaſſe, ou Gazette des Savans;* mais il ne réuſſit pas. Enfin il vouloit publier une Traduction de *Joh. Pierii Valeriani Contarenus, ſeu de infelicitate litteratorum, libri duo.*

Voyez *Lettres de Bayle; Lettres de Mad. Du Noyer; Leu, Lexicon.*

SPANHEIM (Fredric), fils de Fredric, né à Geneve en 1632.

Le jeune Spanheim quitta Geneve avec ſon pere quand ce dernier alla à Leyde remplir une chaire de Profeſſeur de théologie : ſous les yeux de ce pere illuſtre, qui devint ſon ami, il fit les plus grands progrès, & il fut reçu Docteur en philoſophie en 1651.

Spanheim ſe deſtina de bonne heure à la théologie ; il en fit ſa principale étude : il comprit bien la néceſſité d'entendre les Textes originaux de la Bible pour pouvoir les interpréter avec ſolidité, & il réſolut d'apprendre l'hébreu & la langue arabe. En 1652 il eut la permiſſion de prêcher ; il ſe fit admirer par ſon éloquence ; il cauſa même quelque jalouſie à Alexandre Morus : s'il vengea de cette maniere ſon pere, qui fut bleſſé mal-à-propos des ſuccès de Morus à Geneve, il le vengea du moins d'une maniere bien noble & bien utile.

Déjà le nom de Spanheim étoit prononcé avec eſtime dans les Univerſités étrangeres. Charles-Louis, Electeur Palatin, l'invita à venir enſeigner la théologie à Heidelberg, dont il vouloit rétablir l'Univerſité. Ce Profeſſeur célebre, de vingt-trois ans, ſe fit recevoir Docteur de théologie à Leyde en 1655 ; il mérita l'eſtime & la confiance de l'Electeur par ſes talens & ſes vertus,

& il la conſerva quoiqu'il fût le ſeul qui s'opposât fortement au deſſein de ce Prince qui vouloit ſe ſéparer de ſa femme pour en épouſer une autre.

Diverſes Egliſes adreſſerent à Spanheim des invitations preſſantes pour être leur Paſteur; mais il réſiſta modeſtement. Diverſes Académies lui offrirent leurs chaires de théologie; mais il les remercia: il ne céda qu'aux prieres de l'Univerſité de Leyde qui le fit Profeſſeur de théologie & d'hiſtoire ſacrée en 1670. Spanheim ſe diſtingua à Leyde, comme à Heidelberg, par une multitude d'excellens ouvrages: on ne ſera donc pas ſurpris d'entendre ſon nom exciter l'envie, & lui ſuſciter mille chagrins en Hollande. Il eut, à la vérité, l'imprudence d'écrire ſur le coccéianiſme & le cartéſianiſme: ces écrits lui firent des ennemis & lui enleverent des amis. Je ne contribuerai pas à faire connoître ceux qui le troublerent dans ſa carriere laborieuſe; qu'ils ſoient oubliés avec leurs fatales controverſes & leur criminelle intolérance.

Spanheim fut attaqué d'une paralyſie en 1695, & il mourut en 1701.

Spanheim ſe propoſoit de publier la collection de ſes Oeuvres en trois volumes *in-folio*: le premier parut à Leyde en 1701, & les deux ſuivans en 1703.

On trouve dans le premier volume :

Sermo academicus pro commendando ſacræ antiquitatis ſtudio, 1672.

Geographia ſacra & eccleſiaſtica, 8°. 1679.

Chronologia ſacra, 1683.

Hiſtoria veteris & Novi Teſtamenti, ad annum 1518, 4°. 1674.

Introductio ad chronologiam & hiſtoriam ſacram, præcipue chriſtianam, ad tempora proxima reformationis cum neceſſariis caſtigationibus, 4°. 1683.

Summa hiſtoriæ eccleſiaſticæ a Chriſto nato ad ſæculum XVI.

On a réuni dans le ſecond volume:

Hiſtoria Jobi, 1670.

Tractatus de Epiſtolâ ad Hebræos, 1659.

De Apoſtolis duodecim & Apoſtolatu.

De converſionis Paulinæ Epochâ & Pauli hiſtoriâ.

De fictâ profectione Petri in urbem Romam.

De traditis antiquiſſimis converſionibus Lucii Britonum Regis, Juliæ Mammeæ Auguſtæ & Philippi, Imperatoris.

De ſenſu Canonis ſexti Concilii Nicæni primi & de juribus veterum Metropolecon.

De Eccleſiæ Grecæ & Orientalis a Romanâ & Papali in hunc diem perpetuâ diſſenſione adverſus Allatium Arcudium Echellenſem.

De fictâ collatione imperii in Carolum magnum per Leonem III.

De Papâ fœminâ, 1691.

Hiſtoria imaginum reſtituta adverſus Maimburgium & Natalem Alexandrum, 1686.

De ritu impoſitionis manuum in eccleſiâ.

De ritibus quibuſdam præcipue ſacramentalibus in eccleſiâ vetere, 1677.

De noviſſimis circa res ſacras in Belgio diſſidiis, 1677.

Epiſtola ad amicum de præfationis Friſiæ accuſationibus, 1684.

Animadverſiones de Eccleſiarum politicâ variâ & liberâ, 1684.

Judicium expetitum ſuper diſſidio Anglicano.

De divinâ ſcripturarum origine & authoritate contra profanos, oratio, 1654.

De docto theologo.

De auditoriis veterum.

De diſſidiis Theologorum & illorum cauſis, 1660.

Super exceſſu Elizabethæ, Palatini Electoris, matris regiæ.

De prudentiâ Theologi.

De ſacrarum antiquitatum præſtantiâ.

De erigendis animis in hac Reipublicæ Batavæ conſtitutione, 1672.

Oratio de Belgiæ reſtitutæ admirandis, 1674.

Oratio de Bibliothecæ Lugdano Batavæ novis auſpiciis, 1674.

Oratio de Cometarum & Naturæ totius admirandis.

Oratio funebris Antonii Hulſii.

Oratio de degenere Chriſtianiſmo.

Allocutio ad Wilhelmum, Britanniæ Regem, 1689.

De corruptis, emendandiſque Studiis.

Laudatio funebris Mariæ, Reginæ Britanniæ.

Dedicationes & Inſcriptiones.

On trouve dans le troiſieme volume :

Vindiciarum Biblicarum, ſive examinis locorum controverſorum veteris Teſtamenti, libri tres.

Exercitatio academica in Caput VII Epiſtolæ ad Hebræos.

Diatriba de veterum propter mortuos Baptiſmo.

Obſervationes in Leviticum hiſtoriæ Typicæ morales.

Selectiorum de Religione, controverſiarum etiam cum Græcis, Orientalibus & cum Judæis, & antiſcripturariis novis Elenchus, 1687.

Specimen ſtricturarum adverſus libellum nuperum Epiſcopi Condomienſis, 1681.

Xenia Romano catholicorum juſto pretio eſtimata & xeniis Proteſtantium pari affectu relatis.

Lettre ſur les motifs qui ont porté un Réformé à ſe rendre de la communion romaine.

Disputatio de quniquarticulariis controverfiis pridem in Belgiâ agitatis.

Collegium theologicum.

Decades theologicæ octo.

De Statu inſtituto primi hominis.

De actione Dei hominem indurantis, quatuor Diſſertationes, 4°. 1658---1659.

De perſonarum acceptione in Divinis, tres Diſſertationes.

De fundamentalibus fidei articulis, Diſſertationes undecim.

Epiſtolæ duæ reſponſoriæ ad litteras Melchioris Leydeckeri, 1675.

Spanheim publia d'autres ouvrages qu'il ne fit pas entrer dans cette collection.

Diſſertationes theologicæ, 4°. 1652.

Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne, tirée de la Diſſertation latine de M. Spanheim, 4°. *Cologne* 1659.

Sermons de la fin de l'Homme, 8°. *Heidelberg* 1659.

Diſſertationum hiſtorico-theologicarum trias, 8°. *Heidelbergæ* 1664.

Catalogus Bibliothecæ Lugduno Batavæ; item, Theſaurus librorum manuſcriptorum, 4°. *Lugd. Bat.* 1674.

La Philoſophie du Chrétien, 12°. 1676.

L'Athée convaincu, ſermons, 8°. 1676.

De

De Cauſis incredulitatis Judæorum & de Converſionis mediis, 8°. *Lugd. Bat.* 1678.

Diſſertationum hiſtorici argumenti quaternio, 4°. *Lugd. Bat.* 1679.

Lettre à un ami ſur l'Hiſtoire critique du Vieux Teſtament, par le P. Simon 4°. *Rotterdam* 1685.

La Gratitude de Job, ſermon, 8°. 1694.

De Zelo pſeudo theologico, 4°. 1697.

Voyez *Oratio funebris Triglandi ; Niceron, Tom. XXIX ; Serpilii, Vitæ Author. Biblic. ; Klefker, Bibl. Author. precoc. ; Sagitarii, Hiſt. Eccl. ; Dict. de Chauffepié, de Morery.*

SPANHEIM (Ezéchiel), fils de Frédric, né à Geneve en 1629.

Spanheim ſuivit ſon pere à Leyde avec ſon frere Frédric : il y gagna bientôt l'eſtime de Heinſius & de Saumaiſe, dont il devint l'éleve & l'émule. Saumaiſe vouloit qu'à l'âge de quinze ans Spanheim donnât une édition de l'anthologie grecque, à laquelle ce ſavant enfant auroit joint des notes & un commentaire. A ſeize ans Spanheim avoit aſſez approfondi le grec & le latin pour apprendre l'hébreu & l'arabe, & il ſoutint ſans Préſident des theſes où il attaqua mal-à-propos Buxtorf, qui établit avec raiſon que les premieres lettres en uſage chez lesJuifs ſe ſont conſervées chez les Samaritains.

A l'âge de vingt ans Spanheim défendit ſon pere contre Amyrault dans un livre ſur la Grace univerſelle : en 1651 on lui donna le titre de Profeſſeur en belles-lettres à Geneve, & en 1652 on le fit Membre du Grand-Conſeil ; mais Geneve étoit un théatre trop reſſerré pour ſon vaſte génie. Charles-Louis, Electeur Palatin, le fit venir à ſa Cour pour diriger les études de ſon fils : Spanheim y perfectionna ſes connoiſſances ; il ſonda les obſcurités du droit public d'Allemagne, & il obtint de l'Electeur la permiſſion de voyager en Italie. Ce Prince le chargea de veiller ſur les intrigues des Electeurs Catholiques à la Cour de Rome.

Ce fut dans cette ancienne capitale du Monde que Spanheim vit Chriſtine, Reine de Suede : cette Princeſſe qui aimoit les gens-de-lettres, & qui ſavoit bien les apprécier, diſtingua bientôt Spanheim, qui lui témoigna ſa reconnoiſſance & le cas qu'il faiſoit de ſes lumieres en lui dédiant la premiere partie de l'ouvrage original & précieux qu'il avoit compoſé ſur l'utilité qu'on peut retirer des médailles. Spanheim fixa de même l'attention de la Princeſſe Sophie mere de George premier : elle chercha à ſe l'attacher, & elle le ramena en Allemagne en 1665.

Spanheim n'avoit pas borné ſon voyage d'Italie aux villes célebres qu'on y compte, il avoit re-

cherché les beaux monumens qu'elle renferme ; & comme il connoiſſoit à fond l'hiſtoire & la géographie ancienne de cette belle partie de l'Europe, il la parcourut comme un ancien Romain, qui auroit voulu connoître en détail le lieu qu'il habitoit avec ſes environs : il alla enſuite dans l'iſle de Malthe, & il finit ſon étude des nations par celle de la nation Suiſſe.

Après ces voyages, Spanheim fut obligé de ſe livrer entiérement à la politique. En 1679 l'Electeur l'employa dans diverſes négociations ; ſon habileté le fit rechercher dans le même tems par l'Electeur de Brandebourg qui le chargea de ſes intérêts à Londres : il fit ainſi les affaires des deux Cours ; mais l'Electeur de Brandebourg ne pouvant plus ſe paſſer des ſervices de Spanheim, engagea l'Electeur Palatin à le lui ceder. Son nouveau Maître le fit partir en 1680 pour Paris avec le titre d'Envoyé extraordinaire ; il y ſéjourna pendant neuf ans, & il rendit les plus grands ſervices aux Proteſtans abattus par la révocation de l'Edit de Nantes. Arrivé à Berlin, il y profita de ſa tranquillité pour ſe livrer à l'étude ; mais à la paix de Riſwick il fut de nouveau envoyé en France.

Spanheim quitta Paris en 1702 avec le titre de Baron que le Roi de Pruſſe lui donna, & il alla à Londres remplir la place de Miniſtre

extraordinaire & y recevoir les honneurs dûs au premier Ambaſſadeur du premier Roi de Pruſſe : on lui rendit auſſi ceux qu'on devoit à ſon ſavoir, en lui donnant le titre de Membre de la Société Royale de Londres : il mourut en 1710.

Je voudrois qu'on me fût gré d'achever l'éloge de Spanheim, qui avoit été grand Littérateur, ſavant Juriſconſulte, habile Politique, Hiſtorien judicieux, Critique ſolide, qui s'étoit ouvert de nouvelles routes dans ſes recherches, & qui avoit ſaiſi de nouveaux rapports pour rendre utile l'hiſtoire des médailles & de l'antiquité : je voudrois, dis-je, qu'on me fût gré de le peindre comme un Chrétien bien perſuadé de toutes les vérités du chriſtianiſme, & prouvant la ſolidité de ſa foi par la pureté de ſes mœurs & l'intégrité de ſa vie. J'aime au moins à dire qu'on trouva dans ſes papiers pluſieurs méditations pieuſes accompagnées de paſſages de l'Ecriture-Sainte, & qu'il ſe plaignoit de n'avoir pas uniquement étudié les Livres ſacrés.

Spanheim a publié

Theſes contra Cappellum pro antiquitate linguarum hebraicarum, 4°. *Lugd. Bat.* 1645.

Diſquiſitio critica contra Amyraldum, 8°. 1649.

Diſcours ſur la Crêche & la Croix de N. S. Jéſus-Chriſt, 12°. *Geneve* 1655 ; la ſeconde édition à Berlin en 1695.

Du Palatinat & de la dignité Electorale contre les prétentions du Duc de Baviere, 4°. *Heidelb.* 1657.

Les Céſars de l'Empereur Julien, *traduits du grec*, *avec des remarques & des preuves tirées des médailles*, 8°. *Heidelberg* 1660; la ſeconde édition augmentée fut donnée en 1685 à Paris.

Diſſertationes de uſu & præſtantiâ Numiſmatum antiquorum, 4°. 1664; enſuite en 1671; puis en 2 vol. fol. Amſt. 1717.

De nummo Smyrnæorum Diatriba, 8°. 1672; elle eſt dans le Tôme V, Antiquit. Romanarum Grævii.

Lettre ſur l'Hiſtoire critique du Vieux Teſtament du P. Simon, 8°. 1678.

Epiſtolæ quinque ad Morellum, 8°. 1683; ce ſont des explications de médailles.

Obſervationes & conjecturæ in Numiſmata quædam, ſeu Epiſtolæ ad Laurentium Bergerum, 4°. *Colon. Brandenb.* 1691.

Curæ in Julianum Imperatorem & Cyrilli, *libros X*, *contra eundem & Obſervationes ad Juliani orationem primam*, *fol. Lipſiæ* 1696.

Obſervationes in Callimachum, *Utrecht* 1697.

Orbis Romanus, *ſeu ad conſtitutionem Imperatoris Antonini de quâ Ulpianus lege XVII exercitationes duæ*, *fol. Lugd. Bat.* 1699; & dans le Tôme XI, Antiquitatum Grævii.

Observationes in tres priores Aristophanis Comœdias in editione Kusteri, fol. 1710.

Notæ in Flavium Josephum & Chronologia Josephi, dans l'édition fol. de Leyde en 1726.

Notæ selectæ in Strabonem, dans l'édition d'Amsterdam de 1707.

Notæ in Ælii Aristidis opera, dans l'édition d'Oxford en 1722.

Voyez *Animadversiones ad Edwardi Herberti librum de Religione Gentilium*; *Miscellanea Lipsienfia*, *Tom. IV*, *pag.* 1; *Niceron*, *Tôm. II*; *Dict. de Chauffepié*; *Journ. littér.*, *Tôm. X*; *Act. erudit.*, *ann.* 1711; *Biblioth. choif.*, *Tôme XXII.*

BURLAMAQUI (Fabrice), né à Geneve en Mai 1626.

Burlamaqui deſſervit l'égliſe italienne depuis 1653: l'égliſe de Grenoble le demanda pour ſon Paſteur, & il ſe rendit à ſon invitation en 1659: on lui offrit à Geneve une chaire de Profeſſeur en théologie en 1660; mais il la refuſa à cauſe de la foibleſſe de ſa ſanté.

Burlamaqui avoit acquis une ſi grande connoiſſance des Livres que Bayle le regardoit comme le Photius du ſiècle; il poſſédoit, outre cela, très-bien les belles-lettres, & il étoit profond dans les langues orientales.

Burlamaqui publia divers ouvrages auxquels il n'a pas mis ſon nom : il mourut en 1693.

Voici quelques livres dont on ſait qu'il eſt l'Auteur.

Sermon fait au jour du jeûne, célébré par les égliſes réformées du Dauphiné le 3 *Décembre* 1662, 8°. *Geneve* 1664.

Catéchiſme ſur les controverſes avec l'égliſe romaine, 8°. 1668.

Synopſis Theologiæ & ſpeciatim Economiæ fœderum Dei, 4°. *Genevæ* 1678.

Conſidérations ſervant de réponſe au Cardinal Spinola, en françois & en latin, 12°. *Geneve* 1680.

Voyez *Lettres de Bayle, pag.* 131.

MANGET (François), Miniſtre du Saint Evangile.

Manget a publié la Traduction ſuivante :

Diſpute tenue en 1534 *à Geneve, entre le Dominicain Furbity & un Théologien de Berne*, 8°. *Geneve* 1634. Manget publia ſans-doute cette piece pour ſolemniſer le Jubilé de l'événement, & pour le rappeler aux Genevois qu'il intéreſſoit.

VIOLIER (Samuel).

Violier, après avoir deſſervi pluſieurs égliſes

de la Campagne, fut appelé au ſervice de l'égliſe de Geneve en 1690 : il mourut en 1703.

Il a publié *Sermons ſur le martyre de St. Etienne & la converſion de St. Paul*, 8°. *Geneve* 1678.

FLOURNOIS (Jaques).

Flournois deſſervit en 1676 une égliſe de la Campagne : il mourut en 1693.

Flournois s'étoit appliqué à l'étude de notre hiſtoire, dont il avoit approfondi divers points ; il avoit fait des extraits des régiſtres publics dès 1509 à 1670, & il les avoit accompagnés d'excellentes notes.

Il compoſa encore des *Mémoires ſur les franchiſes d'Adhémarus Fabry, en Mſſ.*

Extrait de l'hiſtoire des Evêques de Geneve, en Mſſ.

BUTINI (Gabriel).

Butini fut Paſteur d'une égliſe de la Campagne en 1629, & de la Ville en 1649.

Il a publié *In obitum Jacobi Gothofredi Carmen epicedium*, 1652.

Carmina in miraculoſam & felicem liberationem a Deo optimo maximo urbi Genevæ, miſſam anno 1602.

KORN (Otho), Paſteur de l'égliſe allemande en 1665, reçu Bourgeois de Geneve en 1672.

Il a publié *Sermon ſur la mort du Prince George, Landgrave de Heſſe*, 4°. *Geneve* 1675.

GERNLER (Théodore), né à Baſle.

Gernler fut Paſteur de l'égliſe allemande en 1693 : il mourut en 1723.

Il a publié en allemand :

Traité ſur le Sacrifice d'Abraham.

Préparation pour la Sainte-Cene.

Sur la Mort & le Jugement dernier, par Sherlock, traduit en allemand.

FLOURNOIS (Gédéon), Miniſtre de l'hôpital en 1672.

Il eſt l'Auteur de divers livres anonymes.

Entretiens des Voyageurs ſur mer; les deux premiers volumes.

Lettres ſinceres.

Il avoit travaillé pendant quelques années à une Gazette d'Amſterdam, intitulée : *Nouvelles ſolides & choiſies.*

Voyez *Journ. littér.*, *Tom. VII.*

PAN (Jean DU), Profeſſeur de philoſophie en 1631.

Il a publié

Diſputatio philoſophica de naturâ logicæ, 4°. 1634.

Diſputatio philoſophica de demonſtratione, 4°. 1634.

Diſput. philoſ. de naturâ philoſophiæ, 4°. 1635.

Diſputatio philoſophica de cauſis in genere & de efficiente in ſpecie, 4°. 1635.

BARRE (François-Poulain DE LA), né à Paris en 1647.

De La Barre étudia la philoſophie cartéſienne par goût & la théologie par intérêt; il déſiroit le titre de Docteur de Sorbonne : il l'obtint avec la Cure de Flamengis dans le Duché de Laon. La lecture réfléchie de l'Ecriture-Sainte fit ſentir à De La Barre les erreurs de l'égliſe romaine, qu'il quita avec ſon bénéfice en 1688, & il vint à Geneve en 1690. Ses connoiſſances de philoſophie & de belles-lettres furent un tréſor qui lui devint néceſſaire pour vivre. Il fut fait Régent de la ſeconde claſſe en 1708 : on le reçut Bourgeois en 1716, & il mourut en 1723.

De La Barre a publié

L'Egalité des deux Sexes, 12°. 1673.

L'Excellence des Hommes contre l'égalité des deux Sexes, 8°. *Paris* 1692.

Traité de l'éducation des Sexes.

Le Rapport de la langue latine avec la langue françoiſe.

Catalogue des mauvais termes communs au Peuple de Geneve.

Voyez *Bibl. franç., Tôm. I; Oeuvr. des Sav., Tôm. VIII; Bibl. anc. & mod., Tôm. XV; Goujet, Bibl. franç., Tôm. I.*

CLERC (Jean LE), fils d'Etienne, né à Geneve le premier Mars 1657.

L'hiſtoire d'un Savant ſe borne pour l'ordinaire à peindre les progrès qu'il a fait faire à la ſcience dont il s'eſt occupé, & ſon mérite eſt proportionnel à l'importance & au nombre de ſes découvertes. L'hiſtoire de Jean Le Clerc, comme celle de quelques autres beaux génies, ſera le foyer qui embraſſera la lumiere vive que ces Philoſophes ont répandue ſur un très-grand nombre de ſciences: on admire tour-à-tour dans Le Clerc le Théologien ſage & modéré, le Critique ſavant & ingénieux, le Philoſophe inſtruit & profond, l'Hiſtorien intéreſſant & fidele, le Journaliſte exact, impartial & modeſte. Il montre toujours l'homme ſupérieur qui brille dans tout ce qu'il entreprend, qui occupe utilement l'Europe par ſes compoſitions, qui n'écoute les louanges qu'il reçoit que pour perfectionner les ouvrages qu'il publie, & qui eſt

auſſi utile au bout d'un ſiecle à la poſtérité qui étudie ſes livres qu'à ſes contemporains qui les tenoient de lui. On n'avoit pas encore vu un Ecrivain auſſi univerſel, auſſi judicieux, auſſi infatigable ; il ne connoiſſoit dans le monde que ſon cabinet, ſes livres & les illuſtres Savans de ſon ſiecle ; il ne ſe délaſſoit d'un travail que par un autre, & il n'en finiſſoit aucun qu'avec des projets pour en commencer un nouveau. Ses Oeuvres forment une Bibliotheque pour le Théologien, le Philoſophe, l'Hiſtorien & le Littérateur.

Les premieres études de Le Clerc découvrirent ſon génie & ſes talens ; il ſe diſtingua au college & dans les auditoires par ſa vie laborieuſe & ſa grande pénétration ; il finit ſa philoſophie en ſoutenant, ſous Robert Chouet, des theſes *de Eſſentiâ materiæ*. Après avoir meuri ſa raiſon par l'étude de la philoſophie, Le Clerc voulut former ſon goût par une étude réfléchie des belles-lettres : on apprend preſque à les haïr dans les auditoires ; la pédanterie des Maîtres, leur attention ſcrupuleuſe à faire remarquer tout ce qui n'eſt pas remarquable, & à négliger ce qui mérite d'être approfondi ; leur oubli conſtant de cette partie ſentimentale qui fait diſtinguer les bons Auteurs en faiſant admirer la profondeur de leur connoiſſance du cœur

humain, la fidélité de leur tableau & le vrai ton de leur coloris; tout concourt à faire lire alors ces chefs-d'œuvres de sentiment & de goût sans intérêt. J'ai bien lu des traductions, des commentaires & je n'en ai point trouvé qui aient rempli leur but: je n'ai connu qu'un homme qui eût été un excellent Traducteur s'il avoit bien entendu le grec ou le latin; c'est Sterne, l'Auteur incomparable du Voyage sentimental, où l'on trouve des traductions si neuves des divers mouvemens que peut éprouver le cœur humain, & des tableaux si naïfs des sentimens les plus délicats qu'il peut nourrir dans les diverses circonstances où il se rencontre.

Le Clerc employa une année entiere pour refaire ses études de belles-lettres & apprendre l'hébreu; il entra ensuite dans l'auditoire de théologie en 1676, & il y vint prêt à profiter des leçons de Philippe Mestrezat, de François Turretini & de Louis Tronchin qu'il suivit pendant deux ans & demi.

Je l'ai déjà remarqué avec douleur, Geneve étoit alors dans ce moment d'étourdissement qui rendit son église l'esclave des préjugés théologiques & un instrument de l'intolérance; on ne craignoit pas de violenter encore quelquefois les opinions & les consciences. L'église étoit toujours agitée par les divisions qu'avoient fait naître les idées particulieres de Cameron, d'Amy-

rault, de Placeus & de Cappel ſur la grace univerſelle, ſur l'imputation du péché d'Adam, ſur l'obéiſſance active de Jéſus-Chriſt & ſur les points voyelles. Meſtrezat, Tronchin & quelques autres les avoient adoptées; mais le plus grand nombre des Paſteurs de Geneve les rejetterent comme les Suiſſes réformés. Il faut cependant avouer que Meſtrezat, Tronchin & ceux qui penſoient comme eux garderent ſagement le ſilence; mais comme on ne pouvoit admettre perſonne au ſaint miniſtere qu'après avoir reconnu la vérité de certaines theſes oppoſées à leurs ſentimens, de même que le conſenſus des égliſes de Suiſſe fabriqué dans ce but, les Etudians en théologie couvroient avec raiſon ces matieres du voile le plus épais. Le Clerc cherchoit la lumiere; il lut *Syntagmata theologica Vindelini* les Commentaires de Jean Crocius contre Martin Becan; il travailla à un ſupplément pour les theſes de Saumur où il étendoit les articles négligés & en élaguoit d'autres qu'on avoit trop étendus; il étoit trop éclairé par ces travaux pour ſe conformer aux réglemens de la Compagnie; auſſi il ſe contenta de ſoutenir à Geneve des theſes publiques de théologie, & il ne voulut point s'y faire recevoir au ſaint miniſtere.

En 1678 Le Clerc quitta Geneve pour aller à Grenoble, où il fut le Précepteur du fils de M. Saraſin de la Pierre; il employa le tems que

lui laiſſoit ſon Eleve à étendre ſes connoiſſes ; il y médita même le projet d'un ouvrage ſur l'Ecriture-Sainte, qui fut ſans-doute le germe des Commentaires qu'il publia en Hollande : il ſe lioit alors à Grenoble avec le P. Lamy.

Le Clerc revint quelque tems après à Geneve, & il y reçut l'impoſition des mains comme Miniſtre du Saint Evangile. J'avoue que j'ignore le motif qui le détermina à ſigner ces theſes qu'il avoit refuſé d'admettre quelque tems auparavant ; il eſt cependant clair que rien ne pouvoit avoir changé que lui. Dans ce tems-là, Le Clerc lut *Quaternio Diſſertationum* de Courcelles ; cette lecture le frappa & décida ſes héſitations : il crut appercevoir la vérité, & il réſolut de la profeſſer. En 1680 Le Clerc retourna à Grenoble : la lecture des autres ouvrages de Courcelles l'affermit dans ſes idées, & la théologie d'Epiſcopius qu'il étudia à Saumur les enracinerent pour toujours dans ſon eſprit. Dès ce moment il ſe fit un ſyſtême de théologie qu'il ne quitta plus ; mais comme il étoit contraire à celui qu'on recevoit publiquement à Geneve, il ſacrifia ſon amour pour ſa Patrie à ſon amour pour la vérité ; il vouloit profeſſer ſans diſſimulation ce qu'il avoit adopté avec examen. Tel fut toujours ſon caractere ; il chercha la vérité avec ardeur, & il vouloit la dire hardiment quand il croyoit l'avoir trouvée.

Pendant le séjour de Le Clerc à Saumur, il parut un livre intitulé : *Liberii de sancto amore Epistolæ theologicæ in quibus varii scholasticorum errores castigantur; Irenopoli, Typis Philalethianis, sous la date de* 1679. On trouve dans cet ouvrage l'explication de diverses idées particulieres aux Remontrans ; mais on y trouve aussi par-tout les exhortations les plus touchantes à une parfaite tolérance sur les matieres qui regardent la religion. Ce livre fut attribué à tous les bons Théologiens protestans françois qu'on soupçonnoit dans ces idées ; mais on ne peut douter à-présent qu'il ne soit composé par Le Clerc. Il n'a jamais dit qu'il ne fût pas l'Auteur de cet ouvrage ; il l'a même appelé son roman, & il est vraisemblable que s'il ne l'a pas reconnu dissertement, c'est parce qu'il changea de façon de penser sur quelques-uns des articles qui y sont traités. Ce livre est très-rare. Voyez *Placcius, de Anonymis ; Theatr. Pseudonym. ; Gottlieb Frid. Jenicken, Vie de Le Clerc.*

De Saumur, Le Clerc revint à Grenoble en 1681 ; il quitta cette ville peu après pour aller à Paris, & ensuite à Londres où il arriva en 1682 : il y apprit l'anglois, & il édifia l'église de la Savoie par ses sermons ; mais l'air de Londres ne convenoit pas à sa santé : il s'embarqua en 1683 avec Gregorio Leti pour la Hollande.

Dès

Dès qu'il fut arrivé à Amſterdam il chercha Limborch, dont il avoit lu les écrits avec admiration & dont la converſation augmenta encore la haute eſtime qu'ils lui avoient inſpirée.

Le Clerc, preſſé par ſes parens, fit un voyage à Geneve que ſon goût pour le travail abrégea beaucoup; il lui tardoit d'habiter un pays où les clameurs théologiques ne menaceroient pas ſon repos, & où la liberté de penſer ſeroit à côté de la liberté politique.

La Hollande fournit à Le Clerc l'aſyle qu'il cherchoit; il prêcha quelquefois à Rotterdam dans l'égliſe des Remontrans; mais comme ils lui donnerent une chaire de philoſophie, de belles-lettres & d'hébreu, il ceſſa de prêcher pour s'occuper des objets qu'il devoit enſeigner. Dans ce moment Le Clerc travailloit à une morale chrétienne qu'il n'a pas finie, & à la verſion des notes angloiſes de Hammond ſur le Nouveau Teſtament qu'il publia pluſieurs années après. On parle de même de pluſieurs ouvrages qu'il avoit travaillé, & qui ont diſparu; quoique l'on fût bien sûr de leur exiſtence: il eſt vrai que Le Clerc auroit pu les fondre dans d'autres ouvrages ſans avertir le public qui devoit les ignorer. Tels ſont ceux qui étoient intitulés: *De Irenopolitanâ Republicâ*, *Parrhaſiadæ apologiæ*, *& de ſtudio Scripturæ.*

Le Clerc épouſa en 1691 la fille de Gregorio Leti, dont il eut quelques enfans qui moururent en bas âge. En 1728 il eut une legere attaque de paralyſie qui affoiblit beaucoup ſa tête & ſa mémoire. En 1732 il perdit l'uſage de la parole; ſa femme mourut à cette époque: il vécut juſques en 1736 dans l'enfance & la décrépitude. Combien d'hommes qui vivent comme Le Clerc pendant quatre-vingt ans ſans vivre une heure pour la poſtérité: Le Clerc, par ſon travail, avoit vécu pour elle la vie de bien des hommes.

En cherchant la vérité on rencontre communément ceux qui la combattent, & on eſt forcé de leur faire une guerre déſagréable; mais pourroit-on mieux employer ſa vie qu'à défendre la vérité; pourroit-on plaider une cauſe plus belle, & former une entrepriſe plus noble que de ramener ceux qui s'égarent. Bayle accuſe Le Clerc d'athéiſme dans ſes *Queſtions à un Provincial*, parce qu'il en avoit été accuſé lui-même par Le Clerc dans ſa *Bibliotheque univerſelle*. Il diſputa avec lui ſur les *formes plaſtiques*, dont Le Clerc s'étoit mal-à-propos déclaré le défenſeur comme Cudworth.

Le Pere Baltus, Jéſuite, accuſe Le Clerc d'avoir attribué à Clément d'Alexandrie, à Juſtin Martyr & à St. Auguſtin les ſentimens de Platon.

Voyez *la Défense des Saints Peres accusés de Platonisme.*

Riccard Andala, Professeur de philosophie, attaqua le sentiment de Le Clerc sur l'ame dans son *Syntagma theologico-physico-metaphysicum.*

Le Clerc crut, avec Descartes, que l'essence de l'ame consistoit dans la pensée; que l'ame est réellement séparée du corps, & que leur union se fait par une communication mutuelle des actions & des passions; que la liberté ne demande pas une entiere indifférence qu'il attribue à la volonté, & que l'immortalité dépend de la volonté de Dieu.

Bernard Trevisani, sous le nom de Lamindus Pritanius, fit imprimer un livre *de Ingeniorum moderatione in religionis negotio, libri tres, Parisiis* 1714. L'Auteur avoue dans sa préface qu'il a composé cet ouvrage pour répondre aux corrections & aux censures que Le Clerc, sous le nom de Phereponus, avoit ajoutées à l'édition de St. Augustin.

Le Clerc, dans le livre qu'il composa sous le titre de *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* sur l'Histoire critique de M. Simon, avança que le Pentateuque n'étoit pas de Moyse; mais il se retracta dans son Commentaire sur la Genese.

Witsius attaqua Le Clerc sur les idées qu'il

avoit publiées rélativement à l'inſpiration des Livres ſacrés dans les *Sentimens de quelques Théologiens* : on trouve ſes objections dans ſes *Exercitationes academicæ*. Buddeus, dans ſes *Inſtitutiones theologicæ*, pulvériſe le ſyſtême de Le Clerc ſur l'inſpiration. Fabricius ſe plaint de ce que Le Clerc n'a pas aſſez de reſpect pour les Auteurs ſacrés. Walchius lui fait un crime d'avoir dit que St. Jean avoit puiſé l'idée du Logos chez les Platoniciens. Pierre Burmann & Perizonius, accablés par la vertu, le mérite & la gloire de Le Clerc, le perſécuterent avec âcreté. Simon le déchira avec indécence, parce qu'il n'avoit pas penſé comme lui. Bentley critiqua ſes notes ſur les fragmens de Ménandre & de Philemon. Mais Adrien à Cattembourg, a pris ſa défenſe dans la Bibliotheque des Auteurs Remontrans.

Le Clerc ſe diſtingua par ſon amour pour la vérité & ſon zele pour la religion ; ſi l'envie a cherché à noircir ſes écrits elle a toujours reſpecté ſes mœurs : ſon goût fut bon & ſon jugement ſain. Tous ſes ouvrages ſont clairs & méthodiques ; on y découvre de la pénétration ſans ſubtilité, & de la ſolidité ſans peſanteur : mais, avouons-le, Le Clerc ne ſut pas ſupporter la contradiction ; il mit ſouvent de l'aigreur dans ſes écrits polémiques : ne ſeroit-ce point

parce qu'il ſe retira trop du commerce des hommes ; on les voit mal dans ſon cabinet ; on les juge alors toujours avec ſévérité, parce qu'on ne peut les obſerver tels qu'ils ſont, parce qu'on s'exagere leurs torts & parce que l'on eſt accoutumé à ne voir que ſoi, à n'entendre que ſoi & à s'applaudir continuellement ; on n'imagine pas qu'il ſoit poſſible d'être contredit.

Dirai-je que le ſtyle françois & latin de Le Clerc eſt peut-être un peu rude, quoiqu'il ſoit correct. Schultens croyoit que Le Clerc n'étoit pas ſi profond dans l'hébreu qu'il paroît d'abord.

Le Clerc a publié

Davidis Clerici in Genevenſi Academiâ olim linguarum orientalium Profeſſoris, quæſtiones ſacræ, in quibus multa ſacræ Scripturæ loca explicantur ; acceſſerunt ſimilis argumenti Diatribæ, Stephani Clerici : edidit & annotationes adjecit J. Clericus, 8°. 2 *vol. Amſt.* 1684. Le Clerc y joignit encore, dans une longue préface, la Vie des deux Auteurs.

Entretiens ſur diverſes matieres de Théologie, deux parties, 8°. 1684. Le Clerc y trace l'étendue de nos connoiſſances métaphyſiques & leur uſage dans la religion, avec une explication des Chapitres IX, X & XI de l'Epître aux Romains. Charles Le Cene chargea Le Clerc

de faire imprimer la premiere partie de cet ouvrage, & il y ajouta cinq Entretiens sur les sujets indiqués : la premiere partie parut en 1684. Voyez *Bayle*, *Lettre XLV*.

Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Hiſtoire critique du Vieux Teſtament, compoſée par M. Richard Simon, Prêtre, 8°. *Amſt.* 1685 & 1711. La critique du P. Simon avoit fait un très-grand bruit quand elle parut. Le Clerc vouloit faire voir qu'elle renfermoit pluſieurs choſes haſardées ; que ſon plan étoit incomplet ; ſa conduite envers les Proteſtans ingrate & injuſte, puiſqu'ils avoient été ſes maîtres & qu'il avoit mis à contribution leurs ouvrages. Le Clerc explique à cette occaſion divers points curieux de critique rélatifs à l'hiſtoire de Joſeph, à l'authenticité du Pentateuque, à Job, aux Pſeaumes, aux Livres prophétiques. On y trouve des réflexions hardies, quelquefois haſardées, toujours piquantes ſur l'inſpiration des Livres ſacrés, ſur l'uſage de la Vulgate par les Catholiques-Romains, ſur la foi divine & humaine, & ſur la langue primitive : mais il faut dire auſſi qu'il déclare clairement que ce qu'il avance dans ce livre doit être regardé comme des *conjectures* & des *probabilités*. Le P. Simon répondit bientôt à cet ouvrage ſous le nom du Prieur de Bolleville ; & Le

Clerc, bientôt après, repouſſa les injures qui aſſaiſonnoit la critique de ſon livre.

Défenſe des ſentimens de quelques Théologiens de Hollande contre la réponſe du Prieur de Belleville, 8°. *Amſterdam* 1686. Le Clerc prévit que ſa réponſe ne ſeroit pas ſans réplique, & il annonça qu'il en avoit aſſez dit pour ſa juſtification, & qu'il garderoit le ſilence.

Bibliotheque univerſelle & hiſtorique, depuis 1686 à 1693, 12°. 25 vol.

J. C. De La Croſe aida Le Clerc dans cet ouvrage, & leurs extraits ſont mêlés dans les cinq premiers volumes; mais dans le ſixieme, le ſeptieme & le huitieme volume chacun fit la moitié du volume, & l'ouvrage de chacun eſt ſéparé dans le neuvieme volume; les extraits de Le Clerc finiſſent à la page 291. Le volume dixieme appartient tout entier à Le Clerc, & le onzieme à De La Croſe. Le tôme douzieme fut fait par Le Clerc; dans le treizieme volume il ne compoſa que l'article huitieme & le quatorzieme. Enfin le quatorzieme volume & les ſuivans ſortent de la plume de Le Clerc, à l'exception de quelques morceaux du vingtieme qui ont été faits par un de ſes amis.

On ne peut s'occuper des journaux de Le Clerc ſans ſe plaindre de l'aridité, de la maigreur; je dirai preſque de l'inutilité de la plu-

part de ceux qui ſe publient. Je ne prétends point faire la cenſure des Journaliſtes; pluſieurs ont beaucoup d'eſprit & de connoiſſances : mais comme ils ſont obligés d'écrire pour être lus du plus grand nombre, & comme le plus grand nombre de leurs Lecteurs eſt une tourbe ignorante qui veut s'inſtruire en les parcourant, les Rédacteurs ſont forcés d'éviter les extraits des livres profonds, de s'attacher à répandre les bagatelles, à faire paſſer quelques réflexions ſolides à la faveur de quelques anecdotes galantes ou de quelques petits vers de toilette. Diraije auſſi que les faiſeurs de journaux ne trouvent pas dans les Auteurs ces génies originaux & créateurs, ces eſprits méthodiques, ces compoſitions nerveuſes qui mettent dans l'eſprit de celui qui les lit l'analyſe qu'il doit en faire, & les morceaux qu'il doit citer. Ajoutons enfin que les journaux ſont devenus un ouvrage de fabrique où l'on ſe contente ſouvent de noircir le papier qu'on donne aux acquéreurs d'une maniere quelconque ; il faut publier un certain nombre de cayers dans un tems fixé ; il faut les remplir avec tout ce qui ſe préſente, n'importe : l'avidité des déſœuvrés pour les lire ou les voir ſurpaſſe peut-être la monſtrueuſe facilité de ceux qui les compoſent pour s'enrichir.

Le Clerc ne ſe contentoit pas de donner des

extraits fortement penſés de livres profondément écrits ; il y joignoit encore des diſſertations curieuſes ſur divers ſujets difficiles. Dans la Bibliotheque univerſelle & hiſtorique on trouve :

Tôme I, Projet d'une hiſtoire fabuleuſe.

Tôme III, Explication d'une fable d'Adonis.

Tôme VI, Explication d'une fable de Cérès.

Tôme IX, Eſſai ſur la Poéſie des Hébreux.

Idem, Vie de Clément d'Alexandrie.

Tôme X, Vie d'Euſebe de Ceſarée.

Tôme X, Regles de Critique pour l'intelligence des anciens Auteurs.

Tôme XII, Vie de St. Cyprien & de Prudence.

Tôme XIV, Mémoires ſur l'hiſtoire du Janſéniſme.

Tôme XVIII, Vie de Gregoire de Nazianze.

Origeni Adamantio ſynopſeos novorum Bibliorum Polyglottorum, Authore J. P. D. Critobulus Hierapolitanus, 1684 : cette lettre fait l'éloge du P. Simon qui vouloit faire une Polyglotte.

Critique du neuvieme Livre de Varillas, où il parle des révolutions arrivées en Angleterre en matiere de religion, par Burnet, traduite de l'angl. avec une préface, 8°. *Amſt.* 1687.

Défenſe de cette Critique traduite, 8°. 1688.

Trois Sermens de Burnet traduits, 8°. 1689.

Lettre à M. Jurieu ſur le tableau, ſur le jugement qu'il a porté d'Epiſcopius dans ſon tableau du ſocinianiſme, 8°. 1689.

Thomæ Stanleii, *hiſtoria philoſophiæ orientalis*, 8°. 1690. Le Clerc y a joint un indice avec des notes philologiques.

Dictionnaire de Morery, *fol.* 4 *vol.* 1692, 1696 & 1698. Ces trois éditions furent toutes corrigées & augmentées par Le Clerc; on ſait que, pendant vingt ans, il s'en vendit dix mille exemplaires.

Hiſtoire d'Emeric, *Comte de Tekely*, *ou Mémoires pour ſervir à ſa Vie*, *où l'on voit ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dès ſa naiſſance juſques à-préſent*, 8°. 1693.

Logica ars ratiocinandi, 8°. *Amſt.* 1692.

Ontologia & Pneumatologia, 8. *Amſtelodamï* 1692.

Phyſica ſeu de rebus corporeis, *libri quinque* 12°. *Amſtel.* 1695.

Opera philoſophica, 8°. *quat. vol.* 1695, 1698, 1704, 1712, 1722. Ces quatre volumes renferment les trois ouvrages précédens: les cinq éditions ſucceſſives qui parurent annoncent le cas qu'on fit alors de ces ouvrages; mais s'ils furent excellens pour le tems, ils ſont aujourd'hui bien foibles & bien peu inſtructifs: il eſt vrai que cette partie de nos connoiſſances a fait les plus grands progrès.

Abdias propheta cum paraphraſi & Commentario critico, 4°. *Amſt.* 1690. Le Clerc offrit cet

ouvrage au public comme un eſſai pour ſonder ſon goût.

Geneſis, ſeu Moſis prophetæ liber primus ex tranſlatione Johannis Clerici cum ejuſdem paraphraſi perpetuâ Commentario philologico Diſſertationibus criticis quinque & tabulis Chronologicis, fol. Amſt. 1693. Cet ouvrage précieux renferme pluſieurs diſſertations excellentes: la premiere ſur la langue hébraïque; la ſeconde ſur la maniere d'interpréter l'Ecriture-Sainte; la troiſieme ſur Moïſe & le Pentateuque; la quatrieme ſur la deſtruction de Sodome; la cinquieme ſur la femme de Lot changée en ſtatue de ſel.

Moſis prophetiæ, libri quatuor, fol. Amſt. 1696. On y trouve une diſſertation ſur la mer-rouge & ſur les dixmes. Le Clerc donna en 1710 une édition plus complete de ſon Commentaire ſur le Pentateuque.

Veteris Teſtamenti libri hiſtorici, fol. Amſt. 1708.

Octodecim prima commata capitis primi Evangelii Sancti Johannis paraphraſi & animadverſionibus illuſtrata à Johanne Clerico, ubi demonſtratur contra κλεγχος *Evangelium hoc eſſe factum & evertitur Sententia Fauſti Socini de ſenſu primorum hujus commatum*, 8°. 1695.

Ars critica, in quâ ad ſtudium linguarum latinæ, græcæ & hebraicæ via munitur veterumque

emendandorum & ſpuriorum ſcriptorum à genuinis dignoſcendorum ratio traditur, 8°. 2 *volumes*, 1697. Cet ouvrage original demandoit une tête philoſophique pour en former le plan, avec une érudition immenſe pour l'exécuter, & un jugement ſolide pour le réaliſer d'une manière auſſi utile. Pfaff fait un grand éloge de ce livre dans ſa Diſſertation ſur les préjugés de la théologie. Perizonius l'attaque avec le déſeſpoir de l'envie dans un livre intitulé *Quintus Curtius Rufus reſtitutus in integrum*, *&c. Lugd. Bat.* 1703. La quatrieme édition de l'*Ars Critica* fut augmentée d'un troiſieme volume qui renferme les uſages de la critique; elle parut en 1712 : l'édition la meilleure eſt de 1730.

La Vie de Jean Armand, Cardinal, Duc de Richelieu, principal Miniſtre d'Etat ſous Louis XIII, Roi de France, 1694. Cette premiere édition eſt anonyme : la troiſieme, qui eſt la meilleure, eſt en deux volumes; elle parut en 1714.

Du bonheur ou du malheur en matieres de loteries, 8°. *Amſt.* 1696. Le Clerc avoue qu'il eſt l'Auteur de cet ouvrage dans ſes Parrhaſiana.

De l'incrédulité où l'on examine les motifs & les raiſons générales qui portent les incrédules à rejeter la Religion Chrétienne, avec deux Lettres où l'on prouve directement ſa vérité, 12°. *Amſt.* 1696.

Cet ouvrage eſt penſé avec autant de ſageſſe que de profondeur ; mais en même tems il eſt mis à la portée de tous les hommes, & il parle à chacun comme il convient pour les faire revenir de l'erreur qu'ils peuvent avoir admiſe : il y peint le cœur-humain avec tous ſes préjugés & ſes ſophiſmes, auſſi ce livre eſt fait pour tous les tems & pour tous les lieux ; & s'il étoit plus connu, je ſuis aſſuré qu'il étonneroit la plupart des incrédules qui le liroient avec réflexion.

Compendium hiſtoriæ univerſalis ab initio mundi ad tempora Caroli magni Imperatoris, 8°. *Amſt.* 1698.

Novum Teſtamentum Domini noſtri Jeſu Chriſti ex editione vulgatâ cum paraphraſi & annotationibus Henrici Hammondi ex Anglicâ linguâ in latinam tranſtulit ſuiſque animadverſionibus illuſtravit, caſtigavit & auxit Johannes Clericus, fol. 2 *volumes*, 1698. Cette traduction eſt bien ſupérieure à l'original par les additions dont elle eſt enrichie & par la clarté du ſtyle.

J. Bapt. Cotelerii Patres apoſtolici quos recenſuit & notis aliquot ſuis & aliorum adſperſit Johannes Clericus, fol. 2 *vol. Amſtelodami* 1698.

Parrhaſiana ou Penſées diverſes ſur des matieres de critique, d'hiſtoire, de morale & de politique, avec la défenſe de Mr. le C., par Theodore Parrhaſe, 12°. 2 *vol. Amſt.* 1699 & 1701.

Harmonia evangelica cui ſubjecta eſt hiſtoria Chriſti ex quatuor Evangeliſtis concinnata, acceſſerunt tres diſſertationes de annis Chriſti & de concordiâ Evangelicâ, fol. 1699. Le pere d'Epigueul accuſa cet ouvrage de ſocinianiſme dans le Journal de Trevoux 1701. Le Clerc y répondit par un livre, intitulé *Réflexions ſur l'article VIII, où il eſt parlé de l'harmonie évangélique de Mr. Le Clerc*, 8°. *Amſt.* 1701. Le Journal de Trevoux répondit au mois de Mai ; ce qui engagea une querelle qui dura juſques en 1703 : cette harmonie attira un nouveau démêlé à Le Clerc avec Maſſon ſur les années de la vie de Jéſus-Chriſt.

Dyoniſii Petavii Soc. Jeſu, Dogmata theologica, editio nova auctior libro de Tridentino Concilio & notulis Theophili Alethini S. J. A. E. quas una cum ejuſdem præfatione curavit Bibliopolus nanciſci Johannes Clericus, fol. 6 vol. Amſtelodami 1700.

Quæſtiones Hieronimianæ in quibus Hieronymi expenditur nupera editio Pariſina, multaque ad Criticam ſacram & profanam pertinentia agitantur, 8°. *Amſtelodami* 1700.

Heſiodi Aſcræi quæ extant, græce & latine, ex recenſione Johannis Clerici cum ejuſdem animadverſionibus acceſſere notæ Joſ. Scaligeri, Dan. Heinſii, Franc. Guyeti, Steph. Clerici, nec non in altero volumine Johannis Georgii Grævii lec-

tiones Heſiodiæ nunc auctiores & Danielis Heinſii introductio in Doctrinam operum & dierum cum indice Georgi Paſoris, 8°. 2 *vol.* 1701. Cette édition eſt une de celles qu'on a faites des Auteurs Grecs qui mérite le plus l'attention des Savans par la multitude des choſes curieuſes & utiles qu'elle renferme.

Martinii Lexicon philologicum, *fol.* 2 *vol. Amſtelodami* 1701. Le Clerc y ajouta une préface avec une diſſertation ſur les étymologies.

Pedo Albinovani Elegiæ III & Fragmenta, *cum interpretatione & notis Joſephi Scaligeri*, *Friderici Lendenbrochii*, *Nicolai Heinſii*, *Theod. Gorelli & aliorum*, 8°. *Amſtelodami* 1703.

P. Cornelii Severi Etna & quæ ſuperſunt fragmenta cum notis & interpretatione Joſephi Scaligeri, *Friderici Lendenbrochii & Theod. Gorelli*, 8°. *Amſtelodami* 1703.

Appendix Auguſtiniana, *in quâ ſunt Proſperi carmen de ingratis cum notis Lovanienſis Theologi Johannis Garnerii*, *S. J. diſſertationes pertinentes ad hiſtoriam Pelagianam*, *Pelagii Britanni Commentarii in Epiſtolas Divi Pauli ac denique Deſiderii Eraſmi*, *J. Lud. Vivis*, *Jac. Sermondi*, *Henrici Noriſii*, *Joh. Phereponi & aliorum*, *præfationes*, *notæ & animadverſiones in omnia Sancti Auguſtini opera*, *fol. Amſtelodami* 1713.

Bibliotheque choiſie, 12°. *Amſterdam*, 28 *vol.*:

elle commence en 1703 & finit en 1713. On trouve dans les volumes 1, 2, 3, 5, 7, 8 & 9 un Extrait du Syſtême intellectuel de Cudworth, que je crois bien préférable à l'ouvrage lui-même.

Outre cela, on lira avec autant de plaiſir que d'inſtruction dans le premier volume:

Remarques ſur les ouvrages latins de Pierre Bembo.

Idem, Examen d'un livre de Jaques Windet, *de Vitâ functorum ſtatu.*

Dans le ſecond, Remarques ſur quelques endroits de Julius Maternus dans ſon ouvrage Matheſis, lib. VIII.

Idem, Remarques ſur la premiere Apologie de Juſtin, Martyr.

Dans le troiſieme, Défenſe de ſon ſentiment ſur Quinte-Curce.

Dans le quatrieme, Epiſtolæ duæ ad Ricardum Kidderum, ad Gilbertum Burnetum & Danielem Witby.

Dans le cinquieme, Défenſe de Grotius contre Boſſuet.

Dans les cinquieme & ſixieme, Vie d'Eraſme, tirée de ſes Lettres.

Dans le ſixieme, Eloge de Locke.

Dans le ſeptieme, Remarques ſur Selden de De Diis Syris.

Idem,

Idem, Mémoires ſur la Vie de Shaftsbury.

Idem, Projet d'une nouvelle édition de l'Anthologie grecque.

Dans le huitieme, De Buchanan & de ſes Ouvrages.

Dans le neuvieme, Défenſe de la bonté & de la ſainteté Divine, contre les objections de M. Bayle.

Idem, Quatre Répliques à M. Bayle ſur les natures plaſtiques.

Dans le dixieme, Examen du ſentiment de Longin ſur ce paſſage de la Geneſe : *Que la Lumiere ſoit*, par M. Huet ; avec les remarques de Jean Le Clerc.

Dans le onzieme, Remarques ſur quelques Médailles phéniciennes.

Dans le douzieme, Remarques ſur un bois incombuſtible venu d'Andalouſie.

Idem, Défenſe de Locke contre Bayle.

Dans le treizieme, Remarques ſur la diſpute concernant les Oracles.

Dans le quatorzieme, Vie de Marc-Antoine Campani.

Dans le ſeizieme, Vie de Boëce, avec la critique de ſes ouvrages.

Idem, Lettre latine ſur le Nouveau Teſtament, de Mill.

Dans le dix-ſeptieme, Eloge d'Ant. Vandale,

Dans le dix-huitieme, Eloge de M. Volder.

Idem, Remarques ſur un livre de Philippe Meſnard qui accuſoit Le Clerc de ſocinianiſme.

Dans le dix-neuvieme, Défenſe contre Burman.

Dans le vingtieme, Raiſons pourquoi l'on ne répond pas aux libelles de Burman.

Idem, Remarques ſur la vie & les ouvrages de Sulpice Severe.

Dans le vingt-deuxieme, Eloge du Baron de Spanheim.

Dans le vingt-ſixieme, Remarques ſur le paſſage de Longin.

Le Nouveau Teſtament de Notre Seigneur Jéſus-Chriſt, traduit ſur l'original grec ; avec des remarques où l'on explique le Texte & où l'on rend raiſon de la Verſion, 4°. 2 *vol. Amſterd.* 1703. Les petites notes de cet ouvrage ſont excellentes & indiſpenſablement néceſſaires à tous ceux qui voudront faire une bonne verſion françoiſe du Nouveau Teſtament.

In indicem geographicum Geographiæ ſacræ Nic. Sanſonis, notæ Johannis Clerici cujus etiam præfixa eſt præfatio, Amſtelodami 1703.

Atlas antiquus ſacer, eccleſiaſticus & profanus Nic. Sanſonis tabulas ordine collocavit & emendavit Johannes Clericus, fol. 1705.

Onomaſticon urbium & locorum ſacræ Scripturæ Euſebii Hieronymi Bonfrerii recenſuit & animad-

verſionibus ſuis auxit Johannes Clericus, fol. Amſtelodami 1707.

Eraſmi opera omnia emendatiora & auctiora ad optimas editiones quas ipſe Eraſmus poſtremo curavit ſummâ fide exacta ſtudio & operâ Johannis Clerici, cum ejuſdem & aliorum notis, in decem tomos diſtincta, fol. Lugd. Bat. 1703.

Sulpicii Severi opera omnia, in duos tomos diſtributa, quorum prior continet ante hac edita cum notis Johannis Vorſtii; alter Epiſtolas cum reliquis operibus ante non editis, ex recenſione & cum notis Johannis Clerici, 12°. *Lipſiæ* 1709.

Hugo Grotius de veritate Religionis Chriſtianæ editio accuratior, quam recenſuit notuliſque adjectis illuſtravit Johannes Clericus cujus acceſſit de eligendâ inter Chriſtianos diſſidentes ſententiâ, 8°. 1709.

Fabricius Syllabus Scripturæ pro veritate Religionis Chriſtianæ, 12°. 1709. Il y en eut trois édit.

Menandri & Philemonis reliquia quotquot reperiri potuerunt græce & latine cum notis Hugonis Grotii & Johannis Clerici, qui etiam novam omnium verſionem adornavit indiceſque adjecit, 8°. *Amſtelodami* 1709.

Lettre à M. Bernard ſur l'Apologie de Frederic-Auguſte Gabillon, Moine défroqué, 8°. *Amſt.* 1708. Le Clerc y dévoile les tours de cet impoſteur qui ſe fit paſſer pour lui en Angleterre.

Titi Livii hiſtoriarum quod extat cum integris J. Freinshemii ſupplementis, emendationibus & ſuis locis collocatis tabulis geographicis & copioſo indice, recenſuit & notulis auxit Johannes Clericus, 8°. 3 *vol. Amſtelodami* 1710.

Æſchinis Socratici Dialogi tres, græce & latine, ad quos acceſſit quarti latinum fragmentum, vertit & notis illuſtravit Johannes Clericus cujus ad calcem additi ſunt ſylvæ philologicæ, cum indicibus neceſſariis, 8°. *Amſtelodami* 1711.

Oratio funebris in obitum Phil. a Limborch S. Theologiæ, apud Remonſtrantes Profeſſoris, habita a Johanne Clerico, 4°. 1712.

Salluſtii Vita : elle eſt miſe à la tête de l'édit. de Salluſte, faite à Cambridge, 4°. 1710.

Pervigilium Veneris, ex editione Petri Pithœi cum ejus & Juſti Lipſii notis itemque ex alio codice antiquo cum notis Claudii Salmaſii & Petri Scriverii, acceſſit ad hæc Rivini Commentarius, Auſonii Cupido cruci affixus cum notis Mari Angeli Accurſii, Eliæ Veneti, Petri Scriverii & Anonimi, 8°. *Hagæ Comitum* 1712. Cet Anonyme eſt Le Clerc.

Bibliotheque ancienne & moderne, 12°. 29 *vol.* Elle a commencé en 1714, & ſert de ſuite à la Bibliotheque choiſie ; elle finit en 1727 : on y trouve quelques pieces compoſées par Le Clerc.

Dans le premier volume, Remarques ſur les Verſions françoiſes du Nouveau Teſtament, de MM. de Port-Royal & Simon, des PP. Bouhours & Martianay, compoſées enſemble ſur l'Epître aux Romains.

Dans le troiſieme, Eloge de Burnet, Evêque de Salisbury.

Dans le ſeptieme, La Vie & les Ouvrages de Paſſerat.

Dans le huitieme, La Vie & les Ouvrages de Gregoire VII.

Dans le dixieme, La Vie de Boniface VIII.

Dans le vingt-deuxieme, Réponſe à quelques difficultés contre la religion chrétienne.

Dans le vingt-ſeptieme, Réponſe à Freind ſur diverſes fautes qu'il croyoit avoir trouvées dans un ouvrage de Le Clerc.

Hiſtoria eccleſiaſtica duorum primorum a Chriſto nato ſæculorum veteribus monumentis deprompta, 4°. *Amſtelodami* 1716.

Jacobi Uſſerii Annales Veteris & Novi Teſtamenti, *fol. Genevæ* 1722. Le Clerc y a fait divers changemens ſur le manuſcrit de l'Auteur; il y a corrigé pluſieurs fautes, & il y a joint une Préface excellente.

Hiſtoire des Provinces-Unies des Pays-Bas, avec les principales médailles & leur explication, depuis le commencement juſques au traité de la

Barriere, *conclu en* 1716, *fol. Tôme I*, 1723; *Tôme II*, 1728.

Veteris Teſtamenti libri Hagiographi & prophetæ ex, tranſlatione Johannis Clerici cum ejuſdem Commentario philologico & paraphraſi, fol. 2 *vol.* 1731.

Indice de Diogene Laerce, fait à Amſterdam, 4°. 1692.

Deux Lettres de Le Clerc à Bayle. Voy. Bibl. raiſonnée, Tôme VI.

Le Chriſtianiſme raiſonnable de Locke, traduit en françois. La premiere partie parut en 1696, & la ſeconde en 1703.

Heuman attribue à Le Clerc la traduction du Traité ſur l'Education, publiée en anglois par Locke.

Voyez *Wetſtein*, *Oratio funebris Clerici; Niceron*, *Tôm. XL; Vie de Le Clerc, par lui-même, à la tête des Opera philoſ.; a Seelen præcoces erud.; Schulze*, *de Scriptoribus hiſtor.; d'Artigny, Mêlanges d'hiſt. & de crit.; Mylii, Bibl. anonym. & pſeudonym; Placcius, de Anonym.; Parrhaſiana, Tom. I; Mayeri, hiſtor. Armin.; Hiſt. du Socinianiſme; Voltaire, ſuite de Louis XIV; Annales typograph. d'Allemagne, Tôm. II; Fabricii, hiſt. Biblioth.; Pfaf., Introd. ad Hiſt. litter., Part. II; Stoll, in Heuman; Goujet, Biblioth. franç.; Baillet, Jugemens des Savans; Daſſa-*

vius, de J. Clerici erroribus; Le Long, Bibl. ſacra; Dict. de Morery, Chauffepié, Proſper Marchand; Bibl. raiſ., Tôm. XVI; Bibl. anc. & mod., Tôm. XV; Act. erudit., 1737; *Journ. des Savans*, 1736.

MESTREZAT (Abraham), né à Geneve en Août 1651.

Meſtrezat, après avoir fait deux campagnes en Hollande en 1672 & 1673, ſe fit recevoir Avocat à Orléans en 1674; il fut Membre du Conſeil des Deux-Cent en 1677, & Syndic en 1710.

Le Roi de Pruſſe qui avoit entendu parler de Meſtrezat à ſes Envoyés auprès du Roi de Sardaigne à Turin comme d'un Avocat diſtingué, le fit demander pour lui donner la place de ſon ſecond Miniſtre d'Etat.

Le Conſeil, qui connoiſſoit les talens de Meſtrezat, le retint à Geneve & l'employa dans diverſes députations faites à Chambéry; il l'envoya en 1715 à la Diete évangélique tenue à Arau. Meſtrezat s'oppoſoit de toutes ſes forces à la conſtruction des fortifications en 1714; il voulut empêcher l'établiſſement des impôts; il ſouhaitoit qu'on ſuivît l'ancienne coutume des contributions volontaires; il diſoit que les Citoyens doivent être des gens d'honneur prêts à

ſe ſacrifier pour la Patrie. Il jugeoit peut-être les Genevois bien favorablement ; mais je ne doute pas que ce moyen n'eût eu une grande efficace. Il prétendoit, avec raiſon, que la meilleure fortification étoit l'union & l'amitié des hommes libres nés dans les mêmes murs, & vivans habituellement enſemble.

Meſtrezat fut chargé en 1714 de compoſer la Lettre de condoléance qu'on devoit écrire au Roi de France ſur la mort du premier Dauphin, & l'on dit qu'elle eſt un chef-d'œuvre.

On a trouvé dans ſes papiers divers recueils curieux.

Remarques théologiques.
Plaidoyers & Diſcours.
Poéſies.

RODON (David DE).

De Rodon fut Profeſſeur de philoſophie à Die, à Orange & à Nîmes où il ſe diſtingua par ſon eſprit & ſon ſavoir ; il publia un Livre de controverſe, intitulé : *le Tombeau de la Meſſe* ; c'eſt ſouvent avoir très-grand tort que d'avoir trop raiſon. Cet ouvrage le fit bannir de France ; il vint à Geneve en 1662 où il enſeigna la philoſophie : il mourut en 1664.

Si c'eſt un mérite d'avoir été un grand Scholaſtique, d'avoir manié avec art toutes les ref-

ſources de la dialectique dans la diſpute, il a eu cet honneur autant qu'il eſt poſſible de l'avoir ; il paſſoit pour le plus redoutable Dialecticien de ſon tems, & l'on ſait qu'un Profeſſeur, preſſé par un Argumentateur inconnu, lui dit avec effroi ſur le point de ſe rendre : *Es Diabolus aut Derodo* ; il ſe conſola en apprenant que De Rodon étoit ſon vainqueur.

De Rodon fut Gaſſendiſte dans ſa phyſique, & il ſut la rendre intéreſſante : le traité qu'il publia ſur cette ſcience étoit très-bien fait pour le tems dans lequel il l'écrivit.

Malgré ſes ſuccès dans la phyſique il cherchoit d'autres occaſions d'exercer ſa dialectique : l'étude de la nature n'eſt pas ſuffiſante pour briller par des ſyllogiſmes. De Rodon compoſa un Livre *de Suppoſito* où il ſe déclare pour Neſtorius, contre St. Cyrille, ſur la perſonne de Jéſus-Chriſt.

Il a publié.

Diſputatio de Suppoſito in quâ plurima hactenus inaudita de Neſtorio tanquam orthodoxo & Cyrillo Alexandrino aliiſque Epiſcopis in Synodo Epheſinâ tanquam hæreticis, 8°. *Francofurti* 1645.

Diſpute ſur l'Euchariſtie, 8°. *Geneve* 1655.

Metaphyſica, 8°. *Araufioni* 1659.

Logica reſtituta, 4°. *Genevæ* 1659.

De exiſtentiâ Dei, 4°. 1661.

Quatre Raiſons qui traitent de l'Euchariſtie, du Purgatoire, du Péché originel & de la Prédeſtination, 8°. 1662.

De Atomis, 8°. *Genevæ* 1662.

Diſputatio metaphyſica de Ente reali, 4°. *Nimauſi* 1662.

Diſpute de la Meſſe, ou Diſcours ſur ces paroles : Ceci eſt mon Corps, 8°. *Nîmes* 1662.

Diſcours contre l'Aſtrologie judiciaire, 8°. 1663.

Opera philoſophica, 4°. *Genevæ* 1664.

Philoſophia contracta, 4°. 1664.

La Lumiere de la Raiſon oppoſée aux ténebres de l'Impiété, 8°. *Geneve* 1665.

Les Inconſtans, 8°. *Geneve* 1671.

Voyez *Bayle*, *Dict. crit.*; *Hiſt. de l'Edit de Nantes.*

CLERC (Daniel LE), fils d'Etienne, né à Geneve au mois de Février 1652.

Le Clerc, après avoir étudié la médecine à Paris & à Montpellier, fut reçu Docteur à Valence en 1670; il exerça la médecine avec ſuccès à Geneve. Les hommes qui aiment le travail trouvent du tems pour s'occuper des devoirs de leur vocation, & pour ſatisfaire leurs goûts particuliers. Au milieu des occupations rélatives à la médecine que Le Clerc ſuivoit

avec ardeur, il ſe délaſſoit par l'étude des belles-lettres qui ſembloient alors la paſſion dominante de cette famille : il traduiſit en françois la premiere Satyre de Perſe quelque tems avant ſa mort ; mais, peu content de chercher le ſens des Auteurs dans l'étude des langues, il crut avec raiſon acquérir des connoiſſances utiles dans cette vue en étudiant les médailles. Il a laiſſé à la poſtérité des ouvrages de médecine qui lui font honneur, & les ſervices qu'il rendit à la République dans le Conſeil où il entra. Le Clerc mourut en 1726.

Il a publié

Bibliotheca anatomica, ſeu recens in Anatomiâ inventorum index locupletiſſimus digeſſerunt Tractatus, ſuppleverunt argumentanotas, & obſervationes anatomico-practicas adjecerunt Daniel Le Clerc & Joh. Jac. Manget, fol. 2 vol. Genevæ 1684 & 1689.

Chirurgie complette, 12°. *Paris* 1695.

Hiſtoire de la Médecine ; par M. L. C., D. M., 8°. *Geneve*, 1696. La quatrieme édition, donnée par l'Auteur, parut *in*-4°. à Amſterdam, avec de grandes augmentations, en 1723. Le Clerc y trace même le canevas le plus propre pour faire l'Hiſtoire de la Médecine moderne ; car il n'avoit pouſſé ſes recherches que juſques à Galien, & il ouvre par ce moyen ici les routes

qu'on peut ſuivre pour arriver juſques au dix-ſeptieme ſiecle. Freind s'eſt ſaiſi de tout cela, & il a continué l'hiſtoire faite par Le Clerc juſques au tems où il vécut en ſe conformant au plan que ſon prédéceſſeur lui avoit tracé.

Hiſtoria naturalis & medica latorum lumbricorum, 4°. *Genevæ* 1715.

Voyez *Niceron*, *Tôm. XI*; *Bibl. ital.*, *Tôm. IV*; *Manget*, *Bibl. ſcript. medic.*, 1685 & 1715; *Nouv. de la Rép. des Lett.*, *Juin* 1684 & *Juillet* 1685; *Act. erudit.*, 1715.

MANGET (Jean-Jacob), né en 1652.

Manget ſe deſtina d'abord à l'étude de la theologie; mais un ſecret penchant le ramena à la médecine qu'il avoit conſtamment voulu apprendre, & dont ſes parens l'avoient détourné: les progrès qu'il y fit furent proportionnels à ſon application. Il fut reçu Docteur à Valence en 1678; &, quoiqu'il fût ſollicité à venir s'établir en divers endroits, il ſe dévoua au ſervice de ſa Patrie. Une pratique étendue dirigée par de vaſtes connoiſſances, & un jugement ſolide, firent le bonheur d'une foule de malades qu'il voyoit, & donna lieu à la publication des livres qu'il compoſa. Sa réputation étoit ſi grande que l'Electeur de Brandebourg l'honora en 1699 du titre de ſon premier Médecin: il mourut en 1742.

Manget avoit été en correſpondance avec tous les Savans du ſiecle. Ses livres annoncent une très-vaſte érudition ; mais, on ne peut le diſſimuler, il fut encore plus compilateur qu'obſervateur, & quelquefois il n'a pas toute l'exactitude qu'on auroit pu déſirer.

Manget a publié

Meſſis medico ſpagyrica quâ abundantiſſima ſeges pharmacceutica e ſelectiſſimis Pharmacologis & Chymiatris tum celeberrimis inter recentiores practicis, tum variis operibus miſcellaneis necnon curioſioribus rerum naturalium ſcriptoribus reſecta compoſitiſſimo ordine cumulatur, fol. Colon. 1683.

Pauli Barbetti opera Medica & Chirurgica notis & obſervationibus illuſtrata cum appendice eorum qui in praxi ſunt omiſſa, operâ J. J. Mangeti, 4°. *Genevæ editio auctior* 1704.

Bibliotheca anatomica cum annotationibus Danielis Clerici & Joh. Jac. Mangeti, fol. 2 vol. 1685. Il y en eut une autre édition en 1699, & elle fut augmentée du ſecond volume en 1716.

Pharmacopea Schrodero-Hoffmaniana, illuſtrata & aucta compilavit J. J. Manget, Genevæ 1687.

Tractatus de febribus in genere & ſpecie ex veterum ac recentiorum ſcriptis perpenſus Authore Franciſco Piens, editio noviſſima, notis, obſervationibus, opuſculis integris & remediis ſelectioribus a J. J. Mangeto, 12°. *Genevæ* 1691.

Bibliotheca medico practica, fol. Genevæ, 4 vol. 1695---1698.

Theophili Boneti ſepulchretum, editio altera novis commentariis & obſervationibus illuſtravit J. J. Manget, fol. Genevæ 1700.

Chemica curioſa, fol. 2 vol. Genevæ 1700.

Bibliotheca Pharmacceutico-medica, ſeu rerum ad Pharmaciam Galenicam Chemicam ſpectantium theſaurus refertiſſimus, fol. 2 vol. Genevæ 1703.

Theatrum anatomicum, fol. 2 vol. Genevæ 1717.

Bibliotheca chirurgica, fol. 4 vol. Genevæ 1721.

Traité de la Peſte, recueilli des meilleurs Auteurs anciens & modernes, 12°. *2 vol. Geneve* 1721.

Bibliotheca medicorum ſcriptorum, fol. 4 vol. Genevæ 1731.

Mich. & Mulleri opera, fol. Genevæ 1735.

Voyez *Elogi academici della Societa dei Spenſerati; les différentes Bibliotheques de Manget; Sponii, Bevanda aſcitica; Halleri, ratio Studii medici.*

CONSTANT (Jacob), fils de Philibert, Docteur en médecine, mort à Lauſanne en 1730.

Il a publié

Compendium Pharmaciæ helveticæ, Genev. 1677.

Medicina Helvetiorum, 12°. 1677.

Lemery Curſus Chemicus latinitate donatus, *ibid.* 1681.

Médecin, Chirurgien & Apothicaire charitables, avec un Traité de la Peſte, 8°. 3 *vol. Lyon* 1683.

Atrium Medicinæ Helveticæ, cum obſervationibus variiſſimis, Genevæ 1691.

Eſſai de la Pharmacopée des Suiſſes, 12°. *Berne* 1709.

SPON (Jacob), né à Lyon en 1647.

La reconnoiſſance m'a fait un devoir de placer Spon parmi les Genevois qui ſe ſont illuſtrés par les lettres : il eſt le premier qui a fait connoître l'hiſtoire de Genève. Après de longs voyages, notre République fixa ſes regards, nos mœurs l'intéreſſerent à notre ſort ; il crut faire plaiſir aux hommes en leur peignant notre liberté & notre bonheur.

Un Citoyen pourroit-il avoir beaucoup d'occaſions plus propres à montrer ſon patriotiſme, qu'en faiſant connoître les Héros de ſa patrie & leurs vertus, qu'en retraçant aux ſiecles à venir les belles actions qui éterniſent leur gloire, qu'en apprenant à la poſtérité tout ce que ſes illuſtres aïeux ont entrepris pour ſon bonheur, & en montrant ainſi à ſes concitoyens ce qu'ils doivent

faire pour être les bienfaiteurs de leur pays & pour être dignes d'appartenir à une nation qui fut vertueuſe. Certainement quoique l'hiſtoire de Geneve par Spon ſoit mal écrite, ſouvent inexacte & quelquefois infidelle, elle eſt pourtant la ſeule qu'on puiſſe lire, & on la liroit encore avec fruit lors même qu'elle ne ſeroit pas enrichie des notes excellentes de Gautier & des diſſertations ſavantes d'Abauzit. Spon étudia les antiquités chez Boecler, à Strasbourg; il s'y lia avec Guy Patin en 1669; il fut agrégé au college des Médecins de Lyon en 1675; en 1676 il voyagea avec Vaillant dans la Dalmatie & la Grece: il ſe retiroit en 1685 à Zurich quand il mourut.

Un goût décidé entraîna Spon vers l'étude des monumens anciens, & il voyagea pour la ſatisfaire: on trouvera ſon hiſtoire, écrite par lui-même, dans le récit qu'il a donné de ſes différens voyages.

Spon a publié

Recherches des Antiquités de Lyon, 8°. *Lyon* 1674.

Ignotorum atque obſcurorum Deorum aræ, 8°. *Lyon* 1677.

Voyage de Grece & du Levant, 8°. 3 *vol. Lyon* 1677.

Lettre au Pere La Chaiſe ſur l'antiquité de la Religion, 8°. *Lyon* 1678.

Miſcellanea

Miſcellanea erudita antiquitatis, *fol. Lyon* 1679.

Réponſe à la Critique publiée par Guillet, *contre ſes Ouvrages*, 12°. *Lyon* 1679.

Hiſtoire de Geneve, 12°. 2 *vol. Lyon* 1680 & 1682.

Obſervations ſur la fievre & les fébrifuges, 12°. *Lyon* 1681 & 1684.

Recherches curieuſes d'antiquité, 4°. *Lyon* 1683.

Aphoriſmi novi ex Hypocratis operibus paſſim collecti, *græce & latine*, *cum notis*, 12°. *Lugd.* 1683.

Supplementum ad Meurſii librum de populis & pagis Atticæ, *fol. Lugd. Bat.* 1699.

Obſervatio de origine Strenarum, *fol. Lugd. Bat.* 1701.

Je ne connois point la date & l'édition des Livres ſuivans, compoſés par Spon.

Obſervatio circa aquam Rhodani.

Obſervatio Polypirenia.

Supplementum Gruterianum.

Voyage d'Italie & de France.

Traité du Café, *Thé & Chocolat.*

Traité des Melons.

Traduction du Voyage du Congo.

Quand Spon quitta la France, il ſoignoit à Lyon l'édition du fameux Gloſſaire de Du Cange.

Voyez *Lettres diverſes de Bayle ; Nouv. de la Rép. des Lett., Juillet* 1684 ; *Dict. de Morery.*

BEDDEVOLE (Dominique).

Beddevole fut Docteur en médecine, célebre Anatomiſte, Médecin de Guillaume III en 1692 : il mourut pendant la campagne qui ſe fit en Flandres durant cette année. Il devoit être fait Profeſſeur d'anatomie à Leyde.

En 1686 Beddevole ſoutint dans une diſpute publique ouverte, pour diſputer une chaire de philoſophie, que la lune n'avoit aucun empire ſur les plantes & les animaux : il ajouta même que ceux qui le croyoient étoient peu philoſophes. Cette philoſophie étoit trop ſupérieure aux préjugés pour qu'on en ſentît le prix ; auſſi il ne fut pas fait Profeſſeur.

Beddevole avoit laiſſé à un Libraire la premiere partie d'un *Traité ſur l'Economie animale.*

Diſputatio inauguralis de Epilepſiâ, 4°. *Baſil.* 1681. C'eſt dans cette diſſertation qu'il avoit commencé d'attaquer l'influence de la lune.

Eſſais d'Anatomie, où l'on explique clairement la conſtruction des organes, 12°. *Leyde* 1684.

Diſſertatio de hominis generatione in Ovo, 4°.

Beddevole a encore donné une ample deſcription de la Capſule de Gliſſon.

Il a fait des remarques ſur les aîles des papil-

lons, dont il a montré les plumes; & sur les yeux des oiseaux de proie : *Bibl. univ. T. XVII.*

Voyez *Lettres de Bayle; Manget, Bibl. script. medic.; Portal, Biblioth. d'Anat., Tom. IV; Leu, Dict.*

DIODATI (Alexandre).

Il fut Conseiller & Médecin du Roi de France.

Il a publié *Valetudinarium, seu observationum curationum & consiliorum medicinalium Satura*, 12°. *Elzevir.*

Voyez *Manget, Bibl. medic. script.*

FABRI (Guillaume).

Il a publié *Observations chirurgiques de Guillaume Fabri*, 4°. *Geneve* 1669.

DIODATI (François).

Diodati fut sans-doute un Amateur qui s'appliqua à la gravure, & qui s'amusa à graver quelques vues de Geneve : celles qu'on a sont précieuses; elles nous rappellent un état de Geneve qui n'existe plus.

Vue de l'ancien Manege.

Vue de l'ancien St. Pierre.

Portrait de Turquet de Mayerne.

Vue du Château de Duillier en 1677.

BOISSERAND (Jacob), Régent de la troiſieme claſſe.

Il a publié

D. Ludovici Tronchin Eccleſiæ Genevenſis, Paſtoris & S. Theologiæ Doctoris ſero quidem, ſed præmaturo fato functi deſiderium & ultimum vale, 4°. *Genevæ* 1705.

Poëme ſur la mort du Roi d'Angleterre, George I, 4°. 1727.

FIOT (Henri), Docteur de Paris.

Il a publié *Geneva carmen, & en françois*, 4°. 1712.

VALLIN (J).

Il a publié *Carmina in Genevam.* Ce ſont des allégories ſur les armoiries de Geneve. Il adreſſe celles de l'aigle au Conſeil; celles de la clé à la Compagnie des Paſteurs.

GOUDET ( ), Négociant à Geneve.

Goudet a compoſé & publié en 1690 le Livre ſuivant: *Projet de Paix, en huit parties, à Lauſanne & à Rotterdam*, 8°. 1690.

Il n'y a eu que les ſix premieres parties qui aient paru; & ce livre doit être bien fait, puiſque Jurieu l'attribue à Bayle: il eſt vrai que Jurieu vouloit rendre Bayle odieux, & le faire

regarder comme traitre à l'Etat ; mais Bayle n'en étoit que l'Editeur. De Beauval repréſente ce Goudet *comme étant notoirement très-étourdi, fort indiſcret & grand viſionnaire.*

Voyez *Lettres ſur les différens de Jurieu & de Bayle ; Bayle, præf.*

JEUNE (LE), Régent de la premiere claſſe en 1717.

Il a publié *Grammaire latine pour le college*, 12°. 1694.

Abrégé de la Grammaire, 12°. 1705.

LANGES (Claude DE), né à Grenoble.

De Langes avoit étudié en droit ; il fut fait Conſeiller de la Chambre de l'Edit, & il ſe retira à Geneve en 1685.

Il aimoit la religion & les lettres, & il s'occupa dans ſa retraite de ces intéreſſans objets.

On a publié après ſa mort :

Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament, par demandes & par réponſes, 8°.

Réflexions ſur le Livre de M. Papin, de la voie de l'examen & de celle de l'autorité, 8°.

Réfutation abrégée des quatorze Chapitres des préjugés contre les Calviniſtes.

Maximes de Morale, 12°. Elles furent attribuées à Nicole.

De l'Infaillibilité du Pape.

PREVOST (Dominique).

Il a publié *Diſputatio inauguralis de Nephretide*, 4°. *Lugd. Bat.* 1627.

PREVOST (Pierre).

Il a publié *Commentarius de Magiſtratibus Populi Romani*, 8°. 1679.

BERGERIES (Jean-Jaques DES).

Il a publié *Moïſe dévoilé*, 8°. *Geneve* 1670.

BERGERIES (Jaques-Giraud DES).

Il a publié *Gouvernement de la Cité*, 8°. 1620.

QUESNE (Henri DU), Marquis; fils d'Abraham, Général des Armées navales de France, né en 1652.

Henri Du Queſne fit ſa premiere campagne comme Enſeigne de vaiſſeau en 1666; il ſe trouva en 1672 au combat de la Manche; il fut fait Capitaine de pavillon en 1674 ſans avoir paſſé par le grade de Lieutenant; en 1675 il fut créé Capitaine de vaiſſeau; en 1676 il commanda le vaiſſeau *le Parfait* aux trois combats qui ſe livrerent entre les Flottes Hollandoiſes & Eſpagnoles: il s'empara d'un vaiſſeau eſpagnol.

Du Quesne servit autant la France pendant la paix que pendant la guerre ; il fut appelé à tous les conseils rélatifs à la marine, & l'on faisoit autant de cas de sa tête que de son bras. Il partit en 1683 avec son pere pour bombarder Alger, & il négocia la paix avec Tunis.

La gloire militaire que Du Quesne s'étoit acquise, les honneurs qui le cherchoient, les trophées qu'il pouvoit espérer ne lui firent point oublier ce qu'il devoit à Dieu comme Chrétien. Dès qu'il se fut assuré qu'on vouloit abolir en France la religion protestante, il renonça courageusement à toute sa gloire & à toutes ses espérances mondaines ; il en cherchoit de plus solides. Il quitta la France, mais il ne cessa pas d'être bon François : envain l'Angleterre & la Hollande lui firent offrir des places distinguées dans leurs Flottes ; il les remercia, & il se retira en Suisse, où il acheta en 1686, avec l'agrément du Roi de France, la Seigneurie d'Aubonne.

Ses vertus & son mérite lui avoient donné un très-grand crédit auprès des Puissances protestantes ; il s'en servit pour secourir par leurs moyens les François protestans, persécutés par leurs freres les François catholiques Romains : il eut la consolation de faire sortir ainsi des

galeres, cent-cinquante perſonnes que le fanatiſme & l'intolérance y avoient jetées.

Du Queſne vendit en 1701 la Seigneurie d'Aubonne à leurs Excellences de Berne; & il ſe retira à Geneve en 1704, où on lui donna la bourgeoiſie de cette ville.

Ce brave & pieux Militaire avoit obtenu en 1689 & en 1690 la liberté d'armer deux vaiſſeaux pour mener une colonie de Proteſtans réfugiés aux Iſles Maſcarenhas; mais il apprit que quelques vaiſſeaux de guerre françois partoient pour cette deſtination, & il renonça à ſon entrepriſe.

Il mourut en 1723 comme le vrai Philoſophe Chrétien.

Du Queſne avoit publié *Réflexions anciennes & modernes ſur l'Euchariſtie*, 8°. 1718.

Du Queſne eut encore une très-grande part à la nouvelle Verſion du Nouveau Teſtament, qui fut publiée par la Compagnie des Paſteurs de Geneve en 1726.

Voyez *Voyages de François Leguat; Biblioth. Brem.*, 1723; *Mercure de France*, *Janvier* 1763; *Délices de la Suiſſe; Dict. de Morery, de Leu.*

LETI (Gregoire), fils d'Auguſtin, né à Naples en 1630.

Leti étudia à Coſence chez les Jéſuites juſques

en 1644; il perdit ſon pere en 1639, & il fut ſous la tutele de ſon oncle, Evêque d'Aquapendente, qui vouloit le deſtiner à la théologie & au droit; mais Leti fut effrayé par les études ſuivies qu'il devoit faire, & il ſe ſauva à Milan chez les parens de ſa mere, où il reſta pendant deux ans. A vingt-quatre ans ſon oncle lui remit ſon bien, & renouvella ſes inſtances pour l'attirer dans l'égliſe; mais il répondoit toujours qu'il ne vouloit ni épée ni bréviaire : ſon goût le portoit à voyager; il en cherchoit les occaſions. Un Officier Proteſtant lui inſpira du penchant pour la religion réformée, & il vint à Geneve dans le deſſein de la connoître mieux. Après un ſéjour de quatre mois, il partit pour Lauſanne où il fit profeſſion du proteſtantiſme : il revint à Geneve en 1660; il s'y établit, & on lui donna en 1674 la bourgeoiſie; mais l'intempérance de ſa langue & de ſa plume, ſon goût pour l'invention lui firent accuſer injuſtement pluſieurs familles genevoiſes. Son *Livello politico*, l'*Itinerario* & le *Vaticano languente* furent condamnés au feu en 1679, comme contenant des propoſitions contraires à l'Etat, à la religion & aux mœurs. L'hiſtoire de Philippe II & de Sixte V furent qualifiées comme renfermant des propoſitions hérétiques & papiſtiques; il fut condamné à cent écus d'amende & caſſé

de ſa bourgeoiſie. Leti, repouſſé par ſa faute de ſa nouvelle patrie, alla en 1680 en Angleterre, où il fut bien reçu par Charles II; mais ayant écrit l'hiſtoire d'Angleterre d'une maniere qui déplut à ce Prince, il fut obligé d'aller en Hollande en 1682, où la ville d'Amſterdam le fit ſon Hiſtorien & où il devint le beau-pere de Jean Le Clerc: il mourut en 1701.

Les ouvrages de Leti ſe reſſentent de la rapidité de leur compoſition: il écrivoit tout ce qu'il imaginoit, & il ne corrigeoit jamais; mais il ne faut pas s'étonner s'il ne reſpecta pas la vérité, il ne prétendoit pas même qu'elle dût être reſpectée. Il diſoit à la Reine de France, en parlant de l'hiſtoire de Sixte V, dans laquelle on lui reprochoit ſes infidélités habituelles: *Que les choſes inventées faiſoient plus de plaiſir que les vraies.* Auſſi il ne craignoit pas de forger des faits & de ſuppoſer des titres, pouvu qu'ils rempliſſent ſes vues. Je me bornerai à le prouver par quelques exemples tirés de l'hiſtoire de Geneve.

Leti fabriqua un Manuſcrit qu'il a intitulé *Manuſcrit de Prangins*, dont il fait la baſe de ſon hiſtoire de Geneve. Il prétend que Charlemagne donna à Geneve en 801 une aigle impériale taillée ſur une pierre à Lyon, & que les quatre Syndics la porterent par honneur dans

toute la ville. Mais qui a jamais penſé à repouſſer l'origine des Syndics juſques au tems de Charlemagne ; & en ſuppoſant que cela fût vrai, eſt-il croyable que quatre perſonnes âgées portaſſent par la ville une ſi forte charge ?

Leti dit qu'en 1568 l'arſenal fut brûlé, quoique ce fût ſeulement pendant cette année qu'on en jetta les fondemens, & quoiqu'il n'y ait jamais eu d'arſenal brûlé dans Geneve.

Leti dit avoir aſſiſté en 1661 aux funérailles de la Ducheſſe de Rohan-Chabot, & qu'il compoſa une ode à cette occaſion ; mais cette Princeſſe ne mourut que vingt ans après, & elle n'a point été enterrée à Geneve.

Leti aſſure qu'on liſoit en 1677 l'hiſtoire de Geneve écrite par Spon ; mais ſon impreſſion ne fut finie que le 25 Novembre 1679 : il parle même d'un diſcours que lui tint le Syndic Colladon ſur cette hiſtoire, & le Syndic Colladon mourut ſept ou huit ans avant que l'hiſtoire de Spon fût faite. Leti a ſouvent copié Spon mot pour mot, & il n'a pas même corrigé les fautes qu'on y trouve.

J'avertirai ici que les filles de Leti traduiſirent en françois pluſieurs de ſes ouvrages.

Il a publié

R. Bandita, 12°. *Bologna* 1653.

La Gioſtra d'Amore, 4°. 1662.

Lode della guerra e biasimo della pace, 12°. 1664.

Dialoghi storici, 12°. 1665.

Dialoghi politici, 12°. 1666.

Vita di Donna Olympia Maldalchini, dal Abbate Gualdi, 12°. 1666.

Roma piangente, dialogo, 12°. 1666.

Il Nepotismo di Roma, 8°. 2 *vol.* 1667.

Il Syndicato di Alessandro VII, con il suo Viaggio in altro Mondo, 12°. 1668.

Il Cardinalismo di Santa Chiesa, 12°. 3 *vol.* 1668.

Vita di Sixto V, 12°. 2 *vol. Losanna* 1669.

Ambasciata di Romolo a Romani, 12°. 1671.

Visioni politiche sopra gli interessi piu reconditi di tutti principi, 12°. 1671.

Europa gelosa di principi d'Europa, 8°. *Geneva* 1672.

Itinerario della Corte di Roma, 12°. 3 *vol.* 1672 & 1673.

L'Italia regnante, o Descrizione dello stato di tutti principi d'Italia, 4 *vol.* 12°. *Geneva* 1675.

Rélation de la maladie, de la mort & de la pompe funebre du Prince George de Hesse-Cassel, 4°. 1675.

Gli Secreti di principi d'Europa revelati, 8°. 3 *vol.* 1676.

Il Vaticano languente dopo la morte di Clementi X, con i remedi, 12°. 3 *vol.* 1677.

Il Livello politico, o ſia la giuſta balancia nella quale ſi peſano tutte le maſſime di Roma & azione de Cardinali viventi, 12°. 4 *vol.* 1678.

Vita di Philippo II, 4°. 2 *vol.* 1679.

Vita di Carlo V, Auſtriaco Imperadore, 12°. 4 *vol. Amſt.* 1680 & 1700.

La Fama geloſa della fortuna, panegyrico di Luigi il Grande, 4°. *Geſe* 1680.

Teatro Britannico, overo ſtoria della Grande Britannia, 5 *vol.* 12°. 1684.

Il Ceremoniale ſtorico e politico, 8°. 6 *vol.* 1685.

Storia Genevrina, 12°. 5 *vol. Amſt.* 1686.

Ritratti politici, genealogici della Caſa di Brandeburgo, 4°. 2 *vol.* 1687.

Ritratti politici genealogici della Caſa di Saſſonia, 4°. 2 *vol.* 1688.

Ritratti ſtorici del Imperio Romano in Germania, 4°. 2 *vol.* 1689.

La Monarchia univerſale del Re Luigi XIV, 4°. 2 *vol.* 1689.

Teatro Belgico, 4°. *fig.* 2 *vol.* 1690.

Teatro Gallico, o la Monarchia della Real Caſa di Borbone, dell' anno 1672---1697, 4°. 7 *vol.*

Vita di Errico Cromwel, 8°. 2 *vol.* 1692.

Vita di Elizabeta, Regina d'Inghilterra, 12°. 2 *vol.* 1693.

Critique hiſtorique, politique, morale, économique & comique des Loteries anciennes & modernes, ſpirituelles & temporelles des Etats & des Egliſes, 2 *vol. Amſt.* 1697.

Vita di Pietro Girone, Duca d'Oſſune, 3 *vol.* 12°. 1699.

Raguagli ſtorici e politici delle virtu & maſſime neceſſarie alla conſervazione degli ſtati, con infiniti eſempi, 8°. 2 *vol.* 1699.

Lettere ſopra differenti materie, 8°. 2 *vol.* 1700. On trouve dans la lettre 154 une hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé à Geneve entre le Conſeil des Deux-Cent & le Petit-Conſeil.

Strage di Reformati innocenti, 4°.

Il Prodigio della natura & della grazia, poema eroico, ſopra l'intrapreſa d'Inghilterra del Principe d'Orange, 4°.

Gli amori di Carlo Gonzaga, 12°.

Voyez *Niceron*, *Tôm. II & X*; *Shelhorn*, *amæn. litt.*, *Tôm. VI*; *Freytagii*, *Analecta*; *Dict. de Morery*, *de Leu*, *de Marchand*.

FORT (Louis LE), fils de Jaques, né à Geneve au mois de Janvier 1656.

Il y a peu d'hommes qui aient eu comme Le Fort autant d'occaſions de travailler au bonheur des hommes; il y en a peu qui les aient ſaiſies avec autant d'empreſſement, & qui aient eu autant de ſuccès.

La proſpérité de la Ruſſie, la ſtabilité de ſon gouvernement, la valeur de ſes armées, les victoires de ſes flottes, l'étendue de ſes conquêtes, les progrès des ſciences & des arts, mais ſur-tout l'augmentation du bonheur du peuple immenſe qu'elle renferme, l'influence conſidérable de cet Empire dans les affaires de l'Europe, l'effroi qu'il cauſe à Conſtantinople, le paſſage bruſque de l'obſcurité la plus entiere, où croupiſſoit cet Etat, à la célébrité la plus grande dont il jouit aujourd'hui; tout cela nous apprend ce que peuvent le génie, la prudence, la fermeté & l'humanité. La Ruſſie en célébrant Pierre le Grand, qui lui a donné la vie, célebre Le Fort qui fut conſtamment le Miniſtre, le conſeil & l'ami de Pierre le Grand. L'Europe applaudit à ſa juſte reconnoiſſance; & comme on ne penſe jamais à Henri le Grand ſans ſe rappeler avec attendriſſement le vertueux Sully, on ne nomme plus le Fondateur de l'Empire Ruſſe ſans nommer avec les plus grands éloges le vertueux Le Fort.

J'ai long-tems héſité avant de placer le nom de Le Fort dans mon Hiſtoire Littéraire; il n'a point compoſé de livres; ſon nom n'a point retenti dans les Académies : mais s'il a plus fait pour les lettres que tant d'hommes qui n'ont le titre d'Hommes-de-Lettres que parce qu'ils éta-

lent froidement les penſées des autres, ou parce qu'ils ont trouvé le ſens peu important d'un mot grec, que des millions d'hommes n'entendront jamais prononcer : Le Fort devoit certainement occuper une place dans cet Ouvrage : eh n'eſt-ce pas lui qui a préparé une Nation ſtupide & ignorante à recevoir les heureuſes impreſſions des ſciences, à faire pendant peu d'années tous les pas que les autres nations n'ont pu faire que pendant pluſieurs ſiecles, & à récompenſer ſes Maîtres en joignant les rayons qu'elle crée à la lumiere que les efforts réunis des nations & des ſiecles étoient parvenus à former. L'Académie de Pétersbourg, les Poëtes, les Hiſtoriens, les Artiſtes Ruſſes, réclameroient les droits de Le Fort pour être compté parmi les Hommes-de-Lettres diſtingués, ſi j'avois pu oublier que mon compatriote eſt à bien des égards l'Auteur de tous les établiſſemens faits en Ruſſie pour y former les ſciences & les arts.

Le Fort eut l'avantage d'être un cadet de famille, & de manquer d'eſpérances pour s'avancer dans ſa Patrie ; mais il devoit à la nature une belle phyſionomie, une taille noble, une ſanté robuſte, une ame fiere & ſenſible, un caractere doux & une politeſſe aiſée qui enchaîne les cœurs.

Ces avantages naturels inſpirerent à Le Fort

du

du goût pour les armes. Après avoir été placé dans une maiſon de commerce, il ſentit bientôt que ce genre d'occupations étoit trop gênant & trop borné pour lui ; il s'enrôle à Marſeille comme Soldat : un Prince de Courlande le diſtingue dans cet état & lui donne une place d'Officier dans ſon régiment. En 1674 il ſe diſtingua au ſiege de Grave où il fut bleſſé ; mais il trouvoit que la fortune ne faiſoit pas aſſez pour lui. Son ame impétueuſe ſe ſentoit à l'étroit dans les petites occupations d'un Officier ſubalterne ; ſon génie actif ne pouvoit ſe plier à la vie ennuyeuſement uniforme d'un camp & d'une garniſon. Il quitte ſa place, & s'embarque en 1675 pour aller ſervir le Czar en qualité de Lieutenant : il arrive à Moſcou après mille malheurs ; il y gagne l'eſtime & la confiance de M. De Horn, Réſident de Danemarck, & il fait auprès de lui les fonctions de Secrétaire.

Mais cette place n'étoit point encore ce qui pouvoit arrêter Le Fort ; il brûloit du déſir de ſe faire connoître. Fedor Alexiovitz lui en fournit les moyens ; il employa Le Fort comme Capitaine d'Infanterie contre les Turcs ; & ce nouveau Militaire ſe montra ſi conſommé dans ſon art, que le Czar, qui lui avoit donné un congé pour aller en Angleterre, l'engagea de

reſter auprès de lui, & lui fit épouſer la fille de M. Souchay, ſon Lieutenant-Colonel.

Après pluſieurs campagnes périlleuſes & honorables contre les Tartares, Le Fort revint à Geneve en 1681 : les offres les plus flatteuſes ne purent l'arracher à la Ruſſie ; il y retourna en 1682 avec M. De Horn, quoiqu'il sût la mort du Czar ; mais il fut bien reçu par les deux Czars qui régnoient enſemble. Pierre le créa Major le 29 Juin 1683 : Iwan lui donna la place de Lieutenant-Colonel à la tête du régiment le 29 Août de la même année. Ce fut à-peu-près alors que Pierre ſentit que Le Fort étoit fait pour lui. Les Strelitz, cette milice indiſciplinable ſe révolta ; les Princes furent obligés de ſe ſauver, & le haſard donna Le Fort pour compagnon à Pierre : ils ſe retirerent dans le couvent de Twitzki, & ils y apprirent à connoître l'étendue de leur ame & à ſonder la ſolidité de leurs ſentimens. L'adverſité développe les caracteres, elle en fait reſſortir les vertus & les défauts.

Après cette aventure, Le Fort vit tous les jours ſon crédit s'accroître dans l'eſprit des deux Princes avec l'eſtime qu'ils faiſoient de ſes talens & de ſes vertus, & il lui arriva ce qui ſe trouve peut-être juſqu'à lui ſans exemple. Au lieu de profiter de ces momens de faveur pour augmen-

ter ſes revenus & ſe faire décerner de grandes charges, Le Fort luttoit courageuſement contre la généroſité des deux Princes; il repouſſoit avec reconnoiſſance les graces qu'ils vouloient lui accorder: en 1684 il refuſa le grade de Colonel qu'ils lui offrirent, en les priant de lui réſerver cette marque de leur bienveillance quand il s'en ſeroit rendu digne par quelque ſervice éclatant. Courtiſans de tous les pays, qui avez eu le bonheur de gagner la protection du Prince que vous ſervez, comprendrez-vous ce fait unique dans l'hiſtoire des hommes?

Les talens que Le Fort ſe ſentoit; le zele & la reconnoiſſance qu'il nourriſſoit dans ſon cœur pour les deux Czars, lui firent voir qu'il mériteroit bientôt toute leur bienveillance. En 1685 il fit une campagne fatiguante contre les Tartares & les Turcs; à ſon retour il conſentit à être nommé Colonel d'un Régiment de cavalerie qui fut envoyé avec lui à Caſan. Dès-lors il fit preſque toujours la guerre aux Tartares, qu'il battit ſur-tout en 1690.

Le Czar Pierre avoit preſſenti l'héroïſme de Le Fort, mais il vouloit en être aſſuré; il l'obſervoit dans toute ſa conduite; il le ſuivoit dans toutes les révolutions qui agiterent alors l'Empire; il remarqua ſon zele & ſa fidélité; il ſut apprécier ſon attachement, & il chercha

les moyens de l'obtenir : après la mort d'Iwan, Le Fort devint en 1692 le Favori du Czar & le Colonel du premier Régiment de ſes Gardes. Le Czar faiſoit à Le Fort l'honneur de manger chez lui, & Le Fort crut le Czar aſſez grand pour lui donner avec franchiſe ſes conſeils.

Telle fut l'époque heureuſe de la grandeur de Pierre & de la création de la Ruſſie. Le Fort profite de l'aſcendant qu'il a pris ſur le Czar, & des rares qualités de ce Prince, pour en faire un des plus grands Princes qui ait régné. Le Fort lui inſpire de l'eſtime pour les Etrangers ; il lui montre leurs connoiſſances ; il lui fait déſirer leur commerce ; il le force à ſentir à quelle diſtance les Ruſſes ſont des autres Peuples de l'Europe. Déjà le Czar brûle d'être le bienfaiteur de ſon pays & le fondateur de ſa proſpérité ; il attire des Militaires, des Négocians, des Savans, des Artiſtes étrangers ; il ſouhaite lui-même d'apprendre les langues de l'Europe. Un nouvel ordre de choſes ſe ſuccede dans cet Empire inconnu ; tout change, tout s'anime. Pierre devient le modele de ſes ſujets, & Le Fort eſt l'ame de ces changemens. Je ſuis bien éloigné de croire que Pierre n'eût pas été un grand homme ſans Le Fort ; mais je crois que Le Fort dirigea d'abord le génie de Pierre ſur les objets les plus importans ; qu'il l'empêcha

d'errer long-tems pour trouver ce qu'il lui importa le plus de faire ; qu'il donnoit l'impulsion à ſon ame, & qu'il le mit en état d'exécuter les grandes choſes que le Czar fit enſuite.

Le Czar qui prévoyoit les richeſſes des fruits qui devoient réſulter de ſa nouvelle adminiſtration, combloit Le Fort de ſes graces ; il le créa Général-Major, Lieutenant-Général, Ambaſſadeur en Suede, en Danemarck, en Brandebourg, en Hollande, en France & en Angleterre. Le Fort fut en tiers avec le Czar & le Roi Guillaume lorſqu'ils ſe virent à Amſterdam. Plus il employoit Le Fort, & plus il avoit de preuves de ſa capacité & de ſon dévouement ; auſſi il lui confia la place de Colonel du Régiment de ſes Gardes qui étoit compoſé de douze mille hommes avec ſoixante pieces de canon.

Le Fort avoit trop de mérite & d'élévation pour être ſans envieux ; mais il parvint à ſubjuguer l'envie par ſa modeſtie & ſon exactitude à remplir ſes devoirs. Son Régiment étoit le mieux dreſſé ; il l'avoit même ſoumis à une diſcipline inconnue en Ruſſie, ſous le prétexte de diverſes fêtes qui demandoient qu'on fît l'exercice avec promtitude, & qu'on exécutât diverſes évolutions.

La Ruſſie qui ignoroit les avantages de la navigation, & qui n'avoit point de marine

militaire, doit peut-être à Le Fort ſes ſuccès contre les Turcs à Cheſmé. Le Fort fit naître à Pierre Le Grand l'idée d'avoir des vaiſſeaux de guerre pour les combats, dont il lui donnoit l'image ſur un lac qu'il avoit fait creuſer dans ce but.

Le Fort ne profita pas de ſa faveur pour avancer ſa famille; il vouloit faire le bien de la Ruſſie & ſervir le Czar. Philippe Senebier, Capitaine des Gardes du Czar en 1690, mort Colonel d'un Régiment, eſt le ſeul de ſes parens qu'il ait employé.

Au milieu de la création de ce nouvel Empire, Le Fort, chargé des occupations les plus importantes & les plus nombreuſes, couvert des diſtinctions les plus honorables, penſe à ſa famille qu'il chérit, & à ſa patrie qu'il voudroit mettre ſous la protection du Czar: il lui en parle ſouvent; il l'intéreſſe à elle au point qu'après que Pierre Le Grand eut créé Le Fort Généraliſſime de ſes Troupes en 1693, en viſitant le port d'Archangel, il but à la ſanté de la République de Geneve, & il lui fit offrir des bleds dont elle manquoit alors; mais la diſette ayant diminué lorſque la lettre de Le Fort arriva, on remercia le Czar, & on ne profita pas de ſes offres.

Le Fort connoiſſoit la grandeur du génie de

ſon Maître; il l'exerçoit en le fixant ſur les plus grands objets. La politique, l'adminiſtration intérieure, le commerce, la marine, l'art militaire ſont les matieres journalieres de leurs entretiens, & les changemens les plus heureux pour la Ruſſie en ſont les fruits. Que de pareilles converſations ſont utiles & importantes: qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Souverains puſſent les tenir: qu'il eût été intéreſſant pour eux qu'on les eût conſervées; la grandeur de la Ruſſie, dont elles ſont la ſource, témoignent encore leur ſageſſe & l'étendue de leurs vues.

Le Czar ne voyoit pas le bien froidement; il vouloit le faire, & il le vouloit avec cette énergie qui conduit aux ſuccès. La marine devient ſa paſſion dominante; & Le Fort qui ſentoit la néceſſité de cet établiſſement, irrite la paſſion du Czar par le ſpectacle d'un vaiſſeau de guerre acheté en Hollande qu'il lui préſenta en 1694 à Archangel. Quel préſent pour ce Prince patriote. Quel Courtiſan que Le Fort, qui fait ſa cour à ſon Prince en l'inſtruiſant: on ne ſait ce qu'on doit admirer le plus, ou l'attachement du Sujet qui veut plaire à ſon Maître uniquement lorſqu'il lui eſt utile, ou la grandeur du Prince qui ne veut être flatté que par de grands ſervices. Dès ce moment Pierre a réſolu d'avoir une marine redoutable; il fait creuſer des ports; il

ordonne qu'on les rempliſſe de vaiſſeaux de guerre : ſon pavillon flottera bientôt ſur toutes les mers qui baignent ſon vaſte Empire.

Le Fort en inſpirant au Czar le déſir d'avoir des flottes lui fournit les moyens d'en équiper une qui puiſſe ſe faire reſpecter ; il lui procure des Officiers expérimentés pour la commander, des Matelots exercés pour la manœuvre, & des vaiſſeaux pour vaincre les vaiſſeaux des Puiſſances qui l'environnent. Mais comme Le Fort vouloit faire un bien permanent & préparer les victoires de Catherine ; il engagea le Czar à apprendre lui-même le grand art des évolutions navales & à ſe former à la tactique de terre, à l'attaque & à la défenſe des places. Tous les Ruſſes avoient les yeux fixés ſur Pierre le Grand, & vouloient imiter leur Empereur. Le Czar récompenſa, comme il devoit, ſon Maître & celui de la Ruſſie ; il créa Le Fort Amiral de ſes flottes & Généraliſſime de ſes troupes.

En 1695 le ſiege d'Aſoph fut réſolu ; Le Fort y commandoit toutes les troupes de terre & de mer ; mais on fut obligé de le lever. En 1696 ce ſiege fut recommencé : le Czar voyoit ſes talens ſe développer dans les revers, & ſes troupes s'aguerrir par leurs défaites. Le Fort commande la flotte ; Schein dirige le ſiege, Aſoph

Aſoph capitule le 20 Juillet. Le Fort fit fortifier cette place. Ces deux campagnes altérerent beaucoup la ſanté du Héros Genevois : le Czar adouciſſoit les maux qu'elles lui cauſerent en les partageant par des viſites amicales & par de nouvelles marques d'honneur. Pierre voulut donner à ſes troupes la fête d'un triomphe militaire ; il fit appeler, dans cette occaſion, Le Fort L'AUTEUR DE LA MARINE RUSSE, & il le fit célébrer comme le premier qui eût couvert la mer Noire d'une flotte guerriere. Le Fort, Préſident du Conſeil de l'Empereur, fut encore fait Vice-Roi du Grand Duché de Novogorod.

Tous ces établiſſemens, dont le Czar moiſſonnoit les avantages, étoient dûs au génie de Le Fort, à la confiance que Pierre avoit en lui, à l'ardeur de ce Prince pour écouter les bons conſeils, aux Etrangers employés en Ruſſie. Le Fort vouloit aſſurer ces ſuccès à ſa nouvelle patrie ; il engagea Pierre à faire voyager quelques jeunes Seigneurs Ruſſes en diverſes Cours de l'Europe pour apprendre l'art militaire, la marine, la conſtruction des vaiſſeaux & les ſciences : il ſouhaitoit former à la Ruſſie une pépiniere d'hommes inſtruits, prêts à ſervir l'Etat & propres à inſtruire les autres. Le Czar, frappé de l'utilité de ce projet, en profita pour lui ; il devient le héros & le modele de ſes ſujets. Il nomme Le Fort ſon

Ambaſſadeur dans la plupart des Cours de l'Europe, & l'accompagne pour apprendre par lui-même ce qu'il lui importe le plus de connoître. Quoiqu'il fût alors en guerre avec les Turcs, il part ſans crainte : il diſoit que *l'Empire étoit en ſûreté quand il étoit défendu par le Général Gordon, & que ſa perſonne n'avoit rien à redouter quand il étoit avec ſon Général Le Fort.*

Le Czar connoiſſoit ſi bien la pureté des intentions de Le Fort, & il jugeoit ſi ſûrement les réſultats heureux de ſes conſeils, qu'un jour voyant ſon ami & l'ami de ſon peuple expédiant ſes dépêches, il ſe jette au col de ſon Miniſtre en verſant des larmes de joie & de ſenſibilité, qui ſe mêlerent bientôt à celles de ſon Sujet fidele & reconnoiſſant. C'eſt ainſi que ces deux hommes extraordinaires nés l'un pour l'autre parcoururent l'Allemagne, la Hollande, la France & l'Angleterre.

Le Fort à ſon tour n'étoit occupé que du bonheur de Pierre & de celui de la Moſcovie ; il diſoit ſouvent que *quand il auroit eu des millions de patrimoine, il auroit voulu les manger au ſervice du Czar.*

Le Fort, couvert de bleſſures, accablé de maux, chargé d'occupations, mourut en Mars 1699. Pierre en apprenant cette affreuſe nouvelle éprouva la plus vive douleur, & témoigna

les plus grands regrets. Auſſi-tôt il monte en carroſſe & vient de Varonitz à Moſcou en cinquante-quatre heures ; il entre dans la chambre de Le Fort, il arroſe de larmes ſon cadavre : on vit l'homme qui pleuroit ſon ami, & l'Empereur qui demandoit à la mort le bienfaiteur de la patrie. Pierre honora la mémoire de Le Fort par des obſeques magnifiques auxquels il aſſiſta ; mais il montra ſur-tout le cas qu'il faiſoit des avis de ſon Miniſtre, qui n'étoit plus, en ſuivant les projets qu'il avoit formé & en réaliſant les conſeils qu'il lui avoit donné pour le bonheur de ſon pays. La Ruſſie telle qu'elle eſt aujourd'hui, voilà le plus beau monument élevé à la gloire de Le Fort. Les ſuccès de cette Puiſſance formidable, ceux qu'elle prépare en ſilence, ſeront les bas-reliefs qui en éterniſeront la mémoire.

M. Thomas, dont le nom ſera toujours cher aux cœurs vertueux & ſenſibles, & dont l'éloquence intéreſſera la poſtérité, a jugé Le Fort comme il devoit l'être dans ce beau poëme qu'il avoit compoſé à l'honneur de Pierre-le-Grand ; il le peint avec ces traits nobles & ſublimes qui ont donné une ſeconde immortalité aux Héros qu'il a célébrés. Ce poëme aura peut-être les ſuccès de l'Enéide, comme il en a eu la deſtinée. Thomas eſt mort, de même que Virgile, après avoir fait les délices de ſes amis qui

entendirent ſes beaux vers ; mais ces deux Poëtes n'eurent point la ſatisfaction de finir leurs poëmes, & de jouir des ſuccès qu'ils leur firent augurer.

Voyez *Voltaire, Hiſtoire de Pierre-le Grand ; Mémoires particuliers, manuſcrits ; Portraits des Hommes Illuſtres de la Suiſſe ; Morery, Dict. ; Le Clerc, Hiſt. de Ruſſie, Tom. III.*

Fin du ſecond Volume.

VA1
1550302
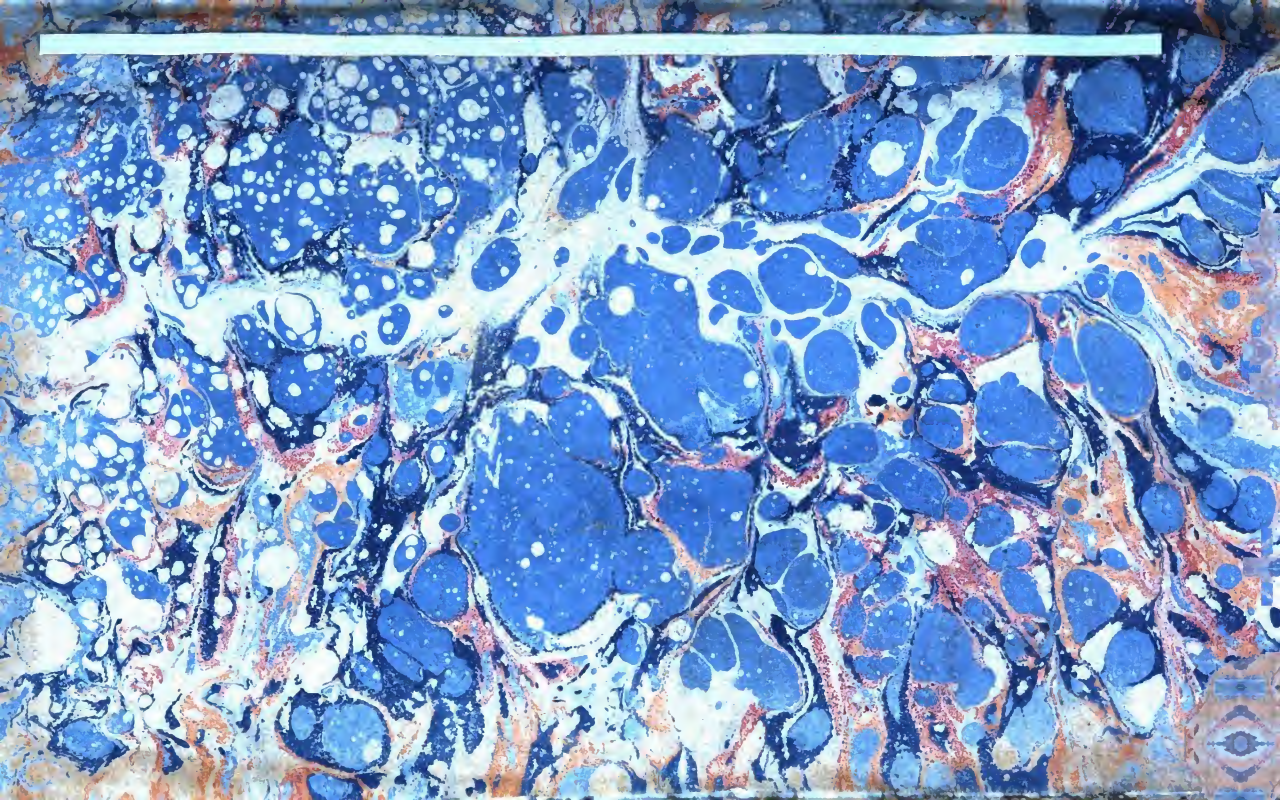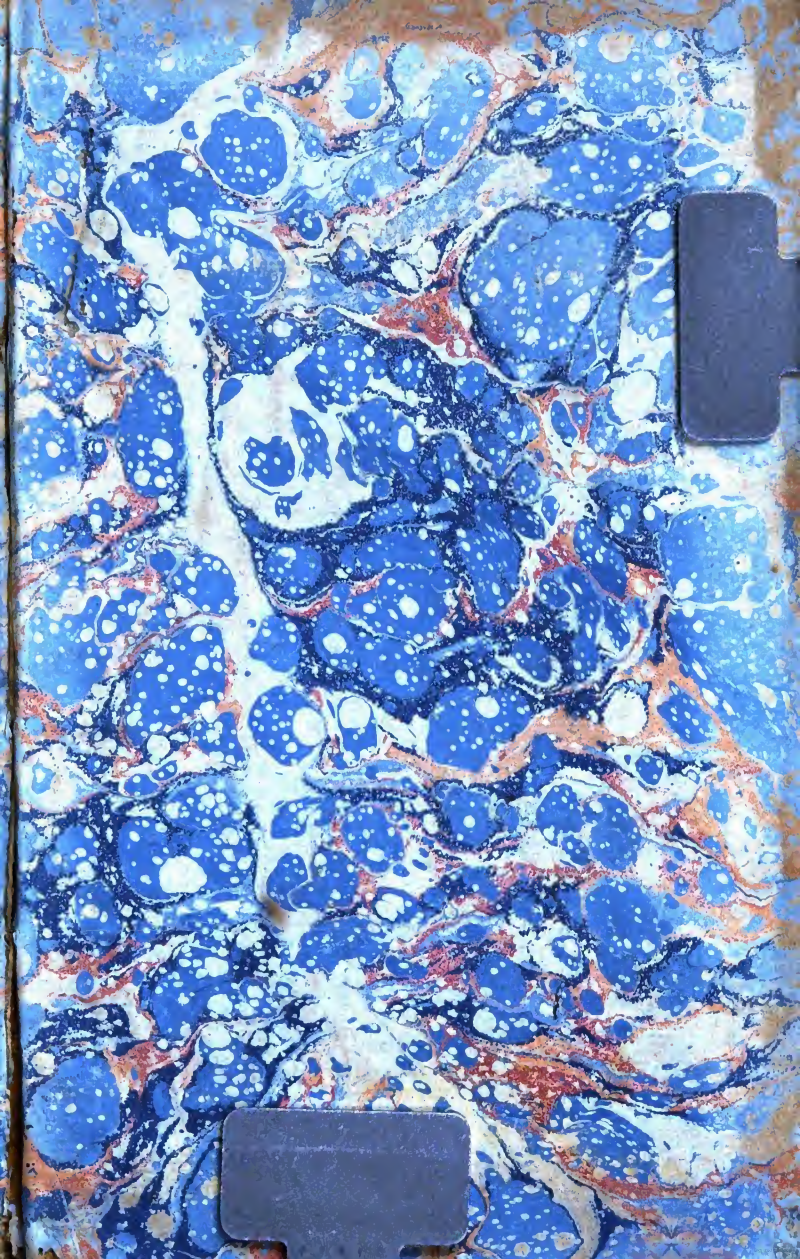
149
D
35